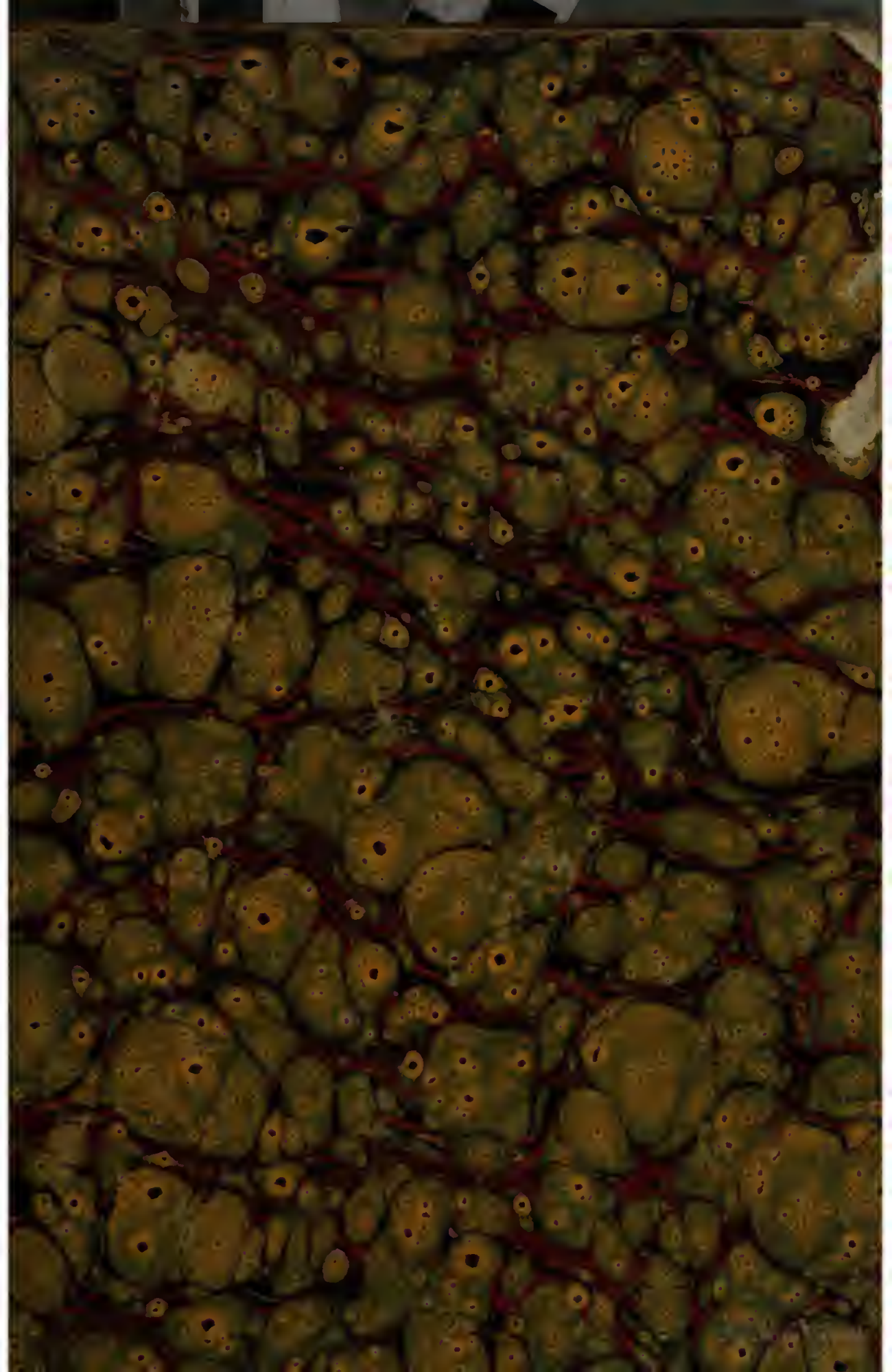

BIBLIOTECA NACIONAL DEL PERU
201
46 C
3

Digitized by Google

Digitized by Google

au Très Rev.d Père Ferrone

Hommage respectueux
de l'auteur.

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE DE ROME

SOUS LES PONTIFICATS

DE S^T VICTOR, DE S^T ZÉPHIRIN ET DE S^T CALLISTE

Digitized by Google

Paris.—Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, rue Jacob, 56.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE DE ROME

SOUS LES PONTIFICATS

DE S^T VICTOR, DE S^T ZÉPHIRIN ET DE S^T CALLISTE,

DE L'AN 192 A L'AN 224,

un siècle avant le concile de Nicée,

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

PAR

L'ABBÉ M.-P. CRUICE

Chanoine honoraire de Paris,
Docteur en Théologie et docteur ès-lettres,
Membre de l'Académie de la Religion catholique de Rome,
Supérieur de l'École ecclésiastique des hautes études.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Ce,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1856

Les droits de traduction et de reproduction sont reservés.

Digitized by Google

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

HOMMAGE

DE PROFONDE VÉNÉRATION

ET DU PLUS RESPECTUEUX DÉVOUEMENT

M.-P. CRUICE.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION PRÉLIMINAIRE

sur le livre des PHILOSOPHUMENA et sur les sources et l'objet de cette histoire.

I. Graves accusations portées contre les papes saint Zéphyrin et saint Calliste par l'auteur des *Philosophumena*. Controverses ardentes que l'authenticité de ce livre a suscitées en Angleterre et en Allemagne. — II. On ne peut attribuer cet ouvrage ni à saint Hippolyte, ni à Caïus, ni à Tertullien. — III. Opinion que doit adopter une critique prudente et éclairée. — Faits qu'elle peut admettre comme certains. — IV. Sources et objet de cette histoire de l'Église de Rome sous les pontificats de saint Victor, de saint Zéphyrin et de saint Calliste.

I

Un manuscrit grec, enfoui pendant plusieurs siècles dans un couvent du mont Athos, apporté en France par M. Mynoïde-Mynas, et publié pour la première fois en 1851 par M. Miller, occupe en Angleterre et en Allemagne les hommes les plus instruits, ouvre aux conjectures de la critique un champ immense, ranime toutes les controverses religieuses, et probablement inspirera encore de nombreuses et de vives discussions. Si cet ouvrage a excité tant d'intérêt et soulevé des questions si brûlantes, c'est qu'il renferme plusieurs pages d'invectives

Digitized by Google

contre la mémoire des deux saints pontifes vénérés dans l'Église catholique.

Saint Zéphyrin, le quinzième successeur de saint Pierre sur le siége de Rome, y est présenté comme un vieillard imbécile et vénal ; son successeur, saint Calliste, est accusé de fourberies, de vols, de basses intrigues, de participation à des doctrines immorales et à des croyances hérétiques. Après avoir traversé seize siècles en recueillant les hommages et la vénération religieuse de la chrétienté, ces deux papes de la primitive Église sont exposés maintenant aux plus violentes attaques. Si ces invectives passionnées avaient été dirigées contre saint Denys d'Alexandrie, saint Théophile d'Antioche, ou saint Irénée de Lyon, la surprise aurait été grande, et l'accusation n'aurait inspiré que la défiance ; mais deux pontifes de l'Église de Rome ne pouvaient prétendre à la même impartialité, et la déposition étrange et nouvelle d'un auteur anonyme devait être accueillie avec faveur, souvent même avec joie. Quel funeste empire les préjugés exercent même sur les esprits éclairés, et combien il est difficile de reconnaître la vérité quand l'intérêt et la passion nous guident dans nos recherches ! Il importe donc avant tout, au début d'une controverse, d'écarter de son âme tout autre désir que celui de la vérité ; et si nous devons juger les opinions de nos adversaires,

nous devons nous-même apporter un grand calme et une sage circonspection dans nos études, afin d'être équitable dans nos jugements.

La première partie de cet ouvrage avait été publiée par Gronovius au commencement du dix-septième siècle, et avait suscité dès lors de vives discussions; toutefois les esprits ne s'étaient divisés que sur des questions philologiques et littéraires. Gronovius avait attribué l'ouvrage à Origène; il croyait en avoir le droit : quatre manuscrits différents portaient le nom de l'illustre catéchiste d'Alexandrie. Cependant, plusieurs érudits ne purent reconnaître dans cette œuvre ni le style ni les idées d'Origène, et ils en nièrent l'authenticité. L'ouvrage qui soulève tant de discussions en Angleterre et en Allemagne n'est que la continuation de ce traité des *Philosophumena* publié au dix-septième siècle. Son éditeur, le savant M. Miller, pensa qu'il était plus sage et plus conforme à la saine critique de maintenir le nom d'Origène, qu'il rencontrait encore sur ce nouveau manuscrit apporté d'Orient. Les anciennes discussions se ranimèrent aussitôt, et les dissentiments religieux leur donnèrent plus de force et plus d'éclat.

Elles furent commencées en Angleterre par le chevalier Bunsen, ambassadeur de Prusse (1). Ce sa-

(1) *Hippolytus and his age.* 4 vol. 1853.

Digitized by Google

vant prétendit que ce livre appartenait à saint Hippolyte, évêque de Porto, docteur et martyr de la primitive Église; il apportait à la défense de cette opinion une vaste érudition et une longue habitude des travaux philologiques. Cependant son opinion sembla paradoxale et ne fut pas accueillie avec faveur. Une revue anglaise, rédigée par des membres de l'Église protestante (*Ecclesiastic and Theologian*), soutint que cet ouvrage devait être attribué à Caïus, prêtre de l'Église de Rome et contemporain de Tertullien et de saint Calliste. Une revue plus célèbre (*Christian Remembrancer*), l'organe le plus accrédité de l'école d'Oxford, combattit vivement les arguments du docte ambassadeur, et fit preuve en même temps d'une prudente réserve en s'abstenant d'émettre aucune opinion sur l'authenticité de l'ouvrage. Un chanoine de Westminster, le docteur Wordsworth, attaqua avec non moins de vivacité la critique du chevalier Bunsen, et, tout en ramenant les esprits vers la pensée que saint Hippolyte pourrait bien être l'auteur que tant de savantes recherches tendaient à découvrir, il traça une nouvelle voie où les défenseurs de cette idée devaient s'engager (1). Cet habile philologue, en s'attachant à saint Hippolyte, aussi bien

(1) *Hippolytus and the Church of Rome*, 1 vol. in-8, by Chr. Wordsworth, Canon of Westminster.

Digitized by Google

que son honorable et savant adversaire, semblaient vouloir faire de lui l'interprète et le champion de de leur parti. Par sa voix éloquente l'ambassadeur de Prusse exhortait l'Église anglicane à s'affranchir de la tutelle de ses évêques, et à porter dans ses croyances cette indépendance d'esprit qui distingue les rationalistes d'outre-Rhin. Le chanoine Wordsworth, indigné de recevoir de tels conseils, les repoussait avec un dédain poli, et, dirigeant ses attaques contre l'Église de Rome, qui depuis longtemps le préoccupe et l'inquiète, il se servait, pour la combattre, du célèbre docteur et évêque de Porto.

La *Revue catholique de Dublin* ne pouvait rester étrangère à ces graves discussions : dans un article remarquable par la modération du langage, la sagacité des aperçus et une profonde connaissance de l'histoire ecclésiastique (1), elle résuma, en les discutant, les diverses opinions émises dans cette controverse; peut-être aurait-il été sage, dans une question encore douteuse, de déclarer que les pièces du débat n'étaient ni assez nombreuses ni assez décisives pour qu'on pût porter un jugement. La *Revue de Dublin* eut le tort d'aller au delà des limites où une louable réserve avait maintenu l'organe de l'école d'Oxford.

(1) *Dublin Review*, april 1853 and january 1854.

En Allemagne, la même divergence d'opinions donna naissance à plusieurs savants écrits, où tous les efforts de la critique furent consacrés à transformer des conjectures en faits indubitables. M. Jacobi, le premier de tous, soutint que le livre des *Philosophumena* ne pouvait être l'œuvre d'Origène, et déclara que saint Hippolyte lui en paraissait être l'auteur. Le D. Fessler, dans la *Revue de Tubingue*, attaqua cette opinion et fit valoir les droits du prêtre Caïus (1). Les DD. Gieseler (2) et Hergenrother (3) adoptèrent l'opinion de MM. Jacobi et Bunsen, sans admettre toutefois les arguments présentés par ces habiles critiques; ils offrirent d'autres preuves qu'ils estimaient plus décisives et qui provoquèrent cependant de nouvelles contradictions.

Le D. Baur entra dans la lutte, et mit au service des partisans de Caïus toutes les ressources de son érudition (4). Peu après, le docteur Döllinger, pro-

(1) Il publia, sur cette question, plusieurs articles qui parurent successivement dans une revue ecclésiastique de Berlin (du 21 juin au 29 juillet 1852), *Deutsche Zeitschrift für christliche Wissenschaft und christliches Leben.*

(2) *Ueber den wahren Verfasser des unter dem Titel* Philosophumena *Originis jüngst erschienenen Werkes,* Dr Jos. Fessler (*Zweites Quartalheft,* p. 299), 1852.

(3) *Ueber Hippolytus, die ersten Monarchianer, und die Rœmische Kirche in der ersten Häelfte des dritten Jahrhunderts,* von Dr Gieseler. — *Theologische Studien und Kritiken.* Viertes Heft, 1853.

(4) *Ueber die neu-entdeckten* Philosophumena, von Dr Hergenrö-

fesseur à l'Université catholique de Munich, dont les savants travaux sur l'histoire ecclésiastique méritent toute notre admiration, imagina un système nouveau qui semblait devoir concilier les intérêts divers et apaiser les querelles (1); il prétendit reconnaître dans saint Hippolyte l'auteur des *Philosophumena;* mais il s'efforça en même temps de démontrer que ce docteur, imbu des idées novatiennes, sectaire, schismatique et premier antipape, n'avait mérité la vénération de l'Église que parce qu'à la fin de sa carrière il avait déploré ses erreurs et les avait expiées par un glorieux martyre.

Je ne me propose pas de faire l'histoire d'une controverse de cinq années, ni de rappeler les arguments et les conjectures qui ont servi d'armes aux divers partis (2). Qu'il me suffise de résumer ces longues discussions, et d'indiquer les faits incontestables qui demeurent acquis à la science (3).

ther. — *Theologische Quartal-Schrift drittes Quartal-Heft*, 1852. — Tübingen.

(1) *Theolog.-Jahrbuch*, 1853. — Heft, 1, 3.

(2) *Hippolytus und Kallistus; oder die Rœmische Kirche in der ersten Hæelfte des dritten Jæhrhunderts*, von Dr Döllinger, vol. in-8, 1853.

(3) La plupart de ces arguments ont été exposés et réfutés dans la première partie de mes *Études historiques sur le livre des* Philosophumena.

II

Nous savons, par les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles, que saint Hippolyte a composé un traité contre les hérétiques; mais, comme d'autres docteurs de ces temps reculés ont écrit sur le même sujet, comment pourrons-nous reconnaître l'œuvre du saint évêque de Porto? Si l'on disait à un voyageur que Soufflot a construit une église dans la ville de Paris, aurait-il le droit de voir, dans le premier monument religieux qui se présenterait à sa vue, l'ouvrage de cet architecte? Donnez-lui des signes qui le dirigent dans ses recherches, indiquez le style de l'édifice; décrivez les chapelles latérales qu'on y rencontre, les sculptures et les peintures qui l'embellissent: à l'aide de ces indications il découvrira l'œuvre de Soufflot.

Aux esprits curieux qui étudient l'antiquité et veulent retrouver le travail de saint Hippolyte, plusieurs guides éclairés se présentent et leur indiquent les signes qui doivent les diriger sûrement dans leurs investigations; le premier de tous est Photius, qui a vu l'ouvrage de saint Hippolyte. « C'est un « petit livre, dit-il, contre trente-deux hérésies. Il « commence par les Dosithéens, et va jusqu'à Noët

« et ses disciples. C'est un résumé de la réfutation « que saint Irénée a composée contre ces sectaires. « Le style est clair, noble et sans enflure, mais « n'approche pas cependant du style attique. On y « rencontre quelques assertions inexactes, et entre « autres celle-ci : que l'épître aux Hébreux n'est pas « de l'apôtre saint Paul (1). » D'autres guides non moins éclairés nous viennent en aide. Saint Pierre d'Alexandrie a transcrit un passage du traité de saint Hippolyte contre les hérésies (2); le pape Gélase nous offre un autre extrait du même ouvrage (3); les deux fragments appartiennent au livre dont Photius nous a tracé le plan. Ces indications sont précieuses et doivent diriger nos recherches.

Le chevalier Bunsen ne craint pas d'affirmer que le livre des *Philosophumena* est ce même petit livre dont parle Photius. Cette assertion nous étonne! Un ouvrage presque aussi considérable que celui de saint Irénée! Un volume renfermant dix livres, on le

(1) Photl. Bib. Cod. CXXI. — Ἀνεγνώσθη βιβλιδάριον Ἱππολύτου, μαθητὴς δὲ Εἰρηναίου ὁ Ἱππόλυτος, ἣν δὲ τὸ σύνταγμα καθ' αἱρέσεων λβ', ἀρχὴν ποιούμενον Δοσιθεάνους, καὶ μέχρι Νοητοῦ καὶ Νοητιανῶν διαλαμβανόμενον· ταύτας δέ φησιν ἐλέγχοις ὑποβληθῆναι ὁμιλοῦντος Εἰρηναίου· ὧν καὶ σύνοψιν ὁ Ἱππόλυτος ποιούμενος, τόδε τὸ βιβλίον φησὶ συντεταχέναι· τὴν δὲ φράσιν σαφής ἐστι καὶ ὑπόσεμνος καὶ ἀπέριττος, εἰ καὶ πρὸς τὸν Ἀττικὸν οὐκ ἐπιστρέφων λόγον· λέγει δὲ ἄλλα τέ τινα τῆς ἀκριβείας λειπόμενα, καὶ ὅτι ἡ πρὸς Ἑβραίους ἐπιστολὴ οὐκ ἔστι τοῦ ἀποστόλου Παύλου.

(2) *Chronicon paschale*, p. 6.

(3) *In testimoniis de duabus naturis in Christo. — Bibl. Patrum*, t. VIII, edit. Lugd., p. 704.

compare à un autre volume qui n'a pas plus d'étendue qu'un seul de ces livres! C'est avec la même assurance que le savant critique déclare retrouver, dans le traité des *Philosophumena*, le plan adopté par saint Irénée dans sa réfutation des hérésies. Quel est ce plan? Photius lui-même va le transcrire. « J'ai lu, dit-il, les cinq livres de saint Irénée, évêque « de Lyon; le premier traite de Valentin et com- « mence par l'exposition des erreurs de cet impie. « Retournant ensuite en arrière et reprenant les « choses dès leur origine, saint Irénée va depuis Si- « mon le magicien jusqu'à Tatien, qui, d'abord dis- « ciple de saint Justin le martyr, tomba plus tard « dans l'hérésie. Il disserte aussi sur les erreurs des « gnostiques et des Caïnites et expose leur abomi- « nable doctrine. Tel est le sujet du premier livre. « Le second livre réfute les assertions impies de ces « hérétiques. Le troisième renferme les témoignages « de la sainte Écriture qui les condamnent. Le « quatrième résout leurs objections. Le cinquième « montre que les paroles, les discours et les actes « du Sauveur, et tous les enseignements si salutaires « de sa doctrine, ainsi que les épîtres des Apôtres, « servent admirablement à réfuter les impostures « de ces hérétiques (1). » Nous pouvons demander

(1) Phot. Biblioth. Cod. CXX. — Ἀνεγνώσθη βιβλίον Εἰρηναίου ἐπι-

maintenant quel fut le plan adopté par saint Hippolyte? Puisque ce docteur a singulièrement réduit celui de son maître saint Irénée, et qu'il semble s'être proposé d'offrir, comme dans une petite galerie de tableaux, les portraits de trente-deux hérétiques, on peut croire qu'il s'est contenté de résumer le premier livre de l'évêque de Lyon.

Examinons le traité des *Philosophumena*, où le chevalier Bunsen déclare retrouver le plan même de saint Irénée. L'auteur des *Philosophumena* consacre les quatre premiers livres de son ouvrage à exposer les doctrines des philosophes grecs, des Égyptiens, des Assyriens, et l'évêque de Lyon n'en fait pas même mention. — Ne considérez pas les quatre premiers livres, dit l'honorable M. Bunsen; Photius n'en a pas tenu compte en indiquant le plan de l'auteur. Il ne s'occupe que des hérésies, et non de toutes ces

σκόπου Λουγδούνων (ἐν Κελτοῖς δὲ τὰ Λούγδουνα), λόγοι πέντε· οὗ ἡ ἐπιγραφή· ἐλέγχου καὶ ἀνατροπῆς τῆς ψευδωνύμου γνώσεως, τοῦτο δέ ἐστι κατὰ αἱρέσεων· Ὧν ὁ πρῶτος, διαλαμβάνων περὶ Οὐαλεντίνου, καὶ τὰ κατ' αὐτὸν ἀθέου πλάνης ἀπάρχεται ὥσπερ ἀναποδίζων δὲ ἄνωθεν διεξιὼν ἀπὸ Σίμωνος τοῦ μάγου ἄχρι Τατιανοῦ· ὃς τὰ πρῶτα μαθητὴς Ἰουστίνου τοῦ μάρτυρος χρηματίσας, ὕστερον εἰς πλάνην μετεκυλίσθη αἱρέσεως· ἔτι δὲ διαλαμβάνει περὶ τῶν ἰδίως Γνωστικῶν λεγομένων, καὶ τῶν Καϊνῶν, τὰ βδελυρὰ αὐτῶν ἐκτιθεὶς δόγματα, ἐν οἷς μὲν πρῶτος λόγος· ὁ δὲ δεύτερος ἀνατροπὴν περιέχει τῶν τοῖς αἱρεσιώταις ἀσεβῶς δογματιζομένων· ὁ δὲ τρίτος, καὶ γραφικὰς κατ' αὐτῶν προκομίζει παντοδαπὰς μαρτυρίας· ὁ δὲ τέταρτος, τὰς παρὰ τῶν αἱρετικῶν προτεινομένας ἀπορίας διαλύει· καὶ ὁ πέμπτος δὲ, ὅσα διὰ παραβολῶν ἐλέχθη τε καὶ ἐπράχθη ὑπὸ τοῦ Κυρίου ἐκ τῶν ὑπολοίπων τῆς σωτηριώδους αὐτοῦ διδασκαλίας, καὶ ἐκ τῶν ἀποστολικῶν ἐπιστολῶν, ταῖς αἱρετικαῖς τερθρείαις εἰς ἔλεγχον ἁρμόζειν παρίστησι.

doctrines barbares qui les précédèrent. — Photius répond lui-même à cette objection ; et voici comment : après avoir lu les traités de saint Irénée et de saint Hippolyte, il entreprit la lecture du grand ouvrage de saint Épiphane contre les hérésies, et il nous en a tracé le plan en ces quelques mots : « C'est une réfutation de quatre-vingts hérésies, for- « mant trois volumes divisés en sept livres. Saint « Épiphane commence par les *croyances des bar-* « *bares*, et va jusqu'aux Messaliens (1). » L'analyse de Photius est parfaite ; elle indique avec exactitude le commencement et la fin de l'ouvrage ; et, puisqu'il fait ici mention d'une réfutation des *croyances des barbares*, pourquoi n'en aurait-il pas parlé en résumant l'ouvrage de saint Hippolyte ? Par quelles voies inconnues le docte ambassadeur de Prusse a-t-il pu découvrir qu'un auteur si précis dans une de ses indications a été négligent dans l'autre ?

Toutefois, obéissons aux conseils qui nous sont adressés et ne considérons que les six derniers livres. Saint Hippolyte commence par les Dosithéens et finit par les Noétiens, tandis que l'auteur des *Philosophumena* combat d'abord les Naassènes ou Ophites, et ses dernières attaques portent contre

(1) Phot. Bibl., Cod. CXXII.— Ἀεγνώσθη Ἐπιφανίου, τοῦ ἁγιωτάτου, τὰ πανάρια, ἐν τεύχεσι μὲν τρισί· τόμοις δὲ ἑπτὰ, καθ' αἱρέσεων δὲ ὀγδοήκοντα· ἄρχεται μὲν ἀπὸ τοῦ βαρβαρισμοῦ, κάτεισι δὲ μέχρι τῶν Μεσσαλιανῶν.

les Elchasaïtes et les diverses sectes juives. Nous dira-t-on que ces deux écrivains suivent le même plan, que les Dosithéens et les Ophites sont de la même famille, que les Elchasaïtes ont partagé les erreurs de Noët? Critique étrange et inouïe ! Les Dosithéens, dont le fondateur était, comme nous l'apprend Hégésippe, un disciple de Simon le Magicien, formaient une secte juive qui existait du temps des apôtres. Les Ophites, plus païens que juifs, commencèrent en Phrygie, comme le reconnaît le chevalier Bunsen, et il est impossible de faire remonter leur origine au delà de l'année 150 (1). Quant aux sectateurs d'Elchasaï, s'ils ont adopté certaines idées de Noët, dira-t-on que les Pharisiens, les Sadducéens et les Esséniens, dont l'auteur des *Philosophumena* réfute les erreurs dans les dernières pages de son livre, sont aussi des disciples de Noët?

Le chevalier Bunsen nous conduit de surprise en surprise. Il prétend nous montrer, dans le traité des *Philosophumena* le résumé de celui de saint Irénée; mais le premier livre de l'ouvrage anonyme expose les enseignements de la philosophie grecque, et saint Irénée n'en parle pas. Le second, le troisième et le quatrième livres des *Philosophumena* traitent des doctrines égyptiennes et assyriennes; l'évêque

(1) Voyez à ce sujet *Le Nain de Tillemont*, vol. II, p. 315.

de Lyon n'en a pas dit un mot. Le cinquième livre nous révèle les erreurs et les superstitions de plusieurs sectes bizarres dont il n'est pas même fait mention dans l'ouvrage de saint Irénée. Nous arrivons au sixième et au septième livres, où nous rencontrons, il est vrai, des emprunts et des imitations nombreuses. Dans toute l'étendue du huitième livre, on ne trouve que six lignes appartenant à l'évêque de Lyon. Le neuvième est une œuvre nouvelle et originale. Enfin, le dixième livre présente un résumé de tout l'ouvrage. A-t-on le droit, à cause des emprunts et des imitations contenus dans le sixième et le septième livres, de soutenir que l'ouvrage des *Philosophumena* est un abrégé du traité de saint Hippolyte? Je me sers encore de la même comparaison pour mieux faire sentir combien de tels arguments sont frivoles : nous visitons une cathédrale, et vous découvrez deux chapelles latérales où se retrouvent les peintures et les sculptures dont votre guide vous a parlé; mais toutes les autres chapelles sont différentes, et le style de l'édifice entier ne correspond pas à celui dont on vous a tracé le plan. Ce n'est donc pas le monument que vous prétendez découvrir.

Saint Pierre d'Alexandrie et le pape Gélase nous ont transmis deux fragments de l'ouvrage de saint Hippolyte. C'est vainement qu'on les a cherchés

dans le livre des *Philosophumena*, et tous les efforts du chevalier Bunsen pour expliquer leur absence par la négligence du copiste ne peuvent dissiper nos doutes. C'est encore le mauvais état des manuscrits qu'il nous objecte quand nous lui demandons où se trouve cette assertion inexacte de saint Hippolyte sur l'authenticité de l'épître aux Hébreux. En vérité, cette critique trop hardie ne prouve qu'une chose : la ferme résolution de rendre saint Hippolyte responsable de la composition de ce livre.

La plupart des savants d'Angleterre et d'Allemagne ont reconnu, il est vrai, que de tels arguments étaient inadmissibles. Les partisans même de l'honorable ambassadeur n'ont pu approuver une si étrange manière de raisonner. Tous ont déclaré que le livre des *Philosophumena* ne pouvait être celui dont Photius, Gélase et saint Pierre d'Alexandrie nous avaient laissé quelques souvenirs. Le chevalier Bunsen, pressé de toutes parts par les réfutations de ses adversaires et de ses amis, a exprimé lui-même quelques doutes sur l'exactitude de ses arguments, et a commencé une rétractation (1).

Une première victoire a donc été remportée. Cependant de nouveaux combats s'engagent pour attribuer encore à saint Hippolyte la composition de

(1) Voyez *Hippolytus and his age*, seconde édition, vol. I; *Postscript to preface*, p. L.

cet ouvrage. Deux hommes d'une profonde science entrent dans la lice avec des armes nouvelles : c'est le docteur Wordsworth, chanoine de Westminster, et le docteur Dollinger, professeur à Munich. L'un et l'autre pensent découvrir dans ce livre l'œuvre de ce vénérable évêque et martyr de la primitive Église.

Nous avons le droit de demander à ces deux savants critiques des renseignements aussi précis et des documents aussi certains que ceux offerts par Photius, Gélase et saint Pierre d'Alexandrie. Or voici le premier document qu'ils nous présentent. On lit au commencement du livre des *Philosophumena* ces paroles : « Nous avons exposé autrefois les opinions de ces hérétiques, sans les faire connaître en détail ; nous les avons réfutées d'une manière générale, ne jugeant pas à propos de mettre au jour leurs mystères (1). » Vous voyez, nous dit-on, que l'auteur des *Philosophumena* avait composé précédemment un ouvrage contre les hérétiques. C'est là le petit livre que lisaient Photius, Gélase et saint Pierre d'Alexandrie. Quant au traité des *Philosophumena*, saint Hippolyte l'a composé plus tard ; c'est une seconde production du même auteur.

Comment ces savants ont-ils deviné que saint

(1) Orig., *Philosoph.*, p. 2.

Hippolyte avait mis au jour plusieurs ouvrages du même genre? Aucun écrivain de l'antiquité n'a parlé de ces deux différents traités contre les hérétiques. Mieux instruits et plus heureux que les érudits des siècles passés, vous découvrez un ouvrage de saint Hippolyte qu'ils n'ont pas connu; mais ces premières paroles du livre des *Philosophumena* ne peuvent ni nous éclairer, ni diriger nos recherches. C'est encore sur des hypothèses que vous étayez un système, et j'y réponds encore par les mêmes arguments et la même comparaison. Un architecte déclare qu'il a construit deux monuments à Londres; j'en conclus qu'il a construit deux monuments. Je ne vais pas m'arrêter devant le premier édifice public que je rencontre et m'écrier : « C'est là son œuvre! » Donnez-nous donc des indices plus certains.

On nous en présente d'autres, qui doivent, on l'assure, dissiper tous nos doutes. L'auteur des *Philosophumena* affirme qu'il a écrit *sur l'Essence du tout*, Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας, et nous savons par Photius que l'auteur de ce traité avait également composé un autre livre *sur le Labyrinthe*. Le signe est évident. Celui qui sera l'auteur du *Labyrinthe* et de l'ouvrage *sur l'Essence du tout* sera l'auteur des *Philosophumena*. Or nous découvrons, dans la liste des ouvrages de saint Hippolyte, un livre in-

Digitized by Google

titulé : *Contre Platon et les Grecs sur le tout* (Κατὰ Πλάτωνα ἢ πρὸς Ἕλληνας λόγος περὶ τοῦ παντός). Ce n'est là qu'un titre, il est vrai, et un peu différent de l'autre.

Mais combien la critique est ingénieuse et puissante ! Ce titre seul suffira pour établir les droits de saint Hippolyte à la propriété du *Labyrinthe* et du livre des *Philosophumena*. Un titre lui vaudra deux ouvrages nouveaux. L'on n'a pas remarqué que l'antiquité possédait plusieurs ouvrages du même genre et dont le titre est semblable. A la suite des longues discussions qui, dans les écoles chrétiennes et païennes, portaient sur l'origine du monde, il était ordinaire de composer des traités *Sur le tout* et *sur l'Essence du tout* (1). Quel sera donc l'ouvrage de saint Hippolyte ?

D'autres motifs nous déterminent encore à regarder le titre de ce livre comme un indice insuffisant ; car les titres de deux ouvrages peuvent être semblables et leurs matières très-différentes. Un traité *Sur le tout* (Περὶ παντός) pourrait ressembler au

(1) Photius parle d'un livre Περὶ παντός que les uns attribuaient à Joseph, d'autres à saint Irénée, d'autres à saint Justin, d'autres à Origène. — Il ne dit pas qu'on l'ait jamais attribué à saint Hippolyte. Il ajoute que certaines copies portaient le titre Περὶ παντὸς, d'autres Περὶ τῆς τοῦ παντὸς αἰτίας, d'autres Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας. — Il ne fait aucune mention de l'ouvrage attribué à saint Hippolyte, Πρὸς Ἕλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα περὶ τοῦ παντός. Il n'est donc pas juste de confondre ce dernier ouvrage avec le premier.

livre faussement attribué à Aristote, sur le monde. On y traiterait de la nature entière, des globes qui roulent dans l'espace et des phénomènes qui brillent à nos yeux, tandis qu'un ouvrage *sur l'Essence du tout* (Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας) pourrait ressembler au traité de Maxime Περὶ ὕλης, et présenter de longues dissertations sur la matière première de ce monde, sur la création et la combinaison des éléments. Nous avons donc le droit de ne tenir aucun compte de ces titres et de demander des signes plus évidents.

On ouvrira alors devant nous le livre des *Philosophumena,* et à côté on placera la *Bibliothèque* de Photius. Voici, dira-t-on, une analyse du traité *sur l'Essence du tout* (1). Remarquez attentivement cette phrase : « Il pense que l'homme a été formé de terre, d'eau, de feu et de souffle, et ce souffle, il l'appelle l'âme. » Voyez maintenant ces paroles de l'auteur des *Philosophumena* : « Il prétend que les anges viennent du feu; que le soleil, la lune, les étoiles sont composés de feu et du souffle divin; que les poissons et les oiseaux tirent leur origine de l'eau; que les animaux rampants naissent de la terre, et il ajoute que le Verbe forma l'homme de ces divers éléments (2). Il le fit donc de feu, de terre, d'eau

(1) Phot. Cod. XLVIII.
(2) *Philos.*, ed. Miller, p. 335.

et de son souffle, qui est l'âme. » Voilà, nous dit-on, la même opinion. C'est une opinion très-singulière, et qui se rencontre dans deux ouvrages différents, et l'auteur de l'un de ces deux ouvrages déclare qu'il a composé l'autre. Il est donc évident que le livre des *Philosophumena* appartient à saint Hippolyte.

La conclusion ne répond pas aux prémisses. L'auteur des deux ouvrages peut être le même, mais il se peut aussi que saint Hippolyte n'ait composé ni l'un ni l'autre. Il nous est facile de justifier nos doutes en citant un passage d'Origène. A côté de la phrase empruntée au traité *sur l'Essence du tout*, et de cette autre phrase, que nous avons lue avec quelque étonnement dans le livre des *Philosophumena*, plaçons ces paroles du catéchiste d'Alexandrie : « Il y a quatre éléments dont le corps humain et toutes choses sont composées : la terre, l'eau, l'air et le feu. La terre est dans la chair, l'air est dans le souffle, l'eau est dans les humeurs, le feu dans la chaleur (1). »

Que les critiques de l'Angleterre et de l'Allemagne examinent de nouveau les œuvres de saint Hippolyte, dont l'authenticité est depuis long-

(1) Orig., *Op.*, edit. Bened., t. I, p. 36. « Quatuor elementa sunt, philosophis quoque nota et medicis, de quibus omnes res et corpora humana compacta sunt : terra, aqua, aer et ignis. Terram in carnibus, aerem in halitu, aquam in humore, ignem in calore intelligi.

temps reconnue, et qu'ils nous y montrent cette même opinion bizarre, dont nous venons de remarquer l'expression presque identique dans trois ouvrages différents. Toutes leurs recherches seront infructueuses. Ces critiques habiles s'appuient sur la ressemblance d'un titre pour attribuer à saint Hippolyte trois traités que nul auteur de l'antiquité ne lui a jamais attribués; ils prétendent qu'ayant écrit *contre Platon et les Grecs sur le tout* (Περὶ παντὸς), il en résulte que le livre *sur l'Essence du tout*, et par suite celui des *Philosophumena*, et celui du *Labyrinthe*, lui appartiennent! Combien il serait plus facile au savant éditeur des *Philosophumena*, M. Miller, d'établir par des arguments plus judicieux que cet ouvrage appartient à Origène! Les manuscrits trouvés par Gronovius portaient son nom; on n'y lisait pas celui de saint Hippolyte. Le nom d'Origène est également inscrit en tête de la profession de foi contenue dans le nouveau manuscrit. Théodoret lui attribue le livre du *Labyrinthe*, et enfin on rencontre dans les *Philosophumena* et dans le traité *sur l'Essence du tout* une de ces opinions bizarres que le savant catéchiste d'Alexandrie avait défendues.

Nous arrivons à la profession de foi qui termine ce livre anonyme et qu'on nous présente comme l'expression même des croyances de saint Hippolyte.

Digitized by Google

Le chevalier Bunsen découvre avec admiration la suite des mêmes pensées, l'enchaînement des mêmes vérités, dans cette exposition de doctrine chrétienne et dans celle que nous offre le discours de saint Hippolyte contre Noët. Certains passages l'embarrassent, il est vrai, et sa critique ne peut les expliquer qu'en les traitant d'indignes interpolations. Tout esprit sage qui a étudié les discussions théologiques de la primitive Église ne peut que s'étonner des assertions de l'honorable ambassadeur; car une légère connaissance de la théologie et de l'histoire suffirait pour montrer quel abîme profond sépare, dans l'expression de leurs doctrines, l'auteur des *Philosophumena* et saint Hippolyte (1). Le premier ne fait aucune mention du Saint-Esprit; le second en parle souvent et clairement. Dira-t-on que la doctrine de l'Église sur la troisième personne de la sainte Trinité n'était pas encore parfaitement définie? Ce serait tomber dans une grave erreur. On peut citer les témoignages les plus formels du pape saint Clément, de saint Justin, de saint Ignace d'Antioche, d'Athénagore, de Tertullien et de saint Hippolyte. On peut rappeler que Praxéas, au commen-

(1) Voyez, parmi les pièces justificatives, p. 373. J'ai donné les deux professions de foi, celle de l'auteur des *Philosophumena* et celle de saint Hippolyte, et j'ai indiqué les principales et remarquables différences qui les distinguent.

Digitized by Google

cement du troisième siècle, accusait les catholiques de trithéisme, parce qu'ils adoraient les trois personnes divines. Et l'auteur des *Philosophumena* ne se plaint-il pas d'être accusé de dithéisme, et non de trithéisme? Il ne parle, en effet, que de deux personnes divines. Ce silence coupable, il le garde partout; il ne reproche pas aux Ébionites leurs erreurs sur le Saint-Esprit : il accuse Simon le Magicien, Noët et Sabellius, de soutenir des opinions hérétiques sur le Père et le Fils, et il ne parle pas de leurs enseignements erronés sur l'Esprit-Saint. Comment expliquer cette grave omission? M. Miller seul pourrait en profiter et citer à l'appui de son opinion quelques paroles fort peu orthodoxes d'Origène. Dès les premières pages de son livre *des Principes,* ce docteur déclare ne savoir si l'Esprit-Saint est né ou s'il n'est pas né, s'il est fils de Dieu ou s'il ne l'est pas. Nous n'ignorons pas que, dans d'autres endroits, Origène a exposé avec une admirable précision la doctrine catholique sur la troisième personne de la sainte Trinité; mais nous savons aussi qu'on lui a reproché à ce sujet de graves erreurs, et que saint Pamphile a jugé à propos de combattre ces accusations. Quant à saint Hippolyte, jamais imputation semblable n'a pesé sur sa mémoire, et, dans cette même profession de foi où le chevalier Bunsen découvre des rapports si merveil-

leux avec la doctrine de l'auteur des *Philosophumena,* nous trouvons, au contraire, et nous pouvons faire voir aux esprits clairvoyants la condamnation formelle de ces mêmes doctrines. Voici les paroles de saint Hippolyte : « Nous ne pouvons avoir l'intelligence de l'unité de Dieu sans une foi sincère au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Les Juifs ont glorifié le Père sans lui rendre des actions de grâces, parce qu'ils méconnurent le Fils. Les apôtres renièrent le Fils parce qu'ils ne le connurent pas par le Saint-Esprit. Le Verbe du Père, connaissant la Trinité céleste et la volonté de son Père, qui ne voulait être glorifié que de cette manière, dit à ses apôtres après sa résurrection : Allez; enseignez tous les peuples, et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Par là il leur donnait à entendre que, si quelqu'un supprime un des trois, il ne glorifie pas Dieu complétement. »

L'auteur des *Philosophumena* ne parle que du Père et du Fils, comme s'il n'admettait que deux personnes en Dieu, et il avoue que ses ennemis lui reprochent de croire à deux dieux. Saint Hippolyte, au contraire, déclare que Dieu ne veut être honoré que par la glorification des trois personnes, et que quiconque ne rend pas gloire au Père en cette sorte, c'est-à-dire en glorifiant le Fils et le Saint-Esprit, ne peut honorer le Père. C'est sur l'auteur

des *Philosophumena* que tombe l'anathème de saint Hippolyte! Et l'on prétend nous montrer dans l'homme qui flétrit des doctrines erronées celui-là même qui les croit et les enseigne!

Est-il nécessaire de rappeler les vers de Prudence sur saint Hippolyte? Ces vers nous apprennent que le saint Hippolyte dont parle le poëte a participé aux erreurs de Novatien, les a rétractées avant sa mort, et a versé son sang pour Jésus-Christ. Mais ces vers ne prouvent pas que saint Hippolyte soit l'auteur des *Philosophumena*. Sans doute on pourra imaginer des conjectures plus ou moins ingénieuses, comme le faisait le saint évêque d'Avranches quand il démontrait que Protée, Orphée, Linus et Romulus n'étaient autres que Moïse. On ne peut voir sans un profond sentiment de tristesse tous ces vains systèmes, dont le bon sens faisait justice à l'époque du Père Hardouin, et qui aujourd'hui sont acceptés comme les œuvres d'une savante critique. L'on peut en juger par cette série d'hypothèses, fruits de longues et laborieuses études de plusieurs esprits distingués, et acceptées avec trop de confiance en Angleterre et en Allemagne.

1re *hypothèse*. — On suppose que Prudence, poëte espagnol qui visita l'Église de Rome vers l'an 407, et consigna dans ses vers les faits mémorables dont il recueillait le souvenir, nous offre dans ces

mêmes poésies des renseignements plus exacts que ceux qui nous sont donnés par Théodoret, Eusèbe et saint Jérôme. Ce dernier avait été élevé à Rome, et il y étudia jusqu'à l'âge de trente ans ; il y retourna avec saint Épiphane et saint Paulin, vers l'an 378 ; il y assista à un concile tenu par le pape Damase, et lui servit de secrétaire. Or, saint Jérôme déclare qu'il n'a pu découvrir le nom du diocèse dont saint Hippolyte avait été l'évêque. Eusèbe et Théodoret ne sont pas mieux instruits ; et un poëte venu de l'Espagne pour visiter l'Église de Rome aurait appris sur saint Hippolyte ce que saint Jérôme n'avait pu connaître !

2e *hypothèse.* — On suppose que les cinq ou six Hippolyte dont il est fait mention dans les actes des martyrs, et dont la mémoire a été honorée dans les Églises d'Orient et d'Occident, dès le quatrième siècle, ne sont qu'un seul et même personnage. Les Annales ecclésiastiques rapportent qu'un Hippolyte, prêtre d'Antioche, avait embrassé les erreurs de Novatien, et que, condamné à mourir pour la foi, il les avait rétractées avant son martyre. Les archives de l'Église de Rome, le catalogue de Libère, le livre Pontifical, et deux autres catalogues de la même époque, indiquent qu'un Hippolyte, prêtre, a été exilé en Sardaigne avec le pape saint Pontien. Les martyrologes d'Orient font

mention d'un saint Hippolyte qui aurait souffert le martyre, avec sainte Aure et d'autres confesseurs de la foi, sous l'empereur Claude. D'autres martyrologes rappellent la mort glorieuse d'un saint Hippolyte, officier dans l'armée romaine. Converti à la foi par saint Laurent, il fut condamné à être attaché à des chevaux indomptés qui le mirent en pièces. Un autre Hippolyte, qui s'était retiré dans un souterrain près de Rome, et qui, du fond de sa retraite, attirait un grand nombre de païens et leur enseignait la doctrine chrétienne, fut arrêté et versa son sang pour la foi. On voudrait nous persuader que toutes ces traditions sont fausses, que des écrits si différents proviennent tous d'une même source, que les imaginations ont embelli une seule et même histoire, en un mot qu'il n'a existé qu'un seul Hippolyte, et que ce saint Hippolyte est l'auteur des *Philosophumena*.

3e *hypothèse*. — Saint Jérôme a déclaré qu'il lui était impossible de découvrir de quel siége saint Hippolyte avait été évêque. Cette assertion d'un homme fort au courant de l'histoire ecclésiastique de Rome embarrasse étrangement nos habiles critiques. Ils prétendent l'expliquer par la prudente réserve et l'habile circonspection du savant docteur. Saint Jérôme n'a pas voulu le savoir, dit le chevalier Bunsen, et il a jeté un voile sur des faits fort

peu agréables au clergé romain; dans son ignorance volontaire il aura dit : *Non mi ricordo* (1). Cependant la lecture des ouvrages de saint Jérôme et une légère connaissance de son histoire prouvent qu'il saisissait avec empressement toutes les circonstances où il pouvait infliger un blâme au clergé romain. Il conserve un profond ressentiment des peines qu'il a éprouvées lui-même dans cette Église. Il attribue la condamnation de Tertullien et celle d'Origène à des motifs de jalousie qui avaient envenimé le cœur des prêtres de Rome et les excitaient contre ces deux éloquents génies. De quel droit M. Bunsen suppose-t-il tant de ménagements et de circonspection dans un homme qui n'en a jamais usé ?

4e *hypothèse.* — On suppose que saint Hippolyte, évêque et docteur, a embrassé le schisme de Novatien. Cette conjecture n'a d'autre fondement qu'un vers de Prudence. Le poëte rappelle les dernières paroles d'un saint Hippolyte autrefois Novatien, et qui, avant sa mort, rétracta ses erreurs :

> .....*Fugite, o miseri, execranda Novati*
> *Schismata; catholicis reddite vos populis.....*

Le schisme de Novatien n'a commencé qu'en 250. Le saint Hippolyte célébré par Prudence a dû périr dans la persécution de Dèce, en 251 ou 252.

(1) *Hippolytus and his age*, first edition, Ier vol., p. 204.

Comment supposer que ce martyr soit le même que le saint et éloquent docteur dont les travaux nous occupent, et qui devait avoir dépassé le milieu de sa carrière vers l'an 200? Il avait été le disciple de saint Irénée avant que celui-ci fût promu à l'épiscopat, c'est-à-dire avant l'année 180. Ses ouvrages combattent les erreurs qui dominaient à la fin du second siècle. Ses derniers écrits sont antérieurs à l'an 230. Son *Cycle pascal* a été achevé en 222, première année du règne de l'empereur Alexandre Sévère. Sa *Réfutation des Hérésies* ne va qu'à Noët, dont les erreurs troublaient l'Église avant l'année 219, époque de l'avénement de saint Calliste au siége de saint Pierre. La lettre à la princesse Sévérina aurait été adressée, selon le docteur Döllinger, à la seconde femme d'Hélagabale, et, par conséquent, sa date doit précéder celle de l'année 222. Enfin Eusèbe nous apprend qu'Alexandre, évêque de Jérusalem, avait recueilli dans la bibliothèque de cette Église les ouvrages de ce vénérable pontife. Saint Hippolyte devait être mort lorsqu'Alexandre rendit cet honneur à la science d'un docteur et à la mémoire d'un saint. Et comme Alexandre lui-même fut emprisonné et souffrit pour la foi vers l'année 249, nous avons le droit d'admettre les anciennes traditions qui placent la mort d'Hippolyte en 235.

5e *hypothèse*. — Le chevalier Bunsen prétend

que saint Hippolyte n'a été considéré comme Novatien que parce qu'il avait partagé d'avance le rigorisme de cet hérésiarque ; par conséquent, les paroles que Prudence met dans la bouche du martyr sont une invention du poëte ! Et si l'honorable ambassadeur émet lui-même des doutes sur l'exactitude des récits poétiques de Prudence, pourquoi préfère-t-il son témoignage à celui de saint Jérôme ?

6e *hypothèse.* — Cette hypothèse appartient à un homme dont je vénère à la fois le caractère élevé, la profonde piété, la vaste érudition et la modération pleine de sagesse : c'est le docteur Döllinger. Dans son dernier ouvrage, où il a donné de nouvelles preuves de sa science et de son ingénieuse sagacité, il prétend que saint Hippolyte a été le premier antipape. Sur quels fondements s'appuie cette nouvelle hypothèse ? 1° Quelques auteurs byzantins du sixième siècle, et Syncelle, le plus remarquable d'entre eux, donnent à saint Hippolyte le titre d'évêque de Rome, au lieu de l'appeler évêque de Porto près de Rome. Toutefois Syncelle le désigne ailleurs sous ce dernier titre. 2° Plusieurs écrivains du onzième et du douzième siècle, et plusieurs compilateurs anonymes de commentaires sur l'Écriture-Sainte, ont appelé saint Hippolyte évêque romain et pape. 3° L'auteur des *Philosophumena* a élevé Église contre Église. Adversaire de saint Calliste, il l'a traité

d'hérétique et s'est séparé de lui. Or cet auteur serait saint Hippolyte; et si, plusieurs siècles plus tard, les écrivains de l'Orient l'ont désigné sous le titre de pontife de Rome, c'est parce qu'il aurait été le premier antipape. Ce schisme malheureux, dont il aurait été l'auteur, aurait cessé au moment de sa mort, lorsque, rétractant ses erreurs et rentrant dans le sein de l'Église catholique, il versa son sang pour la foi.

Si cette histoire était vraie, elle serait, sans aucun doute, l'une des plus prodigieuses découvertes de la critique. Voici un antipape que l'on ne connaissait pas, et qui, dès les premiers siècles, est honoré comme un saint dans les Églises d'Orient et d'Occident. Eusèbe n'en a rien su; saint Jérôme n'a même pu découvrir quel était son siége épiscopal, et Novatien, son successeur, ne s'est pas prévalu de son exemple. Saint Cyprien et saint Corneille n'ont pas rappelé, au sectaire qu'ils combattaient, les regrets et la conversion de saint Hippolyte. Photius, dans ses violentes attaques contre l'Église de Rome, n'a jamais invoqué l'autorité de cet ancien docteur et martyr, lorsqu'il lui aurait été facile de le montrer en lutte contre Rome pendant qu'il possédait les forces de son esprit et la plénitude de ses facultés, et ne rétractant son passé que dans un âge débile et au milieu des terreurs de la

mort. Enfin saint Hippolyte aurait été antipape avant l'an 220, et son opposition au saint-siége aurait duré depuis le pontificat de Calliste jusqu'à l'apparition de Novatien. Ce schisme, suscité par un des plus grands écrivains de la primitive Église, aurait duré trente années, et pas un seul auteur ne nous en aurait conservé le souvenir ! Un voile obscur aurait été jeté sur la vie de cet homme, qui aurait joué un rôle si important et si funeste ! Et ce n'est qu'au dix-neuvième siècle qu'un docteur de l'Allemagne, découvrant dans des ouvrages byzantins des onzième et douzième siècles que les titres d'évêque romain et de pape étaient attribués à saint Hippolyte, aurait imaginé que l'ouvrage des *Philosophumena* appartenait à cet évêque de la primitive Église, et qu'il avait été le premier antipape !

Quel est donc l'auteur des *Philosophumena?* Faut-il adopter l'opinion du docteur Fessler et du docteur Baur, et attribuer cet ouvrage à Caïus? Nous retomberions encore dans les hypothèses, et, si ce nouveau système en présente de moins nombreuses, c'est sans doute parce que l'histoire et les ouvrages de ce prêtre de l'ancienne Église romaine ne nous sont point connus.

Faut-il admettre la thèse soutenue en Sorbonne et qui suppose que Tertullien a composé le livre des *Philosophumena?* A première vue cette opinion

semble bizarre. Les écrits où Tertullien a essayé de se servir de la langue grecque sont perdus. Ne connaissant que ses ouvrages latins, nous sommes étrangement surpris de lui voir attribuer un livre grec. On a soutenu cependant cette hypothèse par de nombreux arguments; mais, malgré bien des rapprochements ingénieux et une certaine ressemblance entre le langage passionné et les haines philosophiques et religieuses des deux écrivains, nous ne pouvons admettre que Tertullien soit l'auteur des *Philosophumena*. Dans un précédent ouvrage, je crois m'être exprimé assez clairement à ce sujet, en déclarant dès les premières pages qu'on ne pouvait voir dans cette opinion qu'une conjecture, ingénieuse peut-être, mais *improbable* (1).

III

Si donc nous rejetons tous les systèmes imaginés par la critique pour la solution de cette importante question, quel sentiment devons-nous adopter? Celui de Pascal, quand il dit que la sagesse consiste à assurer où il faut et à douter où il faut. C'est de cette sagesse que les savants professeurs de la Fa-

(1) *Études sur de nouveaux documents historiques empruntés à l'ouvrage des* Philosophumena. Introd., p. xv.

culté des Lettres de Paris nous ont donné l'exemple dans la discussion soulevée par la thèse de M. l'abbé Jallabert. Les appréciations de l'honorable doyen, M. Victor Le Clerc, à qui la science est redevable de tant de services et la jeunesse studieuse de tant de bienfaits, ont montré combien la critique française est pleine de goût et de bon sens. Nous avons admiré, dans ses doctes collègues, la même prudente réserve, unie à une profonde érudition et à une grande sagacité d'esprit (1). Quoique les nombreux et savants critiques de l'Allemagne et de l'Angleterre aient fait de cette question une étude approfondie, je puis affirmer, après la lecture et l'examen sérieux de leurs travaux, que j'ai trouvé dans les discussions de la Sorbonne une science plus réelle, parce qu'elle était toujours éclairée par un jugement plus sûr.

M. Le Clerc a montré que cet ouvrage était plein de doctrines orientales, et, par conséquent, qu'il devait appartenir à l'Orient plutôt qu'à l'Occident. Il a rappelé les égarements d'Origène, la mobilité de son imagination, l'inconstance et la bizarrerie de ses idées, la témérité de ses emportements. J'avoue que j'ai été profondément étonné de voir qu'il

(1) Les honorables professeurs de la Faculté des Lettres qui ont pris part à cette discussion étaient MM. Patin, Saint-Marc-Girardin, Guigniaut, Damiron, Garnier, Egger et Arnoult.

ne tenait aucun compte de cette grande objection de la critique allemande : Comment peut-on attribuer à Origène, admirateur de Platon et des autres philosophes, un livre qui attaque les philosophes, comme pères de tous les hérétiques ? Cet argument me semblait péremptoire, et c'est depuis que j'en ai découvert la faiblesse en me livrant à de nouvelles recherches sur les ouvrages d'Origène. J'ai été surtout frappé de ces paroles sur le lingot d'or enlevé à Jéricho, contre l'ordre exprès de Dieu et de Josué. « On trouve, dit-il, dans les « discours des philosophes et des rhéteurs, beau- « coup d'éloquence ; mais ces hommes sont de Jé- « richo, c'est-à-dire du monde. Si donc vous trou- « vez dans ces philosophes des doctrines erronées qui « brillent de la plus vive éloquence, c'est là le lingot « d'or. Prenez garde que l'éclat de l'ouvrage ne « vous éblouisse, et que vous ne vous laissiez sé- « duire par ces beaux discours. Jésus a prononcé « une sentence d'anathème contre l'or qui se trouve « dans Jéricho. Si vous prenez ce lingot d'or et si « vous le cachez dans votre tente, c'est-à-dire si « vous donnez entrée dans votre cœur à toutes ces « opinions profanes, vous souillerez l'Église de Dieu ; « c'est ce que veulent Basilide, Valentin et Marcion. « Ces malheureux hérétiques ont pris le lingot d'or « de Jéricho, en tâchant d'introduire dans l'Église

« les opinions des philosophes, et par là ils l'ont « souillée (1). »

Cependant l'honorable doyen et ses savants collègues ne prétendirent pas attribuer au catéchiste d'Alexandrie l'ouvrage des *Philosophumena;* ils aimèrent mieux, avec Pascal, douter où il faut douter, que d'élever de vains systèmes sur de vaines conjectures. Les titres d'Origène et ceux de saint Hippolyte ne leur parurent pas appuyés sur des témoignages certains. Ils écartèrent également comme improbable l'opinion du jeune ecclésiastique qui faisait de Tertullien l'auteur des *Philophumena*, et ils demandèrent de plus amples recherches pour éclairer un sujet de controverses si importantes, et qui, à moins de documents nouveaux, doit demeurer longtemps encore dans l'obscurité.

Au milieu des ténèbres qui enveloppent cette question, et qu'une critique pleine d'hypothèses a

(1) « Multa in philosophorum vel rhetorum sermonibus pulchritudo ; qui omnes de civitate sunt Hiericho, id est, hujus mundi homines. Si ergo invenias apud philosophos perversa dogmata, luculenti sermonis assertionibus decorata, ista est lingua aurea. Sed vide ne te decipiat fulgor operis, nec te rapiat sermonis aurei pulchritudo ; memento quia Jesus anathema jussit esse omne aurum quod in Jericho fuerit inventum. Lingua aurea est : si eam sustuleris et posueris in tabernaculo tuo, si introduxeris in cor tuum ea quæ ab illis afferuntur, pollues omnem Ecclesiam Domini. Hoc fecit infelix Valentinus et Basilides, hoc fecit et Marcion, hæretici furati sunt isti linguas aureas de Jericho, et philosophorum nobis non rectas in Ecclesias introducere conati sunt sectas, et polluere omnem Ecclesiam Domini. » (*Hom. VII in Josue.*)

Digitized by Google

rendues plus épaisses, on peut cependant distinguer plusieurs points clairs et évidents, et s'y arrêter jusqu'à ce que de nouveaux documents nous permettent de pousser plus loin nos recherches. J'indique ces divers points, dont une critique impartiale reconnaîtra l'évidence.

1° L'auteur de l'ouvrage est mieux informé de toutes les doctrines et des hérésies de l'Orient que de celles de l'Occident. Il a étudié les systèmes des astrologues et des magiciens de l'Égypte et de l'Asie Mineure. Il nous offre sur les Naassènes, les Pérates, les Séthiens et les disciples de Justin, des renseignements nouveaux, et que les Pères de l'Église grecque eux-mêmes ne nous avaient pas transmis, quoique ces hérésies aient pris naissance en Phrygie, en Syrie et dans d'autres provinces de l'Orient. Nous apprenons encore par cet ouvrage, et pour la première fois, les aventures d'Apsétus le Libyen et les doctrines erronées de Monoïm l'Arabe. Tous les livres des premiers gnostiques de l'Orient, de Simon le Magicien, de Basilide, de Valentin, d'Elchasaï, de Monoïm, sont sous sa main, et il nous en présente plusieurs extraits qui nous étaient inconnus. Si, dans le neuvième livre de son ouvrage, il nous révèle les dissensions qui agitaient l'Église de Rome, et qu'il attribue à l'imbécillité d'un pape et à la méchanceté de l'autre, il semble étranger aux autres

Digitized by Google

questions qui préoccupaient vivement les esprits en Occident. Il consacre quelques lignes seulement aux hérésies des deux Théodote. Artémon, leur successeur, n'est pas même mentionné, et cependant ce sectaire habile et remuant s'était entouré de nombreux disciples, et ses funestes succès lui avaient attiré les anathèmes de l'Église romaine et les réfutations de ses docteurs.

Après les Théodotiens, les Montanistes désolèrent l'Église de Rome. Divisés en deux sectes, ils avaient à leur tête Proclus et Eschine. Tertullien adopta quelques-unes de leurs opinions et accrut leur influence. L'auteur des *Philosophumena* ne leur consacre que vingt-deux lignes; il ne parle ni d'Eschine, ni de Proclus, ni de leur Paraclet, ni de la prohibition des seconds mariages, et il termine cependant par ces mots : « Je crois avoir suffisamment parlé d'eux. » Le chevalier Bunsen en est étonné, et il déclare que l'article *est très-maigre*. C'est en vain que nous cherchons aussi le nom de Praxéas et l'histoire de ses erreurs dans cet ouvrage; et néanmoins il jouissait d'une grande autorité dans l'Église romaine. Ce furent ses instances qui décidèrent le pape saint Zéphyrin à condamner les Montanistes; il devait être bientôt après condamné lui-même comme fauteur de doctrines erronées sur l'existence des trois personnes divines.

Ajoutons à ces faits que l'auteur s'adresse plutôt aux peuples de l'Orient qu'à ceux de l'Occident. Avant d'exprimer sa profession de foi, il exhorte les différentes nations de l'Orient, les Grecs, les Égyptiens et les Chaldéens, à écouter ses enseignements sur la nature de Dieu et sur l'origine de la création. Quant il a achevé d'exposer ses croyances, il énumère encore les noms de ces divers peuples dont il voudrait éclairer la foi, et il cite en première ligne les Grecs et les Barbares, les Chaldéens, les Assyriens, les Égyptiens et les Libyens, les Indiens et les Éthiopiens; il ajoute en finissant : « Et vous, Celtes, et vous, Latins, qui faites la guerre (1). »

2° Il est certain que cet ouvrage est plutôt un recueil de pièces diverses qu'une composition originale. Le premier livre ne paraît pas avoir été écrit par le même auteur que le neuvième. Dans l'un et l'autre on peut comparer les passages relatifs à Héraclite : la différence est immense. Le style et les idées ont si peu de rapport qu'on ne peut les attribuer au même écrivain (2).

Le second et le troisième livres sont perdus. Nous arrivons donc au quatrième, qui contient plusieurs

(1) M. Renan a fait valoir le premier la force de cet argument dans un examen critique de la thèse de M. l'abbé Jallabert.

(2) Voyez, parmi les pièces justificatives, les deux notices sur Héraclite.

pages empruntées à Sextus Empiricus; les suivantes, qui traitent de la magie, sont encore d'une autre main; plusieurs critiques ont pensé qu'elles appartenaient à Celse. Le cinquième livre se distingue par son originalité; les détails qu'il présente sont nouveaux et curieux, et la composition est mieux suivie. Il provient peut-être de la même source que le neuvième livre; mais c'est une hypothèse que je me garde de présenter autrement que comme une hypothèse. Le sixième et le septième livres sont presque entièrement empruntés au traité de saint Irénée *Contre les Hérétiques*, et aux ouvrages mêmes des sectaires dont il expose les doctrines. On y trouve huit pages de Valentin, douze de Basilide, dix-sept de Marcus, et presque tout le reste est pris au saint évêque de Lyon. Le huitième livre, un des plus courts, puisqu'il ne contient que dix-sept pages, est encore composé de fragments empruntés à d'autres auteurs. Quatre pages ont été extraites d'un traité religieux des Docètes, et quatre autres d'un ouvrage de Monoïm. Le neuvième livre, original dans la première partie, où sont exposées les doctrines d'Héraclite, de Noët et de Calliste, présente, dans sa seconde partie, de longs fragments empruntés à l'historien Josèphe sur les systèmes des Esséniens, des Pharisiens et des Sadducéens. Le dixième livre est un résumé de tout l'ouvrage. Cette compo-

sition médiocre, où l'écrivain a recopié ce qu'il avait copié déjà dans les livres précédents, en se servant des mêmes formes et des mêmes expressions, prouve assez clairement que nous avons, dans ce volume, non le travail d'un écrivain, mais le recueil d'un compilateur. Il se termine par une profession de foi qu'il a puisée sans doute encore à une source étrangère. Si l'on en croit quelques paroles insérées dans le manuscrit par le copiste grec du quatorzième siècle, elle appartiendrait à Origène.

3° Il est également certain que ce livre a été attribué à l'éloquent catéchiste d'Alexandrie. C'est lui faire fort peu d'honneur, et son génie, le plus indépendant peut-être de l'antiquité, ses œuvres, les plus originales que l'on puisse rencontrer, témoignent assez fortement contre les conjectures qui feraient de lui l'auteur d'une compilation. Néanmoins, il est vrai que l'ouvrage lui a été attribué. C'est presque une naïveté d'en convenir, puisqu'il n'a jamais paru que sous son nom. Toutefois cette naïveté pourrait être accueillie avec un sourire, si nous nous bornions à citer les éditions de Gronovius et de M. Miller; mais nous ne parlons ici que des manuscrits. Gronovius en a eu quatre entre les mains; tous présentaient de nombreuses variantes, ce qui prouverait peut-être qu'ils n'avaient pas été rédigés sur la même copie. Les titres même diffé-

raient, et tous cependant portaient le nom d'Origène. D'où l'on peut conclure rigoureusement que, sur plusieurs anciennes copies, le même nom était inscrit. Le nouveau manuscrit découvert dans un couvent du mont Athos est incomplet; les premières pages, où nous aurions pu lire le titre, ont été perdues; mais le nom d'Origène se voit ailleurs, et à la place la plus importante, celle où l'auteur, après avoir réfuté les erreurs de ses adversaires, expose ses propres croyances. En tête de cette profession de foi le copiste a placé ces mots : Ὠριγένης καὶ Ὠριγένους δόξα; *Origène et profession de foi d'Origène*. Il est vrai qu'on lit sur la marge le nom de saint Irénée, toutes les fois qu'un passage lui a été emprunté; d'où l'on a pu conclure que le copiste n'attribuait à Origène que l'exposition dogmatique placée comme conclusion à la fin de l'ouvrage. Mais cette exposition même est la partie principale du livre; elle indique les croyances religieuses de l'auteur à qui l'on attribuait la composition de l'ouvrage.

Les copistes sont tombés sans doute dans une grave erreur, et c'est cette erreur seule que nous nous bornons à constater, en faisant remarquer toutefois qu'elle devait provenir d'anciennes copies. En remontant ainsi plus haut pour en découvrir la première cause, nous arriverions peut-être à un

compilateur inconnu, qui a placé le nom d'Origène en tête de ce recueil. De son vivant, le célèbre écrivain s'est plaint de l'audace de certains hérétiques qui faisaient circuler leurs propres écrits sous son nom. Ses apologistes, Eusèbe et Ruffin, ont répété les mêmes plaintes.

Des fraudes pareilles étaient communes à cette époque. La singulière manie de composer des livres sous le couvert d'un nom illustre avait passé des Juifs hellénistes et des écoles d'Alexandrie et de Pergame aux gnostiques et même aux chrétiens. Les noms des Apôtres ont servi à mettre en lumière plusieurs livres apocryphes; les hérétiques ont composé des Évangiles dont ils attribuaient l'origine à Dieu lui-même. Lorsque cette veine a été épuisée, on s'est emparé avec la même témérité des noms des plus illustres docteurs; et si aujourd'hui nous prenons en main les volumes contenant les œuvres de ces Pères de l'Église, nous rencontrerons encore, rejetés dans un appendice, ces écrits qui déshonorent leur mémoire. Dans l'édition des œuvres d'Origène, plusieurs compositions de ce genre se présentent à nous, et, entre autres, les trois livres des commentaires sur Job et le dialogue contre les Marcionites. Il serait facile d'élever ici des hypothèses et de construire un système nouveau ; mais ce serait sortir de la voie que nous avons

suivie. Nous devons donc nous arrêter aux seuls faits dont la certitude nous est confirmée par des preuves indubitables, et dire : 1° que le livre des *Philosophumena* est venu de l'Orient ; 2° que ce livre est une compilation ; 3° qu'il a été attribué à Origène.

4° Je dois ajouter que cet ouvrage, tant célébré par les protestants et les rationalistes d'Angleterre et d'Allemagne, servira, lorsqu'il sera mieux connu et mieux étudié, à la défense des croyances catholiques et à une proscription sévère des doctrines dissidentes. Parmi toutes les vérités qui ressortent de l'examen de ce livre, j'en indique trois qui appartiennent à l'Église romaine et que les Réformés ne peuvent admettre sans se condamner eux-mêmes. 1° Cet ouvrage présente une histoire de l'intolérance religieuse de l'Église dans les deux premiers siècles. On y voit, avant le concile de Nicée, trente-huit sectes hérétiques frappées d'anathème pour avoir osé altérer le dépôt des vérités que Jésus-Christ avait confiées à ses disciples. Ces novateurs pensaient que chaque homme pouvait se constituer juge de la vérité chrétienne et suivre les inspirations de sa conscience et les lumières de son esprit : comment ceux qui n'admettent d'autre autorité que celle de la raison, et qui prétendent que toutes les voies conduisent à Dieu, peuvent-ils admirer un ouvrage où toutes ces voies sont proscrites,

Digitized by Google

à l'exception d'une seule ? 2° Le traité des *Philosophumena* nous fait connaître un grand nombre d'hérétiques qui ont été chassés de l'Église pour n'avoir point accepté la tradition, et dont les erreurs provenaient de la libre interprétation de l'Écriture sainte. Comme les protestants de notre siècle, ils ne reconnaissaient pas une autorité ayant le droit d'expliquer et d'imposer à leur foi la doctrine du divin Maître ; ils la commentaient avec une excessive indépendance d'esprit et la modifiaient selon les caprices de leur imagination. Tels étaient les gnostiques, les Marcionites, les Théodotiens, les disciples de Cerdon et de Montan. Ils ont tous été frappés d'anathème pour avoir repoussé témérairement les traditions de l'Église et s'être livrés à des spéculations dans leurs explications arbitraires de la sainte Écriture. Ceux qui considèrent l'interprétation libre de la Bible comme le principe fondamental de leurs doctrines religieuses, et qui n'acceptent ni les traditions, ni l'autorité de l'Église, comment peuvent-ils se féliciter aujourd'hui de la découverte d'un ouvrage qui les condamne ? 3° La haine de la papauté a seule valu à ce nouveau livre tant d'applaudissements et d'hommages ; il suffisait que la mémoire de deux papes vénérés dans l'Église catholique y fût indignement outragée. On voyait dans ces outrages mêmes un coup décisif porté à

la suprématie pontificale de Rome, et l'on ne s'est pas aperçu qu'au milieu même de ces invectives l'adversaire de saint Calliste reconnaît sa haute puissance et nous fournit des preuves toutes nouvelles et inattendues de la souveraineté du saint-siége. Je cite quelques-unes de ses paroles; elles ont été écrites après la mort de saint Calliste, peut-être sous le pontificat de saint Urbain ou sous saint Pontien. « L'école de ce Calliste est établie dans tout l'univers : Τούτου τοῦ Καλλίστου κατὰ πάντα τὸν κόσμον διηχθείσης τῆς διδασκαλίας. Et ailleurs : Ses doctrines ont porté le plus grand trouble dans l'esprit de tous les fidèles par tout l'univers : Μέγιστον τάραχον κατὰ πάντα τὸν κόσμον ἐν πᾶσι τοῖς πίστοις ἐμβάλλοντες. Il ajoute dans un autre endroit : « Cette école subsiste toujours, conservant ses pratiques et ses traditions. » Voilà donc, au dire même de cet écrivain, une doctrine qui part du siége pontifical de Rome, et qui s'établit dans toute la chrétienté. Elle est propagée d'abord par saint Zéphyrin; elle se développe sous le pontificat de saint Calliste; elle est connue dans le monde entier; elle étend partout son influence; elle subsiste après la mort de son auteur. Que conclure de ces paroles, si ce n'est que le pontife de Rome exerçait sa souveraine autorité sur toute la chrétienté, puisqu'il imposait ses doctrines à tous les membres de l'Église catholique? Une étude ap-

profondie des doctrines de l'ouvrage des *Philosophumena* révélera également, et par les aveux mêmes de l'accusateur, l'orthodoxie et la sagesse du pontife romain.

Je terminerai en appelant l'attention sur une nouvelle preuve de la suprématie du saint-siége au second siècle. On savait que saint Victor, désireux de ramener à l'unité de discipline toutes les Églises de l'Orient et de l'Occident, avait ordonné à la chrétienté d'Éphèse de célébrer la Pâque, comme on le faisait à Rome et ailleurs, non au quatorzième jour de la lune de mars, mais le dimanche qui suivait. Polycrates, évêque d'Ephèse, assembla un concile et résista. Saint Victor, usant d'une autorité dont on ne contestait ni le droit ni la légitimité, mais l'usage opportun, prononça contre les dissidents une sentence d'excommunication. Saint Irénée et plusieurs évêques se plaignirent vivement de cette sévérité, et, jusqu'à présent, les historiens ecclésiastiques nous avaient laissé croire que la sentence de saint Victor n'avait pas été suivie d'exécution. Le Nain de Tillemont, si savant et si judicieux dans sa critique, avait attentivement examiné cette grave question, et, recueillant tous les témoignages des premiers siècles, il avait affirmé que les Quartodécimans n'avaient été considérés comme hérétiques qu'après le concile de Nicée. Or, voici l'auteur des

Philosophumena, l'auteur d'un livre antérieur au concile de Nicée, qui place les Quartodécimans au nombre des hérétiques. Le chevalier Bunsen nous assure que cet écrivain est saint Hippolyte, le disciple de saint Irénée; dans ce cas, saint Hippolyte n'aurait pas jugé aussi sévèrement que son maître la décision du pape saint Victor, ou, s'il en blâma les rigueurs, il les a du moins acceptées avec une soumission respectueuse; dans l'un et dans l'autre cas, il se montrerait le défenseur du saint-siége. Nous savions déjà, il est vrai, par saint Pierre d'Alexandrie, que saint Hippolyte n'avait pas été favorable aux Quartodécimans, et nous pouvions conjecturer qu'il avait souscrit aux proscriptions du pontife romain; mais l'auteur des *Philosophumena* se prononce contre eux sans aucune réserve. Tout en déclarant que leurs doctrines sont irréprochables et qu'ils gardent les traditions avec un soin religieux et fidèle, il les retranche de l'Église et les rejette parmi les hérétiques parce qu'ils n'acceptent pas la discipline établie pour la célébration de la Pâque. Et celui qui a rendu cette discipline obligatoire, c'est le pontife romain!

Ainsi, un siècle avant le concile de Nicée, un évêque de Rome intime ses ordres aux Églises d'Orient; ces Églises résistent : le pape prononce une excommunication. Un grand nombre de saints évê-

Digitized by Google

ques se plaignent de sa rigueur, et cependant sa sentence demeure. Les Quartodécimans sont mis au nombre des hérétiques, et, plus tard, l'arrêt du souverain pontife est confirmé par toute l'Église au concile de Nicée.

Je ne me dissimule pas que ce témoignage solennel en faveur de la suprématie pontificale aura peu de valeur si le compilateur qui a rédigé les *Philosophumena* n'a vécu et n'a composé ce recueil qu'après le concile de Nicée; mais que deviennent alors toutes les hypothèses des critiques de l'Allemagne et de l'Angleterre, et tous les vains efforts qu'ils ont tentés pour faire, d'un des plus grands docteurs de l'Église, l'ennemi et l'accusateur de la papauté?

Quelle que soit l'origine de ce livre, son apparition ne sera pas, comme on l'avait annoncé, celle d'*une lumière nouvelle, dissipant les ténèbres où s'enveloppaient les fraudes de la primitive Église de Rome;* mais cette découverte servira, comme tant d'autres, au triomphe de la doctrine catholique, lorsqu'une critique sage et impartiale y cherchera, non de vaines hypothèses à l'appui d'un système préconçu, mais des faits certains, qu'elle éclairera par d'autres faits et d'autres témoignages plus graves.

IV

Les ardentes controverses que ce livre a susci-

tées au sein du protestantisme, les graves accusations portées contre saint Zéphyrin et saint Calliste m'avaient déterminé à étudier tous les monuments historiques de cette époque. J'espérais, en rapprochant ces ouvrages du livre des *Philosophumena*, recueillir des renseignements nouveaux, et, en réunissant les témoignages de divers écrivains, mieux connaître et mieux apprécier la conduite des pontifes qui gouvernèrent l'Église de Rome à la fin du second siècle et au commencement du troisième.

Je me suis donc livré à de longues études sur tous les premiers monuments du christianisme, et en particulier sur les ouvrages qui ont été composés au sein de l'Église de Rome. Comme les naturalistes. par leurs fouilles patientes dans les entrailles de la terre, recueillent les débris d'un ancien monde, les rapprochent, les classent, examinent leurs propriétés, et reconstruisent l'image des êtres qui n'existent plus, ainsi je me suis efforcé de tirer de l'oubli des faits demeurés inconnus, et, en les éclairant les uns par les autres, de recomposer le tableau fidèle de la primitive Église. Les ouvrages de saint Justin, de saint Irénée, de Tertullien, de Minutius Félix, d'Origène, de saint Hippolyte et de Commodian, le livre d'Hermas, les fragments de l'histoire d'Hégésippe recueillis par Eusèbe, renferment, sur les premiers temps de l'Église de Rome,

Digitized by Google

des révélations précieuses dont la critique historique s'était peu servie. Les Récognitions attribuées à saint Clément, les Constitutions et les Canons apostoliques peuvent aussi fournir des documents utiles. Il est vrai que l'authenticité de ces derniers ouvrages est plus que douteuse, et que leur témoignage ne doit être accepté qu'avec une prudente réserve. Toutefois, comme ils ont été rédigés vers le troisième siècle de notre ère, et qu'ils retracent les usages et les mœurs des premières sociétés chrétiennes, on devra accueillir avec confiance les renseignements nouveaux qu'ils présentent, lorsque ces renseignements seront confirmés par le témoignage des plus anciens écrivains ecclésiastiques. Les meilleurs critiques de l'Angleterre et de l'Allemagne protestante accordent à ces livres une autorité que la critique plus sévère du dix-septième siècle leur avait refusée.

Il est vrai que les travaux des linguistes et les savantes études des archéologues sur les rites liturgiques de la primitive Église devaient éclairer ces questions jusqu'alors incertaines. Tous ces documents historiques, dont les écrivains protestants reconnaissent la valeur, je les ai acceptés, mais toujours avec réserve et circonspection. Désireux de venger la mémoire de deux saints pontifes, j'ai repoussé tous les témoignages dont l'autorité pouvait

être contestée, et, si je me suis privé parfois de puissants secours, je m'en suis privé sans regrets, persuadé que la sévérité de ma critique donnerait plus de force à la défense de la vérité.

A côté de cet ensemble de documents historiques, recueillis dans les ouvrages de la primitive Église, venaient se placer d'autres documents non moins précieux, empruntés, soit au livre des *Philosophumena*, soit aux dernières publications du cardinal Angelo Maï, soit aux savants travaux des archéologues dans les catacombes; et, à mesure que nous réunissions tous ces faits épars, et que nous recomposions les anciennes annales ecclésiastiques, il nous semblait voir revivre cette société sainte et assister à ses travaux et à ses combats. Nous étions surtout frappé d'admiration en contemplant cette organisation et cette hiérarchie puissante de l'Église primitive, et en retrouvant à l'origine du christianisme les mêmes lois qui régissent encore aujourd'hui le monde catholique. Nous nous sommes arrêté aux pontificats de saint Victor, de saint Zéphyrin et de saint Calliste, parce que la période de trente-deux ans qu'ils occupent, et où se rencontrent les questions récemment agitées en Angleterre et en Allemagne, offrait à nos recherches un double intérêt. L'histoire de trois pontifes peu connus devait se dérouler à nos yeux, et en même temps nous étions

placé à une époque intermédiaire qu'un siècle séparait de la prédication des apôtres et du concile de Nicée. En voyant dès lors les mêmes dogmes, les mêmes mystères, la même hiérarchie que nous retrouvons, cent ans plus tard, sous le règne de Constantin, et qui, perpétués d'âge en âge, sont descendus jusqu'à nous, nous sommes obligés de reconnaître que l'Église tenait ses doctrines et ses lois des apôtres et de Dieu lui-même, dont la puissance se manifestait chaque jour dans le développement de la société chrétienne. Ce tableau, qui a passé sous nos regards et a excité notre admiration et notre respect, nous nous efforçons de le reproduire, comme nous l'avons vu, dans sa simplicité primitive, et en le retraçant nous avons désiré nous inspirer surtout de cette paix et de cette modération qui faisaient de la société chrétienne une famille de frères. Nous avons voulu que les hommes qui ne partagent pas nos croyances pussent assister avec nous aux émouvantes scènes de l'Église naissante et recueillir de consolantes leçons et de touchants exemples. Nous prions Dieu de bénir cette œuvre, et nous la consacrons, comme un hommage de vénération, aux deux saints pontifes Zéphyrin et Calliste dont nous nous sommes proposé d'honorer la mémoire.

Digitized by Google

« temps où nous sommes, et montrer qu'ils n'en-
« seignèrent ni ne connurent les doctrines insensées
« des hérétiques (1). »

Tertullien invoquait contre les novateurs l'autorité de ces mêmes Églises. « Si vous désirez, di-
« sait-il, satisfaire une louable curiosité dont votre
« salut doit être le prix, parcourez les Églises apos-
« toliques, où président encore et dans les mêmes
« places les chaires des apôtres, où, lorsque vous
« écouterez la lecture de leurs livres, vous croirez
« voir leurs visages, vous croirez entendre leur
« voix (2). »

Les premiers chrétiens attribuaient une juste prééminence à ces chaires apostoliques, d'où l'enseignement de la parole sainte s'était répandu sur le monde. Les évêques de ces premiers siéges remontaient, par une succession non interrompue, jusqu'aux disciples mêmes de Jésus-Christ. Un siècle seulement les séparait de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean, de saint Philippe, de tous ceux qui avaient conversé avec le Christ, recueilli ses leçons

(1) *Adv. Hæres.*, lib. III, c. 3 : « Traditionem apostolorum in toto mundo manifestatam in Ecclesia adest perspicere omnibus qui vera velint audire, et habemus annumerare eos qui ab apostolis instituti sunt episcopi in Ecclesiis, et successores eorum usque ad nos, qui nihil tale docuerunt neque cognoverunt quale ab his deliratur. »

(2) *Lib. de Præsc.*, c. 36 : « Age jam qui voles curiositatem melius exercere in negotio salutis tuæ ; percurre Ecclesias apostolicas, apud quas ipsæ adhuc cathedræ apostolorum suis locis præsident, apud quas ipsæ authenticæ litteræ eorum recitantur, sonantes vocem et repræsentantes faciem uniuscujusque. »

Digitized by Google

et versé les premiers leur sang en témoignage de leur foi. Saint Irénée était disciple de saint Polycarpe, qui lui-même l'avait été de saint Jean. Ces Églises, établies dans les principales villes du monde, avaient eu l'honneur d'attirer sur elles la colère des premiers persécuteurs, et se présentaient à la vénération des fidèles avec la triple gloire de la pureté de la foi, de la sainteté de leurs pontifes et du courage de leurs martyrs. Les plus illustres étaient celles de Jérusalem, d'Ephèse, d'Hiérapolis en Phrygie, de Smyrne, de Crète, de Thessalonique, de Corinthe, d'Alexandrie, d'Antioche et de Rome. Pour l'intelligence de l'histoire de ces temps reculés, il importe d'examiner l'état de ces chrétientés et leurs rapports avec celle de Rome, au moment où saint Victor monte sur le siége de saint Pierre.

L'Église de Jérusalem, qui la première avait reçu les enseignements des apôtres et avait vu le martyre de ses évêques saint Jacques et saint Siméon, était depuis son origine livrée à de continuelles épreuves. Outre ses propres douleurs, elle avait eu sa part des calamités du peuple juif. Transportée à Pella (1) au temps du siége de Jérusalem, elle fut, après la chute de cette ville, reconstituée au milieu des ruines; mais ces nouveaux chrétiens, odieux aux Juifs dont ils avaient abjuré la foi, odieux aux Romains qui les traitaient de rebelles et de perturba-

(1) Eusèbe, *Hist. eccl.*, lib. III, c. 5. — S. Epiph., *de Ponder.*, c. 16, et *Hæres. Naz.*, c. 7.

teurs de l'ordre public, subissaient à la fois le joug des vaincus et celui des vainqueurs. Les hérésies et les bizarres doctrines nées de la Kabbale, et répandues dans la Judée, déshonoraient encore cette Église par les emprunts qu'elles faisaient au christianisme. Les esprits légers, qui ne distinguaient pas la vérité du mensonge, ni l'homme juste et humble du fanatique exalté, devaient haïr et opprimer indistinctement les uns et les autres. Cette première société chrétienne, pressée de tous côtés par des ennemis acharnés, se voyait souvent enlever le pasteur qui l'éclairait et soutenait son courage. La plupart de ses évêques avaient couronné une vie pénible par un glorieux martyre. Plusieurs, élus dans un âge avancé, avaient succombé promptement à des fatigues et à des douleurs que leurs forces affaiblies ne pouvaient plus supporter (1). L'an 180 après Jésus-Christ, saint Narcisse, le trentième évêque de Jérusalem depuis les apôtres, gouvernait cette Église au moment où saint Victor fut élu pour occuper le siége de saint Pierre (2); ni la sainteté de sa vie, ni l'éclat de ses miracles ne purent le défendre de la calomnie. En butte à d'odieuses accusations, il s'enfuit (3) et alla cacher sa douleur au fond d'un désert, espérant laisser à des mains plus

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. IV, c. 5, 6. — Epiph. *Hæres.*, 66. — Cf. *Hist. Patriarch. Hierosolym.* Papebrochii, p. 11, 14. — Traduct. des *Catéchèses de saint Cyrille*, par Grandcolas, préf., p. 50.

(2) Eus., *Hist. eccl.*, lib. V, c. 12.

(3) Eus., *Ibid.*, lib. VI, c. 8, 9.

heureuses le gouvernement du troupeau qui méconnaissait son pasteur. Quelques années plus tard, quand les persécuteurs recommencèrent à sévir contre les chrétiens, il sortit de sa retraite pour revoir l'Église qu'il avait tant aimée. Dieu avait changé les cœurs, et Narcisse fut replacé sur son siége. Sa grande vieillesse l'obligea à s'associer un évêque de Cappadoce qui vint le visiter à Jérusalem. Il prolongea sa vie jusqu'en 222 (1). Il appartient par conséquent à la période dont nous allons retracer l'histoire. Nous le verrons bientôt au concile de Césarée défendre l'autorité du pape saint Victor.

L'Église d'Éphèse, fondée par saint Paul, et longtemps gouvernée par saint Jean, n'était pas moins célèbre parmi les Églises primitives. C'était là que l'apôtre bien-aimé avait écrit ses Évangiles, et que, revenu de son exil à Pathmos, il avait terminé une longue et laborieuse carrière (2). Quatre-vingts années seulement s'étaient écoulées depuis sa mort, en sorte que sa mémoire était encore vivante parmi

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. VI, c. 9. — Epiph. *Hæres.*, 66-20. Cf. Baron, *Annales*, t. II, p. 295, 296, ed. Antverp., 1591.

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. III, c. ult. — Iren., *adv. Hæres.*, lib. III, c. 3. — On lit dans les canons de l'Église romaine, édités par Pasch. Quesnel, à la suite des œuvres de saint Léon le Grand : « Apud Ephesum vero beatissimus Joannes, apostolus et evangelista, multo tempore post resurrectionem et ascensionem in cœlos Domini Nostri Jesu Christi commoratus est, ibique etiam Evangelium, quod secundum Joannem dicitur, divina inspiratione conscripsit, atque requievit; et ob hoc episcopus Ephesius, pro tanti apostoli et evangelistæ memoria, præ cæteris episcopis honorabiliorem obtinet sedem. »

les chrétiens : les vieillards pouvaient redire à leurs enfants ce que leurs pères leur avaient appris de ses miracles et de ses admirables discours. Saint Jean avait fondé la plupart des Églises de l'Asie Mineure, et les avait longtemps dirigées par ses conseils et par ses enseignements. C'est pourquoi une sorte de prééminence spirituelle était attachée au siége d'Éphèse. Les évêques qui l'avaient occupé, les nombreux martyrs dont le sang avait fécondé cette terre bénie, avaient perpétué au sein de cette chrétienté les traditions de courage et de foi que lui avaient léguées ses fondateurs. Saint Onésime, successeur de saint Jean, avait subi la mort pendant la même persécution où saint Ignace, un autre disciple de l'apôtre, avait reçu la couronne du martyre (1). Au temps dont nous allons écrire l'histoire, Polycrate, vieillard ardent et austère, gouvernait cette Église. Nous le verrons bientôt en lutte avec Rome, dans la controverse sur la célébration de la Pâque (2).

Non loin d'Éphèse, au sein de la Phrygie, se trouvait l'Église d'Hiérapolis, fondée par saint Philippe (3). Un de ses évêques, saint Papias, disciple de saint Polycarpe, l'avait illustrée par sa science et par ses vertus. Né dans les temps apostoliques, et

(1) Cf. Metaphrast. apud Surium. — S. Ignatii *Epist. ad Ephes.* — *Oriens christ.*, vol. I, p. 662-673.

(2) Eus., *Hist. eccl.*, lib. V, c. 24.

(3) Cf. Nicet. Paphlag. in *Append. ad laudat. S. Philippi apost.*

au milieu de cette génération formée à l'école même des disciples de Jésus-Christ, il avait fréquenté les hommes qui les avaient entendus, et avait recueilli avec un soin religieux les traditions de ce premier âge du christianisme (1). Ses travaux, qui eussent éclairé d'une si vive lumière l'histoire de cette époque, ont péri, comme tant d'autres, en traversant les siècles. Peut-être en existe-t-il quelques précieux débris dans la littérature syriaque, encore si peu explorée. Sous l'empire de Marc-Aurèle, et avant l'élection du pape saint Victor, saint Claude Apollinaire, un des successeurs de saint Papias, occupait le siége d'Hiérapolis; au milieu de la persécution que les rancunes stoïciennes et l'orgueil de l'empereur suscitèrent à l'Église, il éleva la voix pour défendre les chrétiens opprimés, et, à l'exemple de ses contemporains, Athénagore, saint Justin et saint Méliton de Sardes, il soutint dans son *Apologie* les droits de la vérité contre d'anciennes erreurs et la vertu des chrétiens contre les haineuses accusations de leurs ennemis. Ce fut avec le même zèle qu'il combattit les doctrines de Montan, dont l'autorité croissait de jour en jour et causait de grands désordres dans les Églises d'Asie. En même temps il prenait part à des controverses relatives à la célébration de la Pâque, et s'efforçait de ra-

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. III, c. 1, 3, 36, 39. — B. Hieronym., *Lib. de Viris illustr.*, c. 18. — Cf. Routh, *Reliq. sacra*, vol. I.

mener à l'unité de discipline les esprits déjà divisés (1).

L'histoire ne nous a pas conservé les noms des évêques qui, à la fin du second siècle et au commencement du troisième, gouvernaient les Églises de Smyrne et de Crète. Nous savons seulement que Smyrne, fille de l'Église d'Éphèse, tenait à sa mère par les liens les plus tendres. Le souvenir de saint Jean et de saint Polycarpe conciliait à cette métropole la vénération et les honneurs qu'on accorde volontiers à une illustre origine (2). L'Église de Crète devait sa foi aux enseignements de saint Paul. Cet apôtre, après lui avoir appris à connaître et à aimer Jésus-Christ, lui avait donné comme évêque saint Tite (3), dont les vertus et les travaux conquirent à la vérité un si grand nombre de disciples. Cette île, que les mœurs voluptueuses de ses habitants avaient rendue célèbre, et où le paganisme avait placé le berceau du maître des dieux, embrassa la loi austère de Jésus-Christ, et devint plus illustre par la foi de ses confesseurs et le courage de ses martyrs qu'elle ne l'avait été par les exploits de ses anciens héros (4).

(1) B. Hieron., *de Viris illustr.*, c. 26. — Eus., lib. IV, c. 27 ; lib. V, c. 5. — Soc., *Hist. eccl.*, lib. III, c. 7. — Theod., *Hæret. fab.*, III, 2. — Cf. Routh, *Reliq. sacra*, vol. I. — *Oriens christ.*, t. I, p. 832-834.

(2) Cf. *Oriens christ.*, t. I, p. 737-740.

(3) *Acta Apost.*, c. 20.

(4) Cf. *Litteras Cretens. episc. ad Leon. Imp.*, *post. conc. Chalc.* in t. II *Concilior.* — Baronii *Ann.*, t. I, p. 581.

Thessalonique, une des grandes villes de la Macédoine, située sur les bords de la mer Égée, avait été également évangélisée par l'apôtre saint Paul; l'Église qu'il y fonda, et à laquelle il adressa une de ses Épîtres, mérita de conserver, dans ces premiers siècles du christianisme, l'autorité que lui donnait sa haute origine et que confirmaient les vertus de ses disciples. Les liens qui l'unirent dès le commencement à l'Église de Rome, se resserrèrent de jour en jour. Fidèle à ses traditions, la métropole de l'Illyrie chrétienne passera plus tard sous une direction plus immédiate du pontife romain. Le pape saint Damase fera de son évêque un vicaire du siége de saint Pierre (1), et cette même dignité sera conférée à ses successeurs par saint Siricius (2), saint Innocent et saint Anastase Ier (3).

Plus célèbre encore que l'Église de Thessalonique, celle de Corinthe, que saint Paul avait fondée et environnée de sa plus tendre sollicitude, méritait de servir d'exemple à la chrétienté par la piété de ses fidèles aussi bien que par la science et la sainteté de ses pasteurs. Saint Denys, qui l'avait longtemps gouvernée, était mort vers la fin du second siècle, laissant à ses disciples le souvenir du zèle qui avait consumé son âme pour la maison de Dieu. Ce vénérable pontife, désireux d'étendre le règne

(1) *Ep. Nicol. pap. I ad Mich. Imp.*—Soc., *Hist. eccl.*, lib. II, c. 22.
(2) Siricii *Ep. ad Anys. Thessal.*
(3) Cf. *Neale's history of the holy eastern Church*, vol. I, p. 47-48.

de Jésus-Christ, écrivait à tous ses confrères dans l'épiscopat, pour les encourager à supporter les fatigues de leur ministère et les exciter à persévérer avec courage dans les combats qu'ils livraient pour la foi (1). Eusèbe nous a conservé une de ses lettres adressée au pape saint Soter; on y voit la déférence et l'admiration que lui inspirait l'Église de Rome. Il célèbre sa charité qui s'étend sur tout l'univers, la constante sollicitude qui l'anime, les secours qu'elle prodigue à la chrétienté (2). Saint Bachylus, digne successeur de saint Denys, montra le même dévouement au siége de saint Pierre. Contemporain de saint Victor, il adoptera et défendra la décision de ce pontife, dans la controverse sur la Pâque (3).

Parmi les Églises apostoliques, celles d'Alexandrie, d'Antioche et de Rome, jouissaient d'une plus haute autorité. Toutes trois avaient été fondées par l'apôtre saint Pierre, et possédaient à différents degrés cette juridiction souveraine dont Jésus-Christ lui-même l'avait investi. Les monuments historiques de cette époque ne nous apprennent pas si le titre de métropolitain ou de patriarche appartenait dès lors à l'évêque qui les gouvernait; mais des faits nombreux rappellent, sinon une désignation honorifique, du moins l'exercice d'une autorité supé-

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. IV, c. 23.—B. Hieron. *de Viris illustr.*, c. 27.
(2) Eus. *Ibid.*, lib. IV, c. 23. — Cf. Routh, *Reliq. sacra*, t. I.
(3) Eus. *Ibid.*, lib. V, c. 22, 23.

Digitized by Google

rieure. Le concile de Nicée, tenu en 323, déclara que les droits de ces Églises étaient anciens ; nous sommes autorisés dès lors à penser qu'ils étaient reconnus dès l'époque qui nous occupe. Le décret du concile est conçu en ces termes : « Que l'on ob-« serve les anciennes coutumes adoptées dans l'É-« gypte, la Libye et la Pentapole, et que, par con-« séquent, l'évêque d'Alexandrie ait autorité sur « toutes ces provinces, comme l'évêque de Rome, « qui a le même droit. Il en sera de même à An-« tioche et dans les autres provinces, où les Églises « conserveront leurs priviléges, leur dignité et leur « autorité (1). » Ce décret, tout en confirmant le pouvoir de l'évêque d'Alexandrie, ne diminue en rien la souveraineté du siége pontifical de Rome. Provoqué par le schisme de Mélétius, évêque de Lycopolis en Thébaïde, il n'avait pour objet que de confirmer les droits des métropolitains (2) ; et, en donnant comme règle de ces droits les prérogatives du pontife romain, il montre clairement que celles-ci du moins étaient reconnues dans toute la chrétienté.

La *Chronique* d'Eutychius nous offre plusieurs preuves de la juridiction de l'évêque d'Alexandrie ;

(1) « Antiqui mores serventur qui sunt in Ægypto, Libya, Pentapoli, ut Alexandrinus episcopus horum omnium habeat potestatem, quandoque et Romano episcopo hoc est consuetum. Similiter autem et in Antiochia et in aliis provinciis sua privilegia ac suæ dignitates ac auctoritates serventur Ecclesiis. » Conc. Nicen., cap. 6.

(2) B. Epiph., *Hæres.*, LXVIII, LXIX.

nous y lisons que Démétrius, successeur de saint Marc, gouvernait cette Église avec une autorité souveraine, ordonnant des évêques dans sa province et les investissant de tous les droits augustes que suppose l'exercice des plus hautes fonctions pastorales. Saint Héraclas, son successeur, institua jusqu'à vingt évêques, et se déchargea sur eux d'une partie de ses travaux apostoliques, auxquels il ne pouvait plus suffire (1). A la fin du second siècle, Alexandrie, cette ville de docteurs et de martyrs, était sous la direction de l'évêque Démétrius. Il conserva ce siége pendant les trois pontificats de saint Victor, de saint Zéphyrin et de saint Calliste.

Saint Sérapion occupait alors le siége d'Antioche. Successeur du martyr saint Ignace, du docteur saint Théophile, il rappelait les vertus de ces deux grands poutifes. Le zèle des âmes dont il était consumé, l'austérité de ses mœurs, sa connaissance profonde des saintes Écritures, en firent une des gloires de l'épiscopat. Sa réputation de sainteté et de science et le récit de quelques circonstances de sa vie sont seuls parvenus jusqu'à nous. Le fait suivant nous offre la preuve d'une autorité supérieure, que la prééminence de son siége pouvait seule lui

(1) Eutych., *Chron. Alexandr.* : « Demetrium, undecimum ab Marco, anno 188, Alexandriæ constitutum patriarcham, tres ordinasse episcopos ; his postea ab Heracla, Demetrii successore, alios viginti fuisse adjunctos. » — Eutychius, en donnant à Démétrius le titre de patriarche, se conformait aux usages de son temps, et qualifiait par une désignation probablement nouvelle une autorité déjà ancienne.

donner. L'historien Eusèbe nous apprend que, sur les confins de la Cilicie, à une distance très-éloignée d'Antioche, il apaisa les querelles qui agitaient les chrétiens de Rhossus au sujet de l'Évangile apocryphe de saint Pierre. Se faisant juge de leurs différends, il autorisa d'abord la lecture de cet ouvrage; peu après, mieux informé, il révoqua sa décision; double sentence qui, dans l'un et l'autre cas, ne pouvait émaner que d'une juridiction épiscopale (1).

Au milieu de tous ces siéges apostoliques, celui de Rome nous paraît investi des mêmes droits et des mêmes priviléges que saint Pierre possédait au milieu des apôtres. Saint Irénée invoque l'autorité de cette Église préférablement à toutes les autres; il la désigne comme la plus grande; il parle de son ancienneté, et il ajoute : « C'est avec elle, à cause « de sa suprématie souveraine, qu'il faut que les « Églises, c'est-à-dire les fidèles répandus sur la « terre, soient d'accord, tous les chrétiens l'ayant « toujours considérée comme dépositaire de la tra- « dition apostolique (2). »

(1) Cf. B. Hieron., *Lib. de Viris illustr.*, c. 41. — Euseb., *Hist.*, lib. V, c. 19.— Id., lib. VI, c. 12. — Soc., *Hist. eccl.*, lib. III, c. 7. — Routh. *Reliq. sacra*, vol. I.

(2) B. Iren. *adv. Hæres.*, lib. III, c. 3 : « Sed quoniam valde longum est in hoc tali volumine omnium Ecclesiarum enumerare successiones, maximæ et antiquissimæ, et omnibus cognitæ, a gloriosissimis duobus apostolis Petro et Paulo Romæ fundatæ et constitutæ Ecclesiæ, eam quam habet ab apostolis traditionem et annuntiatam hominibus fidem, per successiones episcoporum pervenientem usque

Tertullien est pénétré de la même vénération. c'est avec un religieux respect qu'il parle des chaires de vérité fondées par les apôtres à Corinthe, à Philippes, à Thessalonique, à Éphèse; et quand il vient à nommer l'Église de Rome il s'écrie avec admiration : « Heureuse Église! dans le sein de la« quelle les apôtres ont répandu toutes leurs doc« trines avec leur sang; où Pierre est crucifié « comme son Maître; où Paul est couronné comme « Jean-Baptiste; où Jean l'Évangéliste, sorti sain « et sauf de l'huile bouillante, reçut l'ordre qui le « reléguait dans une île (1). » Les rapports que la chrétienté tout entière entretenait avec l'Église de Rome prouvent que celle-ci exerçait une juridiction souveraine dès les premiers siècles de notre ère. Du vivant même de saint Jean, l'Église de Corinthe, troublée par des divisions intérieures, n'eut pas recours à l'apôtre, mais s'adressa à saint Clément, successeur de saint Pierre. La réponse de ce pontife, reçue avec respect, conservée précieusement

ad nos, indicantes; ad hanc enim Ecclesiam, propter potentiorem principalitatem, necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles, in qua semper, ab his qui sunt undique, conservata est ea quæ est ab apostolis traditio. » Voyez dans *les Études sur les Philosophumena*, p. 246, les explications que Saumaise, auteur protestant, a données de ce passage de saint Irénée.

(1) Tert., *Lib. de Præsc.*, c. 36. « Ista quam felix Ecclesia! cui totam doctrinam apostoli cum sanguine suo profuderunt; ubi Petrus passioni Dominicæ adæquatur, ubi Paulus Joannis exitu coronatur; ubi apostolus Joannes, posteaquam, in oleum ignenm demersus, nihil passus est, in insulam relegatur. »

dans les archives, et souvent relue dans l'assemblée des fidèles, fut transmise par cette Église aux autres, qui l'accueillirent avec la même vénération, comme une instruction émanant d'une autorité supérieure.

C'est au jugement du siége apostolique qu'en appellent, comme en dernier ressort, ceux qui, par suite d'injustes préventions ou d'une répression légitime, sont retranchés de la communion des fidèles. Lorsque Marcion, fauteur des désordres qui désolaient la chrétienté d'Asie, fut frappé d'anathème, ce ne fut pas à la métropole de Césarée qu'il en appela, ni à l'Église d'Éphèse, que gouvernait alors un disciple de l'apôtre saint Paul, ni à la chaire d'Antioche, le premier et le plus vénérable des siéges d'Asie. C'est à Rome qu'il va plaider sa cause et demander des lettres de paix (1). A la même époque, saint Polycarpe, disciple de l'apôtre saint Jean, vint consulter le pape Anicet au sujet du jour qu'il fallait adopter pour la célébration de la Pâque. Attaché aux traditions que lui avait léguées le saint fondateur de son Église, il est probable qu'il défendit une coutume sanctionnée par la loi ancienne et par l'exemple même du Sauveur, en demandant que cette solennité eût lieu dans toute l'Église le quatorzième jour de la lune de mars, et non le dimanche suivant; mais il respecta le pouvoir de Pierre dans la personne d'Anicet, et, s'il con-

(1) B. Epiph., *Hæres.*, XIII.

tinua à suivre la pratique de son Église, l'histoire nous apprend qu'il fut redevable de cette faveur à la sage modération du pontife romain : Anicet ne voulut point imposer à un vénérable vieillard un usage nouveau pour lui. Tout en maintenant la discipline chrétienne dans sa rigueur, Anicet avait cru devoir tolérer dans certaines Églises d'Asie une coutume autorisée par les traditions locales (1).

Peu de temps après, saint Denys, évêque de Corinthe, exaltait la généreuse charité des chrétiens de Rome et leur écrivait : « Dès le commencement « de notre religion vous avez été habitués à pro- « diguer des secours de tout genre aux fidèles. Vous « avez soulagé la pauvreté de toutes les Églises par « les offrandes que votre charité leur a adressées ; « vous avez fourni à nos frères condamnés aux « mines de quoi subvenir à leurs besoins, et vous « avez invariablement gardé cette louable coutume « que vos ancêtres vous ont transmise. Soter, votre « évêque, loin de la diminuer ou de l'affaiblir, l'a « fortifiée en faisant distribuer des aumônes desti- « nées au soulagement des fidèles, et en consolant, « par la douceur de ses discours et avec une ten- « dresse paternelle, nos frères qui visitent la cité « de Rome (2). » Si cette lettre ne nous fournit pas

(1) Euseb., *Hist. eccl.*, lib. V, c. 23, 24.

(2) Euseb., lib. IV, c. 23.

Ἐξ ἀρχῆς γὰρ ὑμῖν ἔθος ἐστὶ τοῦτο πάντας μὲν ἀδελφοὺς ποικίλως εὐεργετεῖν, ἐκκλησίαις τε πολλαῖς ταῖς κατὰ πᾶσαν πόλιν ἐφόδια πέμπειν·

une preuve de la suprématie pontificale, elle montre du moins que la sollicitude paternelle de l'évêque de Rome veillait constamment sur toutes les Églises de la chrétienté, tandis que le zèle et la charité des autres pontifes se renfermaient ordinairement dans les limites de leurs diocèses. Plus tard, un évêque d'Alexandrie fera l'éloge de cette sollicitude religieuse, et célébrera les généreuses aumônes qu'elle adresse aux chrétiens de la Syrie et de l'Arabie (1).

Rien ne me semble témoigner plus fortement des droits et de l'autorité du saint-siége que la suprématie qu'il exerce dès les premiers siècles sur les grandes métropoles d'Alexandrie et d'Antioche. Avant le concile de Nicée, un évêque d'Alexandrie, saint Denys le Grand, accusé d'hérésie, soumettra à l'un des successeurs immédiats du pape saint Calliste l'examen et le jugement de sa foi (2). Cet exemple sera suivi plus tard par d'autres évêques de cette ville. Saint Pierre d'Alexandrie recourra

ὧδε μὲν τήν τε δεομένων πενίαν ἀναψύχοντας· ἐν μετάλλοις δὲ ἀδελφοῖς ὑπάρχουσιν ἐπιχορηγοῦντας· δι' ὧν πέμπετε ἀρχῆθεν ἐφοδίων, πατροπαράδοτον ἔθος Ῥωμαίων Ῥωμαῖοι διαφυλάττοντες· ὃ οὐ μόνον διατετήρηκεν ὁ μακάριος ὑμῶν ἐπίσκοπος Σωτὴρ, ἀλλὰ καὶ ἐπηύξηκεν· ἐπιχορηγῶν μὲν τὴν διαπεμπομένη δαψίλειαν τὴν εἰς τοὺς ἁγίους· λόγοις δὲ μακαρίοις τοὺς ἀνιόντας ἀδελφοὺς ὡς τέκνα πατὴρ φιλόστοργος παρακαλῶν.

(1) Lettre de saint Denys d'Alexandrie au pape saint Étienne, dans l'*Histoire ecclés.* d'Eusèbe, lib. VII, c. 4 : Αἱ μέντοι Συρίαι ὅλαι καὶ ἡ Ἀραβία οἷς ἐπαρκεῖτε ἑκάστοτε, καὶ οἷς νῦν ἐπεστείλατε.

(2) B. Athanas. *De Sent. Dionys. contra Arianos.*

à l'autorité du pape saint Damase (1), et saint Athanase persécuté ira implorer la protection du pontife de Rome (2). Les annales d'Antioche contiennent également des témoignages de la déférence de cette Église envers le siége de saint Pierre. C'est au successeur de cet apôtre qu'elle adressera d'abord le décret du concile qui dépose Paul de Samosate. Plus tard, au sein d'une assemblée d'évêques réunis dans cette cité, Juvénal, évêque de Jérusalem, rappellera les anciennes traditions qui, depuis le temps des apôtres, unissent le siége d'Antioche à celui de Rome. « Il est conforme à l'usage, dira-t-« il, à l'institution et à la tradition apostoliques, que « l'Église d'Antioche soit dirigée et jugée par l'É-« glise de Rome (3). »

Cette souveraine autorité veillait non-seulement sur les Églises de l'Asie, mais encore sur celles de l'Afrique, de l'Espagne et de la Gaule, et sur la

(1) Socrate raconte (*Hist. eccles.*, lib. II, c. 15) que, dans ces mêmes temps, Paul, évêque de Constantinople; Asclépas, évêque de Gaza; Marcel, évêque d'Ancyre, petite ville de la Galatie, et Lucius, évêque d'Adrianople, accusés et chassés de leurs Églises, les uns pour une cause, les autres pour une autre, et se trouvant à Rome, la capitale de l'empire, exposèrent leur affaire à Jules, pontife de l'Église romaine. Comme cette Église avait des priviléges particuliers, le pontife écrivit aux évêques d'Orient en faveur de leurs frères déposés. Par ces lettres il les faisait replacer sur leurs siéges et condamnait ceux qui les avaient chassés. Ces évêques, en vertu des lettres de Jules, reprirent possession de leurs Églises. Τοῖς τύποις τοῦ ἐπισκόπου Ἰουλίου θάρρουντες τὰς ἑαυτῶν Ἐκκλησίας καταλαμβάνουσι.

(2) Soc., *Hist. eccl.*, lib. III, c. 8.

(3) *Conc. Antioch.*, act. IV, t. 4.

nouvelle chrétienté de la Grande-Bretagne. Sous le pontificat de saint Éleuthère, prédécesseur immédiat de saint Victor, un roi breton nommé Lucius, désireux de faire embrasser à ses sujets la loi de Jésus-Christ, envoya une députation à l'évêque de Rome pour obtenir des missionnaires (1).

L'établissement de cette nouvelle Église est l'œuvre du siége apostolique ; c'est lui qui en inspire et en dirige les travaux : aussi l'histoire de l'Église de la Grande-Bretagne contient-elle des preuves nombreuses d'une grande déférence et d'une soumission filiale au siége de saint Pierre.

Cette Église semble relever de la métropole d'Arles, qui elle-même relève directement du saint-siége, et dont l'évêque porte le titre de vicaire apostolique. C'est là que saint Augustin, destiné à évangéliser la Grande-Bretagne, recevra la consécration épiscopale. Un peu plus tard, les évêques de Londres, d'York et de Lincoln assisteront à un concile tenu dans cette ville, et reconnaîtront solennellement avec leurs collègues les prérogatives et les droits de la chaire de saint Pierre (2).

Le pontife romain étendait aussi sa puissance sur

(1) Bed., *Hist. Gentis Anglorum*, lib. I, c. 4 : « Cum Eleutherius, vir sanctus, pontificatui Romanæ Ecclesiæ præesset, misit ad eum Lucius, Britannorum rex, epistolam, obsecrans ut per ejus mandatum christianus efficeretur, et mox effectum piæ postulationis consecutus est. » Cf. *History and antiquities of the anglo-saxon Church*, by John Lingard, DD., vol. I.

(2) Conc. Arel., anno 314.

les Églises des Gaules, dont plusieurs étaient cependant d'origine grecque, et semblaient devoir relever plutôt des métropoles de l'Asie, qui leur avaient donné des missionnaires. Un seul exemple suffira pour faire connaître combien l'autorité de l'évêque de Rome était vénérée dans cette province. Lorsque le schisme de Novatien commença à diviser l'Église, Martian, évêque d'Arles, embrassa le parti du sectaire. Aussitôt le métropolitain de Lyon, s'unissant à ses collègues, sollicita auprès du pontife romain la déposition du prélat schismatique. Les prudentes lenteurs du saint-siége irritèrent les évêques de la province lyonnaise; ils s'adressèrent à saint Cyprien, et le prièrent d'user de son influence auprès de saint Étienne pour éloigner le scandale en provoquant la condamnation des novateurs. Saint Cyprien ne put refuser son intervention, et s'empressa d'unir ses prières à celles de l'épiscopat des Gaules. Saint Étienne céda à ces sollicitations, fit acte de souveraineté et déposa Martian (1).

(1) B. Cypr., litt. LXVII : « Cyprianus Stephano fratri salutem. Faustinus, collega noster, Lugduni consistens, frater carissime, semel atque iterum mihi scripsit, significans ea quæ etiam vobis scio utique nuntiata, tam ab eo quam a cæteris coepiscopis nostris in eadem provincia constitutis, quod Marcianus, Arelate consistens, Novatiano sese conjunxerit, et a catholicæ Ecclesiæ unitate atque a corporis nostri et sacerdotii consensione discesserit, tenens hæreticæ præsumptionis durissimam pravitatem, ut servis Dei pœnitentibus et dolentibus, et Ecclesiam lacrymis et gemitu et dolore pulsantibus, divinæ pietatis et lenitatis paternæ solatia et subsidia claudantur,

Les origines de l'Église d'Afrique sont enveloppées de ténèbres. Les meilleurs auteurs catholiques et protestants qui ont essayé de les dissiper s'accordent à la considérer comme une fille de l'Église de Rome. Les relations fréquentes établies entre la capitale du monde romain et Carthage, son ancienne rivale, le commerce qui unissait ces deux villes, le partage des mêmes idées, l'usage de la même langue, devaient rendre communes les mêmes doctrines religieuses. Les plus savants critiques pensent aussi que l'Afrique dut servir souvent de lieu de refuge pendant les premières persécutions, et qu'un grand nombre de chrétiens, se dérobant à la cruauté de Néron, s'enfuirent à Carthage et y portèrent les semences de la foi (1). Un peu plus tard, les rapports de l'Église romaine avec cette

nec ad fovenda vulnera admittantur vulnerati, sed, sine spe pacis et communicationis relicti, ad luporum rapinam et prædam diaboli projiciantur. Cui rei nostrum est consulere et subvenire, frater carissime, qui, divinam clementiam cogitantes et gubernandæ Ecclesiæ libram tenentes, sic censuram vigoris peccatoribus exhibemus ut tamen lapsis erigendis et curandis vulneratis bonitatis et misericordiæ divinæ medicinam non denegemus. Quapropter facere te oportet plenissimas litteras ad coepiscopos nostros in Galliis constitutos ne ultra Marcianum pervicacem et superbum, et divinæ pietatis ac fraternæ salutis inimicum, collegio nostro insultare patiantur. . . . .

. . . . . .

Dirigantur in provinciam et ad plebem Arelate consistentem a te litteræ, quibus, abstento Marciano, alius in locum ejus substituatur, et grex Christi, qui in hodiernum ab illo dissipatus et vulneratus contemnitur, colligatur. »

(1) Cf. Fred. Munteri *Primordia Ecclesiæ Africanæ*, cap. 4, p. 9-10.

Digitized by Google

chrétienté sont souvent mentionnés dans l'histoire et dans les ouvrages des auteurs ecclésiastiques. Tertullien écrivait vers la fin du second siècle : « En « abordant en Italie, vous rencontrez l'Église de « Rome, dont l'autorité toute-puissante s'étend « sur nous (1). » Et ailleurs : « Examinons comment l'Église de Rome entre en communion avec celle d'Afrique (2). » Les dissentiments et les luttes ardentes de saint Cyprien avec le saint-siége, loin d'affaiblir cette autorité souveraine, confirment ses droits par des témoignages irréfragables; car, tout en désapprouvant l'opinion et la conduite de saint Étienne, l'évêque de Carthage ne pensa jamais à contester sa puissance et sa suprématie.

Enfin, l'histoire de ces temps primitifs nous apprend que l'Espagne relevait dès lors de l'Église romaine et en appelait à ses jugements des dissensions qui troublaient sa paix intérieure. Ainsi, l'évêque Basilide, déposé à cause de ses crimes par tous les évêques de la province ibérienne, s'était réfugié auprès du pontife de Rome, et, trompant sa bonne foi, lui avait arraché une décision qui le rétablissait sur son siége. Saint Cyprien, il est vrai, écrivit aussitôt aux évêques de la Péninsule de ne tenir aucun compte d'une sentence extorquée par l'hypocrisie à un juge mal informé; mais il se garda bien de nier ou de révoquer en doute l'auto-

(1) Tert., *Lib. de Præsc.*, c. 36.
(2) Tert., *ibid.*

Digitized by Google

rité de la chaire pontificale, et les motifs mêmes allégués par l'évêque de Carthage prouvent assez clairement que, si le pape saint Étienne n'avait pas été induit en erreur, on lui aurait reconnu le droit de rétablir Basilide sur son siége et d'annuler les décrets des Églises d'Espagne (1).

Telle était la souveraine autorité de l'Église romaine à la fin du second siècle et au commencement du troisième. En remontant à ces temps reculés, où les enseignements des apôtres retentissaient encore, et qui n'étaient séparés que par deux générations de la prédication même de Jésus-Christ, on est frappé de rencontrer partout le souvenir de l'apôtre saint Pierre. On voit avec quelle vénération on recueillait toutes les traditions relatives à sa vie et à sa mort. Ce culte pieux rendu à sa mémoire donna naissance à tous ces ouvrages apocryphes que l'Église n'a pu accepter, et dans lesquels les imaginations cherchaient à satisfaire ce besoin naturel que l'homme éprouve de mieux connaître ce qui fait l'objet de son amour et de son respect (2).

(1) B. Cyprian., ep. LXVIII... « Nec rescindere (Sabini) ordinationem jure perfectam potest quod Basilides, post crimina sua detecta, et conscientiam etiam propria confessione nudatam, Romam pergens, Stephanum, collegam nostrum, longe positum et gestæ rei ac veritatis ignarum, fefellit, ut exambiret reponi se injuste in episcopatum de quo fuerat jure depositus. Hoc eo pertinet ut Basilidis non tam abolita sint quam cumulata delicta, ut ad superiora peccata ejus etiam fallaciæ et circumventionis crimen accesserit. »

(2) *Recognitiones B. Clementis. — Acta S. Petri. — De Passione*

Saint Pierre avait peu écrit, et quand on compare aux deux épîtres qu'il nous a laissées les nombreuses lettres de saint Paul, lorsqu'on se rappelle et les courses évangéliques de l'apôtre des gentils, et la multitude de ses disciples, et ses enseignements éloquents, on est tenté de lui attribuer une autorité supérieure; mais, si l'on interroge les monuments des premiers siècles, on s'aperçoit que l'on portait alors un jugement très-différent. On découvre que saint Pierre a été non-seulement investi de la toute-puissance, mais qu'il s'est distingué par la prééminence de ses œuvres; que c'est lui qui a fondé les Églises de Jérusalem, d'Alexandrie, d'Antioche et de Rome; qu'il a enseigné la foi aux gentils aussi bien qu'aux Juifs; que, dans toutes les contrées de l'Europe et de l'Asie, son autorité a dû apposer le sceau aux œuvres et aux institutions de l'apôtre saint Paul, comme le montrent assez les premières paroles de cette épître : « Pierre, apôtre de Jésus-Christ, à tous les élus parmi les gentils du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bythinie. »

Cette suprématie de l'apôtre est restée à sa chaire; la vénération qui environna sa mémoire releva encore la dignité de son siége pontifical; et l'un des plus glorieux titres que les pontifes ro-

Petri et Pauli. — De Conflictu S. Petri et Simonis Magi. — Apocalypsis B. Petri.

mains se soient honorés de porter, celui qui leur concilia dans tous les temps l'obéissance et le respect de la chrétienté, a toujours été celui de successeur de saint Pierre.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

État de l'Église de Rome à l'avénement de saint Victor. — Persécution cruelle qu'elle vient de subir. — Motifs qui ont armé les philosophes stoïciens contre elle. — Écrivains qui prirent sa défense. — Dernières années de Marc-Aurèle. — Commode arrive à l'empire. — Martyre du sénateur saint Apollonius. — Le pape saint Victor succède à saint Éleuthère. — Règles adoptées pour l'élection d'un pontife. — Hiérarchie ecclésiastique. — Son origine et ses lois. — Le sacerdoce, le diaconat et les autres ministères sacrés. — Vie cléricale.

Nous avons examiné l'Église de Rome dans ses relations extérieures; nous allons maintenant rechercher quels étaient son état, ses victoires, ses souffrances et sa constitution hiérarchique, au moment où saint Victor, dont le pontificat ouvre cette histoire, monte sur le siége de saint Pierre.

Sous saint Éleuthère, prédécesseur de saint Victor, une cruelle persécution avait ensanglanté l'Église de Rome; Marc-Aurèle, qui tenait alors les rênes de l'empire, avait vu d'affreuses calamités désoler l'Italie et les provinces. Le Tibre débordé avait ravagé les campagnes et détruit les récoltes; la famine et peu après des maladies pestilentielles avaient décimé les populations; en même temps la Bretagne s'était soulevée; les Quades et les

Cattes avaient envahi la Germanie, et les Parthes toujours indomptés menaçaient les provinces de l'Orient. A la vue de ces désastres, les chrétiens disaient que le sang des martyrs avait crié vengeance, et que la colère de Dieu était descendue sur l'empire romain; les païens, aveuglés par leur haine et par leurs préjugés, répétaient que les dieux, irrités de l'abandon de leurs temples, manifestaient leur colère par ces grandes calamités. Les magiciens, qui, au milieu des alarmes publiques, dominent toujours plus facilement les imaginations inquiètes, étaient très-nombreux à Rome et flattaient les préventions populaires. Les prêtres païens, non moins intéressés, se plaignaient de la désertion des autels. En même temps d'habiles écrivains, tels que Celse et Lucien, déversaient le ridicule sur les doctrines chrétiennes et propageaient les calomnies que la malignité inventait chaque jour.

Marc-Aurèle, quoique philosophe, tenait à ses dieux; la superstition même se mêlait parfois à ses croyances. Lorsque la peste éclata dans Rome, il crut y voir un avertissement du ciel, qui lui commandait de raviver dans les cœurs le respect de la vieille religion des ancêtres. Aussitôt il ajourna son expédition contre les Marcomans, et, convoquant les prêtres de tous les quartiers de la ville, il ordonna de nombreux sacrifices (1). On égorgea une si pro-

(1) Jul. Capitol., c. 13 et 21.

digieuse quantité de victimes que les païens mêmes, étonnés d'une telle boucherie, raillèrent la piété de leur empereur (1).

La philosophie stoïcienne, que Marc-Aurèle se faisait gloire de professer, aurait dû le rapprocher de la religion chrétienne, et lui découvrir dans l'austère morale de Jésus-Christ cette perfection souveraine, objet de ses vaines recherches; mais rien n'était plus opposé à la simplicité et à la sévère humilité de la doctrine chrétienne, que l'orgueil du stoïcisme. Marc-Aurèle ne vit dans les chrétiens que des hommes dignes d'aversion et de mépris. Leur courage dans les tourments et dans les douleurs de la mort lui parut une résistance obstinée aux lois de l'empire, et l'héroïsme qui les fortifiait au milieu de leurs supplices, l'effet d'une inconcevable folie ou d'un sauvage désespoir. C'est le sentiment qu'il exprima dans cette sentence philosophique : « Lorsque le temps vient pour l'âme « de quitter le corps, elle doit être prête à s'éteindre ou à périr, ou à vivre plus longtemps avec « son enveloppe mortelle; mais son indifférence « doit provenir de son jugement, et non de l'obstination, comme cela se voit chez les chrétiens (2). » La plupart des philosophes partageaient les mêmes idées; Arien s'était demandé si, en pénétrant par la

(1) De là cette épigramme : Οἱ λευκοὶ βόες Μάρκῳ τῷ Καίσαρι; ἂν σὺ νικήσῃς, ἡμεῖς ἀπωλόμεθα. Ammian. Marcell., lib. XXV, c. 4.

(2) Marc. Aurel., lib. XI, c. 3.

raison les lois qui gouvernent l'univers, il ne serait pas facile de conserver en présence de la mort la même intrépidité que les chrétiens gardaient par suite de leurs habitudes et de leur démence fanatique (1). Lucien les accusait également de braver la mort et de s'offrir librement à elle, persuadés qu'ils étaient de leur immortalité; et la pitié pleine de dédain que leur erreur lui inspire le porte à leur donner le nom de *misérables*, κακοδαίμονες (2). A Rome, les rhéteurs et les jurisconsultes, les Cécilius et les Fronton, les considéraient comme une faction d'hommes désespérés, dont le fanatisme pouvait devenir funeste (3) à l'empire. Une des appellations ordinaires dont on se servait pour les désigner était celle de *biathanati*, parce qu'on les accusait d'attenter à leur propre vie. Cette dénomination fut si générale qu'on la retrouve même dans les martyrologes. Le lieu où, à cette époque, l'on précipita dans une même fosse les sept enfants de sainte Symphorose, reçut le nom de *ad septem biathanotos*, la tombe des sept suicidés.

On conçoit que Marc-Aurèle, blessé dans son orgueil de philosophe et d'empereur, excité par le dé-

(1) *Diatrib.*, lib. IV, c. 7.

(2) Luc., *de Mort. Pereg.* : Πεπείκασιν αὐτοὺς οἱ κακοδαίμονες τὸ μὲν ὅλον ἀθάνατοι ἔσεσθαι, καὶ βιώσεσθαι τὸν ἀεὶ χρόνον· παρ' ὃ καὶ καταῤῥωννοῦσι τὸν θανάτον, καὶ ἑκόντες αὐτοὺς ἐπιδιδόασι οἱ πολλοί.

(3) Minut., *Oct.*, c. 8 : « Quid? homines... homines, inquam, deploratæ, illicitæ ac desperatæ factionis, grassari in deos non ingemiscendum est?

sir d'apaiser ses dieux, et entraîné par le préjugé populaire, voulut à tout prix vaincre l'obstination des chrétiens. Trajan avait défendu de les rechercher, tout en ordonnant de recevoir les accusations portées contre eux, et de les condamner à mort si après plusieurs sommations ils refusaient de sacrifier. Marc-Aurèle modifia ce décret; il se proposa, non de poursuivre les chrétiens comme ennemis de l'empire, mais de vaincre leur opiniâtreté (1). La

(1) Nous avons encore, dans les Actes du martyre de saint Symphorien, un édit portant, par une méprise des copistes, le nom d'*Aurélien*, mais que les plus savants critiques attribuent à Marc-Aurèle (*Aurelius*). — Comme Néander le remarque justement, cette pièce porte avec elle les preuves de son authenticité et appartient à des actes qui remontent à l'époque des Antonins. Cet édit, adressé aux gouverneurs des provinces, est conçu en ces termes : « Aurelianus imperator omnibus administratoribus suis atque rectoribus. Comperimus ab his qui se temporibus nostris Christianos dicunt legum præcepta violari. Hos comprehensos, nisi diis nostris sacrificaverint, diversis punite cruciatibus, quatenus habeat districtio prolata justitiam et in resecandis criminibus ultio terminata jam finem. » — Néander fait à ce sujet les observations suivantes : Aucun juge impartial ne peut supposer cet édit apocryphe, puisqu'il n'y avait rien à gagner en forgeant un tel décret, que, du reste, il respire le véritable esprit des hommes d'Etat de l'époque, et qu'il est écrit dans le *langage officiel du temps*. S'il appartenait au règne d'Aurélien, dont il porte le nom, le martyr dans l'histoire duquel on le trouve devrait avoir péri sous son gouvernement; mais il est difficile de croire que la persécution qui eut lieu sous cet empereur alla jusqu'à l'effusion du sang. La manière surtout dont il est parlé des chrétiens, comme d'une secte de date récente, indique le temps de Marc-Aurèle plutôt que celui d'Aurélien. L'accusation portée contre les chrétiens, comme violant les lois de l'empire par l'exercice de leur religion, aurait pu difficilement être formulée au temps d'Aurélien, puisque depuis quinze ans le christianisme avait été admis au nombre des religions licites. On ne peut donc douter que l'auteur de l'édit ne soit Marc-Aurèle et non pas Aurélien. Il arrive fréquemment que l'on confond des noms à peu près semblables.

persécution devint alors sanglante. Les gouverneurs des différentes provinces, laissés libres dans le choix des tortures, firent endurer aux confesseurs de la foi tout ce que la cruauté la plus raffinée pouvait inventer de supplices. Certains de complaire au prince s'ils multipliaient les apostasies, ils entraient en lutte avec les chrétiens, et, pour dompter leur constance, ils s'appliquaient à accroître ou à prolonger leurs tourments. Ce n'étaient pas des crimes qu'il fallait réprimer, c'était une profession de foi religieuse, une adhésion aux croyances païennes que l'on voulait arracher par la violence. Les actes des martyrs de cette époque pénètrent à la fois d'horreur et d'admiration. On y découvre des supplices jusqu'alors inouïs, et un luxe de persécutions dont le seul objet était d'étouffer la voix de ces témoins trop éloquents de la vérité. « Les adorateurs de Dieu, dit saint Méliton dans l'apologie qu'il adresse à Marc-Aurèle, sont persécutés, par suite de nouveaux édits, comme ils ne l'ont jamais été auparavant (1). »

Dieu n'a jamais permis que les grandes calamités fussent de longue durée sur cette terre : plus une tempête est violente, plus elle passe rapidement. Les excès mêmes de la persécution devaient la faire cesser bientôt, sans que les édits fussent toutefois révoqués. Marc-Aurèle comprit peut-être qu'il était

(1) Euseb., lib. IV, c. 26.

Digitized by Google

prudent de terminer une lutte où l'avantage restait aux chrétiens. Leur courage impassible avait lassé les bourreaux; leurs douleurs avaient souvent excité la pitié. En même temps des voix éloquentes s'élevaient de toutes parts pour défendre leur cause. Plusieurs philosophes, qui avaient passé des écoles de Platon et de Chrysippe dans celle de Jésus-Christ, mettaient leurs talents et leur science au service des opprimés. Saint Quadrat, saint Aristide, Athénagore, saint Justin, saint Méliton, saint Miltiade, saint Claude Apollinaire, écrivirent des apologies dans lesquelles ils réfutèrent toutes les calomnies que l'on déversait sur leurs frères persécutés. Aux accusations d'athéisme, de débauche, d'orgies nocturnes, de haine des empereurs, ils répondirent par l'exposition de leurs croyances religieuses et les règles austères de leur morale. Ils montrèrent que les chrétiens étaient les plus fidèles sujets de l'empereur, tant que les lois n'opprimaient pas leur conscience; qu'ils étaient enchaînés, il est vrai, et renfermés dans les prisons, mais qu'on ne rencontrait aucun malfaiteur dans leurs rangs, et que leur seul crime était de croire en Jésus-Christ. Plusieurs de ces apologistes firent comprendre par une rare et haute éloquence que le christianisme, bien mieux que les croyances païennes, devait s'accorder avec la vraie philosophie. Ils flétrirent avec justice l'histoire mythologique des dieux, et en appelèrent au témoignage des plus beaux génies d'Athènes et de

Digitized by Google

Rome pour proclamer l'existence d'un Être infini et unique, esprit pur, juste et saint. Tous ces écrits circulèrent dans les classes éclairées et contribuèrent à dissiper ou à diminuer les préventions, tout en calmant les cœurs irrités.

Outre leurs apologistes, les chrétiens comptaient d'autres défenseurs non moins zélés, qui avaient ouvert des écoles où la philosophie s'unissait à l'enseignement de la doctrine évangélique. Le plus célèbre d'entre eux, saint Justin, revêtu du manteau de philosophe, rappelait souvent dans ses leçons les doctrines de Platon et d'Aristote, et s'en servait pour saper le paganisme et préparer les esprits à des croyances plus pures. Tatien, son disciple, enseigna avec non moins d'éloquence : heureux s'il fût demeuré fidèle à sa foi! Peu après, Rhodon se fit une grande réputation de science et de dévouement à la doctrine chrétienne. Tant d'efforts réunis devaient diminuer la violence des persécutions et procurer à l'Eglise quelques jours de paix. Le nombre des disciples de Jésus-Christ croissait avec une telle rapidité que Tertullien ne craignit pas de dire aux persécuteurs : « Nous sommes la majorité dans chaque ville (1). » Assertion étrange, sans doute, et où il est permis de voir une des exagérations oratoires si communes à ce grand écrivain, mais qui montre cependant

(1) Tert., *ad Scapulam.*

combien la multitude des chrétiens était déjà considérable. Nous apprenons aussi par Eusèbe que les familles les plus distinguées de Rome, soit par la naissance, soit par les richesses, embrassaient les doctrines de l'Évangile (1).

Les chrétiens respirèrent pendant les dernières années du règne de Marc-Aurèle. A sa mort, Commode, son fils, fut élevé à l'empire. Fidèle imitateur de Néron, il dissimula, comme lui, dans les commencements de son règne, les vices honteux et la basse cruauté auxquels son cœur était enclin ; mais, quand il se vit maître absolu du pouvoir et débarrassé des conseils de son père, il lâcha le frein à toutes ses passions. S'il ne persécuta pas les chrétiens, comme l'avaient fait Néron et Domitien, dont il renouvelait les crimes et les débauches, ce fut peut-être parce qu'il prétendait suivre en tout une autre voie que son père. Il cédait aussi aux instances de Marcia, une de ses femmes, qui, au sein même de la débauche, paraissait favorable au christianisme, et s'efforçait peut-être de calmer ses remords en protégeant les adorateurs du vrai Dieu.

Commode ne porta donc pas de nouveaux édits contre les disciples de Jésus-Christ ; il ne révoqua pas non plus les anciennes lois, et les gouverneurs des provinces purent encore assouvir leur haine et soumettre à de nouvelles épreuves la constance

(1) Euseb., lib. V, c. 21.

des martyrs. L'un des plus illustres fut le sénateur Apollonius, qui, sur l'accusation d'un esclave, fut arrêté au milieu même de Rome et traduit devant le sénat pour y rendre compte de sa foi. Comme les lois défendaient à un esclave de trahir son maître, le dénonciateur fut mis à mort; mais, en même temps, sa déposition fut acceptée, et Apollonius, n'ignorant pas que la profession publique d'une croyance proscrite lui attirerait une sentence de mort, confessa sa foi devant tous ses collègues, et fit en même temps une admirable apologie du christianisme (1). Les anciens édits avaient encore force de loi; il fut condamné comme rebelle et décapité.

Saint Éleuthère gouvernait alors l'Église de Rome. Au dire d'Anastase, bibliothécaire du Vatican, qui, vers l'an 850, recueillait dans les anciennes archives le catalogue des pontifes et les mémoires relatifs à leur vie, il se serait entouré de nombreux auxiliaires, ayant ordonné douze prêtres, huit diacres et quinze évêques (2). Plusieurs de ces derniers étaient sans doute destinés à gouverner les différentes sociétés chrétiennes répandues dans les provinces d'Italie. Quelques-uns devaient occuper les siéges suburbicaires de Rome (3); car, à cette époque, tout porte à croire que plusieurs com-

(1) Euseb., lib. V, c. 21.

(2) Anast., *de Vita Rom. pont.*, XIV.

(3) Dans un concile que saint Miltiade convoqua en 313 contre les donatistes, on remarque plusieurs évêques suburbicaires, entre

munautés de fidèles s'étaient formées dans les villes voisines de la métropole. A l'embouchure du Tibre s'élevait la ville célèbre d'Ostie, où saint Ignace d'Antioche, conduit à Rome pour y être jeté aux lions, avait abordé; l'on peut croire que, dès le temps même du pape saint Éleuthère, elle renfermait déjà tous les éléments d'une société chrétienne.

A la mort de ce vénérable pontife, saint Victor monta sur le siége de saint Pierre. Il sera à propos d'exposer ici les règles suivies dans la primitive Église pour l'élection et l'ordination des évêques, et de faire connaître en même temps quels étaient, dans la hiérarchie ecclésiastique, le rang et les devoirs de ceux qui la composaient.

A la mort d'un pontife, le prêtre qui succédait à sa haute dignité devait être élu par les suffrages du peuple et du clergé. Tertullien, faisant dans son Apologétique l'éloge des évêques, disait aux païens : « Ceux qui sont placés à notre tête sont des vieil- « lards éprouvés, qui ont acquis cet honneur, non à « prix d'argent, mais par des suffrages publics (1). » L'historien Eusèbe nous a conservé, sur l'élection

autres Maxime, évêque d'Ostie. (Cf. Optat., *de Schism. Donat.*, p. 23.) — Tout porte à croire que ces siéges avaient été fondés longtemps avant cette époque. Le pape saint Corneille parle, dans une de ses lettres, de cinq évêques présents à Rome, qui lui prêtaient leurs concours. L'évêque d'Ostie devait être de ce nombre.

(1) Tertull., *Apol.* : « Præsident apud nos probati quique seniores, honorem istum non pretio, sed testimonio adepti. »

de saint Fabien au siége pontifical, quelques détails intéressants qui offrent une nouvelle preuve de cet ancien usage. Il rapporte que les fidèles étaient assemblés, et que plusieurs portaient les yeux sur des personnes distinguées par leur noblesse. Personne ne songeait à Fabien, lorsqu'un événement inattendu attira sur lui la faveur publique et l'obligea à prendre en mains les rênes de l'Église. Une colombe était venue se reposer sur sa tête (1).

Seize ans plus tard, saint Cyprien parlait ainsi de l'élection du pape saint Corneille : « Il a été promu « à l'épiscopat par le jugement de Dieu et de son « Christ, par le suffrage de presque tous les clercs, « par les hommes du peuple alors présent, par l'as- « semblée des prêtres les plus anciens dans le dio- « cèse, et des personnes les plus estimables par « leurs vertus (2). »

Ces faits, qui appartiennent à la première partie du troisième siècle, et qui nous montrent les prêtres élevés à l'épiscopat par l'élection, et tous les membres de l'Église appelés à porter un jugement sur eux, sont confirmés par le témoignage de saint Hippolyte (3).

(1) Euseb., lib. VI, c. 29.

(2) B. Cypr. *Epist.* X. Le même saint évêque dit dans une autre de ses lettres (*Epist.* LVIII) : « Episcopus delegatur, plebe præsente, quæ singulorum vitam plenissime novit et uniuscujusque actum de ejus conversatione perspexit. »

(3) B. Hippolyti, Περὶ Χαρισμάτων, p. 249, ed. Fabric., anno 1716 : Ὁ δὲ πρόκριτος τῶν λοιπῶν ἐρωτάτω τὸ πρεσβυτέριον καὶ τὸν λαὸν, εἰ

Ce docteur, contemporain de saint Victor, nous apprend, dans l'ouvrage où il a recueilli plusieurs traditions apostoliques, que l'évêque était alors élu par toute son Eglise. Les fidèles, dit-il, les prêtres et les prélats consécrateurs devaient se réunir le jour du dimanche. Dans cette assemblée, l'évêque qui avait la préséance sur les autres demandait aux prêtres et au peuple si l'homme qu'il leur présentait était vraiment celui qu'ils appelaient à l'épiscopat. Sur leur réponse affirmative, le pontife les interrogeait de nouveau : Pouvaient-ils lui rendre ce témoignage qu'il était digne de ce grand et illustre ministère? Dans le service de Dieu s'est-il montré exact et fidèle? A-t-il été toujours juste envers ses semblables? A-t-il bien gouverné sa maison et ses propres affaires? Sa vie entière a-t-elle été irréprochable? Si tous les assistants déclaraient que ce prêtre était tel, si, ne cédant pas à une opinion préconçue, mais obéissant à la vérité, ils lui rendaient ce témoignage en présence de Dieu, leur juge, du Christ, de l'Esprit-Saint, de tous les bienheureux et des esprits qui veillent sur les hommes, alors l'évêque les interrogeait de nouveau : Est-il véritablement

αὐτός ἐστιν, ὃν αἰτοῦνται εἰς ἄρχοντα, καὶ ἐπινευσάντων, πάλιν ἐρωτάτω, εἰ μαρτυρεῖται ὑπὸ πάντων ἄξιος εἶναι τῆς μεγάλης ταύτης καὶ λαμπρᾶς ἡγεμονείας, εἰ τὰ κατὰ τὴν εἰς Θεὸν αὐτῷ εὐσέβειαν καθώρθωται, εἰ τὰ πρὸς ἀνθρώπους δίκαια πεφύλακται, εἰ τὰ καθ' ἑαυτὸν καλῶς ᾠκονόμησεν, εἰ τὰ κατὰ τὸν βίον ἀνεπίλεκτος ὑπάρχῃ· καὶ πάντων ἅμα κατὰ ἀλήθειαν ἀλλ' οὐ κατὰ πρόληψιν μαρτυρισάντων τοιοῦτον αὐτὸν εἶναι, ὡς ἐπὶ δικαστῇ Θεῷ καὶ Χριστῷ, παρόντος δηλαδὴ καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος καὶ πάντων τῶν ἁγίων καὶ λειτουργικῶν πνευμάτων ἐκ τρίτου πάλιν πυ-

digne de ce ministère? Après avoir reçu une troisième réponse affirmative et d'autres preuves d'une adhésion libre et universelle, le pontife, au milieu du silence général, procédait à l'ordination. Il était debout auprès de l'autel, entre les deux autres évêques consécrateurs, et, pendant que les diacres tenaient le livre des saints Évangiles sur la tête de l'ordinand, il adressait à Dieu cette prière; les autres évêques et prêtres s'unissaient à lui en silence: « O vous, Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Père plein de miséricorde et Dieu de toute consolation, qui habitez au plus haut des cieux, et qui abaissez vos regards sur les êtres les plus infimes; vous qui avez connu toutes choses avant leur existence; vous qui avez donné des lois à l'Église par le Verbe de votre amour; qui, dès l'origine, avez préparé une nation sainte issue d'Abraham, qui avez établi des pontifes et des prêtres, et n'avez

θέσθω, εἰ ἄξιός ἐστιν ἀληθῶς τῆς λειτουργίας. Ἵνα ἐπὶ στόματος δύο καὶ τριῶν μαρτύρων σταθήσεται πᾶν ῥῆμα, καὶ συνθεμένων αὐτῶν ἐκ τρίτου ἄξιον εἶναι, ἀπαιτείσθωσαν οἱ πάντες σύνθημα· καὶ δόντες προθύμως, ἀκουέσθωσαν· καὶ σιωπῆς γενομένης, εἷς τῶν πρώτων ἐπισκόπων ἅμα δυσὶν ἑτέροις, πλησίον τοῦ θυσιαστηρίου ἑστὼς τῶν λοιπῶν ἐπισκόπων καὶ πρεσβυτέρων σιωπῇ προσευχομένων, τῶν δὲ διακόνων τὰ θεῖα εὐαγγέλια ἐπὶ τῆς τοῦ χειροτονουμένου κεφαλῆς ἀνεπτυγμένα κατεχόντων, λεγέτω πρὸς Θεόν.

Εὐχὴ χειροτονίας ἐπισκόπου.

Ὁ Θεὸς καὶ Πατὴρ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὁ πατὴρ τῶν οἰκτιρμῶν καὶ Θεὸς πάσης παρακλήσεως, ὁ ἐν ὑψηλοῖς, κατοικῶν καὶ τὰ ταπεινὰ ἐφορῶν· ὁ γινώσκων τὰ πάντα πρὶν γενέσθωσαν, ὁ δοὺς ὅρους Ἐκκλησίας, διὰ λόγου χάριτός σου· ὁ προορίσας τὸ ἀπ' ἀρχῆς γένος δίκαιον ἐξ Ἀβραὰμ, ἄρχοντας καὶ ἱερεῖς καταστήσας, τό τε ἁγίασμά σου μὴ

pas laissé votre sanctuaire sans ministres; vous à qui il est agréable d'être glorifié dans ceux que vous avez choisis; faites descendre la force de votre Esprit, force qui dirige et éclaire, et que vous avez donnée par votre bien aimé Fils Jésus-Christ à vos saints apôtres, qui, dans le lieu de votre sanctuaire, ont fondé l'Église pour l'honneur et la gloire éternelle de votre nom. Vous qui connaissez les cœurs de tous, faites que votre serviteur ici présent, que vous avez élu pour les fonctions saintes de l'épiscopat, accomplisse son ministère saintement et sans reproche, jour et nuit; qu'il rende vos regards toujours propices, et vous présente les offrandes de votre sainte Église. Donnez-lui, par l'infusion de l'esprit épiscopal, la puissance de remettre les péchés, selon votre commandement, d'instituer des clercs comme vous l'avez ordonné, et de délier tout ce qui est lié, selon le pouvoir que vous avez conféré à vos apôtres. Enfin, qu'il vous plaise dans sa mansuétude et dans la pureté de son cœur, et qu'il

καταλιπὼν ἀλειτούργητον· ὁ ἀπὸ καταβολῆς κόσμου εὐδοκήσας ἐν οἷς ἡρετίσω δοξασθῆναι· καὶ νῦν ἐπίχεε τὴν παρὰ σοῦ δύναμιν τοῦ ἡγεμονικοῦ πνεύματός σου, ὅπερ διὰ τοῦ ἠγαπημένου σου παιδὸς Ἰησοῦ Χριστοῦ δεδώρησαι τοῖς ἁγίοις σοῦ ἀποστόλοις, οἳ καθίδρυσαν τὴν Ἐκκλησίαν κατὰ τόπον ἁγιάσματός σου εἰς δόξαν καὶ αἶνον ἀδιάλειπτον τοῦ ὀνόματός σου. Καρδιογνῶστα πάντων, δὸς ἐπὶ τὸν δοῦλόν σου τοῦτον, ὃν ἐξελέξω εἰς ἐπισκοπήν σου τὴν ἁγίαν, καὶ ἀρχιερατεύειν σου ἀμέμπτως λειτουργοῦντα νυκτὸς καὶ ἡμέρας· ἀδιαλείπτως ἱλάσκεσθαι τὸ πρόσωπόν σου, καὶ προσφέρειν σοι τὰ δῶρα τῆς ἁγίας σου Ἐκκλησίας· καὶ τῷ πνεύματι τῷ ἀρχιερατικῷ ἔχειν ἐξουσίαν ἀναφιέναι ἁμαρτίας κατὰ τὴν ἐντολήν σου, διδόναι κλήρους κατὰ τὸ πρόσταγμά σου, λύειν τε πάντα σύνδεσμον κατὰ τὴν ἐξουσίαν ἣν δέδωκας τοῖς ἀποστόλοις· εὐαριστεῖν τέ σοι ἐν πραότητι

vous soit en odeur de suavité par votre Fils Jésus-Christ, à qui nous rendons, ainsi qu'à vous et à l'Esprit-Saint, honneur et gloire, et dont nous adorons la puissance maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. »

Cette discipline de la primitive Église peut étonner certains esprits habitués à croire que le christianisme à son berceau manquait encore de règles ou de lois, et que ses institutions comme son organisation hiérarchique datent du concile de Nicée. Mais cette grave erreur des écrivains protestants et des philosophes rationalistes se dissiperait aisément si, remontant aux origines mêmes de la religion chrétienne, ils examinaient comment la loi nouvelle a été entée sur la loi ancienne; ils verraient que les institutions, les cérémonies, la hiérarchie sacerdotale du peuple hébreu, préparaient les institutions, les cérémonies, les règles de la discipline ecclésiastique du peuple chrétien. C'est surtout lorsqu'on étudie les commencements de l'Église de Jérusalem qu'on admire cette merveilleuse transformation d'une religion bornée à un seul peuple en une autre religion animée d'un esprit nouveau, et qui, épurée et agrandie, doit embrasser toutes les nations de la terre. Ce sont ces considérations mêmes que saint Clément, évêque de Rome, faisait valoir, près de deux siècles

καὶ καθαρᾷ καρδίᾳ, προσφέροντά σοι ὀσμὴν εὐωδίας, διὰ τοῦ παιδός σου Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ Κυρίου ἡμῶν· μεθ' οὗ σοι δόξα, κράτος, τιμὴ, σὺν ἁγίῳ Πνεύματι, νῦν καὶ ἀεὶ, καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων· Ἀμήν.

avant le concile de Nicée, en parlant de la constitution de l'Église chrétienne, de sa hiérarchie et de l'ordonnance du culte religieux.

Lorsque des factieux qui agitaient l'Église de Corinthe fomentèrent des intrigues contre quelques prêtres de cette ville, et voulurent leur interdire l'exercice de leurs fonctions, le saint pape rappela aux Corinthiens les principes mêmes de la hiérarchie ecclésiastique, en remontant jusqu'aux institutions de l'ancienne loi.

« Chez les Juifs, dit-il, le principal pontife a des « fonctions particulières ; le prêtre, un rang qui lui « est propre ; les lévites, un ministère bien déter- « miné ; le laïc, des observances qui lui conviennent. « C'est ainsi, mes frères, que chacun de vous doit, « dans la place où il se trouve, rendre grâce à Dieu, « vivre avec une conscience pure, sans jamais s'af- « franchir des règles de son ministère, ni sortir des « bornes de la modestie (1). » Ces paroles de saint Clément faisaient entendre assez clairement que la hiérarchie de l'Église chrétienne était constituée, dès l'origine, et soumise à des lois que nul ne pouvait enfreindre. L'évêque était au-dessus du prêtre, le prêtre au-dessus des lévites, les lévites au-dessus des laïcs : des règles particulières régissaient chacun de ces ordres et en déterminaient

(1) B. Clem., *Ep.*, c. 40 : Τῷ γὰρ ἀρχιερεῖ ἴδιαι λειτουργίαι δεδομέναι εἰσίν, καὶ τοῖς ἱερεῦσιν ἴδιος ὁ τόπος προστέτακται, καὶ λευίταις ἴδιαι διακονίαι ἐπίκεινται· ὁ λαϊκὸς ἄνθρωπος τοῖς λαϊκοῖς προστάγμασιν δέδεται.

les droits et les obligations. Dans cette même lettre à l'Église de Corinthe, saint Clément condamne les prétentions de certains esprits téméraires qui voulaient s'arroger le droit de déposer leurs prêtres. Il montre que l'autorité de ces derniers émane de Dieu, et, en témoignage de cette vérité, il rappelle la miraculeuse institution du sacerdoce chez le peuple juif. C'est Dieu lui-même, dit-il, qui a choisi la tribu d'Aaron, qui lui a confié ses augustes priviléges, et a interdit aux autres tribus toute immixtion dans les fonctions saintes (1). « Éclairés par « Jésus-Christ, ajoute-t-il, les apôtres ont connu que « des disputes s'élèveraient dans l'Église au sujet de « la juridiction pastorale. C'est pourquoi, dans la « prévision certaine de ces abus et de ces désordres, « ils ont établi les ministres dont nous venons de par- « ler, et ont déterminé un ordre de succession (2). »

Il indique enfin que les apôtres, inspirés par l'Esprit saint, n'ont pas seulement veillé à l'institution de la hiérarchie, mais qu'ils ont encore laissé des ordonnances relatives à l'ordre des prières et des oblations. « Nous faisons, dit-il, tout ce que « Dieu nous a prescrit de faire. Il a voulu qu'à des « temps marqués, à des heures et à des moments

(1) B. Clem., *Epist.*, c. 43. Tout le chapitre est le développement de cette pensée.

(2) B. Clem., *Epist.*, c. 44 : Καὶ οἱ ἀπόστολοι ἡμῶν ἔγνωσαν διὰ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὅτι ἔρις ἔσται ἐπὶ τοῦ ὀνόματος τῆς ἐπισκοπῆς. Διὰ ταύτην οὖν τὴν αἰτίαν πρόγνωσιν εἰληφότες τελείαν κατέστησαν τοὺς προειρημένους, καὶ μεταξὺ ἐπινομὴν δεδώκασιν, ὅπως, ἐὰν κοιμηθῶσιν, διαδέξωνται ἕτεροι δεδοκιμασμένοι ἄνδρες τὴν λειτουργίαν αὐτῶν.

« déterminés, on fit des services et des oblations, « avec ordre et décence (1). » Nous ne devons donc pas nous étonner si, un siècle plus tard, à l'époque où commence notre histoire, nous trouvons l'Église de Rome admirablement constituée, et soumise à une discipline qui a ses règles et ses traditions. Tertullien, écrivant contre les hérétiques du second siècle, oppose aux désordres de leurs ordinations l'admirable unité de la hiérarchie catholique, ses divers degrés, auxquels le mérite seul pouvait s'élever, et ses droits inaliénables (2). Les hérétiques et les philosophes qu'il réfutait, comme ceux de notre temps, n'admettaient ni les distinctions hiérarchiques, ni les règles de la discipline de l'Église.

(1) B. Clem., *Epist.*, c. 40 : Πάντα τάξει ὀφείλομεν, ὅσα ὁ δεσπότης ἐπετελεῖν ἐκέλευσε κατὰ καιροὺς τεταγμένους· τάς τε προσφορὰς καὶ λειτουργίας ἐπιτελεῖσθαι, καὶ οὐκ εἰκῇ ἢ ἀτάκτως ἐκέλευσε γίνεσθαι, ἀλλ' ὡρισμένοις καιροῖς καὶ ὥραις.

(2) Tert., *Lib. de Præsc.* « In primis quis catechumenus, quis fidelis, incertum est; pariter adeunt, pariter audiunt, pariter orant; etiam ethnici si supervenerint, sanctum canibus, et porcis margaritas, licet non veras, jactabunt. Simplicitatem volunt esse prostrationem disciplinæ, cujus penes nos curam lenocinium vocant. Pacem quoque passim cum omnibus miscent; nihil enim interest illis, licet diversa tractantibus, dum ad unius veritatis expugnationem conspirent. Omnes tument, omnes scientiam pollicentur. Ante sunt perfecti catechumeni quam edocti. Ipsæ mulieres hæreticæ, quam procaces! quæ audeant docere, contendere, exorcismos agere, curationes repromittere, forsitan et tingere. Ordinationes eorum temerariæ, leves, inconstantes; nunc neophytos conlocant, nunc sæculo obstrictos, nunc apostatas nostros, ut gloria eos obligent, quia veritate non possunt. Nusquam facilius proficitur quam in castris rebellium, ubi ipsum esse illic promereri est. Itaque, alius hodie episcopus, eras alius; hodie diaconus, qui eras lector; hodie presbyter, qui eras laicus; nam et laicis sacerdotalia munera injungunt. »

« On ne sait, disait Tertullien, qui est catéchu-
« mène, qui est fidèle parmi eux. Ils entrent, ils
« écoutent, ils prient pêle-mêle, et même avec des
« païens, s'il s'en présente. Le renversement de la
« discipline, ils l'appellent simplicité; ils traitent
« d'affectation la droiture et l'attachement aux
« lois qu'elle impose. Leurs ordinations se font au
« hasard, par caprice et sans suite. Tantôt ils élè-
« vent des néophytes aux dignités, tantôt des hom-
« mes engagés dans le siècle, tantôt même des
« apostats, afin de s'attacher par l'ambition ceux
« qu'ils ne peuvent retenir par la vérité. Nulle part
« on n'avance comme dans le camp des rebelles,
« où la révolte tient lieu de mérite. Aussi ont-ils
« aujourd'hui un évêque, et demain un autre. Celui
« qui est diacre aujourd'hui sera demain lecteur,
« et le prêtre redeviendra laïque, car ils chargent
« les laïques des fonctions sacerdotales. » (Ch. 41.)

La sagesse de la discipline catholique faisait l'admiration des païens eux-mêmes, et dans l'Église de Rome on apportait tant d'ordre et de circonspection dans l'élection et l'ordination des prêtres et des évêques qu'au dire de l'historien Lampride Alexandre Sévère en fut vivement frappé, et proposa l'exemple de la discipline chrétienne aux magistrats chargés d'élire les officiers publics.

Au-dessous de l'évêque était placé le prêtre, qui devait également sa haute dignité à la réputation de ses vertus et aux suffrages de ses frères. Il

avait le pouvoir de baptiser, de prêcher, de consacrer et d'administrer la sainte Eucharistie en l'absence de l'évêque, et même en sa présence, s'il y était autorisé par lui. Il réconciliait aussi les pénitents et les admettait à l'absolution. Dans l'exercice de ces fonctions il agissait toujours sous la dépendance du pontife, et comme son délégué, car l'évêque était la source de toute autorité, et l'on vénérait en lui le pasteur à qui Dieu avait spécialement confié le soin des âmes. « Que personne, disait Ignace aux chrétiens de Smyrne, n'accomplisse un ministère ecclésiastique sans l'évêque, « c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, sans « son autorisation (1). »

Saint Hippolyte nous a conservé la prière que l'évêque prononçait sur la tête du prêtre au moment où il lui conférait l'autorité du sacerdoce: « Seigneur tout-puissant, disait-il, vous, notre Roi, qui avez tout créé par le Christ, et qui par lui veillez sur toutes choses, daignez abaisser vos regards sur votre sainte Église et l'accroître. Multipliez ceux qui sont préposés à sa direction et accordez-leur la grâce de coopérer par leurs discours et leurs œuvres à la formation de votre peuple. Abaissez vos regards sur votre serviteur, qui est admis au sacerdoce par le suffrage et le jugement de tout le clergé. Remplissez-le de votre Esprit de

(1) B. Ignat. *Ep. ad Smyrn.* : Μηδεὶς χωρὶς τοῦ ἐπισκόπου τι πρασσέτω τῶν ἀνηκόντων εἰς τὴν Ἐκκλησίαν.

grâce et de conseil, afin qu'il puisse secourir et gouverner votre peuple avec un cœur pur. Faites comme autrefois quand vous avez abaissé vos regards sur votre peuple choisi, et que vous avez ordonné à Moïse d'élire des prêtres, que vous avez remplis de votre Esprit. Remplissez-le de vos dons, afin qu'il puisse guérir et enseigner, et que, doué de mansuétude, il instruise votre peuple avec sincérité, avec un cœur pur et une âme bienveillante, et qu'il célèbre les saints mystères pour votre peuple avec une fidélité à l'abri de tout blâme, par votre Christ, à qui nous rendons, ainsi qu'à vous et à l'Esprit-Saint, honneur et vénération dans les siècles des siècles. Amen (1). »

Le diaconat, institué dès l'établissement du christianisme par le collége des apôtres, était encore conféré par les suffrages du clergé aux hommes que leur zèle et leur piété semblaient recommander au choix de l'Église. L'évêque seul leur imposait les mains, tandis que, dans l'ordination sacerdotale, tous les prêtres s'unissaient à l'évêque et procédaient après lui à cette même cérémonie. Un des canons apostoliques de l'édition copte nous explique cette différence. Il y est dit que « le diacre doit être ordonné, non pour le sacerdoce, mais pour servir l'évêque quand le besoin l'exige et que ses commandements l'ordonnent. Il n'est point autorisé

(1) B. Hippol., Περὶ χαρισμάτων, p. 250, ed. Fab., 1716.

à faire partie du collége des prêtres ; mais il doit prendre soin des malades et faire connaître leur état au pontife. Il n'est pas choisi non plus pour recevoir l'esprit d'élévation qui se communique au prêtre, mais pour mériter la confiance de l'évêque, dans les choses qui le concernent ; et c'est pourquoi l'évêque ordonne des diacres. » Ces paroles sont confirmées par le témoignage des plus anciens ouvrages des Pères de l'Église, où les diacres sont souvent désignés sous le nom d'anges, ou de messagers de l'évêque ; ils étaient appelés quelquefois ses oreilles, ses yeux, sa bouche, sa main droite, son cœur. Ces termes se rencontrent souvent dans les Constitutions apostoliques.

Les sous-diacres, dont il est fait mention dans la lettre de saint Cyprien sur l'ordination de saint Corneille, et qui portent ailleurs le titre de ministres, assistaient l'évêque comme les auxiliaires des diacres. Ils n'étaient cependant ni honorés des mêmes priviléges, ni destinés aux mêmes fonctions ; chargés des vases sacrés, ils donnaient tous leurs soins à la préparation du sacrifice. Plusieurs présidaient à l'entrée des fidèles dans le lieu saint, et maintenaient le bon ordre pendant la célébration des mystères. Quelquefois l'évêque les députait vers d'autres Églises pour porter des lettres ou les actes des martyrs, mission difficile, et presque toujours dangereuse.

L'ordination imposait aux clercs l'obligation de

la résidence, et les unissait à leur évêque par des liens que lui seul pouvait rompre en transférant ses droits à un autre pontife. Grâce à cette règle de la discipline ecclésiastique, il était plus facile d'exercer sur eux une vigilance continuelle, et de les préserver des soupçons qui, dans une société profondément corrompue, pouvaient blesser leur réputation et nuire à leur autorité. Ils avaient été choisis pour servir de modèles à tous les chrétiens, et, sans cesse exposés à leurs regards, ils devaient leur donner l'exemple de toutes les vertus. Dans ces jours où le zèle de la perfection chrétienne, l'attente continuelle du martyre et le spectacle des plus grandes douleurs souffertes avec courage entraînaient les âmes dans les voies de la pénitence, la plupart des clercs menaient une vie ascétique; ils ne se nourrissaient que de légumes et de viandes sèches, jeûnaient souvent, et observaient toutes les pratiques de la vie religieuse, quand elles n'étaient pas incompatibles avec leur ministère. Ces observances étaient considérées comme des exercices nécessaires à l'âme, afin de la détacher des inclinations terrestres. Habitués à vaincre leurs passions, ces hommes vivaient dans la continence, et elle leur conciliait le respect que l'austérité des mœurs commande toujours au peuple. Le trésor de l'Église, riche des aumônes de la charité chrétienne, pourvoyait à leur subsistance (1).

(1) S. Cyprien, ep. XXXIV.

Des distributions mensuelles d'argent ou de vivres prévenaient leurs besoins, et leur permettaient de vaquer librement à leurs saintes fonctions. Dans les rapports ordinaires de la vie, rien ne les distinguait du commun des fidèles que des vertus plus pures et un désintéressement plus généreux. Quelques-uns, il est vrai, sortis des écoles du Portique ou de l'Académie pour passer dans celle de Jésus-Christ, conservaient, dans une intention de prosélytisme, le manteau de philosophe.

Ce qui distinguait surtout ces ministres de Dieu, c'était leur soumission filiale et leur dévouement à l'évêque. Celui-ci vivait au milieu d'eux comme un père de famille, veillant aux intérêts de tous, inspirant leurs œuvres, conciliant les cœurs, écartant les dangers, assumant toujours pour lui-même la plus large part des peines et des travaux, et se servant de tous ses auxiliaires pour prodiguer à l'Église entière dont il était le pasteur les soins d'une tendre et constante sollicitude. De là le titre de père, qui lui était donné, et qui est toujours demeuré au pontife de Rome, comme au chef de la famille chrétienne.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Saint Victor, pape, profite de l'influence de Marcia auprès de Commode pour obtenir la grâce et le retour des martyrs relégués dans les mines de Sardaigne. — Histoire de Calliste. — Son retour à Rome. — Mort de Commode. — Séditions dans la ville de Rome. — Avénement de Sévère. — Il se montre favorable aux chrétiens. — Rhodon, un des docteurs de l'Église de Rome. — Discussions sur l'origine du monde. — Traité sur l'ouvrage des six jours. — Hérésies des Marcionites. — Rhodon les réfute en révélant les diverses contradictions et les variations de leurs croyances. — Ses conférences avec Apelle. — Scepticisme profond de ce sectaire.

Nous avons dit, dans le chapitre précédent, que Marcia, une des femmes de l'empereur Commode, se montrait favorable aux chrétiens; ses mœurs plus que faciles et sa position avouée auprès du prince ne permettent pas de supposer, comme quelques auteurs l'ont fait, qu'elle professât la doctrine de Jésus-Christ; mais rien n'empêche d'admettre qu'élevée dans les principes de la foi elle se soit laissé entraîner plus tard aux séductions si fortes de la puissance et à l'orgueilleux désir de régner sur le cœur du maître du monde. Peut-être eut-elle des remords au souvenir de la morale évangélique, dont elle violait les lois, et chercha-t-elle à calmer sa conscience troublée en venant en aide à ses frères persécutés. Si l'on doit en croire l'auteur des *Philosophumena*, dès l'avénement de saint Victor au

siége pontifical, Marcia le fit venir, lui demanda la liste des martyrs relégués en Sardaigne, obtint pour eux des lettres de délivrance, et chargea du rappel des captifs un vieillard nommé Hyacinthe. Muni de l'ordre impérial, celui-ci partit aussitôt pour remplir son heureux message. Cet homme avait élevé Marcia; on peut présumer qu'il était chrétien : c'était peut-être à ses pressantes prières que Marcia avait cédé, en se chargeant d'obtenir du prince des lettres de grâce.

Lorsque ces martyrs revinrent à Rome et retrouvèrent les frères qui leur avaient dit un suprême adieu, n'espérant plus les revoir que dans la patrie céleste, ce fut sans doute un jour de joie et de bonheur. Quoique l'histoire ait gardé le silence sur les honneurs rendus à ces confesseurs de la foi au moment de leur retour, nous avons le droit de penser qu'ils furent accueillis avec plus d'enthousiasme que les soldats romains revenant d'une victoire; car l'Église primitive prodiguait à ses martyrs les plus grands honneurs. On baisait les mains qui avaient porté des chaînes pour le nom de Jésus-Christ, on entourait d'une vénération profonde les hommes qui avaient souffert persécution pour la justice; on se faisait une joie de les recevoir et de leur prodiguer tous les soins d'une généreuse hospitalité.

Parmi les martyrs ramenés de Sardaigne par Hyacinthe, il y en avait un qui doit occuper dans cette

histoire la place la plus importante. C'est un simple esclave, destiné à être un jour le conseiller de saint Zéphyrin, successeur de saint Victor, et à administrer l'Église romaine sous la haute direction du pontife. Après la mort de celui-ci, l'esclave obtiendra les suffrages unanimes des fidèles et du clergé et prendra en main la direction de l'Église universelle en montant sur le siége même de saint Pierre. Nous transcrivons ici son histoire telle qu'elle est racontée par l'un de ses ennemis, dans l'ouvrage récemment découvert des *Philosophumena*.

« Calliste était esclave d'un chrétien nommé Car-
« pophore, qui faisait partie de la maison de l'em-
« pereur. Comme il professait la même foi que son
« maître, celui-ci lui confia une somme considérable
« pour la faire valoir par des opérations de banque.
« Calliste établit son comptoir dans un lieu qu'on
« appelait la *Piscina publica*, et, en qualité de
« chargé d'affaires de Carpophore, il reçut d'un
« certain nombre de veuves et de fidèles des dépôts
« importants. Il perdit tout et tomba dans le plus
« grand embarras. Il se trouva des gens qui aver-
« tirent son maître du désordre de ses affaires, et
« Carpophore annonça l'intention de demander des
« comptes. A cette nouvelle, Calliste, effrayé du
« danger qui le menaçait, prit la fuite vers la mer.
« Il trouva à Ostie un vaisseau prêt à partir et s'y
« embarqua; mais cela ne put se faire si secrète-
« ment que Carpophore n'apprît tout ce qui s'était

« passé. Ce dernier, d'après les indications qu'il avait « reçues, se dirigea vers le port, prit des dispositions « pour monter aussi sur le navire qui stationnait « encore au milieu de la rade. La lenteur du pilote « fit que Calliste, qui était dans le bâtiment, aper- « çut de loin son maître; voyant qu'il allait être « pris, et faisant peu de cas de la vie, dans cette fâ- « cheuse extrémité, il se jeta à la mer; mais les ma- « telots, sautant dans les barques, le sauvèrent « malgré lui, et, au milieu des clameurs que pous- « saient ceux qui étaient sur le rivage, le livrèrent à « son maître, qui le ramena et lui fit tourner la meule. « Au bout de quelque temps, comme il arrive d'or- « dinaire, des chrétiens vinrent trouver Carpophore « pour le prier de pardonner à son esclave, as- « surant qu'il déclarait avoir confié à certaines per- « sonnes une somme considérable. Carpophore, qui « était un homme pieux, répondit qu'il faisait « peu de cas de ce qui lui appartenait, mais qu'il « attachait de l'importance aux dépôts, car beau- « coup de gens venaient se plaindre à lui et préten- « daient qu'ils ne s'étaient confiés à Calliste que sur « sa recommandation. Cependant Carpophore, se « laissant persuader, ordonna de délivrer l'esclave; « mais celui-ci, qui n'avait rien à rendre, et qui se « trouvait dans l'impossibilité de s'enfuir de nou- « veau, parce qu'il était surveillé, imagina un moyen « de s'exposer à la mort. Un samedi, feignant d'aller « trouver des débiteurs, il se rendit à la synagogue

« où les Juifs étaient assemblés, et chercha à exci-
« ter du trouble dans leur réunion. Les Juifs, s'étant
« soulevés contre lui, l'insultèrent et le chargèrent
« de coups ; puis ils le traînèrent devant Fuscien,
« préfet de la ville, et déposèrent contre lui en
« ces termes : « Les Romains nous ont permis
« d'exercer publiquement le culte de nos pères, et
« voici un homme qui veut nous en empêcher et
« qui trouble nos cérémonies, en disant qu'il est
« chrétien. » Tandis que Fuscien était à son tribu-
« nal et s'indignait de la conduite que les Juifs re-
« prochaient à Calliste, on annonça à Carpophore
« ce qui se passait. Celui-ci se hâta d'aller trouver
« le préfet et lui dit : « Je vous prie, seigneur Fus-
« cien, ne croyez pas cet homme ; il n'est pas chré-
« tien, mais il cherche une occasion de mourir,
« parce qu'il m'a dissipé de fortes sommes d'argent,
« comme je le prouverai. » Les Juifs, croyant
« voir en cela un subterfuge employé par Carpo-
« phore pour délivrer son serviteur, n'en réclamè-
« rent que plus instamment la sentence du préteur.
« Il céda à leurs sollicitations, fit fouetter Calliste
« et l'envoya aux mines de Sardaigne.

« Quelque temps après, comme d'autres martyrs
« étaient exilés dans cette île, la concubine de Com-
« mode, Marcia, qui avait quelques sentiments reli-
« gieux, voulut faire une bonne action ; elle fit venir
« le bienheureux Victor, évêque de l'Église à cette
« époque, et lui demanda quels étaient les martyrs de

« Sardaigne. Victor lui donna les noms de tous, ex-
« cepté celui de Calliste, dont il connaissait la con-
« duite coupable. Marcia, qui jouissait d'une grande
« faveur auprès de Commode, en obtint des lettres
« de délivrance, qu'elle confia à un vieil eunuque
« nommé Hyacinthe. Celui-ci passa en Sardaigne,
« et, ayant remis l'ordre au gouverneur de ce pays,
« délivra les martyrs, à l'exception de Calliste.

« Mais Calliste, se jetant à ses genoux et ver-
« sant des larmes, le supplia de ne pas l'excepter.
« Hyacinthe se laissa toucher et consentit à de-
« mander au gouverneur la liberté du captif, en
« disant qu'il avait lui-même élevé Marcia, et
« qu'il acceptait la responsabilité de la décision
« favorable qu'il sollicitait. Le gouverneur, cédant
« à cette prière, délivra Calliste avec les autres.
« Ce dernier étant revenu à Rome, Victor fut vi-
« vement affligé de ce qui s'était passé; mais,
« comme il avait bon cœur, il garda le silence.
« Toutefois, pour éviter les reproches d'un grand
« nombre de personnes (car les crimes de Calliste
« étaient récents), et pour satisfaire Carpophore,
« qui ne cessait de réclamer, il ordonna à Calliste
« de se retirer à Antium, lui assignant une pension
« mensuelle pour sa nourriture. Après la mort de
« Victor, Zéphyrin, son successeur, ayant choisi
« Calliste pour l'administration des affaires ec-
« clésiastiques, lui fit en cela un honneur qui lui
« devint funeste à lui-même; il le rappela d'Antium

« et lui confia la surveillance du cimetière (des « chrétiens). Calliste, se trouvant toujours avec « Zéphyrin, et, comme je l'ai déjà dit, lui rendant « des soins hypocrites, parvint à l'effacer complé- « tement; l'évêque devint incapable de discerner ce « qu'on lui disait et de surprendre le dessein secret « de Calliste, qui s'accommodait de tout ce qui « pouvait faire plaisir à son protecteur. Après la « mort de Zéphyrin, Calliste, se croyant arrivé au « but qu'il poursuivait depuis longtemps, chassa « Sabellius comme hétérodoxe (1). »

Acceptons cette histoire singulière, et cherchons à démêler la vérité des calomnies dont on voudrait l'obscurcir. Ce récit renferme plusieurs contradictions. L'accusateur nous dit que Carpophore avait remis à son esclave une assez forte somme pour la faire valoir par des opérations de banque; c'est au profit de son maître que Calliste doit négocier. A cette époque, un banquier servait d'intermédiaire entre les prêteurs et les emprunteurs. Souvent l'emprunteur et le prêteur comparaissaient tous deux devant le banquier, qui recevait leurs engagements réciproques, et se rendait ainsi caution de la restitution des sommes versées. Calliste faisait valoir, non-seulement l'argent de Carpophore, mais aussi les sommes que de pieuses veuves lui confiaient sur la recommandation même de

(1) *Philosoph.*, l. IX, p. 286 et seq.

ce riche chrétien. Ces opérations financières n'eurent malheureusement aucun succès; l'esclave, au lieu de répondre aux espérances de son maître en augmentant ses revenus, perdit tout ce qui lui avait été confié. Mais que conclure, si ce n'est qu'il fut trompé? Les fraudes dont il a pu être la victime, les erreurs qu'il a sans doute commises, ne sont pas des escroqueries.

On peut, sans improbité, être inhabile ou malheureux. Quand Carpophore, irrité de ses pertes, condamne Calliste à tourner la meule, les chrétiens viennent intercéder et obtiennent sa grâce. Sans doute on peut admirer ici cette charité qui faisait des premiers disciples de Jésus-Christ une famille de frères, et leur inspirait une si puissante compassion pour les douleurs d'un esclave; cependant, si cet homme eût réellement commis les crimes dont on l'accuse, on s'expliquerait difficilement l'intervention des chrétiens en sa faveur, et les tentatives qu'ils font pour le délivrer d'un travail très-dur, il est vrai, mais nécessairement réservé aux esclaves. L'accusateur ajoute que Carpophore, apprenant l'arrestation de Calliste par les Juifs, et la condamnation que Fuscien, préfet du prétoire, allait prononcer contre lui, accourut au tribunal, afin de conjurer le péril. Et peu après nous lisons que Victor est profondément affligé d'apprendre que Calliste est de retour des mines de Sardaigne, et que, sur les instances de Carpophore, il l'éloigne de

Rome et le relègue à Antium, en lui allouant une pension annuelle. La condamnation de Calliste aux mines était une peine bien autrement grave que celle qu'il avait subie chez Carpophore en tournant la meule. Comment peut-on admettre que le pontife romain eût été heureux de laisser souffrir en Sardaigne un homme dont les chrétiens avaient antérieurement obtenu la grâce, et que son maître avait désiré soustraire à une sentence de déportation? Comment supposer que ce même maître, qui était intervenu auprès du préfet pour conserver son esclave, soit mécontent de le voir revenir? Comment enfin supposer qu'un esclave dont la conduite aurait été si odieuse ait pu recevoir une pension mensuelle, lorsqu'il était capable de gagner sa vie par son travail, lui dont l'administration révèlera plus tard les talents et l'habileté? On dira sans doute qu'on était bien aise de l'éloigner de Rome; mais on ne doit pas oublier qu'il était esclave, et que son maître pouvait ou le conserver à son service, comme il avait paru le désirer, ou le faire vendre en Afrique, en Sicile, ou dans les Gaules.

Remarquons encore que cet esclave, objet de l'animadversion de son maître et du pontife romain, devient prêtre. D'après une des lois de l'Église primitive, nul esclave ne pouvait être élevé au sacerdoce sans le consentement de l'homme dont il était la propriété. Une autre loi défendait même de lui administrer le baptême si son maître refusait de

rendre de lui un bon témoignage. La promotion de cet esclave à la dignité sacerdotale, et le tribut mensuel que l'Église lui paye, portent à croire que Calliste, à son retour de Sardaigne, a été reçu avec le respect dû aux martyrs, et qu'ennobli par sa profession de foi et par ses souffrances il a été ordonné prêtre, et envoyé par saint Victor pour gouverner les chrétiens d'Antium. Cette conjecture me paraît d'autant plus probable que, si l'on en croit son accusateur, immédiatement après la mort de saint Victor Calliste fut rappelé d'Antium par Zéphyrin et chargé de la direction de toutes les affaires ecclésiastiques. Qui croira jamais qu'on ait pu confier un poste si élevé à un simple esclave non encore dans les ordres et éloigné de Rome comme un perturbateur du repos public?

Peu de temps après l'avénement de saint Victor à l'épiscopat, Marcia, qui surveillait Commode, dont les fantaisies cruelles lui étaient connues, découvrit une liste de proscription dressée par l'empereur lui-même. Son nom figurait parmi ceux des victimes; cette découverte fut l'arrêt de mort du prince. Avec une résolution toute virile, Marcia réunit chez elle les consulaires et les magistrats que menace la haine du tyran; elle organise un vaste complot qui devait, en la sauvant elle-même, délivrer Rome et l'empire. Sur ses ordres, Commode est étranglé par l'athlète Narcisse. Le sénat romain accueillit la nouvelle de cette mort avec

des acclamations de joie. Le monde était affranchi d'un monstre qui poussait la cruauté jusqu'à la démence, et dont les débauches faisaient horreur même dans le siècle le plus corrompu. Toutefois, le fils de Marc-Aurèle fut mis au nombre des dieux, comme Néron et ses autres prédécesseurs.

Les troubles et les guerres civiles qui suivirent cet événement (en 192) ne purent qu'être funestes aux chrétiens. Les passions et les haines, quelque temps comprimées, se déchaînèrent librement contre eux. Pendant la vie de Commode, les gouverneurs des provinces s'étaient abstenus de les poursuivre; mais, aussitôt qu'ils n'eurent plus à redouter leur crédit, ils firent revivre les anciennes lois qui les frappaient et renouvelèrent les persécutions. Témoin des supplices infligés aux chrétiens, Clément d'Alexandrie écrivait : « Un grand nombre de martyrs sont chaque jour brûlés et décapités sous nos yeux. »

Après Pertinax, vieillard austère qui tenta vainement de rétablir l'ancienne discipline, les prétoriens mirent honteusement l'empire à l'encan. Didius Julianus, acquéreur du trône des Césars, fut bientôt dépossédé par Septime Sévère; il était réservé à ce prince de relever l'empire de l'état d'abaissement où l'avaient réduit les révoltes des cohortes prétoriennes et l'indiscipline des légionnaires. Au commencement de son règne, il se montra favorable aux chrétiens. Le souvenir d'un bienfait leur avait concilié le cœur de ce prince. Dangereusement

malade, il avait été miraculeusement guéri par un esclave qui professait la religion chrétienne (1). D'autres personnes attachées à sa maison, et disciples de Jésus-Christ, s'étaient souvent montrées également fidèles et dévouées à sa cause. De là cette bienveillance qu'il se plut à leur témoigner.

L'empereur n'ignorait pas non plus les progrès que cette religion nouvelle faisait dans les hautes classes de la société ; il savait, comme le remarque Tertullien, que des dames d'une ancienne noblesse l'avaient embrassée. Peut-être entrait-il dans les combinaisons de sa politique d'affermir un trône récemment usurpé en se faisant des amis de ces mêmes hommes qu'on considérait comme les plus dangereux ennemis de l'empire. Quoi qu'il en soit, il ne voulut pas renouveler contre les chrétiens les persécutions de ses prédécesseurs, et il résista en plusieurs occasions aux violences du peuple qui se déchaînait contre eux (2).

L'Église de Rome profita de ces jours de paix pour se relever de ses ruines. La plupart de ses docteurs avaient péri dans la persécution ; d'autres devaient les remplacer. Saint Justin et Apollonius n'étaient plus ; Tatien avait quitté Rome et s'était retiré en Orient ; l'historien Hégésippe avait terminé

(1) Tertull., *ad Scapulam*.

(2) Tertull., *ad Scapulam* : « Clarissimas feminas sciens hujus sectæ esse, non modo non læsit, verum et testimonio exornavit, et populo furenti in nos palam restitit.

une vie pleine de longs et utiles travaux. Rhodon s'élevait alors et consolait l'Église romaine de ses pertes. Cet élève de Tatien, à la fois rhéteur et philosophe, appliqua ses talents à éclairer les grandes questions qui divisaient les esprits sur l'origine des choses, sur le principe du mal et sur la providence divine. Dans la discussion de ces graves sujets, il rencontrait et combattait, par les efforts réunis de la dialectique et de l'éloquence, les hérésies nombreuses sorties du christianisme et les systèmes renouvelés de la philosophie païenne (1).

Les doctrines gnostiques exerçaient encore une funeste influence. Après avoir désolé l'Asie Mineure et l'Égypte, elles avaient suivi le cours de toutes les idées humaines et avaient été importées dans la capitale du monde. Les écoles d'Antioche et d'Alexandrie avaient des docteurs et des disciples dans la ville de Rome. Celle d'Antioche, fondée par Saturnin, mêlait aux erreurs de Cérinthe et de Ménandre les poétiques rêveries des cosmogonies orientales. Défenseurs du dualisme, ces sectaires soutenaient l'existence de deux principes contraires : la matière appartenait au dieu du mal ; sa disposition, ainsi que la formation de l'homme, étaient les œuvres de sept anges (2). D'un autre côté, l'école

(1) B. Hier., *de Script. eccl.*, 37. — Euseb., *Hist. eccl.*, V, 13. — Orig., *Hom.* 2 *in Gen.*

(2) Euseb., *Hist. eccl.*, lib. VI, c. 28. — B. Epiph., *Hæres.*, XIX, 53.

gnostique d'Alexandrie, dont les premiers maîtres furent Basilide et Carpocrate, empruntait aux croyances religieuses des Égyptiens le système des émanations divines, et, plaçant trois cent soixante-cinq cieux entre la matière et l'être infini Abraxas, elle enseignait que l'homme avait été créé par les habitants du ciel inférieur (1). Valentin, sorti de cette école vers le commencement du second siècle, avait eu recours aux conceptions extravagantes de son imagination et aux syzygies allégoriques de la kabbale pour modifier les nombreux Éons de Basilide et créer un nouveau système d'après lequel la matière éternelle et infinie devait son ordre et sa beauté au démiurge, divinité secondaire célébrée dans les livres de Moïse (2).

En dehors de cette foule de sectaires, mais encore en opposition avec les croyances du christianisme, se trouvaient les nouveaux docteurs de la philosophie païenne. Ceux-ci étaient d'autant plus puissants qu'ils semblaient maîtres du dernier asile où pouvaient se réfugier les intelligences, loin de ces dieux abandonnés qui, devenus des personnages de comédie et des sujets de satire, n'étaient plus respectés que de quelques panégyristes d'Homère. Ici encore la question de l'origine du monde était expliquée différemment. L'école stoïcienne, ennoblie par la haute intelligence de deux empereurs et par

(1) B. Iren., lib. I, c. 24, 25. — Ren. Massuet., *Dissert. in Iren.*
(2) B. Iren., lib. II.

le génie d'un esclave, répétait, d'après son fondateur Zénon, que toutes choses descendaient de deux principes éternels, l'un la matière, l'autre Dieu, auteur du mouvement et de la force (1). En même temps, les nouveaux disciples de Platon, loin de suivre exactement ses pensées, s'en servaient comme d'un élément puissant qu'ils faisaient entrer dans la combinaison de leurs doctrines. De là des opinions diverses sur l'origine du monde et sur le principe du mal.

L'Église de Rome dut répondre à toutes ces erreurs; elle le fit par les écrits et par la voix éloquente de Rhodon. Il composa, sur l'œuvre des six jours, des traités dont saint Jérôme admire la forme élégante (2). L'explication des premières paroles de la Genèse était alors le point de départ de la philosophie chrétienne. C'était, en effet, en démontrant l'existence d'un Dieu unique, souverain maître et créateur de toutes choses, qu'on pouvait réfuter les principales erreurs du paganisme et préparer les esprits aux instructions plus sublimes de l'Évangile. Ces commentaires prêtaient à des développements pleins de charme, et assuraient le succès du rhéteur et du philosophe, qui désirait captiver l'attention de ses auditeurs pour les conduire à la connaissance de grandes vérités. Aussi cette méthode

(1) Diog. Laert., VII.
(2) B. Hier., *Lib. de Viris illustr.*, c. 37.

d'enseignement fut-elle adoptée dans toutes les écoles chrétiennes de cette époque. Peut-être les docteurs de l'Église se proposèrent-ils, en commentant le premier chapitre de la Genèse, de répondre aux nombreuses objections soulevées dans les écoles païennes par les commentateurs du *Timée* de Platon. Saint Justin, dont Tatien a pu transmetre à Rhodon les savantes leçons, avait, dans cette même ville de Rome, composé un traité sur l'œuvre des six jours. Les allégories mystiques des hellénistes juifs, et celles des hautes conceptions de Platon qui pouvaient se concilier avec la doctrine de Jésus-Christ, devaient sans doute orner les enseignements de ce philosophe chrétien. Quelques fragments de son *Hexaemeron*, conservés par Anastase Sinaïte, nous permettent de le supposer (1). Saint Justin prétendait que la création, la nature entière, les différents êtres, chaque genre et chaque espèce en particulier, se divisent par le nombre six, qui est à la fois dans l'esprit de Dieu le chiffre générateur des substances et régulateur des modes. Il résultait de cette explication mystique, qui n'excluait pas l'interprétation littérale et vraie, que la création des six jours était une magnifique classification dans laquelle les œuvres de la Providence étaient rangées suivant leur grandeur et leur beauté, et, se manifestant sur une ligne progressive, allaient de l'inanimé à l'organisé,

(1) *Contempl. in Hexaem.*, lib. I, c. 7.

de l'organisé à l'insensible, de l'insensible à l'instinctif, de l'instinctif à l'homme.

A cette même époque, et peut-être dans la même ville, Maxime discutait les mêmes questions, dans son livre sur la matière et sur l'origine du mal. Eusèbe, en insérant quelques fragments de cet ouvrage dans les *Préparations évangéliques*, nous a conservé une belle page de philosophie chrétienne (1); c'est une dissertation écrite avec autant de sagesse que de modération contre les erreurs des hérétiques, et dans laquelle on croit reconnaître les principes de Tatien; d'où l'on pourrait peut-être conjecturer qu'il avait suivi, ainsi que Rhodon, les leçons de ce maître éloquent.

Les principaux adversaires que Rhodon eut à combattre furent les disciples de Marcion. Cet hérésiarque était mort depuis quarante années, mais ses doctrines agitaient encore vivement les esprits. De tous les sectaires, il avait été le plus habile et le plus remuant; orateur, controversiste, dialecticien, philosophe, doué d'un génie organisateur, il avait imaginé un vaste système où il s'était proposé de donner satisfaction aux préjugés de son siècle, à l'indépendance des esprits et aux instincts religieux (1). Les autres hérétiques avaient fondé des écoles où ils enseignaient leurs erreurs. Le premier il ouvrit des

(1) Euseb., *Præp. evang.*, lib. VII, c. 22.

(1) Tert., *Contra Marc.*—B. Iren., lib. II.—B. Epiph., *Hær.*, XXII. — *Philosoph.*, p. 246-253, édit. Miller.

églises; il comprenait que, dans un sanctuaire consacré à Dieu, sa parole serait accueillie avec plus de respect et de soumission, et en même temps il sentait la nécessité de joindre aux doctrines les pratiques religieuses, afin de retenir ses disciples et de former par leur concours une société durable. Son esprit n'avait rien de cette exaltation qui distinguait les hérétiques et les philosophes de l'Orient. Plus calme et plus mesuré, il accordait à la raison la liberté qu'il refusait à l'imagination. Aussi l'indépendance qu'il montra dans ses pensées fut-elle portée jusqu'aux derniers excès. Il ne reconnut ni l'autorité de la tradition, ni celle de l'Église; il rejeta les livres de l'Ancien Testament comme des inspirations de l'esprit mauvais, dont les lois grossières ne convenaient pas à la dignité de l'homme. L'âme devait être affranchie de tous les liens terrestres; elle était appelée à la perfection par les doctrines nouvelles du Christ. Celui-ci n'avait revêtu que les apparences d'un corps humain, car la matière aurait souillé l'être divin. Elle avait été créée par le Démiurge, démon puissant que Moïse avait célébré dans ses livres, et qui ne pouvait ni s'allier avec Dieu, ni lui prêter une substance indigne de sa sainteté. Avec de tels principes, Marcion ne devait pas admettre les Evangiles. Aussi les épîtres de saint Paul furent les seuls ouvrages du Nouveau Testament dont il reconnut l'autorité, et, en les interprétant, il montra encore toute l'indépendance de ses idées.

Les exemples de Marcion ne furent pas perdus pour ses disciples. Par respect pour sa mémoire, ils demeurèrent attachés à ses doctrines fondamentales; mais, selon leurs diverses inspirations ou fantaisies, ils admirent de nouveaux systèmes qu'ils empruntèrent au mysticisme oriental ou à la philosophie grecque (1).

Rhodon exposa, dans un de ses ouvrages, les variations de ces sectaires. Son dessein était, sans doute, de les réfuter, en montrant les contradictions perpétuelles qui les divisaient et qui révélaient, dans les croyances de chacun d'eux, l'incertitude et la mobilité de leur esprit (2).

Parmi les disciples de Marcion, plusieurs avaient fondé des Églises dans l'Égypte, la Palestine et l'Asie Mineure. Perdus au milieu des rêveries du gnosticisme et séduits par des théories mystiques qui charmaient les imaginations, ils acceptèrent des idées que l'esprit calme de leur maître avait autrefois réprouvées. Dans l'Occident, où la raison individuelle réclama toujours ses droits, et souvent avec une hardiesse et une violence qui lui devinrent funestes, les Marcionites développèrent les erreurs de leur maître. En empruntant à la philosophie de nouveaux systèmes, ou bien en déduisant avec ri-

(1) Euseb., *Hist. eccl.*, lib. V, c. 13. — *Philosoph.*, p. 153, sur Prépon l'Assyrien. — B. Epiph., *Hær.*, XLIV.

(2) B. Hieron., *de Viris illustr.*, c. 37. — Euseb., *Hist. eccl.*, lib. V, c. 13.

gueur les conséquences de leur doctrine, ils se formèrent une espèce d'éclectisme religieux ; de l'éclectisme, ils passèrent au déisme, du déisme au scepticisme (1).

Le plus célèbre de ces sectaires fut le philosophe Apelle. Son histoire offre un exemple frappant des luttes et des anxiétés perpétuelles d'un esprit qui se débat entre la raison et la foi. Rhodon semble avoir éprouvé pour lui plus de compassion et d'intérêt que d'indignation. Il aurait désiré, sans doute, ramener la lumière dans cette intelligence obscurcie, et il consacra à cette œuvre tous les efforts de son zèle et de sa science. Mais la conversion d'un tel homme était difficile. Apelle était déjà avancé en âge et depuis longtemps habitué à vivre dans le doute et l'incertitude. Libre penseur, il se livrait parfois aux capricieuses fantaisies de l'imagination et à une sorte d'exaltation superstitieuse. Du reste, il avait cultivé la philosophie orientale, qui admettait l'extase comme un état supérieur de l'âme. On ne peut donc s'étonner que ce philosophe ait cru aux visions de Philumène, et que, dans son admiration pour elle, il se soit chargé d'expliquer ses prophéties (2). Apelle avait voyagé en Orient et visité les écoles d'Alexandrie. L'exposition de tant de doctrines différentes, les enseigne-

1) Euseb., *Hist. eccl.*, lib. V, c. 13.
(2) Euseb., *ibid.* — B. Epiph., *Hær.*, 44.

ments des disciples de Platon, d'Aristote et de Pythagore, les théories mystiques de la gnose, et les commentaires que des orateurs chrétiens faisaient de la Bible, avaient contribué à modifier ses croyances, sans faire pénétrer la vérité dans son âme. Il renonça alors à certaines opinions de Marcion pour admettre une espèce d'éclectisme. Il entreprit l'examen de l'Ancien Testament, et prétendit que cet ouvrage était un mélange bizarre de fables et d'utiles enseignements, que certaines parties avaient été inspirées par le Démiurge, d'autres par l'esprit infernal, d'autres par le Sauveur des hommes ; qu'il fallait savoir démêler la vérité de l'erreur (1). A ce sujet, il citait une parole qu'il attribuait à Jésus-Christ, et que l'on rencontrait, sans doute, dans un des évangiles apocryphes : *Soyez d'habiles changeurs d'argent, sachez reconnaître la fausse monnaie de la vraie* (2).

Apelle eut une conférence avec Rhodon. La discussion révéla tous les doutes qui agitaient cruellement son esprit. En effet, il ne soutint aucune doctrine ; il se contenta de dire qu'il ne fallait pas examiner scrupuleusement les croyances individuelles, mais laisser à chacun la liberté de son sentiment. Il ajouta, cependant, qu'on devait espérer

(1) Il écrivit un ouvrage d'exégèse intitulé : Συλλογισμοί, où il s'efforça de montrer que l'Ancien Testament était plein de contradictions.

(2) Γίνεσθε δόκιμοι τραπεζῖται.

en Jésus-Christ crucifié et faire de bonnes œuvres. Dans une autre conférence avec Rhodon, ce vieillard prouva par ses discours qu'il s'éloignait de plus en plus de la vérité et fit voir le triste état où l'indépendance de sa raison l'avait forcément amené.

Il n'était plus éclectique ; un scepticisme profond ne lui laissait ni dogmes, ni espérances. Il déclara à Rhodon que les prophéties se détruisaient les unes les autres, et, dès lors, comment pouvaient-elles prouver la venue du Messie ? Il exprima en même temps les doutes de son âme sur l'existence d'un seul Dieu, ou de deux principes éternels, et, quoique son esprit inclinât davantage vers la croyance en un seul être infini, créateur de ce monde, il ne découvrait cependant aucun argument qui pût confirmer cette foi.

Il est probable que ces controverses furent suivies d'une sentence d'excommunication que saint Victor porta contre Apelle. Nous le voyons, dans le livre des *Philosophumena,* rangé au nombre des hérétiques.

CHAPITRE IV.

Discussions sur le mystère de la sainte Trinité. — Doctrine de l'Église de Rome. — Hérésie de Théodote de Byzance. — Son histoire. — Ses tendances philosophiques. — Son excommunication. — Ses disciples deviennent plus nombreux. — Natalis consent à devenir leur évêque. — Sa conversion et son retour à l'Église. — Les Artémonites succèdent aux Théodotiens. — Esprit rationaliste de cette secte. — Préférences qu'ils donnent à Aristote et à Euclide. — Leurs travaux d'exégèse sur la Bible. — Leurs excès jettent une défaveur momentanée sur l'étude des lettres profanes et de la philosophie.

La paix de l'Église fut encore troublée par de nouvelles hérésies et de vives controverses sur le mystère de la sainte Trinité. La doctrine d'un Dieu en trois personnes, telle que le concile de Nicée devait la définir, avait été de tout temps adoptée dans l'Eglise de Rome. Le pape saint Clément, choisi par saint Pierre comme son successeur au pontificat, disait aux Corinthiens : « N'avons-nous pas un « Dieu, un Christ et un Esprit de grâce qui a été « répandu sur nous ? » « Dieu vit, » disait-il dans une autre circonstance, « et le Seigneur Jésus-Christ, « et le Saint-Esprit (2). » Saint Justin, un des docteurs de l'Église de Rome, au commencement du

(1) B. Clem., *I Ep. ad Corinth.*, XLVI.
(2) *Ap.* B. Basil., *de Spiritu sancto*, XXIX, n. 72.

second siècle, exprimait en ces termes la foi des chrétiens : « Nous honorons et nous adorons le Père, et avec lui le Fils qu'il nous a envoyé, et, avec le Père et le Fils, l'Esprit qui a inspiré les prophètes (1). »

Le baptême était conféré, ainsi que l'avait ordonné Notre-Seigneur Jésus-Christ, au nom des trois personnes divines; et comme, dès les premiers temps, quelques hérétiques dérogeaient à cette institution, un décret de l'Église les condamna et prononça la peine de déposition contre l'évêque ou le prêtre qui, partageant leurs erreurs, baptisait au nom de trois êtres sans principe, de trois Fils, ou de trois Paraclets (2). Le cinquantième canon apostolique, dont l'ancienneté nous est garantie par les coutumes mêmes qu'il allègue, condamne l'évêque ou le prêtre qui conférait le baptême avec une seule immersion, au lieu de trois, qu'il nomme les trois baptêmes d'une seule initiation (3). Nous savons également par Tertullien que la coutume constante de l'Église était de pratiquer trois immersions; chacune correspondait au nom de l'une des trois personnes de la Trinité, que l'on prononçait successivement sur la tête du néophyte (4).

Par cette cérémonie, l'Église indiquait non-seu-

(1) B. Just., *Apol.*, I, n. 61.
(2) *Can. apost.*, XLIX.
(3) *Can.* L : Τρία βαπτίσματα μιᾶς μυήσεως.
(4) Tertull., *de Coron. milit.* 3. *Adversus Praxeam*, 26 (Non semel, sed ter, ad singula nomina, in personas singulas, tingimur).

lement la Trinité des personnes en l'unité de Dieu, mais leur égalité et leur consubstantialité. Avant de conférer le baptême, elle adressait aussi au néophyte des questions relatives, l'une au Père, l'autre au Fils, la troisième au Saint-Esprit. C'était une enquête ou un examen qui servait à constater leur foi en trois personnes divines également distinctes.

Pour honorer davantage ce grand mystère, l'Église avait fixé chaque jour trois heures différentes pour la prière des chrétiens; en outre des doxologies et des hymnes partieulières en rappelaient sans cesse le souvenir aux fidèles. Les Constitutions apostoliques, ainsi que l'Apologie de saint Justin, répètent fréquemment la formule : « Gloire au Père, au « Fils et au Saint-Esprit (1). »

(1) Saint Hippolyte, évêque de Porto, près de Rome, contemporain de saint Victor, de saint Zéphyrin et de saint Calliste, termine un de ses discours par ces paroles : « Gloire et puissance au Fils, et au Père, et au Saint-Esprit. » Αὐτῷ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος, ἅμα Πατρὶ, καὶ Ἁγίῳ Πνεύματι (*Hom. in Theoph.*). Il répète ailleurs cette même doxologie (Cf. *Contra Noet.*, n. XVIII). Clément d'Alexandrie, contemporain de saint Zéphyrin, termine son livre du *Pédagogue* par cette prière, où l'on retrouve l'expression de la même doctrine : « Soyez propice à vos enfants, ô Pédagogue, Père conducteur d'Israël, Fils et Père, qui êtes une même chose, ô Seigneur! Faites que, fidèles à vos préceptes, nous trouvions en vous un Dieu bon et non un juge sévère; que, transférés tous dans votre cité, nous vous rendions grâces le jour et la nuit, et que nous unissions nos louanges aux grâces, les adressant à celui qui est unique, Père et Fils, Fils et Père, qui est notre Pédagogue et notre maître, et en même temps au Saint-Esprit, à lui qui, étant un, est toutes choses; en qui tout est; par qui tout est un; par qui est l'éternité, qui est tout bon, qui

Nous retrouvons encore les mêmes croyances et les mêmes hommages d'adoration dans l'hymne du soir des premiers chrétiens. Il est conçu en ces termes : « O Jésus-Christ, lumière joyeuse de la sainte « gloire du Père, qui est immortel, céleste, saint et « heureux ; venus ici au coucher du soleil, et con- « templant les clartés du soir, nous célébrons le « Père, et le Fils, et l'Esprit-Saint de Dieu (1). »

Cette doctrine, que plusieurs hérétiques venus des différentes parties du monde à Rome s'étaient efforcés de corrompre, fut attaquée au commencement du pontificat de saint Victor par les enseignements de Théodote. Cet homme, corroyeur de profession, mais très-versé dans les lettres humaines, était originaire de Byzance. Pendant la persécution, il avait été arrêté avec d'autres chrétiens et traîné devant les tribunaux. Ses frères dans la foi confessèrent leurs croyances et souffrirent la mort ; Théodote, effrayé par l'appareil des supplices, abjura et obtint sa liberté. Il vint à Rome, où il réussit à se faire recevoir dans

est tout beau, qui est tout sage, qui est tout juste ; à qui appartient la gloire dans tous les siècles (*Pædag.*, lib. III, c. 12). »

(1) Φῶς Ἱλαρὸν ἁγίας δόξης
ἀθανάτου Πατρὸς, οὐρανίου,
ἁγίου, μάκαρος, Ἰησοῦ Χριστέ·
ἐλθόντες ἐπὶ τοῦ ἡλίου δύσιν,
ἰδόντες φῶς ἑσπερινὸν
ὑμνοῦμεν Πατέρα καὶ Υἱὸν
καὶ Ἅγιον Πνεῦμα Θεοῦ.

Cf. Routh., *Reliq. sacra*, t. III, p. 299.

l'Église comme fidèle. Il est assez difficile d'expliquer cette admission; car il était établi par une coutume adoptée dès les premiers siècles, et longtemps continuée au sein du christianisme, qu'on ne pouvait passer d'une Église dans une autre sans une lettre de son évêque. Dans les monuments de la primitive Église, ces lettres sont mentionnées sous le nom de Lettres communicatives (*communicativæ*) ou de Lettres pacifiques; quelquefois elles portent le titre de *commendatoriæ*, *dimissoriæ*, et quelquefois simplement celui de *formatæ*. Un des plus beaux exemples de ces recommandations est la lettre que les martyrs de Lyon remirent à saint Irénée lorsqu'il se rendit à Rome auprès du pape saint Éleuthère. « Nous vous supplions, disent-ils « au pontife romain, de considérer Irénée comme « un homme rempli d'amour et de zèle pour le « Testament et la loi nouvelle du Sauveur. Si nous « pensions que la dignité contribue au mérite, nous « vous le recommanderions comme un homme élevé « à l'honneur du sacerdoce (1). »

Un des canons apostoliques défend à un évêque de recevoir un prêtre étranger sans une lettre de recommandation de son supérieur ecclésiastique; il était également interdit à un évêque de passer dans un autre diocèse sans une épître de son métropolitain (2).

(1) Eusèb., *Hist. eccles.*, lib. V, c. 4.
(2) Can. 34.

Avec ces précautions, destinées à mettre les chrétiens en garde contre les faux frères, on ne comprend guère comment Théodote put se faire admettre dans l'Église de Rome. Il est certain, d'après le récit de saint Épiphane (1), qu'on ignora d'abord son apostasie, et que sa vaste science lui attira l'estime et la considération universelles; mais bientôt on apprit qu'il avait abjuré sa foi, et il tomba dans le même mépris qui l'avait forcé de quitter Byzance.

Cependant plusieurs chrétiens, étonnés de voir dans un même homme tant d'érudition et tant de lâcheté, taut de lumières et tant de faiblesse, lui demandèrent raison de sa conduite, et lui exprimèrent combien ils étaient surpris de ce qu'un esprit si éclairé eût pu trahir la vérité. C'est alors que, cédant aux entraînements d'un orgueil insensé, Théodote prétendit excuser son apostasie en disant : « J'ai renié non un Dieu, mais un homme. » C'était la divinité de Jésus-Christ qu'il attaquait. Pour donner plus de force à cette erreur, il se servit de tous les passages de l'Écriture où il est question de l'humanité du Sauveur. Ses succès le rendant plus hardi, il entraîna dans son parti d'autres hérétiques qui flottaient à tout vent de doctrine. On voyait alors à Rome des Valentiniens, des Marcionites et d'autres sectaires, qui, fatigués de leurs propres aberrations et peu disposés à accepter la vérité, s'attachaient volontiers à une doctrine

(1) B. Epiph., *Hær.*, 54.

nouvelle. Celle de Théodote se présentait à eux avec tous les charmes de la nouveauté ; ses enseignements étaient rehaussés par une science incontestable, et les dogmes qu'il proposait semblaient devoir être facilement acceptés par la raison. Ainsi commença dans l'Église de Rome l'hérésie du Monarchianisme, qui, sous des formes ou des noms différents, dura pendant tout le troisième siècle, prit la place du gnosticisme, et prépara les voies aux erreurs et aux enseignements d'Arius.

Le pape saint Victor excommunia Théodote et ses adhérents, soit à la fin du second siècle, soit au commencement du troisième. Malgré cet anathème, l'hérésie se propagea, et la secte du corroyeur s'accrut d'un grand nombre de prosélytes. Pour mieux en faire comprendre les tendances et donner plus d'unité à ce récit, je dois transporter un instant le lecteur au delà de la vie de saint Victor, et jusqu'au milieu même de l'épiscopat de saint Zéphyrin son successeur. Le parti de Théodote a pris des développements considérables, et sa direction a été confiée à un autre chef dont il a reçu le nom. C'était Artémon, qui enseigna les mêmes erreurs que son maître, mais avec des modifications qui donnaient à ses doctrines une apparence de nouveauté, et lui permettaient de prendre le titre de fondateur. Il paraît même avoir renié toute solidarité avec les principes de Théodote.

Ses partisans, pour accroître leur importance,

et sans doute aussi pour lutter avec plus d'avantage contre le pontife romain qui les avait frappés d'anathème, prétendirent se donner un évêque. Ils élurent un martyr, nommé Natalis, qui consentit à se prêter à leurs desseins et à recevoir la consécration épiscopale, moyennant une pension mensuelle de cent cinquante deniers. Un écrivain qui a été le témoin de son apostasie, et qui le fut plus tard de son retour à l'Église, raconte ainsi sa conversion. « Natalis fut souvent averti en songe de « se séparer des sectaires; car Notre-Seigneur Jé- « sus-Christ, qui a des entrailles de miséricorde, ne « voulait pas permettre qu'un homme qui avait « confessé son nom, et rendu témoignage de la vé- « rité de sa Passion, se perdît hors de l'Église; « mais le désir ambitieux de la première place, et « l'amour des biens terrestres, cause de la perte de « tant d'âmes, lui avaient toujours fait négliger ces « avertissements. Une nuit il fut battu par les an- « ges. De grand matin il se leva, et, vêtu d'un sac « et couvert de cendres, il alla se jeter aux pieds « de Zéphyrin. Là, en présence des prêtres et du « peuple, il excita par ses larmes et par la vue de « ses blessures une si grande compassion dans « toute l'Église qu'il obtint d'être rétabli dans la « communion des fidèles (1). »

Ce trait rappelle un autre plus ancien, et non moins touchant, qui montre également comment

(1) Eus., lib. V, c. 18.

s'opérait la réconciliation du pécheur. C'est à cette époque même que Clément d'Alexandrie le racontait. Je le cite pour mieux faire connaître ces usages de la primitive Église.

« Saint Jean était allé dans les montagnes chercher un jeune homme qui, loin de répondre aux espérances de l'apôtre, s'était fait chef de brigands. En rentrant avec lui dans la ville, saint Jean le conduisit à l'église. Là, par des prières ardentes et continuelles, auxquelles tous les chrétiens d'Éphèse s'associèrent, par des jeûnes austères que les fidèles s'imposèrent, en même temps que le coupable, pour désarmer la colère de Dieu et obtenir sa miséricorde, l'apôtre rassura cette âme effrayée; il la consola, il la persuada par mille discours tendres et touchants; il ne se lassa point qu'il ne l'eût réconciliée avec elle-même, rendue à Dieu et à la communion des fidèles, pleine de force et de confiance (1). »

Selon la coutume invariablement suivie par les hérétiques de tous les temps, les Artémonites prétendaient que leurs doctrines avait été enseignées par les apôtres, et qu'elles s'étaient conservées intactes dans l'Église jusqu'au temps de Victor; c'était, disaient-ils, sous son successeur Zéphyrin que la pureté de la foi traditionnelle avait été altérée pour la première fois. Cette accusation singu-

(1) Clem. Alexandr., *Quel riche peut être sauvé.*

lière doit attirer notre attention, en ce qu'elle s'accorde avec les violentes invectives de l'auteur des *Philosophumena*, et pourrait faire croire à une alliance intime entre l'écrivain et les sectaires; peut-être était-il lui-même un des principaux organes du parti des Artémonites. S'il se distingua d'eux, ce fut par son opposition à la philosophie et à toutes les sciences profanes, tandis que les Artémonites, fidèles aux traditions de Théodote, se livraient à l'étude des auteurs païens, chez lesquels ils puisaient une partie de leurs forces, plutôt qu'à celle de l'Écriture et des traditions chrétiennes. On les accusait de trop aimer Euclide et Galien, de trop admirer Aristote et Théophraste, d'abuser des sciences et des arts de la Grèce et de Rome pour établir leur erreur et corrompre les saints livres par la subtilité des raisonnements. Dans les travaux d'exégèse auxquels ils se livrèrent, ils suivirent les lumières de la science humaine plutôt que les règles de la foi, et donnèrent plusieurs éditions de l'Écriture, qui toutes différaient entre elles par les corrections et les modifications introduites dans le texte (1).

(1) Dès le deuxième siècle, les chrétiens s'occupèrent de travaux d'exégèse, et publièrent des ouvrages dont nous avons à regretter la perte. Tatien composa les harmonies des *Évangiles*, en se servant des quatres évangélistes, pour raconter la vie de Notre-Seigneur.

Ce livre, qui avait pour titre : τὸ Διατέσσαρον, n'aurait été, selon Théodoret, qu'un abrégé des quatre Évangiles. Ammonius, un des maîtres d'Origène, suivit l'exemple de Tatien, et réunit en une seule narration les récits des quatre évangélistes. Si l'on peut s'en rapporter aux légères indications que nous ont laissées les anciens au-

Parmi les écrivains qui en usèrent si librement avec les livres saints, l'histoire ecclésiastique a conservé, outre le nom de Théodote, ceux d'Asclépiodote et d'Apollinide. La préférence qu'ils accordaient à Aristote, à Théophraste et à Euclide, indique une école toute différente de celle d'Alexandrie, qui préférait Platon, à cause de son spiritualisme et de l'élévation de ses doctrines mystiques. Au contraire, la secte d'Artémon, qui rejetait la divinité de Jésus-Christ pour ne voir en lui qu'un homme, et qui s'occupait de sciences abstraites, pour en faire l'application dans ses études sur la sainte Écriture, nous paraît une école de rationalistes. Si le temps avait respecté les travaux des partisans d'Artémon, il est probable que plus d'un critique de l'Allemagne retrouverait ses ancêtres dans leurs rangs.

Ces empiètements de la raison sur les doctrines révélées, cet abus de la science humaine, aboutirent dans l'Église de Rome à décréditer les lettres profanes auprès d'un grand nombre de chrétiens. L'auteur des *Philosophumena* lui-même se livre à

teurs et aux conjectures de la critique moderne, Ammonius se serait appliqué plutôt à suivre l'ordre chronologique des faits qu'à examiner et juger dans les détails le récit même de ces faits. Saint Jérôme (in *Epist. ad Algasiam*) attribue aussi à saint Théophile d'Antioche un livre d'harmonies évangéliques. Quelques critiques ont pensé que ce docteur avait confondu le nom de Tatien avec celui de Théophile et attribué au second l'ouvrage du premier; cette conjecture ne nous semble pas probable. Rien ne nous empêche de croire que l'un et l'autre se soient livrés à des travaux du même genre. A l'époque même qui nous occupe Origène commença ses grands travaux sur l'Écriture sainte.

des accusations violentes contre la philosophie et la littérature païenne. D'après lui, les hérétiques ont puisé toutes leurs inspirations dans les philosophes et les auteurs profanes. Ainsi Valentin a cru à la puissance des nombres de Pythagore et à toutes les rêveries du *Timée* de Platon; Basilide a transporté dans la théologie les catégories d'Aristote; Noët s'est fait le disciple d'Héraclite; Marcus a étudié les livres des magiciens; Marcion a emprunté son système à Empédocle.

Ces préventions étaient, sinon universelles, du moins assez générales. C'est à cette disposition des esprits qu'il faut peut-être attribuer ces décrets des Constitutions apostoliques : « Abstenez-vous de tous « les livres des Gentils. Qu'avez-vous besoin de « ces doctrines, de ces lois étrangères et de ces « prophètes de mensonge? Ne touchez donc jamais « à ces ouvrages profanes et diaboliques. » Tertullien semble avoir partagé les pénibles impressions que les abus de la science faisaient naître dans des âmes sincèrement attachées à leur foi. Il se montre peu favorable aux lettres païennes; s'il permet à un chrétien de les étudier, il ne veut pas qu'il les enseigne. Cette distinction semble étrange; il l'explique en montrant la grande différence qui existe entre l'étude et l'enseignement : l'on ne peut enseigner les lettres profanes, qui célèbrent les louanges des faux dieux, sans autoriser un culte impie. Mais ne peut-on parler des idoles

sans leur donner ses louanges et sa foi? « Non, reprend Tertullien; parler de ces erreurs, c'est les graver plus profondément dans les esprits; en rappeler le souvenir, c'est leur rendre témoignage; professer les lettres profanes, c'est poser dans les âmes, sur les principes mêmes de la science, les fondements de la foi au démon. Et maintenant demandez-moi si c'est faire acte d'idolâtrie que de catéchiser sur les idoles (1). » Toutefois Tertullien fait ses réserves : il permet d'étudier ce qu'il défend d'enseigner. « Le fidèle qui étudie, dit-il, s'il a « le sentiment de ce qu'il est, ne reçoit pas sans « contrôle tout ce qu'on lui débite, surtout si de- « puis longtemps il a la conscience de sa dignité « de chrétien. S'il commence seulement à se con- « naître, il faut qu'il s'attache de préférence à ce « qu'il a d'abord appris sur Dieu et sur les vérités « de la foi, et dès lors il repoussera tout le reste « avec mépris; il n'aura rien à craindre : il connaît « le poison qu'on lui prépare, il se gardera bien de « le boire. Le chrétien qui étudie ces choses a pour « excuse la nécessité : il ne peut étudier autrement. »

Ce qui nous étonne dans Tertullien, ce ne sont pas ses attaques contre les lettres profanes, ce ne sont point ses invectives continuelles et passionnées contre les philosophes, qu'il appelle les patriarches des hérétiques, mais bien ses conces-

(1) *De Idol.*, t. X.

sions et ses réserves. Il fallait que cet homme si emporté, qui manquait si souvent de mesure, fût bien fortement dominé par la crainte de choquer des opinions répandues dans l'Église pour ne pas flétrir à la fois et l'étude et l'enseignement des lettres humaines. Aussi devons-nous admirer ici la sagesse et la modération de l'Église, qui, en présence des excès de la philosophie païenne, et au moment même où les libres penseurs y cherchaient des armes pour défendre leurs doctrines mensongères, se garda néanmoins de proscrire d'une manière absolue les écrivains de l'antiquité. Si les lettres anciennes eurent dans son sein des adversaires violents, elles eurent toujours aussi des protecteurs éclairés. Un ouvrage de cette époque présente sous une forme intéressante cette question de l'utilité des études profanes, et la juge avec une prudence conforme au véritable esprit de l'Église : ce sont les *Récognitions*, attribuées à saint Clément, et qui, citées par Origène, doivent nécessairement appartenir à la fin du deuxième siècle ou au commencement du troisième.

Ce livre est l'exposé d'une discussion à laquelle saint Pierre prend part, et dont l'objet est de convertir Faustus, père de Clément. Ce dernier, récemment éclairé des lumières de la foi, voudrait associer son père à son bonheur. Il expose donc, devant l'apôtre et son compagnon Nicétas, toutes les absurdités de la théogonie païenne. Il fait voir com-

bien ces dieux qu'on adore sont souillés d'infamies et indignes du respect et de la vénération d'une âme honnête. Saint Pierre, resté jusqu'alors étranger à ces doctrines, exprime son étonnement et son indignation, et déclare qu'il n'est pas prudent d'enseigner à l'enfance des choses qui peuvent corrompre son innocence. Mais Nicétas intervient, et fait remarquer qu'en levant le voile qui recouvre ces fables on aperçoit de grandes vérités qu'il est bon de dégager de cette enveloppe grossière. Il ajoute qu'on ne peut convaincre les païens qu'en connaissant leurs doctrines, et il entreprend de prouver par plusieurs exemples l'utilité des lettres profanes. Convaincu par ces raisonnements, saint Pierre revient sur le blâme sévère dont il flétrissait ces études, et indique la règle que l'on doit suivre dans une éducation chrétienne. « Quand on aura, dit-il, « selon les saintes Écritures, jeté les fondements « solides de la vérité, on pourra sans crainte, pour « l'affermir de plus en plus dans les esprits, faire « usage des connaissances et des beaux-arts. On « prendra soin toutefois de repousser l'erreur et « le mensonge, dès qu'on aura découvert la vé- « rité (1). »

(1) *Recogn.*, lib. X, c. 41. On pourrait contester l'autorité de cet ouvrage, parce qu'il présente en plusieurs endroits des opinions que l'Église a condamnées comme hérétiques; mais, de même que l'on rencontre dans les œuvres de Tertullien de grandes et belles vérités mêlées à des erreurs, on trouve également dans les *Récognitions* des principes vrais que l'Église a suivis dans tous les temps. Le senti-

Ainsi il n'entre pas dans la pensée de l'auteur des *Récognitions* de proscrire l'étude des lettres païennes; elles doivent au contraire servir d'auxiliaires à la foi. La philosophie grecque, toute mensongère qu'elle est, puisqu'elle n'est fondée que sur l'erreur, enseigne un assez grand nombre de vérités et de préceptes moraux, dont il est bon de tenir compte, en les dégageant de ce qu'ils ont de faux ou d'indéterminé. L'éloquence grecque ou romaine fournit à l'auteur ou à l'apologiste chrétien de parfaits modèles de langage et de discussion qu'il serait peut-être puéril de négliger. Enfin la poésie donne souvent des leçons si graves et si élevées qu'on ne doit pas les laisser dans l'oubli. N'y a-t-il pas aussi quelque profit à tirer même de l'erreur? Ces égarements où la raison humaine, abandonnée à ses propres forces, va se perdre, ces conceptions étranges de la philosophie, si souvent semblables aux rêves d'un esprit malade, ne sont-elles pas des preuves évidentes de la faiblesse de l'homme que la lumière d'en haut n'a point éclairé? Et si l'on rapproche des saints enseignements de la foi ces monstrueuses extravagances que le paganisme en délire a pu con-

ment de l'auteur des *Récognitions* sur l'état des lettres profanes et de la philosophie était le sentiment des plus saints docteurs et évêques de cette époque. Saint Pantène, Clément d'Alexandrie, saint Justin, saint Hippolyte, Minutius Félix avaient étudié avec soin les auteurs de la Grèce et de Rome, et empruntaient souvent leur secours pour réfuter les erreurs des païens et propager les vérités chrétiennes.

cevoir et admirer, n'est-ce point montrer que la prédication de l'Évangile a été un immense bienfait pour l'humanité? N'est-ce point aussi prouver d'une manière irrécusable la supériorité de la doctrine et de la morale chrétiennes sur les doctrines polythéistes et sur la morale des philosophes les plus vantés?

Les craintes et les préventions de Tertullien, rapprochées de la doctrine du livre des *Récognitions*, prouvent qu'il y avait au sein de l'Église deux partis en présence, l'un entièrement opposé aux lettres profanes, l'autre soutenant la nécessité de ces études, pourvu qu'on y apportât de sages précautions. Nous avons lieu sans doute de nous étonner de la modération de l'Église en un temps où l'idolâtrie n'était point passée à l'état de mythe et de symboles, où les dogmes de la Grèce et de Rome jouissaient d'une grande autorité sur les esprits et sur la conduite des hommes, et où ces faux dieux, célébrés dans tant d'ouvrages, avaient encore leurs temples et leurs adorateurs. Il a fallu que l'Église obéît à des considérations bien graves pour conserver cet enseignement profane, et pour admettre dans ses écoles, non-seulement les poëtes, mais même les philosophes païens. Ces derniers étaient les plus grands ennemis de la foi nouvelle, puisque leurs doctrines, en se mêlant aux doctrines évangéliques, engendraient chaque jour de nouvelles hérésies. Je me plais à admirer cette modération, si calme, si pleine de mesure et de fermeté, qui est

un des caractères de l'Église primitive. Elle fait accepter aux chrétiens les usages et les opinions de la société qui les entoure; elle les autorise même à fréquenter les écoles païennes : elle a confiance en leur courage. Vienne le jour où il faudra confesser le nom de Jésus-Christ! ces lettrés affronteront sans pâlir les tourments les plus cruels; ils se laisseront déchirer par des tenailles ardentes; on les brûlera tout vivants sur des bûchers; on les précipitera dans des chaudières d'huile bouillante ou de plomb fondu; et pas un de ces généreux martyrs ne donnera à ses frères le scandale d'une faiblesse coupable ou d'une honteuse apostasie; ils mourront en bénissant le Dieu qui les a jugés dignes de souffrir pour la gloire de son nom.

CHAPITRE V.

L'Église de Rome s'affranchit des observances juives. — Attachement des Israélites convertis à la loi de Moïse. — Leurs exigences causes de querelles et de divisions. — Hérésies formées par le mélange du judaïsme et du christianisme. — Influence des Juifs à Rome. — Préventions et haines qu'ils excitent. — Ouvrages qui portent l'empreinte de leur esprit et semblent venir de leur école. — Les *Récognitions* de saint Clément. — Le livre du pasteur d'Hermas. — Les *Constitutions apostoliques*. — Les sectes des Ebionites, des Elchasaïtes et des Melchisedéchiens empruntent leurs croyances et leurs observances religieuses aux doctrines superstitieuses qui dominent en Judée et en Syrie. — Dissidences relatives à la célébration de la Pâque. — Conciles tenus à Rome et en Asie pour amener toutes les Églises à l'unité de discipline. — Décret de saint Victor. — Résistance de Polycrate et de ses collègues. — Sentence d'excommunication prononcée contre eux. — Comment l'Eglise a accepté cet acte d'autorité du pontife romain.

Le pontificat de saint Victor fut signalé par un acte important qui révéla sa souveraine autorité et attira l'attention de l'Église universelle. Ce fut le décret qu'il porta afin de déterminer l'époque à laquelle la fête de Pâques devait être célébré désormais dans toute la chrétienté. Les contradictions nombreuses que cette décision souleva, surtout dans les Églises d'Orient, dont Polycrate d'Éphèse se fit le violent interprète, loin de porter atteinte à la suprématie de l'évêque de Rome, ne firent que rendre plus évidente la légitimité des droits que le successeur de saint Pierre revendiquait pour son

siége. A cette question, déjà si grave, de la prééminence du pontife romain, s'en rattache une autre non moins importante, et sur laquelle les historiens ecclésiastiques ne se sont point, ce me semble, suffisamment arrêtés.

Le décret de saint Victor était un coup violent, mais décisif, porté au judaïsme, dont l'Église chrétienne tendait chaque jour à se séparer davantage, en s'affranchissant peu à peu des coutumes et des pratiques mosaïques que les Israélites convertis avaient introduites dans son sein, et qu'elle avait jugé à propos de tolérer jusqu'alors. Le pontife brisait l'un des liens qui unissaient le plus fortement les deux lois.

Le christianisme, il est vrai, était enté sur le judaïsme. Toutes les cérémonies du Testament Ancien étaient les figures des cérémonies du Nouveau; mais elles n'étaient que des figures, et comme les symboles d'institutions plus parfaites. L'esprit chrétien, plus large, plus expansif, devait embrasser le monde entier, et, par conséquent, se débarrasser des règles disciplinaires établies pour le peuple privilégié auquel elles étaient restreintes; mais les Juifs convertis à la foi de Jésus-Christ, habitués à se conformer à la lettre de la loi et aux observances qui avaient été imposées à leurs pères, eurent de la peine à accepter cette sainte liberté des enfants de Dieu que leur prêchait saint Paul. Tout en adorant Jésus-Christ, qu'ils reconnaissaient comme

le Messie, ils voulaient remplir strictement toutes les prescriptions légales. Cette fidélité à des observances désormais abrogées s'expliquait par des raisons assez plausibles; la principale, c'était que le Sauveur avait lui-même accepté les pratiques du mosaïsme. Mais les judaïsants ne considéraient pas que Jésus avait été le lien qui unissait les deux lois; qu'après avoir pratiqué l'une pendant sa vie il l'avait abrogée, quand sa mort sanglante avait accompli les prophéties, et que la loi nouvelle, plus parfaite, plus accessible à tous, avait reçu au Calvaire sa sanction suprême.

Quoi qu'il en soit, les premières dissidences qui s'élevèrent au sein de l'Église chrétienne eurent pour cause les vieux préjugés des Israélites récemment convertis; ils poussaient le respect du mosaïsme jusqu'à vouloir qu'on en imposât aux Gentils les pratiques et les obligations. Le concile de Jérusalem n'avait point eu d'autre objet que la solution de cette importante question. Le chef des apôtres avait, au sein de cette vénérable assemblée, prononcé ces paroles remarquables, que ses successeurs devaient adopter comme la règle de leur conduite : « Pourquoi tentez-vous Dieu en voulant imposer aux disciples un joug que ni nos pères ni nous-mêmes n'avons pu supporter? » Ce fut sur l'avis de saint Pierre que les apôtres décidèrent unanimement que la circoncision ne serait plus exigée des fidèles.

Digitized by Google

Les résolutions du concile ne purent détruire des préjugés profondément enracinés dans les cœurs; et lorsque saint Paul, animé de l'esprit nouveau que Jésus-Christ apporta dans ce monde, appelait les Gentils aux lumières de la foi, et les faisait participer aux priviléges qui jusqu'alors avaient appartenu aux Juifs seuls, il suscita contre lui des haines violentes. La plupart des Églises de l'Asie Mineure furent composées d'abord d'Israélites que les apôtres instruisaient dans les synagogues et qu'ils amenaient à la connaissance du Christ. Si ces nouveaux convertis abandonnaient les sacrifices d'institution mosaïque, ainsi que les prêtres de l'ancienne loi, ils ne renonçaient point à la circoncision; ils sanctifiaient le sabbat, et s'abstenaient de toutes les choses qu'ils estimaient impures; en un mot, ils regardèrent Jésus-Christ comme leur Dieu, tout en observant strictement leur ancienne loi. Ces traditions étaient si vivaces que nous en pouvons, de nos jours encore, retrouver les traces dans les sectes nestoriennes du Kurdistan : les prescriptions du Pentateuque sont la règle suprême qu'elles appliquent à la conduite de la vie, aux rapports civils, et même au gouvernement des sociétés.

A côté de ces Églises, qui conservaient avec tant de respect les institutions vieillies du mosaïsme, il s'en formait d'autres où les Grecs convertis devinrent la majorité. Le jour du dimanche, ou de la résurrection du Sauveur, était le seul

qu'elles sanctifiassent ; elles omettaient la circoncision, et, si elles pratiquaient sévèrement le jeûne, elles méconnaissaient toutes les impuretés légales. Malgré ces divergences, ces Églises demeurèrent unies, grâce à la tolérance et à la conduite conciliante des évêques qui les administraient.

L'expérience vint enfin révéler les dangers auxquels cette différence de pratiques devait exposer l'Église universelle. L'esprit étroit des Juifs, leur penchant aux discussions, leur suffisance et leur orgueil, allaient donner naissance à bien des hérésies. Hégésippe raconte que, jusqu'aux jours de saint Siméon, l'Église fut appelée la vierge, parce qu'elle n'avait été souillée par aucune fausse doctrine ; mais, lorsque Siméon fut élevé à l'épiscopat, Thébuthis, son compétiteur, commença à semer la division, parce que ses espérances ambitieuses avaient été trompées (1). « Il était, ajoute l'historien, de « l'une des sept sectes juives répandues parmi le « peuple, et d'où sont sortis Simon et les Simo-

(1) Euseb., *Hist. eccl.*, lib. IV, c. 22 :

Ἄρχεται δ' ὁ Θέβουτις διὰ τὸ μὴ γενέσθαι αὐτὸν ἐπίσκοπον, ὑποφθείρειν ἀπὸ τῶν ἑπτὰ αἱρέσεων, ὧν καὶ αὐτὸς ἦν, ἐν τῷ λαῷ, ἀφ' ὧν Σίμων, ὅθεν οἱ Σιμωνιανοί· καὶ Κλεόβιος ὅθεν Κλεοβιηνοί· καὶ Δοσίθεος ὅθεν Δοσιθιανοί· καὶ Γορθαῖος ὅθεν Γορθιηνοί· καὶ Μασβωθαῖος, ὅθεν Μασβωθαιανοί· ἀπὸ τούτων Μενανδριανισταί, καὶ Μαρκιωνισταί, καὶ Καρπωκρατιανοί· καὶ Οὐαλεντινιανοί, καὶ Βασιλειδιανοί, καὶ Σατορνιλιανοί· ἕκαστος ἰδίως καὶ ἑτέρως ἰδίαν δόξαν παρεισηγάγησαν. Ἀπὸ τούτων ψευδόχριστοι· ψευδοπροφῆται· ψευδαπόστολοι· οἵ τινες ἐμέρισαν τὴν ἕνωσιν τῆς Ἐκκλησίας φθορίμαιοις λόγοις κατὰ τοῦ Θεοῦ καὶ κατὰ τοῦ Χριστοῦ αὐτοῦ.

« niens, Cléobis et Dosithée, les Gorthiens et les « Marbothiens, les Ménandriens et les disciples de « Marcion, de Carpocrate, de Valentin, de Basi- « lide et de Saturnile. Chacune de ces hérésies s'est « efforcée de faire prévaloir ses opinions; elles « ont produit nombre de faux christs, de faux pro- « phètes, de faux apôtres, qui ont déchiré l'unité « de l'Église par des doctrines corrompues, oppo- « sées à Dieu et à son Christ. » Ainsi, d'après Hégésippe, toutes les hérésies étaient sorties du peuple juif comme de leur source. L'esprit contentieux et en même temps crédule de cette nation, sa facilité à accepter tous les systèmes, avaient fait le succès de Simon, de Ménandre, de Cérinthe, dont les erreurs avaient donné naissance à tant d'autres erreurs. L'écrivain sacré rappelle en même temps les sectes religieuses qui avaient divisé le mosaïsme : il nomme les Esséniens, les Galiléens, les Hémérobaptistes, les Marbothiens, les Samaritains, les Sadducéens et les Pharisiens. Lorsqu'Hégésippe formulait contre les Israélites ces graves accusations, il résidait à Rome, auprès du pape Anicet, et sans doute le souverain pontife dut partager ses légitimes préventions.

A cette époque, la capitale de l'empire était peut-être, de toutes les villes du monde, celle qui renfermait le plus grand nombre de Juifs. Ils y avaient fondé autrefois une colonie, lorsque Pompée, vainqueur de la Judée, y mena plusieurs milliers de

captifs, et leur accorda peu après la liberté (an 63). A cette époque, Cicéron justifiait Flaccus, qui avait intercepté l'or envoyé à Jérusalem par les Juifs de Rome, et disait : « Ce fut sagesse de s'opposer à cette religion étrangère ; mais ce fut de plus un trait de haute fermeté d'avoir bravé, pour un grand intérêt social, cette multitude de Juifs qui met quelquefois nos assemblées en feu. » (*Multitudinem Judæorum flagrantem nonnunquam in concionibus pro republica contemnere gravitatis summæ fuit.*) Ce fut après la ruine de Jérusalem, et surtout après sa seconde destruction sous Adrien, que la population israélite s'accrut dans la ville de Rome, soit à cause du grand nombre de prisonniers qui y furent transportés, soit que la plupart d'entre eux, voyant leurs dernières espérances anéanties, fussent venus librement chercher un refuge dans cette immense cité ouverte à toutes les infortunes. Là, les païens confondirent d'abord dans une même haine les juifs et les chrétiens, et toutes les accusations odieuses qui depuis plusieurs siècles pesaient sur le peuple d'Israël retombèrent également sur les disciples de Jésus-Christ.

Ainsi les païens avaient reproché aux Juifs d'adorer un âne : accusation étrange, dont on ne peut découvrir l'origine, mais qui avait pris tant de crédit que Tacite lui-même a cru pouvoir la renouveler. Or, sous le pontificat de saint Victor, un gladiateur exposait dans les rues de Rome un tableau

avec cette inscription : *le Dieu des chrétiens*, *Onochoetes* (race d'âne). Cette figure avait des oreilles d'âne et des pieds fourchus; elle tenait un livre à la main et portait la toge (1).

Les *Récognitions* de saint Clément, le livre d'*Hermas*, les *Constitutions apostoliques* paraissent avoir eu pour auteurs des chrétiens attachés aux observances de la loi de Moïse. Peut-être faudrait-il considérer les passages qui nous suggèrent ces conjectures comme des interpolations et les attribuer à des auteurs juifs habitués dès longtemps à ces fraudes littéraires. Quoi qu'il en soit, le livre des *Récognitions*, si précieux à cause des tableaux intéressants qu'il renferme de la société chrétienne à son origine, porte en plusieurs endroits les traces d'une main juive; l'esprit d'un Israélite qui accepte l'Évangile de Jésus-Christ, et néanmoins conserve ses préjugés de race, s'y révèle fréquemment. Ainsi saint Jacques, évêque de Jérusalem, occupe le premier rang; saint Pierre n'y est qu'un personnage secondaire. On y remarque aussi les preuves d'une animosité toute judaïque contre saint Paul, animosité qui avait éclaté avec tant de violence lorsque les Juifs le traduisirent devant le procurateur de Judée. On lit également dans cet ouvrage que cet apôtre observe à la fois les rites de Moïse et ceux des chrétiens, et recommande d'observer les uns et les autres.

(1) Tertull., *Apol.*, c. 16.

Le livre *du Pasteur* est antérieur à celui des *Récognitions* et appartient peut-être, comme l'a dit un ancien écrivain, au frère du pontife saint Pie Ier. Ce qui est incontestable, c'est que l'auteur était profondément versé dans toutes les doctrines judaïques. Rien dans son livre ne rappelle cet esprit de liberté et d'indépendance chrétienne qui distinguait saint Paul; on y retrouverait plutôt les traces de quelques ouvrages apocryphes qui circulaient en Judée. Selon cet écrivain, Dieu aurait d'abord créé six anges, auxquels il soumit toute la création. Quelque chose de pareil se rencontre dans Philon, qui emprunte cette doctrine au livre apocryphe d'Énoch. Hermas cite aussi un autre ouvrage apocryphe, celui de *Eldad et Médad*. Ses visions rappellent les figures et les images sous lesquelles les Juifs se représentaient l'intervention des anges dans les affaires humaines. En présence du pasteur, six esprits célestes élèvent l'édifice de l'Église; la foi est un don de saint Michel, qui écrit la loi dans les cœurs; le repentir est le don d'un autre ange; celui-ci ramène les brebis égarées et les maintient au bercail lorsqu'elles y sont rentrées. Douze autres anges se présentent à Hermas sous la forme de vierges; ils portent le nom des principales vertus chrétiennes; c'est par leur assistance que l'homme suit la voie droite qui mène au ciel. Douze esprits mauvais le détournent de cette voie; leurs noms sont ceux des principaux vices

auxquels la nature humaine est si tristement portée.

Les *Constitutions apostoliques*, qui, dans l'état où elles sont aujourd'hui, révèlent l'œuvre de plusieurs mains, peut-être même de plusieurs époques, renferment des décrets qui viennent encore de cette même source. Ainsi, au livre VIII, chapitre 33, il est prescrit de sanctifier à la fois le jour du sabbat et le jour du dimanche, décision contraire aux usages de l'Église primitive, qui n'a pu être insérée que par un chrétien d'origine juive, attaché aux observances de la loi de Moïse.

Les pontifes romains durent souffrir avec peine ce mélange de doctrines et d'observances souvent disparates, qui amenaient de fréquentes dissensions au sein d'une Église composée de juifs et de gentils. A Rome, les esprits étaient partagés à ce sujet. Les uns demandaient qu'on rompît complétement avec une législation abrogée par Dieu lui-même; les autres, pleins de condescendance et de modération, toléraient encore les préjugés des Israélites, et s'efforçaient de resserrer les liens qui devaient unir tous les membres de la société chrétienne. Saint Justin était du nombre de ces derniers. Il convient avec le Juif Tryphon qu'un homme qui garde les observances légales, mais qui est disciple de Jésus-Christ et fidèle à sa parole, peut être sauvé. Et sur cette réplique de Tryphon : « Pourquoi dites-vous : *à mon avis*, cet homme sera sauvé? Est-ce parce que plusieurs pensent qu'il ne le sera

pas? — Oui, répond saint Justin; il en est qui pensent ainsi. Ils craindraient de s'entretenir, de loger sous le même toit, d'avoir les moindres rapports avec les hommes dont vous parlez. Je ne partage pas leurs sentiments. Si plusieurs d'entre vous veulent encore par faiblesse observer les préceptes d'une loi que Moïse n'avait donnée qu'à raison de la dureté des cœurs; s'ils espèrent en Jésus-Christ et observent les préceptes éternels de justice et de piété qui sont le fondement de la loi naturelle; s'ils ne refusent pas de vivre avec les chrétiens fidèles à Jésus-Christ et ne cherchent pas à leur persuader de se faire circoncire comme eux et d'observer le sabbat et les autres pratiques de la loi, je pense qu'il faut les recevoir et communiquer avec eux comme avec des hommes animés de notre esprit et comme avec des frères. » Mais il ajoute : « Quant à ceux de votre nation qui croient, nous disent-ils, en Jésus-Christ, mais qui veulent obliger les fidèles d'entre les gentils à pratiquer la loi de Moïse, je ne les recevrais pas (1). »

De plus profondes divisions, suscitées par cet esprit judaïque, avaient déchiré l'Église. Parmi les hérésies qui, dès les premiers temps, se formèrent de l'alliance des doctrines juives et des doctrines chrétiennes, on distinguait celle des Ébionites. Quelques critiques ont pensé que ces sectaires,

(1) B. Just., *Dial. contra Tryph.*, c. 47.

comme tant d'autres, devaient leur nom à leur fondateur; mais les auteurs anciens les mieux instruits, tels qu'Origène et Eusèbe, nous apprennent qu'ils empruntaient leur nom d'un mot hébreu qui signifie *pauvre*. Était-ce une de ces appellations infamantes que les païens et les Juifs donnaient aux premiers chrétiens? ou bien voulaient-ils eux-mêmes désigner par là leur attachement à un Messie pauvre, humble et souffrant, et déclarer qu'ils se séparaient de ceux de leurs frères qui attendaient encore un Rédempteur puissant et magnifique? Quoi qu'il en soit, la secte des Ébionites fit de grands progrès et porta le désordre dans plusieurs Églises de la chrétienté. Ils enseignaient qu'il était nécessaire d'unir à la foi en Jésus-Christ l'observance de la loi de Moïse (1); dans la célébration des mystères, ils suivaient les cérémonies de l'Église, mais ne faisaient pas usage de vin (2). Croyant, ainsi que les Juifs, à l'efficacité des ablutions, et redoutant le contact de toute chose immonde, ils avaient recours à des purifications journalières.

Unis dans leur attachement à la loi mosaïque, ces sectaires étaient divisés dans leurs opinions sur Jésus-Christ : les uns le considéraient comme le fils de Joseph et de Marie; les autres vénéraient en lui l'envoyé de Dieu, né d'une vierge, mais refusaient de

(1) Euseb., *Hist. eccl.*, lib. III, c. 27.
(2) B. Epiphan., *Hær.*, 30.

reconnaître en sa personne le Verbe fait chair. C'était à leurs yeux le seul vrai prophète sur lequel l'Esprit de Dieu fût descendu (1).

Au moment où cette secte commençait à se répandre, un homme d'une imagination singulière, et possédé d'un esprit fanatique et novateur, Elchasaï, forma une nouvelle secte chrétienne qui avait avec celle des Ébionites plus d'un trait de ressemblance. Cet hérésiarque paraît s'être abandonné à toutes les superstitions orientales. Il avait composé un livre qu'il prétendait lui avoir été donné chez les Parthes; cet ouvrage avait été dicté, ajoutait-il, par un ange d'une prodigieuse grandeur, car il avait 24 schenes de longueur (32 lieues), 4 schenes de largeur (5 lieues), 6 d'une épaule à l'autre. Ses pieds avaient 3 schenes et demi de longueur sur 1 et demi de largeur et 1 et demi de hauteur. Ce messager céleste menait avec lui une femme de même taille, qui était le Saint-Esprit. Ce dernier trait avait été peut-être emprunté aux doctrines de Simon. Comme la plupart des gnostiques, Elchasaï admettait deux Christs, l'un supérieur, qui appartenait au plérôme, l'autre inférieur, soumis aux mêmes conditions que les autres hommes. Les disciples de ce novateur s'accordaient avec les Ébionites pour exiger la pratique de la loi de Moïse; et, tan-

(1) B. Iren., lib. III, c. 24. — Eusèbe, *Hist. eccl.*, lib. III, 27. — Epiph., *Hær.*, 30.

dis que les sectateurs de Théodote attiraient dans leur parti les hommes qui voulaient soumettre toute doctrine révélée au contrôle de la raison, les Elchasaïtes séduisaient les imaginations ardentes, amies du merveilleux et des superstitions. Ils pratiquaient des enchantements pour rendre la santé aux malades (1). Leur baptême était accompagné de cérémonies singulières; la forme même en était bizarre :

(1) M. Reuvens, dans ses lettres adressées à M. Letronne sur les papyrus bilingues et grecs, cite une formule magique qui peut avoir appartenu à la secte des Elchasaïtes. Voici ses paroles : « La dixième section intitulée Ὀνειρεῖστον, etc., que j'ai traduit par « recette pour avoir des songes, » consiste dans ce peu de mots : ἐπὶ τῆς ἀριστερᾶς χειρὸς ἔλαιον λαβὼν ἐπίλεγε τὰ ὀν [ὀματα] ...βρεξε, καὶ κοίμα πρὸς ἀνατολὰς ἔχων τὴν κεφαλὴν Ἰησοῦς ἄνου.... (Ici une lacune de quatre à cinq lettres.) Ayant mis de l'huile sur la main gauche, prononce les (noms?) « (A?) brexe (peut-être pour *Abraxas*), et dors, ayant vers l'Orient la tête de Jésus..... » Il est bien connu que chez plusieurs gnostiques le nom adoré de la chrétienté avait été transféré à un éon subalterne, de sorte que l'usage qu'on en fait ici n'a pas de quoi nous étonner. Sous un rapport grammatical, il n'est pas clair si c'est la tête de la personne intéressée, ou celle de Jésus, qui doit être dans la région de l'Orient. Les Carpocratiens, surtout, également au second siècle, avaient une grande vénération pour une image peinte de Jésus; et quoique dans ce sens il y eût apparemment εἰκὼν et γραφή, cependant κεφαλή pourrait, je pense, être dit d'une image en ronde bosse; à moins d'adopter provisoirement cette interprétation, on ne verrait d'où dépendent les mots Ἰησοῦς ἄνου..... Mais cette vénération n'était rien moins que propre à ladite secte. Que l'on se rappelle seulement l'image du Christ qu'adorait l'empereur Alexandre Sévère. L'huile, de même, mentionnée dans la recette, avait le rang d'un génie chez les Elchasaïtes, chrétiens judaïsants du second siècle, et paraît également être entrée pour quelque chose dans les cérémonies sacrées des Manichéens. Ce caractère n'est donc point exclusif. On sera moins porté à le considérer comme tel en réfléchissant que l'huile, comme le sel, avec lequel elle partageait l'honneur en question, était employée dans les cérémonies sacrées de plusieurs peuples.

elle leur avait été donnée par cet ange merveilleux dont nous avons indiqué les proportions gigantesques. La voici : « Si un homme ou une femme, « un jeune homme ou une jeune fille, ont été mor- « dus par un chien poussé par l'esprit de destruc- « tion, qu'ils courent à l'instant se jeter avec leurs « vêtements dans l'endroit le plus profond d'un « fleuve ou d'une fontaine ; qu'ils y soient baptisés « avec leurs habits ; qu'ils soient reçus par le Dieu « très-haut dans la foi de leurs cœurs, et qu'ils in- « voquent alors les sept témoins inscrits dans ce « livre, en priant ainsi : Je prends à témoin le ciel, « l'eau, les esprits saints, les anges de la prière, « l'huile, le sel et la terre, je les prends tous sept « à témoin que je ne pécherai plus ; je ne commet- « trai point de fornication ; je ne volerai point ; je « ne serai ni injuste, ni fier, ni impie ; je ne haïrai « personne ; je ne me glorifierai jamais du péché. » « Après avoir prononcé ces paroles, qu'il soit bap- « tisé au nom du Dieu très-haut et très-grand (1). »

A ce culte étrange, à ces doctrines nouvelles s'en mêlèrent d'autres qui portèrent encore le trouble dans l'Église de Rome. Théodote de Byzance, comme nous l'avons vu, avait introduit les idées rationalistes au sein même de la catholicité, en niant

(1) *Philosoph.*, lib. IX, c. 14, p. 294 :

Ἂν τινῶν ἄνδρα ἢ γυναῖκα, ἢ νεώτερον ἢ νεωτέραν, κύων λυσσῶν καὶ μαινόμενος, ἐν ᾧ ἐστι πνεῦμα διαφθορᾶς, δάκῃ ἢ περισχίσῃ ἢ προσφαύσῃ, ἐν αὐτῇ τῇ ὥρᾳ δραμέτω σὺν παντὶ τῷ φορέματι, καὶ καταβὰς εἰς ποταμὸν ἢ εἰς πηγὴν ὅπου ἐὰν ᾖ τόπος βαθὺς, βαπτισάσθω παντὶ τῷ φορέ-

la divinité de Jésus-Christ, et en ne vénérant en lui que le plus grand des philosophes et le premier des prophètes. Un autre Théodote, probablement disciple du docteur de Byzance, enseigna des erreurs analogues, auxquelles il en ajouta de plus graves. Il admettait que Jésus-Christ était né du Saint-Esprit et de la vierge Marie; mais le Christ n'était à ses yeux qu'un éon. Au-dessus de cet éon était Melchisedech, éon d'une nature supérieure. Si le premier Théodote s'était affranchi du gnosticisme, son successeur semblait y revenir, et renouveler, d'après un autre plan, les doctrines de Valentin. C'était encore par une libre et capricieuse interprétation de l'Écriture qu'il arrivait à soutenir les erreurs de la gnose. Son système reposait sur cette parole : « Tu es prêtre éternellement selon l'ordre de Melchisedech. » Le roi de Salem était le premier type; Jésus-Christ n'était que son image. Ce que le Rédempteur Jésus faisait pour les hommes, Melchisedech le faisait pour les anges et pour les puissances célestes. Saint Paul avait dit, en parlant de lui, qu'il est sans père, sans mère, sans

ματι αὐτοῦ καὶ προσδεξάσθω τῷ μεγάλῳ καὶ ὑψίστῳ Θεῷ ἐν καρδίας πίστει, καὶ τότε ἐπιμαρτυρησάσθω τοὺς ἑπτὰ μάρτυρας τοὺς γεγραμμένους ἐν τῇ βίβλῳ ταύτῃ· Ἰδοὺ μαρτύρομαι τὸν οὐρανόν, καὶ τὸ ὕδωρ, καὶ τὰ πνεύματα, τὰ ἅγια, καὶ τοὺς ἀγγέλους τῆς προσευχῆς, καὶ τὸ ἔλαιον, καὶ τὸν ἅλα, καὶ τὴν γῆν. Τούτους τοὺς ἑπτὰ μάρτυρας μαρτύρομαι ὅτι οὐκέτι ἁμαρτήσω, οὐ μοιχεύσω, οὐ κλέψω, οὐκ ἀδικήσω, οὐ κλεονεκτήσω, οὐ μισήσω, οὐκ ἀθετήσω, οὐδὲ ἐν πᾶσι πονηροῖς εὐδοκήσω. Ταῦτα οὖν εἰκὼν βαπτισάσθω σὺν παντὶ τῷ φορέματι αὐτοῦ, ἐν ὀνόματι τοῦ μεγάλου καὶ ὑψίστου Θεοῦ.

généalogie. Cette parole s'appliquait au sacerdoce de la nouvelle loi, et ces hérétiques en profitaient pour établir la supériorité du patriarche sur le Messie, supériorité incontestable, dans leur croyance; car, Melchisedech étant sans généalogie, on ne pouvait ni dire ni connaître son origine; il était donc plus ancien que le Christ.

Tel était l'état de l'Église romaine : elle avait à lutter et à défendre l'intégrité de sa foi contre les innovations de tous les hérétiques issus la plupart du judaïsme; elle devait soutenir ses propres enfants, calmer les préjugés d'un grand nombre d'entre eux encore attachés aux lois de Moïse, et protéger contre les exigences des judaïsants les gentils convertis. Jetés au milieu de tant d'éléments contraires, et obligés de veiller au maintien de l'unité religieuse, les évêques de Rome étaient appelés à remplir une tâche difficile et périlleuse. Laisser subsister dans leur Église ces divergences, c'était perpétuer des germes de discorde et préparer pour l'avenir des déchirements certains; d'un autre côté, il aurait été téméraire de ruiner tout d'un coup les restes du judaïsme encore debout au milieu de la chrétienté : un acte de rigueur pouvait conduire au schisme; on devait craindre surtout d'exciter l'indignation dans les Églises d'Asie composées d'un grand nombre d'Israélites. Pour trancher ces questions délicates, il fallait un homme d'une sagesse consommée et d'une fermeté à toute épreuve. Saint

Victor fut cet homme fort et résolu ; mais sa prudence et sa vigueur ne purent entièrement triompher de la difficulté des circonstances.

Ce qui séparait le plus profondément les Juifs des gentils convertis, c'étaient leurs dissidences relatives au jour où la Pâque devait être célébrée. Les Juifs devenus chrétiens, mais demeurés sous l'empire de leurs anciennes préoccupations religieuses, voulaient qu'on solennisât cette fête au jour fixé par Moïse. Ils s'autorisaient non-seulement des traditions judaïques, mais aussi de la pratique des apôtres qui avaient évangélisé l'Asie. Ces premiers prédicateurs de la parole de Dieu n'avaient point jugé à propos de renoncer entièrement aux coutumes légales ; la crainte de blesser trop vivement les préjugés nationaux des nouveaux convertis, et d'éveiller des susceptibilités dangereuses, les avait retenus. Toutefois, s'ils avaient craint de rompre brusquement avec les traditions mosaïques, ils n'avaient pas prétendu les autoriser. C'était de leur part une condescendance nécessaire et une tolérance dont le temps devait, dans leur pensée, affranchir leurs successeurs. Ces questions demeurées indécises étaient interprétées par les Juifs dans un sens favorable à leurs prétentions. D'un autre côté, les gentils, convertis qui n'avaient aucune raison de tenir aux pratiques de l'ancienne loi abrogées par le sacrifice sanglant du Sauveur, ne sanctifiaient ni le sabbat ni les fêtes juives. Si les Asiatiques s'au-

torisaient de la conduite de leurs premiers évêques, les chrétiens d'Occident s'appuyaient sur l'exemple des apôtres qui avaient évangélisé les nations. Le quatorzième jour de la lune de mars, si cher aux Juifs à cause de la délivrance d'Israël et de sa sortie miraculeuse de l'Égypte, ne rappelait aux gentils convertis à la foi ni traditions ni souvenirs. Des idées plus convenables à des chrétiens les portaient à ne célébrer la résurrection du Sauveur Jésus que le dimanche, jour où ce grand miracle avait été accompli. Si les Juifs se fussent contentés de rester fidèles à leurs pratiques particulières, il est probable que cette divergence, quelque grave qu'elle fût d'ailleurs, eût peu préoccupé les esprits; mais leur prosélytisme ardent suscitait des embarras sérieux. Il était donc devenu nécessaire de réprimer énergiquement cette disposition aux querelles, tendance périlleuse qui se manifestait d'abord par le refus d'obéissance dans des questions de discipline, et aboutissait trop souvent à la révolte ouverte et à l'hérésie dogmatique.

Saint Victor usa d'une grande circonspection. Fort de l'exemple des apôtres Pierre et Paul, et des règles de discipline adoptées par ses prédécesseurs Sixte, Télesphore, Hygin, Pie et Anicet, il écrivit aux principaux évêques de la chrétienté, afin de réunir dans un même sentiment tous les pasteurs de l'Église. Sur l'invitation formelle du pontife, des conciles eurent lieu dans les Gaules, dans

le Pont, dans l'Osrhoène, dans l'Achaïe, et peut-être aussi dans la Mésopotamie. Une autre assemblée d'évêques se réunit à Rome, sous la présidence de saint Victor. Les décisions de ces conciles furent unanimes : la chrétienté reconnaissait comme seule légitime la coutume de l'Église romaine, et fixait la solennité de la Pâque au dimanche qui suivait le quatorzième jour de la lune de Mars. La lettre synodale du concile de Palestine, rédigée par Théophile de Césarée et par saint Narcisse de Jérusalem, est remarquable à plus d'un titre. Elle atteste que la coutume de célébrer la résurrection le dimanche était une tradition apostolique, et que non-seulement leurs Églises, mais encore celle d'Alexandrie, s'y conformaient. Les lettres de ces pontifes durent rendre la résolution de saint Victor plus énergique. Il y fut affermi encore par les décisions particulières des évêques qui n'avaient pu assister au concile de leur province. Bacquyllus de Corinthe, Démétrius d'Alexandrie lui écrivirent pour lui déclarer que leur avis était de ne célébrer la Pâque que le dimanche.

Tel était donc sur cette question l'accord unanime de la chrétienté, quand l'opposition intempestive de Polycrate, évêque d'Éphèse, força Victor à prendre une mesure vigoureuse, qu'il crut nécessaire pour assurer dans l'Église l'unité de la discipline.

Sur l'invitation du pape, Polycrate avait réuni un grand nombre de ses frères dans l'épiscopat. Ils fu-

rent tous de son sentiment, et conclurent qu'il fallait conserver la tradition reçue de leurs saints prédécesseurs. Saint Jérôme nous a transmis une partie de la lettre synodique que l'évêque d'Éphèse adressa au pontife de Rome (1).

« Nous célébrons, dit-il, l'inviolable jour, sans rien ajouter, sans rien retrancher. C'est en Asie que se sont endormis de grands personnages qui se ranimeront au jour du Seigneur, quand il viendra des cieux dans sa majesté et ressuscitera tous les saints. Je parle de Philippe, l'un des douze apôtres, qui s'est endormi à Hiérapolis; de ses deux filles, qui ont vieilli dans la virginité, et d'une autre fille du même saint, qui mourut à Éphèse, toute remplie

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. V, c. 24 :

Ἡμεῖς οὖν ἀραδιούργητον ἄγομεν τὴν ἡμέραν· μή τε προστιθέντες, μή τε ἀφαιρούμενοι· καὶ γὰρ καὶ κατὰ τὴν Ἀσίαν μεγάλα στοιχεῖα κεκοίμηται· ἅ τινα ἀναστήσεται τῇ ἡμέρᾳ τῆς παρουσίας τοῦ Κυρίου, ἐν ᾗ ἔρχεται μετὰ δόξης ἐξ οὐρανῶν καὶ ἀναστήσει πάντας τοὺς ἁγίους. Φίλιππον, τὸν τῶν δώδεκα ἀποστόλων, ὃς κεκοίμηται ἐν Ἱεραπόλει, καὶ δύο θυγατέρες αὐτοῦ γεγηρακυῖαι παρθένοι· καὶ ἡ ἑτέρα αὐτοῦ θυγάτηρ ἐν ἁγίῳ Πνεύματι πολιτευσαμένη, ἡ ἐν Ἐφέσῳ ἀναπαύεται· ἔτι δὲ καὶ Ἰωάννης ὁ ἐπὶ τὸ στῆθος τοῦ Κυρίου ἀναπεσών· ὃς ἐγενήθη ἱερεὺς τὸ πέταλον πεφορηκώς, καὶ μάρτυς καὶ διδάσκαλος· οὗτος ἐν Ἐφέσῳ κεκοίμηται· ἔτι δὲ καὶ Πολύκαρπος ὁ ἐν Σμύρνῃ καὶ ἐπίσκοπος καὶ μάρτυς· καὶ Θρασέας, καὶ ἐπίσκοπος καὶ μάρτυς, ὁ ἀπὸ Εὐμενείας, ὃς ἐν Σμύρνῃ κεκοίμηται. Τί δὲ δεῖ λέγειν Σάγαριν, ἐπίσκοπον καὶ μάρτυρα, ὃς ἐν Λαοδικείᾳ κεκοίμηται; ἔτι δὲ καὶ Παπείριον τὸν μακάριον, καὶ Μελίτωνα τὸν εὐνοῦχον, τὸν ἐν ἁγίῳ Πνεύματι πάντα πολιτευσάμενον· ὃς κεῖται ἐν Σάρδεσι περιμένων τὴν ἀπὸ τῶν οὐρανῶν ἐπισκοπήν, ἐν ᾗ ἐκ νεκρῶν ἀναστήσεται· οὗτοι πάντες ἐτήρησαν τὴν ἡμέραν τῆς τεσσαρεσκαιδεκάτης τοῦ Πάσχα κατὰ τὸ Εὐαγγέλιον· μηδὲν παρεκβαίνοντες, ἀλλὰ κατὰ τὸν κανόνα τῆς πίστεως ἀκολουθοῦντες· ἔτι δὲ κἀγώ, ὁ μικρότερος πάντων ὑμῶν, Πολυκράτης, κατὰ παράδοσιν τῶν συγγενῶν μου, οἷς καὶ παρηκολούθησα

de l'Esprit-Saint. Jean, qui reposa sur la poitrine du Sauveur; Jean, son pontife, qui portait au front la lame d'or; Jean, martyr et docteur, s'est endormi à Éphèse. Polycarpe, évêque et martyr, repose à Smyrne. Thraséas d'Euménie, aussi évêque et martyr, repose dans la même ville de Smyrne. Est-il besoin de rappeler le nom de Sagaris, évêque et martyr, qui sommeille à Laodicée, du bienheureux Papirius, et de Méliton, eunuque, qui, animé du Saint-Esprit, servait toujours le Seigneur, et qui a été enseveli à Sardes, où il attend la résurrection. Tous ces saints ont célébré la Pâque le quatorzième jour de la lune; ils ne se sont écartés en rien de la tradition évangélique; ils ont toujours suivi la règle de la foi. Moi, Polycrate, le moindre de vous tous, moi aussi, fidèle à la doctrine de mes proches (car sept de mes proches ont été évêques, et je suis le huitième), j'ai toujours, comme eux, célébré la Pâque lorsque le peuple juif faisait ses azymes. Aussi, mes frères, moi qui ai vécu soixante-cinq ans dans le Seigneur, moi qui ai été instruit par des frères venus des différentes contrées de l'univers, moi qui ai parcouru toute l'Écriture, je ne crains pas

τισὶν αὐτῶν· ἑπτὰ μὲν ἦσαν συγγενεῖς μου ἐπίσκοποι, ἐγὼ δὲ ὄγδοος· καὶ πάντοτε τὴν ἡμέραν ἤγαγον οἱ συγγενεῖς μου, ὅταν ὁ λαὸς ἤρνυε τὴν ζύμην. Ἐγὼ οὖν, ἀδελφοί, ἑξήκοντα πέντε ἔτη ἔχων ἐν Κυρίῳ, καὶ συμβεβληκὼς τοῖς ἀπὸ τῆς οἰκουμένης ἀδελφοῖς, καὶ πᾶσαν ἁγίαν Γραφὴν διελελυθὼς, οὐ πτύρομαι ἐπὶ τοῖς καταπλησσομένοις· οἱ γὰρ ἐμοῦ μείζονες εἰρήκασι· Πειθαρχεῖν δεῖ Θεῷ μᾶλλον ἢ ἀνθρώποις.

ceux qui nous menacent, car mes ancêtres ont dit : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Cette lettre si ferme émut douloureusement saint Victor. Il lui sembla que cette résistance compromettait l'unité catholique, qui venait d'être si glorieusement reconnue par tant de conciles et d'évêques.

Ce fut sous l'impression de ces regrets et de ces craintes qu'il frappa d'excommunication les Églises d'Asie et leurs adhérents.

Un critique protestant accuse d'injustice cette tentative du pontife romain; mais il ajoute qu'on doit y voir une preuve évidente de l'usage des excommunications dans la primitive Église (1). Il aurait pu ajouter que ce droit d'excommunication, de l'aveu de tous les évêques de la chrétienté, appartenait au siége de Rome, et que ceux-là même qui résistèrent à ses ordres n'élevèrent aucun doute sur son autorité. D'après le récit de l'historien Eusèbe, il est évident que la sentence de saint Victor ne fut pas considérée comme l'effet d'une prétention téméraire à un pouvoir illégitime, mais que l'on s'efforça, par des raisonnements, des remontrances et des prières, d'en arrêter l'exécution.

En effet, les évêques restés unis à l'Église romaine, cédant aux inspirations de la charité, ne purent voir sans douleur un grand nombre de leurs frères retranchés de leur communion et traités

(1) Potter, *on the Church government*, p. 335.

comme hérétiques. Plusieurs écrivirent à saint Victor et l'exhortèrent à conserver la paix et la concorde ; saint Irénée surtout s'efforça de remplir le rôle de conciliateur. Dans ses lettres au pontife, il lui cita l'exemple de ses prédécesseurs, qui avaient usé à l'égard des dissidents d'une sage modération.

Un siècle plus tard, le jugement de tous les évêques réunis au concile de Nicée justifia la sagesse et la prévoyance de l'évêque de Rome en mettant les quartodécimants au nombre des hérétiques.

Ce n'est pas dans cette seule occasion, comme la suite de cette histoire le montrera, que les pontifes romains firent paraître un profond discernement et une sorte de prévision de l'avenir, en portant contre des erreurs naissantes et des usages dangereux une sentence dont l'Église entière devait reconnaître plus tard la haute sagesse.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Conversion de Tertullien. — Son premier ouvrage adressé à sa femme sur le mariage. — Conduite des femmes chrétiennes. — Cérémonies du mariage dans l'Église. — Apparition du montanisme à Rome. — Origine de cette hérésie. — Ses doctrines mystiques. — Extase et fanatisme. — Disposition du pape saint Victor à l'égard des Montanistes. — Arrivée de Praxéas à Rome. — Il empêche le pontife de donner aux Montanistes des lettres de communion. — Tendances de Tertullien vers le montanisme. — Son génie, son caractère.

Tertullien (Quintus Septimius Florens) était né au sein du paganisme et avait partagé les haines et les préjugés dont les chrétiens devenaient si souvent les victimes. Il avoue qu'il avait tourné leurs maximes en dérision, et que, méconnaissant le vrai Dieu, il s'était abandonné à tous les vices que sa loi condamne (1). Une âme ardente, un caractère fougueux devaient donner à ses passions plus de violence et d'entraînement. Il convient qu'il avait dépassé les désordres ordinaires des autres hommes, qu'il se plaisait dans la débauche, et jouissait avec délices des cruels divertissements de l'amphithéâtre.

Quelle force put triompher de cette nature énergique et emportée? La plupart des conversions qui s'opéraient alors étaient dues à l'irrésistible influence des mœurs des chrétiens. Leur douceur,

(1) Tertull., *ad Uxorem*, lib. II, c. 7.

leur patience, leur esprit de charité et de dévouement, vertus inconnues des païens, opéraient chaque jour des prodiges nouveaux; sans cesse des femmes et de simples esclaves donnaient l'exemple d'un héroïsme que les Romains n'avaient pu admirer que de loin en loin et chez leurs plus grands hommes. Le contraste que présentait la vie des chrétiens avec celle des païens amenait des réflexions profondes que la grâce de Dieu vivifiait, et qui aboutissaient souvent à d'éclatantes conversions.

D'après un passage du premier ouvrage que Tertullien écrivit après son baptême, il est permis de conjecturer qu'il fut ébranlé dans ses anciennes croyances par l'admiration que lui causaient les vertus de sa femme, convertie avant lui au christianisme. « Une femme, dit-il, appelée du milieu « des infidèles à la foi, par les prédications de « quelque personnage éminent, a reçu avec le chris- « tianisme une vertu d'en haut qui la rend respec- « table à son époux païen : il n'ose plus gronder, « s'enquérir, surveiller si curieusement; il a senti « les merveilles de Dieu; il a vu les expériences de « la grâce; il sait que sa compagne est devenue « meilleure; une crainte respectueuse a fait de lui « un candidat de la foi. Ainsi sont gagnés plus fa- « cilement ceux que la grâce de Dieu a unis (1). »

Parlant ailleurs de l'union de deux époux qui ont embrassé le christianisme, il semble retracer le ta-

(1) Tertull., *ad Uxorem*, lib. II, c. 8.

bleau de la vie toute nouvelle qu'il mena après sa conversion. « Douce et sainte alliance ; dit-il, que « celle de deux fidèles portant le même joug ; réunis « dans une même espérance, dans un même vœu, « dans une même discipline, dans une même dépen- « dance, tous deux ils sont frères, tous deux servi- « teurs du même maître, ne formant qu'une seule « chair et qu'un seul esprit. Ils prient ensemble, ils « se prosternent ensemble, ils jeûnent ensemble, « s'encouragent l'un l'autre, se supportent l'un l'au- « tre. Vous les rencontrez tous deux à l'église, et tous « deux au banquet divin. Nul secret à se dérober ni « à se surprendre mutuellement ; confiance inviola- « ble, empressement réciproque. Ils n'ont pas à se « cacher l'un de l'autre pour visiter les malades, pour « assister les indigents ; leur aumône est sans dis- « pute, leur sacrifice sans scrupules, leurs saintes « pratiques de tous les jours sans entrave. Chez « eux, point de signes de croix furtifs, point de ti- « mides félicitations, point de muettes actions de « grâces. De leurs bouches libres comme leurs cœurs « s'élancent les hymnes et les saints cantiques. « Leur unique rivalité, c'est à qui célèbrera le mieux « les louanges du Seigneur (1). »

Devenu chrétien, il avait dédié ses premiers ouvrages à sa femme, comme un hommage d'amour et de reconnaissance. Il l'appelle sa compagne

(1) Tertull., *ad Uxorem*, lib. I, c. 4.

bien-aimée dans le service du Seigneur. Préoccupé de la crainte d'une mort prochaine, il l'engage à demeurer dans la viduité, supposé que Dieu l'enlevât avant elle. Cet état, comme celui de la virginité, était une nouveauté dans le monde, et semblait un des plus précieux apanages de la vie chrétienne. L'amour de la chasteté, disait Tertullien, a sa source dans l'élévation de l'âme, qui, maîtrisant tous les désirs de la chair, s'unit à Dieu. « Ces « âmes choisies aiment mieux devenir les épouses « de Dieu ; toujours belles, elles vivent avec lui ; elles « s'entretiennent avec lui ; elles ne le quittent ni le « jour ni la nuit. Elles lui apportent en dot leurs « prières, et, en échange de cette sainte alliance, « elles reçoivent le douaire de ses faveurs et de ses « miséricordes (1). »

L'un des motifs sur lesquels Tertullien s'appuie pour exhorter à la chasteté révèle une des plus grandes préoccupations de l'Église primitive. Exposés sans cesse à la persécution, les chrétiens, plus détachés de la vie, comprenaient mieux la brièveté du temps, et, dans l'attente continuelle de la mort, ils n'avaient point le désir de laisser de postérité après eux. Ils sentaient que des enfants étaient des liens qui les attachaient à la terre. On croyait que ceux qui étaient demeurés vierges, ou dont la Providence n'avait pas béni l'union en leur accordant une famille, étaient plus dégagés de toute

(1) Tertull., *ad Uxor.*, lib. I.

entrave dans la persécution, plus héroïques dans le martyre, plus calmes, plus tranquilles en face de la mort. Si les temps devenaient plus orageux, si la cruauté des Césars, un instant endormie, se réveillait pour sévir avec plus de violence, il semblait que la fin du monde était proche, et l'on se répétait avec tremblement la parole du Seigneur : « Malheur aux femmes qui seront enceintes en ce temps-là. »

Peu après, Tertullien ajouta à son ouvrage une seconde partie; la réflexion et la vue de quelques alliances scandaleuses au sein du christianisme lui avait fait comprendre l'excessive rigidité de ses principes. Il reconnaît maintenant que le mariage est béni de Dieu; mais il exhorte sa femme, dans le cas où elle se sentirait, après la mort de son époux, incapable de demeurer dans le saint état du veuvage, de n'en sortir qu'en s'unissant à un mari chrétien. Ce livre offre de curieux détails sur les mœurs des premières sociétés chrétiennes. Des femmes converties à la foi du Sauveur, mais encore pleines d'elles-mêmes et entraînées par les vanités de leur sexe, s'efforçaient d'entrer dans la maison de quelque riche païen. « C'est pourquoi elles demandent, dit Tertullien, un époux qui leur fournisse des litières, des bêtes de somme et des parfumeurs. Un époux chrétien, fût-il riche, leur refuserait cette pompe indécente. » Il énumère ailleurs toutes les peines qu'engendre cette alliance des femmes chrétiennes avec un païen, et nous intro-

duit dans l'intérieur d'une famille divisée dans ses croyances. « Cette femme chrétienne, dit-il, voudra « se rendre à l'église; son mari lui donnera rendez-« vous au bain plus tôt qu'à l'ordinaire. S'agira-t-il « de jeûner : il commandera un festin pour le même « jour. Devra-t-elle sortir; jamais les serviteurs « n'auront été plus occupés. Quel époux infidèle « permettra à sa femme de visiter nos frères de rue « en rue et d'entrer dans les réduits les plus pau-« vres? Souffrira-t-il qu'elle s'arrache la nuit de ses « côtés pour assister à nos assemblées, lorsque la « nécessité l'exigera? La verra-t-il d'un œil tranquille « découcher à la solennité pascale? La laissera-t-il « sans d'horribles soupçons participer au banquet « du Seigneur, si décrié parmi les païens? Enfin « permettra-t-il qu'elle se glisse dans les cachots « pour baiser les chaînes des martyrs, pour laver les « pieds des saints, pour leur donner et en recevoir « le baiser de paix? qu'elle partage le pain et le vin « dans les agapes, et qu'elle passe les journées dans « la prière? Qu'un frère étranger arrive : quelle hos-« pitalité trouvera-t-il dans la maison d'un païen? « S'il faut donner quelque chose, grenier et cellier, « tout sera fermé (1). »

A ce tableau Tertullien oppose celui d'une union chrétienne; il en décrit le bonheur et les joies; il parle des bénédictions réservées à ces saintes al-

(1) Tertull., *ad Uxorem*, lib. II, c. 4.

liances que Dieu consacre, et nous fait connaître les cérémonies du mariage dans l'Église primitive. Le contrat était dressé devant l'évêque. Les époux se rendaient à l'église, où l'oblation divine était offerte pour confirmer leur union. La bénédiction du pasteur y mettait le sceau. Tertullien ajoute : « Les anges qui en sont témoins l'enregistrent, et le Père céleste le ratifie (1). »

A cette époque, les doctrines du montanisme, qui dès leur origine avaient pénétré dans l'Église de Rome, y acquirent une funeste autorité. Elles devaient bientôt y exercer les plus grands ravages.

Montan, homme d'un esprit exalté, était origiginaire de la Phrygie (2), où, depuis longtemps, le fanatisme et les plus étranges superstitions semblaient se transmettre de génération en génération. Dans ce pays montagneux et brûlé par les ardeurs du soleil, qui avait vu les délirantes bacchanales des prêtres de Cybèle et de Dionyse, les premières hérésies gnostiques avaient captivé et enflammé les imaginations. Parmi les néophytes qui embrassaient la foi, un grand nombre, entendant parler d'une science plus élevée, d'une vertu plus parfaite, d'une communication plus intime avec la divinité, se livrèrent aveuglément aux maîtres de la gnose. La théorie bizarre des éons, de leurs générations, de

(1) Tertull., *ad Uxorem.*, lib. II, c. 9.

(2) Eus., *Hist. eccl.*, lib. IV, c. 27. — B. Epiph., *Hæres.*, 48. — Théod., *Hæres.*, lib. III, c. 2.

leurs attributs divers, la multiplicité de leurs demeures célestes, favorisaient les rêveries de ces âmes exaltées. L'annonce de la prochaine venue du Messie et de son règne de mille années, sur une terre féconde en fêtes et en joie, fut accueillie par elles avec transport. C'est dans cette société, si vivement et si étrangement préoccupée, que Montan parut. Comme la plupart des hérétiques, il résuma en lui-même les idées de son temps et de son pays; il en devint la plus forte expression; c'est ce qui explique comment il put réagir avec tant de puissance sur toutes ces imaginations que l'amour d'une vaine science avait enflammées.

Faisant consister la plus haute perfection de l'homme dans l'extase, il enseigna que cet état sublime était comme la source d'où découlait toute lumière et tout bienfait céleste. Cette doctrine devait plaire aux philosophes païens les plus éminents, qui suivaient alors les errements de l'école d'Alexandrie; pour eux, l'extase était une faculté supérieure à la raison, qui, rapprochant l'homme de Dieu, le rapprochait du foyer même de toute clarté. D'un autre côté, les gnostiques, qui prétendaient que toute science véritable naissait des rapports plus intimes de l'âme avec la sagesse divine, devaient accueillir avec faveur les théories de Montan. Celui-ci déclara que l'homme est une lyre entre les mains de Dieu. Toute vérité, toute pensée sublime est un son harmonieux que produit la Divinité en tou-

chant les cordes de l'âme (1). De là le quiétisme, les longues rêveries, et la foi à toutes les fantaisies de l'imagination comme à des oracles divins. De là aussi l'opposition aux leçons plus calmes de la raison et à tous les enseignements de la science. La science est œuvre humaine, faible, pleine de ténèbres et d'incertitude, incapable de guider l'homme dans la recherche du bien.

D'après Montan, la vraie science doit venir de Dieu seul. L'esprit divin, soufflant dans le monde, souffle où il veut. C'est pourquoi le sectaire considérait son âme comme une harpe éolienne dont les cordes sont tendues au vent. Les sons harmonieux qu'elles font entendre naissent sous un souffle qu'aucun être mortel ne peut produire. C'est à l'homme à recueillir et à comprendre ces sons divins. Devenu bientôt le jouet de ses propres doctrines, Montan eut l'audace de se donner comme le Paraclet promis par Jésus-Christ. Il se fit de nombreux disciples; et, comme ses partisans ne manquaient ni de zèle ni de prosélytisme, sa secte s'étendit rapidement dans toute l'Asie (2). La per-

(1) Une des sentences de Montan était conçue en ces termes : Voyez! l'homme est une lyre, et je le touche avec l'archet. L'homme dort, et je veille. Voyez! C'est le Seigneur qui enlève les cœurs des hommes et leur donne d'autres cœurs. Ἰδοὺ, ἄνθρωπος ὡσεὶ λύρα· κἀγὼ ἴπταμαι ὡσεὶ πλῆκτρον. Ὁ ἄνθρωπος κοιμᾶται, κἀγὼ γρηγορῶ. Ἰδοὺ, Κύριός ἐστιν ὁ ἐκστάσων καρδίας ἀνθρώπων καὶ διδοὺς καρδίας ἀνθρώποις. — Epiph., *Hæres.*, 43.

(2) B. Epiph., *Hæres.*, 43. — Théod., lib. III, c. 2. — Tertull., *Præs.*, c. 52.

sécution de Marc-Aurèle leur donna plus d'éclat et plus d'autorité. Ils témoignèrent pour le martyre une ardeur qui allait jusqu'à l'audace; aussi méprisaient-ils sur ce point les sages prescriptions de l'Eglise, qui, tout en commandant la patience dans les supplices, la fermeté devant la mort et le calme sacrifice de sa vie, défendait d'imprudentes provocations. Mais les Montanistes bravaient à la fois les menaces des païens et les conseils des chrétiens fidèles, et, par cette ostentation de courage, ils se faisaient auprès des esprits faibles une plus haute réputation de sainteté (1).

Ce même fanatisme qui les transportait dans les sphères imaginaires, et leur faisait prévenir par une mort prématurée l'heure de la délivrance du corps, les pénétrait également de haine pour les choses terrestres et pour toute œuvre de la chair. De là chez les uns l'horreur du mariage et la crainte de laisser une postérité, et chez les autres un libertinage effréné, qu'ils considéraient comme une œuvre

(1) Ce n'était, comme Apollonius et Astère Urbain le disaient, qu'une ostentation de courage. « Que ces hérétiques nous montrent, ajoutait ce dernier, que Montan ou ses prophétesses, ou que quelqu'un de ceux qui ont commencé à parler après eux, ait été persécuté par les juifs, ou tué par les païens et par les impies! Ils n'en sauraient nommer un seul. Y en a-t-il quelqu'un qui ait été pris et crucifié pour le nom de Jésus-Christ? Cela ne se voit pas. Y a-t-il quelqu'une de leurs prophétesses qui ait reçu un seul coup de fouet ou un coup de pierre dans les synagogues des juifs? Cela n'est jamais arrivé. Mais on raconte d'une autre manière la mort de Montan et de Maximille, qu'on assure s'être pendus. » — Eus., *Hist. eccl.*, lib. V, c. 16.

indépendante de leur volonté et comme l'effet naturel et irrésistible des appétits sensuels. L'influence qu'acquit Montan n'était due ni à son génie ni à ses doctrines; il la devait tout entière à son imagination délirante et aux idées qui agitaient alors les esprits. Comme il arrive pour toutes les théories vagues qui commencent par le quiétisme et finissent par les rêveries, des femmes que Montan s'adjoignit en qualité de prophétesses montrèrent un plus grand enthousiasme et acquirent plus d'autorité que lui. Maximilla, Priscilla, Quintilla séduisirent un grand nombre d'âmes, autant par leurs mystiques interprétations de l'Écriture que par leurs vaines prédictions (1).

Après avoir désolé l'Asie cette hérésie pénétra enfin dans Rome; on ne sait si elle y fut importée par les prophétesses elles-mêmes ou par leurs disciples. Elle y parut à l'époque des papes saint Soter et saint Éleuthère. Tertullien signale ces deux pontifes comme opposés aux enseignements des Montanistes.

Les martyrs de Lyon, qui, au milieu de leurs souffrances et en présence de la mort, n'oubliaient point les intérêts de l'Église universelle, écrivirent du fond de leur prison au pape saint Éleuthère pour lui communiquer les impressions que ces doctrines

(1) Eus., *Hist.*, lib. V, c. 18. — B. Epiph., *Hæres.*, XLVIII, c. 12, 13. — Théod., *Hæres.*, lib. III, c. 2.

nouvelles avaient laissées dans leur âme (1). Nous avons à regretter qu'Eusèbe, qui parle de cette lettre, n'ait pas jugé à propos de nous conserver un aussi précieux monument ; mais le récit de l'historien et les aveux de Tertullien nous permettent de penser que ces saints confesseurs, tout en priant le pape Eleuthère de donner la paix aux Églises, l'engagèrent à porter un jugement définitif sur les questions qui divisaient les fidèles. A-t-il prononcé ce jugement? Rien ne peut le faire supposer. Il est remarquable que saint Irénée ne fasse aucune mention des Montanistes dans son livre contre les hérétiques. Ce savant docteur, après avoir conféré avec l'évêque de Rome, revint à Lyon, où ses vertus et ses lumières engagèrent les fidèles à l'élever à la dignité épiscopale. Défenseur de la vérité catholique, il voulut en réfuter les adversaires et composa dans ce dessein plusieurs ouvrages ; mais il ne paraît avoir jamais attaqué le montanisme. N'a-t-on pas droit de supposer que ses conférences avec saint Éleuthère avaient abouti à lui suggérer la patience et la longanimité ? Opposé à ces hérétiques, mais gémissant sans doute sur les égarements de plusieurs âmes généreuses, Éleuthère aura peut-être espéré que leurs illusions se dissiperaient avec le temps, et que les Montanistes, mieux éclairés, rentreraient tôt ou tard au sein de l'Église orthodoxe. La suite des

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. V, c. 3.

événements autorise ces conjectures. Comment admettre en effet que saint Victor ait pu songer un instant à donner des lettres de paix aux Montanistes si ses prédécesseurs avaient prononcé leur excommunication ?

L'indulgence de saint Victor pouvait être motivée par l'espérance qu'il avait conçue du retour des sectaires à l'unité, et par l'opposition qu'il remarquait entre les Montanistes et les Théodotiens. Nous avons vu précédemment les déchirements qu'avait produits dans l'Église de Rome les enseignements rationalistes de Théodote et de ses disciples. A côté de ces hommes d'un esprit froid et positif, asservis aux choses terrestres, qui contestaient la réalité de l'ordre surnaturel et prétendaient soumettre tous les dogmes à l'examen de leur raison, paraissaient d'autres hommes d'un esprit exalté, contempteurs de la raison humaine, ne tenant compte que de la grâce et de l'intervention divine : c'étaient les deux extrêmes qui se rencontraient. De ces deux principes d'égarements, le premier était plus ancien et avait causé plus de ravages dans l'Église de Rome. Le pape saint Victor, affligé sans doute de l'affaiblissement de la foi dans des âmes plus dociles aux inspirations de leur propre raison qu'à la parole de Dieu, devait accueillir avec moins de sévérité des hommes d'un esprit plus généreux et plus élevé, dont les erreurs mêmes semblaient pouvoir être attribuées à la rigidité des mœurs et à l'exaltation de la foi.

Digitized by Google

Les discussions qui se prolongèrent si longtemps dans les Églises au sujet des quartodécimants furent peut-être aussi ce qui valut aux Montanistes plus de tolérance et de faveur. La pratique de ces sectaires différait de celle de l'Église d'Éphèse; ils célébraient la Pâque le jour du dimanche, et il semble que sur ce point ils aient dès l'origine accepté la discipline de l'Église romaine. On comprend dès lors les dispositions indulgentes du pontife romain.

Au moment où il songeait à les ramener à l'orthodoxie chrétienne en leur accordant des lettres de paix, Praxéas arrivait à Rome. C'était un des hommes les plus éminents de l'Église d'Asie; il avait, pendant la persécution de Marc-Aurèle, confessé la foi et donné de beaux exemples de courage et de fermeté. L'accueil que l'Église de Rome faisait aux martyrs était des plus honorables et des plus affectueux; aussi Praxéas fut-il reçu comme un frère bien-aimé et comme un vaillant soldat de Jésus-Christ. Effrayé des sentiments dont saint Victor paraissait animé pour les Montanistes et de ses dispositions indulgentes, il se hâta de l'éclairer en lui faisant connaître tous les désordres que la secte de Montan avait causés dans les chrétientés d'Orient (1). Le caractère des Asiatiques, si différent de celui des Romains, si enclin aux va-

(1) Tertull., *adv. Prax.*, c. 1.

gues contemplations, au mysticisme et à toutes les orgies qu'enfante une imagination en délire, avait dû donner lieu à des scandales que le pontife ne pouvait soupçonner. Praxéas, en lui retraçant le triste tableau des excès auxquels les Montanistes s'étaient portés, et des divisions profondes que leurs erreurs avaient produites, changea complétement l'esprit du saint prélat et arrêta les lettres de communion qu'il était sur le point d'accorder.

Tertullien, récemment converti au christianisme, entrait dans l'Église au moment où ces graves difficultés l'agitaient. Il fut pendant quelque temps encore fidèle à la foi sainte qu'il venait d'embrasser. Disciple plutôt que docteur, il écoutait les enseignements de ses nouveaux maîtres et ne songeait point à ériger ses propres opinions en doctrines; mais déjà ses tendances pouvaient inquiéter les hommes sages. Il n'avait pas cette simplicité douce et cette humble modestie que les chrétiens considéraient comme la plus belle des vertus : son caractère était sévère et hautain. Le sentiment de sa foi et de sa supériorité morale le rendait, vis-à-vis des païens, superbe et parfois insolent. Il aurait pu, s'il était demeuré dans leur camp, acquérir une grande renommée comme rhéteur et comme stoïcien; mais sa conversion au christianisme fut singulièrement favorable à son génie; il se sentit illuminé de clartés nouvelles, qui le portaient souvent à l'enthousiasme et lui inspiraient des paroles

sublimes. Ce fut alors qu'on put admirer en lui le grand théologien et le grand orateur. Toutefois nulle intelligence n'eut plus que la sienne besoin de règle et de mesure. Cette règle, qu'il trouvait dans sa soumission à l'Église catholique, devait prévenir les écarts auxquels l'exaltation naturelle de son esprit, plutôt que de son cœur, l'entraînait; car son âme était plus saisie par le sentiment de l'admiration qu'elle ne suivait les élans de la charité. De là aussi une exaltation froide, plus dangereuse que toute autre, qui revêt toutes les apparences d'une haute raison, et qui s'arme d'une ténacité indomptable pour défendre ses principes et les imposer violemment. Tant qu'il demeurera soumis à l'Église, il en sera la gloire; il deviendra l'apologiste éloquent des chrétiens et l'adversaire le plus redoutable des hérétiques. C'est alors qu'il méritera les éloges et l'admiration que lui accordèrent plus tard les Cyprien, les Augustin et les Vincent de Lérins. Mais, quand l'orgueil l'entraînera hors des voies de l'obéissance, il sera dans sa chute même un grand exemple de la fragilité de l'homme et des faiblesses du génie que la charité et l'humilité ne soutiennent pas.

CHAPITRE VII.

Circonstances qui ont précédé la persécution de Septime Sévère. — Les chrétiens s'éloignent des fêtes publiques. — Différences de mœurs qui les séparent de plus en plus de la société romaine. — Esprit de charité et d'égalité fraternelle. — Horreur que leur inspirent les jeux sanglants de l'amphithéâtre. — Tous les spectacles leur sont interdits. — Dispositions peu favorables de Julia Domna, femme de Sévère. — Cercle de philosophes à la cour. — Biographie d'Apollonius de Thyanes par Philostrate. — Plautien, durant l'absence de Septime Sévère, persécute les chrétiens. — Martyre de saint Victor. — Apologétique de Tertullien. — Révolte des Juifs. — Édit de Septime Sévère qui défend à ses sujets de se convertir au judaïsme et au christianisme, et qui commence la sixième grande persécution.

A son avénement à l'empire Septime Sévère s'était montré favorable aux chrétiens ; il remarqua leur soumission et leur dévouement, et sut les distinguer des partisans d'Albinus et de Niger, contre lesquels il sévit avec cruauté. Cette bienveillance ne fut pas de longue durée ; elle fit place à une inimitié mal déguisée, à laquelle succéda bientôt une persécution cruelle.

Pendant que les Romains luttaient de servilité et portaient l'adulation jusqu'à faire l'apothéose sacrilége de leurs maîtres, les chrétiens se contentaient de rester fidèles et de rendre à l'empereur

des hommages sincères, mais dignes. Cette réserve, dont leurs ennemis surent habilement tirer parti contre eux, irrita l'orgueilleuse susceptibilité du prince, qui s'accoutuma bientôt à regarder ceux qui lui refusaient l'adoration comme des ennemis secrets et dangereux. « Le chrétien, disait à ce sujet « Tertullien, n'est l'ennemi de personne, à plus « forte raison du prince; comme il sait que toute « puissance est établie de Dieu, il faut nécessaire- « ment qu'il respecte l'empereur, qu'il l'honore, « qu'il prie pour la conservation de ses jours et pour « le salut de l'empire romain tant que le monde sub- « sistera, car leurs destinées sont liées l'une à l'au- « tre. Nous honorons la personne de César, ainsi qu'il « nous est permis de le faire, et comme il convient « d'honorer l'homme qui est le second après Dieu, « qui tient de Dieu tout ce qu'il est, et n'a de su- « périeur que Dieu. César lui-même doit souscrire à « ces hommages; en le faisant inférieur à Dieu seul, « nous le plaçons au-dessus des autres hommes (1). » De telles protestations auraient dû satisfaire l'orgueil impérial; mais ces paroles, quoique flatteuses, ne pouvaient suppléer aux hommages dont Sévère sentait plus vivement de jour en jour la privation. Les chrétiens s'abstenaient de paraître aux fêtes publiques, et quand, pour célébrer les triomphes de l'empereur, les païens décoraient leurs maisons de

(1) Tert., *lib. ad Scap.*, c. 2.

branches de laurier et de flambeaux allumés en plein jour, les demeures des fidèles restaient dépouillées de ces ornements, qui avaient à leurs yeux une signification idolâtrique. « Quel crime, disait « Tertullien, de ne pas ombrager nos portes de lau- « rier, de ne pas allumer de flambeaux en plein « midi! Mais quelle grande preuve d'attachement à « l'empereur que d'allumer des feux et de dresser « des tables dans les rues, d'étaler des festins sur « les places publiques, de faire de Rome une im- « mense taverne, de faire couler des ruisseaux de « vin, de courir çà et là en bandes tumultueuses, « l'insulte à la bouche, l'impudence sur le front, la « luxure dans le regard! Ce qui viole les bienséan- « ces un autre jour devient-il légitime aux fêtes de « l'empereur (1)? » Les évêques défendaient aux chrétiens de paraître dans ces orgies; ils ne devaient se départir en aucun temps de la chasteté, de la sobriété et de la modestie. Mais, comme leur nombre croissait de jour en jour, leur abstention était de plus en plus remarquée. Partout ailleurs Septime Sévère les rencontrait, dans son palais, dans ses armées, dans les rangs du sénat et de la magistrature, et partout le contraste de leurs mœurs avec les mœurs païennes devait inquiéter cette âme étrangère aux sublimes doctrines qui assuraient la supériorité morale des chrétiens.

(1) Tert., *Apol.*, c. 35.

Digitized by Google

Tertullien raconte que, pendant une fête militaire et la distribution des largesses impériales, les soldats passaient devant le prince, une couronne de laurier sur la tête. « L'un d'eux se distinguait des au-« tres; il s'avançait tête nue, tenant à la main sa « couronne. Il manifestait ainsi qu'il était chrétien. « Tous le montrent au doigt; de loin on le raille, « de près on s'indigne; les clameurs arrivent jus-« qu'au tribun. Le soldat se présente. Pourquoi, lui « dit le tribun, es-tu si différent des autres? — Je « ne puis, répondit-il, faire comme eux : je suis « chrétien. — O soldat glorieux dans le Seigneur! « ajoute Tertullien. On délibère sur ce refus, on « instruit l'affaire; il est traduit devant les préfets; « là il dépose son manteau et quitte sa chaussure; « il rend son épée et laisse tomber sa couronne. « Maintenant, couvert en espérance de son sang, « prenant la parole de Dieu pour glaive, et orné de « la blanche couronne du martyre, plus glorieuse « que l'autre, il attend dans un cachot les largesses « de Jésus-Christ (1). » Quelques chrétiens accusaient ce soldat d'imprudence; ils auraient voulu, par de sages ménagements, conserver la paix; d'autres, et on peut croire que c'était le plus grand nombre, restaient fidèles à leurs principes, honoraient le courage du soldat et le proposaient comme exemple. Alors comme toujours, il y eut des

(1) Tert., *lib. de Cor. mil.*, c. 1.

âmes faibles, désireuses d'accommodements, et plus désireuses encore de se soustraire à la douleur et aux sacrifices. Ce qui sauva l'Église primitive, ce fut l'inflexibilité même de ses maximes, inflexibilité d'autant plus inébranlable qu'elle était toujours accompagnée de douceur et de charité.

La séparation tendait à devenir plus profonde entre le monde chrétien et le monde païen à mesure que les conversions augmentaient le nombre des fidèles et que l'ardeur de la foi inspirait aux âmes une plus haute perfection. Les chrétiens se distinguaient même par la simplicité de leurs vêtements; ils évitaient les ornements qui rappelaient une croyance païenne ou une fable de la mythologie, et renonçaient à toutes les parures propres à satisfaire la vanité. Plusieurs, comme le remarque Minutius Félix, se revêtaient d'habits pauvres, par mépris du monde et par désir d'imiter la pauvreté de Jésus-Christ. Cette modestie n'était pas comprise des païens et provoquait leurs railleries. Accoutumés à juger par les apparences extérieures, il leur semblait que ces hommes, indifférents à tous les usages de la société, en étaient les ennemis. Ils s'irritaient davantage en les voyant s'éloigner des fêtes même de famille. Les banquets, les chants et les danses, qui répandaient la joie dans l'intérieur d'une maison païenne, étaient souvent accompagnés de souvenirs et de superstitions idolâtriques, et parfois

pouvaient blesser la pudeur d'une âme chaste : les chrétiens n'osaient y paraître. Lorsqu'ils étaient obligés d'assister à des noces, ils se retiraient promptement, pour ne pas participer à des cérémonies et à des libations qui blessaient leur foi.

Les occupations de leur vie nouvelle, leur changement de conduite, l'abandon qu'un grand nombre faisaient de leur carrière, n'excitaient pas moins la surprise et le blâme chez les hommes étrangers à leurs croyances. Plusieurs renonçaient à la milice, dans les rangs de laquelle ils ne pouvaient demeurer sans exposer leur foi ; d'autres quittaient la magistrature ; d'autres abandonnaient des professions qui avaient quelques rapports avec le culte des idoles. L'embellissement des temples, la fabrication des statues, l'entretien des cérémonies idolâtriques avaient créé une foule d'industries auxquelles il fallait renoncer en devenant chrétien. Quelques-uns hésitaient et auraient voulu à la fois conserver leur culte et leur profession ; ils s'excusaient en disant : Nous n'adorons pas ces dieux. « Tu les adores, ré-
« pliquait Tertullien, toi qui les mets à même d'être
« adorés ; tu ne les adores pas avec le parfum de
« quelque grossier sacrifice, mais avec le parfum
« de toi-même. Ce n'est pas la vie d'un animal que
« tu leur offres, c'est ton âme que tu leur sacrifies.
« Tu leur immoles ton génie ; c'est avec tes sueurs
« que tu leur présentes des libations. Ton intelli-
« gence, voilà l'encens que tu fais fumer en leur

« honneur ! Tu es pour eux plus qu'un prêtre, puis-
« qu'ils te doivent d'avoir des prêtres (1). »

Les rapports des chrétiens avec leurs esclaves, l'affection qu'ils leur portaient, leurs visites chez les pauvres et dans les prisons, l'hospitalité qu'ils offraient aux étrangers, les agapes, où tous les rangs étaient confondus, ces preuves diverses des sentiments élevés de la société nouvelle devaient paraître étranges et bizarres. Dans cette union si intime des différents membres de la société chrétienne, les esprits haineux trouvaient la preuve d'une vaste conspiration contre l'empire. Aussi, pour éviter d'accroître ces préventions, les docteurs de l'Église recommandaient parfois aux fidèles la prudence et le secret. Clément d'Alexandrie se plaint de certains chrétiens qui, s'abordant au milieu des rues, se donnaient le baiser de paix, et par cette pratique étrangère aux usages païens excitaient l'étonnement et la colère des passants (2).

L'esprit de charité et de fraternité avait inspiré aux chrétiens une profonde horreur pour les jeux de l'amphithéâtre. C'était là que leurs frères étaient jetés aux bêtes, et qu'un si grand nombre d'entre eux avaient souffert le martyre ; c'était là qu'Ignace *avait été broyé sous la dent des lions*. Les chrétiens ne pouvaient assister à ces spectacles, alors même que des criminels étaient condamnés à amuser, par

(1) Tert., *de Idol.*, c. 6.
(2) Clem., *Strom.*, lib. III, p. 357, ed. Bened.

les souffrances de leur agonie, les longs loisirs du peuple romain. S'ils reconnaissaient qu'il est juste qu'un criminel expie ses forfaits, ils comprenaient aussi que la mort d'un coupable doit être pour les chrétiens plutôt un sujet de compassion et de douleur qu'une cause de plaisir et de joie. Saint Irénée s'indigne contre de tels spectacles, et déclare qu'un chrétien n'y peut assister sans abjurer sa foi. Ce n'étaient pas seulement les jeux de l'amphithéâtre que l'Église condamnait, c'étaient aussi tous les autres divertissements publics, les courses du cirque et les représentations dramatiques. Ces plaisirs avaient des rapports trop étroits avec le culte des faux dieux pour ne pas blesser la foi d'une âme chrétienne; les jeux scéniques étaient en général, à Rome comme en Grèce, destinés à rehausser les splendeurs d'une solennité idolâtrique. Quant au théâtre, les scènes de débauche et les intrigues amoureuses qui faisaient le fond même de la comédie latine ne pouvaient s'allier avec cette chasteté de paroles et de pensées dont Notre-Seigneur Jésus-Christ nous impose l'obligation. « Si nous « devons avoir en abomination toutes sortes d'im- « puretés, disait Tertullien, pourquoi sera-t-il per- « mis d'entendre ce qu'on ne pourrait proférer sans « crime? Dieu n'a-t-il pas interdit toute plaisanterie « et toute parole inutile? Comment sera-t-il permis « de regarder ce qu'il n'est pas permis de faire? « Comment les mêmes choses qui souillent lorsqu'on

« les dit, ne souilleraient-elles pas également lors-
« qu'on les entend ou lorsqu'on les voit? Les oreilles
« et les yeux sont les ministres de l'âme, et il est
« difficile que le cœur reste pur quand les organes
« chargés de le servir sont corrompus. Le théâtre
« est condamné par l'anathème porté contre l'im-
« pudicité (1). » Cette horreur des chrétiens pour les spectacles se manifestait avec trop de force pour ne pas être remarquée; aussi les païens concluaient-ils de l'absence d'un homme aux jeux de l'amphithéâtre qu'il avait adopté les mœurs et la foi des chrétiens. Lorsque ces jeux étaient célébrés en l'honneur de l'empereur, celui qui s'abstenait d'y prendre part semblait mépriser l'autorité et se révolter contre elle.

Nous devons remarquer aussi que, dans cette lente et pénible élaboration d'une société nouvelle, le christianisme portait les âmes à se contenter de plaisirs intérieurs qu'on ne goûte que dans la paix et le recueillement. Les chrétiens fuyaient le tumulte et le bruit et se retiraient dans les oratoires ou dans les catacombes. Là ils se livraient à la méditation et à la prière, ou bien, comme le raconte

(1) Tert., *de Spectac.*, c. 17 : « Cum etiam scurrilitatem et omne vanum verbum judicatum a Deo sciamus, cur æque liceat videre quæ facere flagitium est? Cur quæ, ore prolata, communicant hominem, ea per oculos et aures admissa non videantur hominem communicare? cum spiritui appareant aures et oculi, nec possit mundus præstari cujus apparitores inquinantur? Habes igitur et theatri interdictionem de interdictione impudicitiæ. »

Tertullien, ils se plaisaient à lire les saintes Écritures et savouraient la paix céleste qu'elles inspirent ; ou bien, aux fêtes des agapes, ils goûtaient les doux entretiens des frères qui étaient inspirés par une foi commune, par les mêmes espérances et par la même charité. Ainsi, dans le choix de ses plaisirs, la société chrétienne se séparait de plus en plus de la société idolâtre. L'une ne recherchait que ces divertissements qui agitent violemment les sens ; l'autre aspirait aux joies intérieures et secrètes de l'âme. De là des divisions, des inimitiés et des haines. La multitude, aveuglée par ses passions et par l'amour des jeux, s'irritait contre une conduite si différente de la sienne, qui, tout en condamnant ses excès, lui semblait pleine d'orgueil et d'ostentation.

La cour, qui se forme toujours à l'imitation du prince, avait paru d'abord indulgente. Au commencement de son règne, le nouveau César ménageait, peut-être par politique, peut-être par reconnaissance, des hommes qu'il n'avait point rencontrés dans les rangs de ses ennemis. Quand l'indifférence apparente des chrétiens blessa son orgueil, il crut pouvoir attribuer au mépris ou à la haine une conduite inspirée par l'amour de la décence et par l'horreur de l'idolâtrie ; alors la cour s'associa à des ressentiments que devait encore envenimer l'impératrice. Julia Domna, si célèbre dans l'histoire par ses débauches et par son amour pour la philosophie, ne pouvait être favorable à une religion qui

réprouvait à la fois ses mœurs et ses doctrines. Cette femme, dont l'âme mobile s'abandonnait avec passion aux occupations les plus diverses, grave et légère, ambitieuse, mais aimant l'étude et la retraite, aussi adonnée aux sciences occultes qu'à la philosophie, s'était entourée d'un cercle de rhéteurs et de sophistes. Elle encourageait leurs travaux et recevait leurs adulations. Diogène Laërce et Philostrate étaient du nombre de ses favoris. Ce fut à sa demande que ce dernier composa le roman d'Apollonius de Thyanes, sur des mémoires recueillis autrefois par Damis, et qui se trouvaient dans les mains de Julia. Cet ouvrage est une révélation curieuse de l'esprit qui animait la société de l'impératrice. Sous le voile de la modération et de la réserve, on y découvre une attaque directe contre le christianisme. L'auteur n'y fait mention, il est vrai, ni de Jésus-Christ ni de ses doctrines; mais il emprunte ses miracles, et quelquefois ses paroles, les déguise légèrement et les attribue à son héros. Son objet est de montrer au sein du paganisme un homme aussi merveilleux dans ses œuvres et dans ses discours que le divin législateur des chrétiens. Philostrate semble insinuer ce sacrilége parallèle qu'Héroclès établira bientôt entre Apollonius et Jésus-Christ (1). Les fables et les opérations magiques, mêlées parfois à

(1) On peut consulter à ce sujet un savant et curieux travail du docteur Baur, dans la *Revue théologique de Tubingue*, 1832. Il montre que, dans beaucoup d'endroits, Philostrate n'a fait que travestir

des sentences de morale et à de grandes pensées, nous paraissent refléter fidèlement les études et les conversations de cette cour de sophistes. Peut-être le profond mépris que les païens conservaient pour le christianisme avait-il seul inspiré la modération apparente de Philostrate. L'impératrice, entraînée par ses plaisirs et fière de son savoir, devait placer Apollonius très-haut dans son estime, et conseiller peut-être à son biographe d'écarter tout rapprochement indigne d'un si grand sujet.

Ce profond mépris ne pouvait pas sans doute amener une nouvelle persécution. Celle qui éclata à cette époque fut suscitée surtout par l'orgueil blessé de Septime Sévère et les passions haineuses et cupides de Plautien, son favori. Cet homme, sorti des derniers rangs de la société, était parvenu à la plus haute puissance. L'aveugle affection que lui portait l'empereur avait accumulé toutes les dignités sur sa tête; préfet du prétoire, il commandait cette garde redoutable, si souvent maîtresse des destinées de l'empire. Il avait en outre la haute direction des finances et de la magistrature. Fier de son autorité, il en usait avec audace, et ne craignait pas de rivaliser avec l'empereur et même de le surpasser par son luxe et par ses prétentions aux hommages des peuples. Il se fit élever des statues à Rome et dans toutes les villes de l'empire. Sa vie et ses dé-

l'Évangile. Néander adopte en partie cette opinion, *Hist. de l'Église*, sect. I.

bauches rappelaient celles de Vitellius. Ses richesses étaient tellement considérables qu'au moment où sa fille épousa Caracalla, fils aîné de Septime Sévère, son douaire en bijoux et en équipages aurait suffi, au dire de l'historien Dion, à cinquante impératrices (1). Tant de richesses provenaient de la confiscation de tous les biens des partisans d'Albinus et de Niger, et de ceux des chrétiens.

Après avoir affermi son autorité à Rome, l'empereur avait voulu, par des conquêtes et par des victoires, augmenter la gloire de son règne. Il se mit à la tête d'une armée et marcha contre les Parthes, laissant à Plautien le soin de gouverner l'Italie en son absence. Celui-ci usa de sa souveraine autorité pour assouvir ses haines et sa cupidité. Il fit revivre les anciennes lois contre les chrétiens. Aussi astucieux que cruel, il couvrit ses violences des apparences du zèle et du dévouement, et prétendit forcer les chrétiens à adorer le génie de l'empereur. Par là il était sûr de provoquer une résistance dont il devait profiter pour ranimer plus facilement, au sein d'un peuple adulateur de tous les pouvoirs, des calomnies et des haines qui n'étaient qu'assoupies. L'Apologétique de Tertullien nous apprend que tous les supplices furent employés pour vaincre la patience des chrétiens; ils furent attachés à des croix et à des chevalets, déchirés avec des ongles de

(1) Dion, lib. 75, p. 359.

fer, consumés sur des bûchers. S'ils cherchaient des retraites pour se dérober à la fureur de leurs ennemis, ils y étaient traqués comme des bêtes fauves. « Nous sommes tous les jours assiégés, di-« sait Tertullien; nous sommes trahis tous les jours; « nous sommes souvent surpris et opprimés au mi-« lieu même de nos assemblées. » Le nombre des victimes était considérable. « Une perte immense, « ajoute le même auteur, une perte irréparable pour « l'État, à laquelle cependant pas un regard ne s'ar-« rête, c'est la disparition de tant d'hommes ver-« tueux et irréprochables, qu'on persécute, qu'on « immole tous les jours (1). »

Quelques supplices plus cruels que la mort, auxquels on eut recours, témoignèrent à la fois du mépris des païens pour la chasteté et de l'amour des chrétiens pour une vertu qu'ils préféraient à la vie même. « En condamnant une chrétienne, disait « Tertullien, à être exposée dans un lieu infâme « plutôt qu'aux lions de l'amphithéâtre, vous avez « reconnu que la perte de la chasteté est pour nous « le plus grand des supplices (2). » Le peuple, dans sa fureur, renchérissait encore sur ces raffinements de cruauté. Aux fêtes des Bacchanales, la foule ameutée se ruait souvent sur les tombeaux des martyrs et les violait avec une rage frénétique. « Du fond

(1) Tert., *Apol.*, c. 44.
(2) *Ibid.*, c. 50.

« des sépulcres où ils dorment, disait Tertullien, « on arrache nos cadavres, quoique déjà méconnais- « sables, quoique déjà en pourriture, pour mutiler « encore et disperser ces lambeaux. Étrange achar- « nement, qui nous poursuit jusqu'au seuil même « de la mort (1)! » S'il faut en croire l'historien Spartian, Septime Sévère, au retour de son expédition, aurait été effrayé de tant de cruautés et aurait déclaré qu'il était étranger à ces mesures sanguinaires qui désolaient l'empire (2); mais cette assertion, qu'une politique astucieuse peut expliquer, ne se concilie ni avec le caractère cruel de l'empereur, ni avec la suite des événements.

Le pape saint Victor fut une des nobles victimes de cette persécution. On ignore le genre de son supplice; mais il est certain qu'il mourut pour la foi, qu'il fut honoré comme martyr dans la primitive Église, et que son corps fut porté dans le même sépulcre où avaient été déposés les restes de saint Pierre et de saint Paul. Un écrivain ecclésiastique de cette époque, cité par l'historien Eusèbe, indique l'endroit où les chrétiens avaient caché les reliques de ces deux grands apôtres. « Je puis montrer, dit-il (3), les trophées de ces « apôtres; car, si vous vous dirigez vers le Vatican « et sur la voie d'Ostie, vous y trouverez les mo-

(1) Tert., *Apol.*, c. 37.
(2) Spart., *in Severum*.
(3) Eus., *Hist. eccl.*, lib. II, c. 25.

« numents de ceux qui ont fondé cette Église par « leurs prédications et par leurs vertus. » La plaine qui s'étendait au pied du Vatican contenait un grand nombre de tombeaux (1), dont l'un appartenait à une famille convertie au christianisme. Pour imiter la générosité de Joseph d'Arimathie, ces généreux chrétiens l'avaient, dans la ferveur de leur foi, consacré à la sépulture des deux grands apôtres. On y devait déposer dans la suite les corps de plusieurs papes.

La mémoire de saint Victor demeura en vénération dans l'Église qu'il avait gouvernée. Quelques années après sa mort, Caïus en faisait l'éloge, et l'auteur du livre des *Philosophumena* se plaît à rendre hommage à ses vertus.

Ce fut au milieu de la persécution excitée par Plautien que Tertullien composa son Apologétique, ou défense des chrétiens contre les gentils. Il est probable qu'il l'écrivit à Rome et l'adressa aux sénateurs, comme semblent l'indiquer plusieurs passages de ce livre (2).

Cette apologie se distingue de toutes celles qui, depuis un siècle, avaient été adressées aux empe-

(1) Lampride raconte, dans sa *Vie d'Éliagabale*, que cet empereur fit retirer plusieurs de ces sépulcres pour faciliter une course d'éléphants, dont le spectacle devait avoir lieu dans cette plaine.

(2) Cette opinion, partagée par plusieurs critiques, ressort de la lecture attentive de l'ouvrage. Tertullien y fait allusion au Capitole comme dominant la ville même où il écrit son ouvrage. Quand il parle de l'immolation des enfants à Saturne en Afrique et des sup-

reurs romains; elle porte l'empreinte de l'audacieux génie de Tertullien. C'est moins une défense qu'une attaque. On n'y trouve ni cette douceur qui distingue l'Adresse de saint Méliton aux Antonins, ni la calme énergie du philosophe Athénagore. On y reconnaît un homme profondément indigné, qui défend ses droits avec éloquence, et qui, fort de la justice de sa cause, accuse ses juges mêmes d'injustice et de cruauté. L'accusé devient accusateur, et voilà ce qui donne à cet ouvrage tant de force, tant d'éloquence, et parfois tant de sublimité. Tertullien reproche d'abord aux magistrats de criminelles inconséquences, parce qu'ils jugent et condamnent ce qu'ils ne connaissent pas et ce qu'ils ne veulent même pas connaître. « Et cependant, dit-il, on crie « à l'envahissement dans la ville, dans les campa- « gnes, dans les îles, dans les châteaux; partout les « chrétiens! On se plaint douloureusement, comme « s'il s'agissait d'une perte pour l'empire, que tous, « sans distinction de sexe, d'âge, de condition, de

plices que Tibère avait infligés à des prêtres barbares, il en parle comme de faits inconnus à ses lecteurs, et il en prend à témoin les soldats de son pays (c. 8). Baronius confirme ainsi cette opinion. « Cum ad magistratus Romanos ipsos, ut ait, Romani imperii antistites elaborare dicat, et plurima de iis quæ Romæ agerentur sæpius ingeral, de qua vanitate Romanorum deorum narrationem inculcet; et mox inter alia adjicit: « Sed nova jam Dei nostri in *ista* « civitate proxime editio publicata est. » Quæ quidem verba, *in ista*, non *in illa*, esse hominis Romæ agentis, quisque facile poterit intelligere. Sunt et alia multa in eodem commentario quæ id ipsum æque demonstrent, si quis accurate cuncta perlegerit. »

« dignité, courent en foule à leurs autels ; et vous n'en « concluez pas que cette doctrine renferme en elle-« même un bien secret que vous ignorez ! Vous ne « renoncez pas à vos injustes soupçons ; vous ne « voulez pas examiner de plus près cette vérité que « d'autres sont ravis de connaître ; vous l'ignorez « par choix, et vous prétendez la juger (1) ! » C'est avec non moins de force qu'il attaque l'injustice des procédures dirigées contre les disciples de Jésus-Christ. Leurs ennemis prétendaient que le nom de chrétien implique la preuve de tous les crimes. « On « les met à la torture, non pas pour les obliger à « avouer leurs forfaits, mais pour les forcer à mentir « en désavouant ce qu'ils sont. Et ce mensonge leur « rend aussitôt l'innocence ! Un homme élève la voix « et dit : Je suis chrétien ; ce qu'il est, il le proclame ; « vous voulez entendre ce qu'il n'est pas. Assis sur « vos tribunaux pour obtenir l'aveu de la vérité, « vous nous imposez le mensonge à nous seuls. Vous « demandez si je suis chrétien ; je réponds que je « le suis, et vous m'appliquez à la torture. Votre « torture veut donc me corrompre. J'avoue, et vous « ordonnez la question. Que feriez-vous donc si je « niais (2) ? »

C'est surtout dans les attaques dirigées contre les lois romaines que l'on admire la noble hardiesse de

(1) Tert., *Apol.*, c. 1.
(2) Tertul., *Apol.*, c. 2.

Tertullien, et cet esprit de liberté qui animait la société chrétienne, liberté qui, en défendant, au milieu même des horreurs de la persécution, les droits de la conscience, devenait le principe d'une civilisation nouvelle. Jamais les Romains n'avaient entendu un langage plus énergique. Tertullien leur déclare que le christianisme est hors des atteintes de la loi. Cette doctrine, que le code romain frappe d'ostracisme, est un grand bienfait pour l'humanité; et dès lors la loi qui l'attaque est une grande iniquité. « Ce n'est ni l'ancienneté, ni la dignité des « législateurs qui rendent les lois respectables, ajoute « Tertullien; c'est l'équité seule. On a le droit d'at- « taquer la loi lorsqu'elle est injuste (1). » Pour mieux comprendre la force de cette pensée, il faut se rappeler quelle servitude pesait sur le peuple romain, et avec quelle facilité le sénat transformait en loi tous les caprices des empereurs. Ce n'est pas seulement la foi chrétienne que la voix éloquente de Tertullien défend, c'est aussi la dignité de l'homme, les droits de la raison et de la conscience. Après cette agression courageuse, dirigée contre une législation inique, il condescend à réfuter les calomnies dont on cherchait à flétrir depuis longtemps les mœurs et les cérémonies chrétiennes; mais bientôt son indignation éclate, et il reprend de nouveau l'offensive. Ces crimes qu'on impute aux chrétiens

(1) Tert. *Apol.*, c. 4.

et dont il les venge, il prouve aux païens que ce sont leurs héros et leurs dieux qui en sont souillés. Aux doctrines scandaleuses du paganisme, à ses nombreuses théogonies, à son culte bizarre et souvent impur, Tertullien oppose la doctrine d'un Dieu unique, esprit pur, invisible, très-saint et très-sage. Ici l'orateur devient philosophe et métaphysicien. Il prouve la grandeur de Dieu par son incompréhensibilité, et démontre son existence par cette idée même d'un seul Dieu gravée profondément dans le cœur de l'homme et qui se révèle instinctivement en diverses circonstances de la vie. « Ce « qu'on voit, dit Tertullien, ce qu'on peut saisir « et savoir est inférieur à l'œil qui voit, à la « main qui touche, à la raison qui comprend ; mais « ce qui est immense ne peut être parfaitement « connu que de soi-même. Rien ne donne une idée « plus magnifique de Dieu que l'impuissance où « nous sommes de le concevoir. Voulez-vous, ajoute-« t-il, qu'on vous prouve l'existence de Dieu par « tant et de si merveilleux ouvrages sortis de ses « mains, par ce qui nous environne, par ce qui « nous concerne, par ce qui nous réjouit, par ce qui « nous épouvante? Voulez-vous écouter le témoi-« gnage de votre âme? Interrogez-la ; malgré la pri-« son du corps qui la retient captive, malgré les pré-« jugés de l'éducation qui arrêtent son essor, malgré « les passions qui l'énervent et les idoles qui la re-« tiennent en esclavage, lorsqu'elle sort comme de

« l'ivresse ou d'un profond sommeil, ou d'une mala-
« die, et qu'elle recouvre la santé, la voilà qui invoque
« Dieu sous le nom seul qui lui convienne : « *Grand*
« *Dieu! Bon Dieu! Ce qui plaira à Dieu!* » Tel est
« le cri universel. Elle le reconnaît aussi pour son
« juge par ces paroles : *Dieu le voit; je me repose*
« *sur Dieu; Dieu me le rendra.* O témoignage de
« l'âme naturellement chrétienne! Et quand elle
« tient ce langage, elle regarde non le Capitole,
« mais le ciel! Elle sait bien que c'est la demeure
« du Dieu vivant, que c'est de lui, que c'est de là
« qu'elle descend (1). »

Le crime qu'on reprochait le plus aux chrétiens, c'était de mépriser le génie de l'empereur, de lui refuser leurs adorations, de se dérober à ses fêtes. Tertullien aborde avec courage cette accusation. D'après lui, les philosophes que le paganisme honore ont eu leurs fêtes et leurs plaisirs, qui n'étaient pas ceux de la foule. « Quand nous renoncerions à
« toute sorte de joie, ajoute-t-il, quel intérêt y pou-
« vez-vous prendre? N'y sommes-nous pas les seuls
« intéressés? Il est vrai que nous fuyons les plaisirs
« que vous recherchez; mais vous aussi vous rejetez
« ceux que nous aimons. » Son langage sur le culte dû aux empereurs ne respire pas moins de dignité et d'élévation. « Nous ne prions pas seule-
« ment pour l'Église, dit-il, mais même pour les

(1) Tertull., *Apol.*, c. 17.

« empereurs, pour leurs ministres, pour les magis-
« trats, pour la paix et la tranquillité de l'empire.
« Celui que nous invoquons pour le salut des em-
« pereurs est le Dieu éternel, le Dieu véritable, le
« Dieu unique, dont ils sont obligés de reconnaître
« la puissance lorsqu'ils considèrent que toutes
« les forces de leur empire ne peuvent rien contre
« lui. Qu'ils fassent, s'ils veulent, l'essai de leur
« puissance contre le Ciel; qu'ils tentent s'ils pour-
« ront le vaincre et le mener en triomphe, s'ils
« pourront y envoyer leurs armées et le rendre tri-
« butaire. Si donc l'empereur est homme, il doit
« comme homme céder à Dieu (1). » Ce langage plein de noblesse et de fermeté pouvait faire réfléchir les esprits sages, mais devait irriter davantage des ennemis ignorants et prévenus.

Des circonstances imprévues durent bientôt accroître les préventions et la colère de l'empereur et amener des persécutions plus violentes et plus générales. Au milieu même de la guerre que Septime Sévère faisait aux Parthes, il fut un instant arrêté par les Juifs. Ce peuple, impatient du joug qui pesait sur lui, toujours bercé de l'espérance de recouvrer sa liberté, toujours entraîné par le premier audacieux qui flattait ses désirs d'indépendance, s'était révolté contre les Romains. Un intrépide aventurier, Claude, avait, à la tête d'une troupe de parti-

(1) Tertull., *Apol.*, c. 29.

sans déterminés, parcouru la Judée et la Syrie, déjouant partout, soit par la force, soit par la ruse, toute la vigilance des préfets. Il osa même pénétrer au milieu de l'armée romaine et arriva, sans être reconnu, en présence de l'empereur. Il le salua et disparut immédiatemant pour aller souffler la révolte dans la Samarie. Les soldats romains marchèrent contre lui et le défirent en bataille rangée. Cette victoire augmenta le malheur de ce peuple, qui, depuis la ruine de Jérusalem, était plongé déjà dans une profonde détresse. Dans le livre que Tertullien a composé contre les Juifs, il les représente comme accablés d'afflictions jusqu'alors inouïes. La colère, que la victoire n'avait pu apaiser, dicta à l'empereur un édit sanglant, qui défendait sous peine de mort aux citoyens de l'empire de se convertir au judaïsme, et, comme les païens ne voyaient dans le christianisme qu'une secte juive, Septime Sévère enveloppa les deux religions dans une même proscription, et défendit également, sous peine de mort, de se faire chrétien. Cet édit, porté en 201, commença la sixième grande persécution, qui s'étendit en Égypte, en Afrique, en Italie et dans les Gaules. Elle sévit avec tant de fureur que les chrétiens se croyaient aux derniers jours du monde et s'imaginaient voir déjà les signes avant-coureurs de la venue de l'Antéchrist. Cette conviction contribuait à briser plus complétement les liens qui rattachaient les âmes aux choses terrestres. A Rome,

les chrétiens abandonnaient leurs demeures et se retiraient dans les catacombes. Nous allons bientôt y descendre pour y assister à leurs travaux et à leurs prières.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

État de l'Église chrétienne au moment où saint Zéphyrin est élevé au pontificat. — Grand nombre des martyrs. — Enseignements que leur courage présente à la société païenne. — Comment la mort était envisagée dans l'Église primitive. — Persécution dans Alexandrie. — Martyre de saint Léonide et de plusieurs disciples d'Origène. — Mort courageuse d'une esclave, sainte Potamienne. — Prodigieuse influence de cette mort. — La persécution dans la Judée, dans la Cappadoce, dans l'Asie Mineure et dans les Gaules. — — Mort de saint Irénée, évêque de Lyon. — Martyrs scillitains en Afrique. — Souffrances de sainte Perpétue, de sainte Félicité et de leurs compagnes.

Avant de poursuivre l'histoire de l'Église romaine, nous devons nous arrêter un moment pour contempler l'Église universelle, au milieu des grandes douleurs auxquelles elle était en proie.

La persécution s'étendait sur toute la chrétienté, en Égypte, en Judée, en Cappadoce, dans l'Asie Mineure, en Afrique, en Italie, dans les Gaules; plusieurs milliers de martyrs de tout âge et de toute condition acceptaient librement la mort plutôt que de renoncer à leur foi. On voyait alors le sexe le plus faible donner des exemples d'un admirable courage, et les classes inférieures révéler une élévation d'esprit qu'on n'eût point soupçonnée.

Cette persécution, qui dura plusieurs années et dévasta toutes les provinces de l'empire, fut pour l'Église et pour le monde entier un grand bienfait : elle enseigna aux hommes comment l'âme doit résister aux puissances terrestres, quand il s'agit de défendre les principes de sa foi. Cette lutte morale, dans laquelle l'homme consent à tout sacrifier, sa fortune, sa famille et sa vie, plutôt que ses croyances et ses devoirs, est une grande leçon pour ceux qui en sont les témoins. L'humanité se retrempe dans ces rudes combats ; elle en sort plus forte et plus pure ; car la force des hommes est dans leur attachement à ce qui est saint et vrai.

Cette persécution devait aussi remettre dans une plus vive lumière la doctrine de Jésus-Christ et de son Église sur la mort. Le terme de la vie humaine paraissait enveloppé de ténèbres à la plupart des sages de l'antiquité. Le plus éloquent philosophe de Rome, au milieu de ses plus chères espérances et de ses aspirations vers un avenir plus heureux, laissait entrevoir ses doutes et ses craintes (1). Mais Jésus-

(1) Cicéron donne de fortes preuves de l'immortalité de l'âme, et cependant il reste dans le doute. La doctrine exprimée dans les *Tusculanes* peut se résumer en ces mots : l'âme sera heureuse ou elle n'existera pas ; *aut beatus, aut nullus*. Il termine le dialogue *de Senectute* par ces paroles : « Quod si non sumus immortales futuri, tamen exstingui homini suo tempore optabile est ; nam habet natura ut aliarum omnium rerum sic vivendi modum. Senectus autem peractio ætatis est, tanquam fabulæ cujus defatigationem fugere debemus, præsertim adjuncta satietate. » — Dans les lettres à ses amis il est plus explicite dans ses doutes ; il écrit à Torquatus : « Tant que je

Christ, comme l'a dit l'apôtre saint Paul, avait illuminé à la fois la vie et le tombeau, c'est-à-dire que, non content d'avoir donné à l'homme les lumières qui devaient le guider durant la vie, il avait répandu une clarté non moins vive sur la fin de sa carrière, en lui faisant entrevoir au delà du tombeau une paix et un bonheur sans fin. Aussi l'un des caractères les plus remarquables qui distinguent l'Église primitive, et qui étonnaient le plus la société idolâtre, c'était une incessante et amoureuse aspiration vers la mort.

Ce désir de la mort et cette foi ardente dans l'avenir se révèlent d'abord dans cette parole de l'apôtre saint Paul : « Je désire tomber en dissolution, « et être réuni au Christ (1) ; » et dans cette autre : « La mort serait pour moi un gain (2). » Quoique ce sentiment anime le chrétien, inspire ses actions et remplisse toute sa vie, il accepte cependant cette vie avec patience, résolu de rester fidèle à son poste

serai, je ne souffrirai point, parce que je n'ai rien à me reprocher; et si je dois ne plus être, je ne souffrirai point non plus, parce que je serai insensible. » *Nec enim, dum ero, angor ulla re, cum omni carem culpa, et si non ero, sensu omni carebo* (*Epist.*, lib. VI, ep. 3). Il dit à Mescinius que la mort n'est ni à craindre ni à désirer, parce qu'elle nous prive de tout sentiment : *propterea quod nullum sensum esset habitura.* Et dans une lettre à Toranius il adopte ce sentiment des Épicuriens que, la mort étant la fin de toutes choses, il faut supporter avec patience tous les maux de la vie : *Una ratio videtur quidquid evenerit ferre moderate, præsertim cum omnium rerum mors sit extremum* (lib. IV, ep. 21).

(1) « Cupio dissolvi et esse cum Christo. » *Epist. ad Cor.*

(2) « Mori lucrum. » *Ad Cor.*

jusqu'à ce que le maître souverain ait donné le signal du départ (1). Ces deux sentiments également généreux se manifestent dans les enseignements des premiers docteurs, dans les dernières paroles des martyrs, ainsi que dans les inscriptions et les emblèmes gravés sur les tombeaux. Les lettres adressées par saint Ignace d'Antioche aux Romains nous étonnent aujourd'hui par des élans sublimes vers le martyre et par l'enthousiasme que l'approche de la mort lui inspire; mais à cette époque ces sentiments étaient communs. Les chrétiens qui lisaient ces lettres pouvaient en être émus, mais non pas étonnés; car tous étaient, comme le dit Clément d'Alexandrie, des candidats au martyre. C'est surtout en parcourant les catacombes que l'on retrouve la trace des sentiments que suggérait aux fidèles la doctrine du christianisme sur la mort. On les appelait cimetières, κοιμητήρια, c'est-à-dire des dortoirs, où les frères prenaient leur repos en attendant le moment du réveil. Les termes d'ensevelissement et de mort étaient écartés. Les inscriptions ordinaires : « *Depositus in pace*, *Dormit in pace*, » indiquent un sommeil au sein de la paix. Sur les pierres tombales on dessinait une colombe portant un rameau d'olivier, ou l'image de Jonas qu'une baleine engloutit, ou Jésus ressuscitant le Lazare. C'étaient

(1) Saint Augustin exprime ces deux sentiments par ces belles paroles : « Christianus patienter vivit, delectabiliter moritur. »

des symboles de la vie future, symboles qui rappelaient aux chrétiens, selon la belle expression de saint Ambroise, que le tombeau était le berceau même de la résurrection (1).

La persécution commença dans la ville d'Alexandrie, où l'empereur s'était rendu après avoir vaincu les Parthes et les Juifs. Les premières victimes désignées à la colère impériale devaient être les hommes les plus connus et les plus estimés, dont la conversion au christianisme avait irrité leurs concitoyens. Léonide, l'un des habitants les plus notables de la ville, fut emprisonné. Son fils Origène était alors âgé de dix-sept ans; son âme ardente et généreuse et son génie sublime se révélaient déjà; il ambitionna la gloire de partager la captivité et les souffrances de son père. Retenu par les ingénieux artifices de la tendresse maternelle, il écrivit à Léonide pour l'encourager à la mort et dissiper les alarmes cruelles qui devaient agiter l'âme d'un père à la pensée qu'il laissait après lui sept enfants dans une extrême pauvreté. « N'ayez aucun souci « de nous, disait-il; le Seigneur sera notre héritage : « nous sommes trop heureux d'avoir un père mar- « tyr (2). » Léonide eut la tête tranchée; ses biens furent confisqués après sa mort, et sa jeune famille resta plongée dans la misère. Origène, fortifié

(1) « Tumulus incunabulum resurgentis. »
(2) Eusèbe, liv. IV, ch. 1 et 2.

par ce grand exemple de courage et par la pauvreté, qui mûrit les caractères, devint le chef de l'école chrétienne d'Alexandrie. Ce jeune homme, étranger à toutes les fêtes, modeste dans ses vêtements, austère dans ses mœurs, ne semblait vivre que pour la vérité : il voulait l'étudier, l'enseigner, la faire aimer, mourir pour elle. Ses leçons devaient inspirer l'ardent désir du martyre; car les premiers disciples qui sortirent de son école, Plutarque, Sévère, Héraclide, Héron, Héroïde, confessèrent la foi devant les tribunaux, et périrent les uns par le glaive, les autres sur les bûchers. Origène assista à leur supplice et soutint dans leurs dernières souffrances l'ardeur et la patience de leurs âmes.

Le sacrifice de Léonide et des jeunes disciples d'Origène était le tribut que la noblesse et la science venaient de payer au christianisme. Il était réservé à une autre victime, prise en dehors des classes nobles et éclairées, d'acquérir par sa mort une plus grande célébrité et d'émouvoir profondément les cœurs de ses ennemis. C'était une esclave d'une grande beauté, qui préféra les supplices les plus cruels à la perte de sa chasteté. Sainte Potamienne, dénoncée par son maître, parce qu'elle refusait de condescendre à sa passion, fut traînée devant le préfet de la ville, et comme, malgré les instances ignominieuses de ce magistrat, elle persistait dans ses nobles refus, elle fut con-

damnée à être dépouillée et jetée dans une chaudière de poix ardente. Moins effrayée du supplice, qu'alarmée pour sa pudeur : « Qu'on me descende, cria-t-elle, avec mes vêtements dans cette chaudière bouillante, et l'on verra si le Dieu que j'adore ne me fera pas triompher des inventions de votre cruauté ! » Le juge, irrité, consentit à un arrêt qui devait accroître ses douleurs. On l'enfonça si lentement que son supplice dura trois heures. Sa mère, sainte Marcelle, fut enveloppée dans la même condamnation et périt sur le bûcher.

La mort de cette jeune esclave excita dans les cœurs des émotions plus vives que le martyre des plus nobles victimes. Origène et Eusèbe racontent qu'elle apparaissait en songe aux païens mêmes, pour leur annoncer leur prochaine conversion au christianisme et le sacrifice généreux qu'ils feraient de leur vie. Un des gardes qui avaient conduit sainte Potamienne au martyre, et qui avait été touché de sa pureté et de ses douleurs, avoua à ses compagnons qu'une vision céleste lui avait montré cette vierge, qu'à sa prière il était devenu chrétien, et il se laissa trancher la tête plutôt que de renier sa foi naissante. D'autres parlèrent d'apparitions semblables et subirent le même sort.

En Judée et en Syrie, les chrétiens partagèrent tous les maux que le vainqueur faisait peser sur les Samaritains et sur les Juifs, en punition de leur révolte. L'Église de Jérusalem était alors veuve

de son évêque, que d'odieuses calomnies avaient forcé de s'exiler. Trois pontifes se succédèrent sur ce siége épiscopal; la rapidité de leur passage à une époque de persécution fait supposer qu'une mort violente et prématurée les enleva à leur troupeau. Le saint vieillard Narcisse, qui, pour échapper aux fausses accusations de ses ennemis, avait abandonné son Église, y reparut quand il n'eut plus à craindre que la mort. Les chrétiens l'élevèrent de nouveau à une dignité dont sa sainteté, ses longues souffrances, la sagesse et l'expérience de sa vieillesse devaient accroître l'honneur.

Celui que Dieu destinait à aider saint Narcisse à porter le fardeau du gouvernement des âmes, saint Alexandre, évêque de Césarée, en Cappadoce, était alors dans une prison et chargé de chaînes. La persécution semble avoir été moins violente dans cette province. Tertullien rapporte que la femme du gouverneur Herminianus était chrétienne; on a le droit de penser que, si l'évêque de cette Église n'eut à souffrir d'autre peine que celle de la captivité, il le dut à une intervention qui sans doute aurait été plus efficace si le magistrat n'eût craint de déplaire à l'empereur.

En Afrique, la persécution avait devancé le décret de Septime Sévère, soit que le proconsul Vitellius Saturninus eût voulu rivaliser avec Plautien, originaire de cette province, soit qu'il satisfît à des désirs de vengeance ou de cupidité. Il commença à

sévir contre les chrétiens au moment même où on les persécutait dans la ville de Rome. Les habitants de Scillite furent ses premières victimes. Douze d'entre eux, amenés à Carthage, comparurent devant son tribunal. A l'ordre qui leur fut donné de jurer par le génie des empereurs, ils répondirent qu'ils devaient au prince l'honneur et la fidélité, et à Dieu seul un tribut de prières et de religieux hommages. On eut recours à tous les moyens pour vaincre leur constance; elle n'en resta pas moins inébranlable. Ces chrétiens se comparaient à des soldats sur un champ de bataille; ils pensaient avec raison que, s'il est admirable d'affronter et de subir la mort pour la patrie, il n'est pas moins généreux ni moins beau de périr pour la défense de la vérité. Le proconsul, irrité de ses vains efforts et désespérant de vaincre leur fermeté, les condamna à avoir la tête tranchée. Cette sentence fut accueillie par des actions de grâces. « Nous remercions Dieu, dirent-ils tous ensemble, parce qu'il nous fait aujourd'hui l'honneur de nous admettre en son royaume en qualité de martyrs. »

Peu après, quatre jeunes catéchumènes, Révocat et Félicité, esclaves du même maître, Saturnin et Secundus, et avec eux Vivia Perpetua, femme d'une haute noblesse, furent arrêtés et conduits devant le tribunal. Perpetua, âgée de vingt-deux ans, avait un fils qu'elle nourrissait de son lait; la jeune esclave Félicité était enceinte. A ces cinq confesseurs on

joignit Satur, qui se livra volontairement aux gardes pour ne point être séparé de ses frères. Les actes de leur martyre, les plus anciens et les plus touchants qu'on rencontre dans la primitive Église, consistent en trois récits, dont l'un est écrit de la main de sainte Perpétue elle-même; l'autre a été composé par Satur; le troisième a pour auteur un témoin de leurs dernières souffrances et de leurs derniers combats. Nous les transcrivons en leur laissant leur émouvante simplicité.

« Comme nous étions encore avec les persécuteurs, mon père voulut me faire renier ma foi. Je lui dis : « Mon père, voyez-vous ce vase qui est par terre? — Oui, dit-il. — Peut-on lui donner un autre nom que le sien? — Non, répondit-il. — Je ne puis non plus me dire autre que je suis : je suis chrétienne. » Mon père, irrité de ce mot, se jeta sur moi pour m'arracher les yeux; mais il ne fit que me maltraiter, et s'en alla vaincu. Ayant été quelques jours sans voir mon père, j'en rendis grâces au Seigneur; son absence me soulagea.

« Ce fut durant cet intervalle que nous fûmes baptisés; je fus inspirée de ne demander au sortir de l'eau sainte que la patience dans les peines corporelles. Peu de jours après, on nous mit en prison; j'en fus effrayée, car je n'avais jamais vu de pareilles ténèbres. La cruelle journée! La chaleur était étouffante à cause de la foule; les soldats nous poussaient; enfin je mourais d'inquiétude pour mon en-

fant. Alors les bienheureux diacres Tertius et Pompone, qui nous assistaient, obtinrent à prix d'argent que nous pussions sortir et passer quelques heures en un lieu plus commode. Nous sortîmes. Chacun pensait à soi : je donnai à teter à mon enfant, qui mourait de faim, je le recommandai soigneusement à ma mère, je fortifiai mon frère. Je séchais de douleur à la vue de la peine que je leur causais, et ces inquiétudes durèrent plusieurs jours. M'étant accoutumée à garder mon enfant dans la prison, je me trouvai fortifiée, et la prison me devint un palais, en sorte que j'aimais mieux y être qu'ailleurs. Alors mon frère me dit : « Ma sœur, je sais que vous avez grand crédit auprès de Dieu; demandez-lui qu'il vous fasse connaître par quelque vision si cette épreuve finira par le martyre. » Comme parfois je m'entretenais avec le Seigneur, et qu'il m'avait fait de grandes faveurs, je répondis hardiment à mon frère que le lendemain je lui en dirais des nouvelles. Je demandai, et voici ce qui me fut montré.

« Je vis une échelle d'or merveilleusement haute, qui s'élevait de terre jusqu'au ciel; elle était si étroite qu'il n'y pouvait monter qu'une personne à la fois. Aux deux côtés étaient attachés toutes sortes de ferrements, des épées, des lances, des crocs, des couteaux; en sorte que, si l'on eût monté négligemment ou sans regarder en haut, on aurait été déchiré et on aurait laissé sa chair à ces ferrements.

Au bas de l'échelle était couché un dragon d'une grandeur énorme, qui guettait ceux qui voulaient monter et les épouvantait pour les éloigner. Le premier qui monta fut Satur, qui n'était point avec nous quand nous fûmes arrêtés, mais il se livra depuis volontairement à cause de nous. Lorsqu'il fut arrivé au haut de l'échelle, il se tourna vers moi et me dit : « Perpétue, je vous attends ; mais prenez garde que ce dragon ne vous morde. » Je lui répondis : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il ne me fera point de mal. » Le dragon leva doucement la tête de dessous l'échelle, comme s'il eût eu peur de moi ; je mis le pied sur le premier échelon et lui marchai sur la tête. Je montai, et je vis un jardin d'une étendue immense. Un homme de haute taille et aux cheveux blancs était assis au milieu ; il portait un habit de pasteur et tirait le lait de ses brebis ; il était environné de plusieurs milliers de personnes vêtues de blanc. Il leva la tête, me regarda et me dit : « Vous êtes la bienvenue, ma fille. » Puis il m'appela et me donna de ce lait qu'il tirait. Je le reçus en joignant les mains et le mangeai, et tous ceux qui l'environnaient répondirent : « Amen. » Je m'éveillai à ce bruit, mâchant quelque chose de doux. Aussitôt je racontai cette vision à mon frère ; nous connûmes que nous devions souffrir, et nous ne plaçâmes plus aucune espérance dans le monde. »

Perpétue et son frère crurent que cette nourriture précieuse signifiait l'Eucharistie, que l'on avait cou-

tume de donner aux martyrs pour les préparer au combat. Elle continue ainsi son récit :

« Peu de jours après, le bruit se répandit que nous devions être interrogés. Mon père vint à la prison; il était accablé de tristesse et me disait : « Ma fille, ayez pitié de mes cheveux blancs, ayez pitié de votre père. Si je suis digne que vous m'appeliez votre père, si je vous ai moi-même élevée jusqu'à cet âge, si je vous ai préférée à tous vos frères, ne me rendez pas l'opprobre des hommes. Regardez votre mère et votre tante; regardez votre fils, qui ne pourra vivre après vous; quittez cet orgueil, de peur de nous perdre tous; car aucun de nous n'osera plus parler s'il vous arrive quelque malheur. » Mon père me parlait ainsi par tendresse, me baisant les mains et se jetant à mes pieds, pleurant et ne me nommant plus sa fille, mais sa dame. Je le plaignais, voyant que de toute notre famille il serait le seul qui ne se réjouirait point de mon martyre. Je lui dis pour le consoler : « Il arrivera ce qu'il plaira à Dieu, car sachez que nous ne sommes point en notre puissance, mais en la sienne. » Il se retira contristé.

« Le lendemain, comme nous dînions, on vint tout d'un coup nous enlever pour être interrogés, et bientôt nous arrivâmes à la place. Le bruit s'en répandit dans les quartiers voisins, et il s'amassa autour de nous une grande multitude. Nous montâmes au tribunal; mes compagnons de captivité furent

interrogés et confessèrent leur foi. On vint à moi : mon père parut à l'instant avec mon fils, et il me tira et me conjura d'avoir pitié de mon enfant. Le procurateur Hilarien exerçait la puissance de vie et de mort, à la place du proconsul Minucius Timinien, qui était décédé. Il me dit : « Épargnez la vieillesse de votre père, épargnez l'enfance de votre fils ; sacrifiez pour la prospérité des empereurs.—Je n'en ferai rien, répondis-je.—Êtes-vous chrétienne ? » me dit-il. Et je lui répondis : « Je suis chrétienne. » Comme mon père s'efforçait de me tirer de dessus le tribunal, Hilarien commanda qu'on le chassât, et il reçut un coup de baguette. Je le sentis comme si j'eusse été frappée moi-même, tant je fus affligée de voir mon père maltraité en sa vieillesse. Alors Hilarien prononça notre sentence, et nous condamna tous à être exposés aux bêtes. Nous retournâmes joyeux à la prison. Comme mon enfant avait été accoutumé de me teter et de demeurer avec moi dans la prison, j'envoyai le diacre Pompone pour le demander à mon père; mais il ne voulut pas le donner, et Dieu permit que l'enfant ne demandât plus à teter et que mon lait ne m'incommodât plus.

« Quelques jours après, comme nous étions tous occupés à prier, tout à coup il m'échappa de nommer Dinocrate, et je fus étonnée de ce qu'il ne m'était point encore venu dans l'esprit. Le souvenir de son malheur m'affligea, et je connus à l'instant que j'étais digne de prier pour lui et que

je le devais. Je commençai donc à le faire avec ferveur en gémissant devant Dieu, et la nuit même j'eus cette vision :

« Je vis Dinocrate sortir d'un lieu ténébreux où il y avait plusieurs autres personnes; il était tourmenté par une soif ardente. Son air était affreux; il avait le teint livide et le même ulcère qui l'avait fait mourir. Ce Dinocrate était mon frère selon la chair; à sept ans il mourut d'un cancer au visage, faisant horreur à tout le monde. C'était pour lui que j'avais prié. Il y avait une grande distance entre lui et moi, en sorte qu'il était impossible de nous approcher. Près de lui était un bassin plein d'eau, dont le bord était plus haut que la taille de l'enfant. Il s'étendait pour boire, et, quoiqu'il y eût de l'eau, il ne pouvait y atteindre, ce qui m'affligeait fort. Je m'éveillai et je reconnus que mon frère était dans la peine; mais j'espérais pouvoir le soulager. Je commençai à prier pour lui, demandant à Dieu, jour et nuit, avec larmes, qu'il me l'accordât. Je continuai jusqu'à ce que nous fûmes transférés à la prison du camp. Nous étions destinés au spectacle qu'on devait donner à la fête du César Géta.

« Un jour que nous étions dans les fers, j'eus cette vision. Je vis, dans le même lieu que j'avais déjà vu, Dinocrate, le corps sans souillure; il était bien vêtu et se rafraîchissait; une cicatrice remplaçait sa plaie. Le bord du bassin était abaissé jusqu'à mi-corps de l'enfant; il en tirait de l'eau

sans cesse, et sur le rebord était une fiole d'or pleine d'eau. Dinocrate s'approcha et commença à boire sans qu'elle diminuât, et, lorsqu'il fut rassasié, il quitta l'eau avec joie pour aller jouer comme font les enfants. Je m'éveillai, et connus qu'il avait été tiré de peine. Il faut croire que cet enfant avait été baptisé et avait péché depuis son baptême. » La sainte continue ainsi : « Le gardien de la prison, qui était un officier nommé Pudens, nous estimait beaucoup, voyant qu'il y avait en nous une vertu divine; aussi il laissait entrer plusieurs personnes pour nous voir et nous consoler. Comme le jour du spectacle approchait, mon père vint me trouver; il était accablé de tristesse. Il commença à s'arracher la barbe; il se jeta à terre, maudit ses années, et dit des choses capables d'émouvoir toutes les créatures. J'avais pitié de sa malheureuse vieillesse.

« La veille de notre combat, j'eus cette vision. Le diacre Pomponc était venu à la porte de la prison et frappait bien fort. Je sortis et je lui ouvris; il était vêtu d'une robe blanche semée de petits cercles. Il me dit : « Perpétue, nous vous attendons, venez. » Il me prit par la main et nous commençâmes à marcher par des chemins difficiles. Enfin nous arrivâmes à l'amphithéâtre à grand'peine et tout hors d'haleine; il me conduisit au milieu de l'arène et me dit : « Ne craignez point, je suis ici avec vous et je prends part à vos travaux. « Il se retira, et j'aperçus une grande multitude d'hommes. Comme je savais

que j'étais destinée aux bêtes, je m'étonnais de ce qu'on ne les lâchât point contre moi. Alors un Égyptien fort laid vint me combattre. Il était accompagné de quelques autres. Je vis aussi des jeunes gens bien faits qui s'approchèrent pour me secourir. Je me trouvai transformée en athlète; j'avais la vigueur d'un homme. Les jeunes gens me frottèrent d'huile pour le combat, et je vis de l'autre côté l'Égyptien se rouler dans la poussière.

« J'aperçus un homme merveilleusement grand; il dépassait la hauteur de l'amphithéâtre; il était vêtu d'une tunique sans ceinture, avec deux bandes de pourpre par-devant, et semée de petits disques d'or et d'argent. Il tenait une baguette comme les maîtres de gladiateurs et un rameau vert qui portait des pommes d'or. Ayant fait faire silence il dit : « Si l'Égyptien surmonte la femme, il la tuera avec le glaive; si elle le surmonte, elle aura ce rameau. » Et il se retira. Nous nous approchâmes, et l'Égyptien et moi nous commençâmes à nous donner des coups de poing; il voulait me prendre par les pieds, et je lui en donnais des coups dans le visage. Je fus élevée en l'air et je commençai à le battre en le foulant aux pieds; mais, comme je vis que cela durait trop longtemps, je joignis mes deux mains, passant les doigts les uns dans les autres, et, le prenant, je le fis tomber sur le visage et lui marchai sur la tête. Le peuple se mit à crier et mes compagnons à chanter. Je m'approchai du maître, qui me donna le ra-

meau avec un baiser et me dit : « La paix soit avec vous, ma fille. » Je me dirigeai triomphante vers la porte Sana-Vivaria de l'amphithéâtre ; mais soudain je m'éveillai, et je compris que je ne combattais pas contre les bêtes, mais contre le démon, et me tins assurée de la victoire. Telles sont les choses qui me sont arrivées jusqu'à la veille du spectacle ; quelqu'autre écrira, s'il veut, ce qui s'y passera. » Ainsi finit la relation de sainte Perpétue.

Satur eut aussi une vision qu'il écrivit en ces termes : « Nous avions souffert les premières épreuves. A la suite, nous eûmes une extase, et il nous semblait que nous étions portés vers l'Orient par quatre anges dont les mains ne nous touchaient point. Nous allions en avant, regardant en haut et comme si nous montions une douce colline. Nous vîmes d'abord une lumière immense, et je dis à Perpétue, car elle était à côté de moi : « Voici ce que le Seigneur nous promet. » Les quatre anges nous portant toujours, nous nous trouvâmes comme dans un jardin où il y avait des rosiers et toutes sortes de fleurs ; les arbres étaient hauts comme des cyprès ; les feuilles tombaient sans cesse. Dans ce jardin étaient quatre anges plus éclatants que les autres. Quand ils nous virent, ils nous rendirent hommage et dirent avec admiration aux autres anges : « Les voici ! les voici ! » Alors les quatre anges qui nous portaient nous déposèrent en ces lieux.

« Nous fîmes à pied un stade de chemin par une

allée large, et trouvâmes Jucundus, Saturnin et Artaxius, qui avaient été brûlés vifs dans la même persécution, et Quintus, qui était mort martyr dans la prison. Nous leur demandions où étaient les autres; mais les anges nous dirent : « Venez auparavant et entrez pour saluer le Seigneur. » Nous nous approchâmes d'un lieu dont les murailles étaient comme bâties de lumière ; devant la porte se tenaient quatre anges, qui nous revêtirent de robes blanches. Nous entrâmes et vîmes une lumière immense, et entendîmes un concert de plusieurs voix qui répétaient : « Agios, agios, agios, » c'est-à-dire, en grec : « Saint, saint, saint. » Nous vîmes au milieu un homme assis; il avait les cheveux blancs comme la neige et le visage d'un adolescent; nous ne vîmes point ses pieds. A sa droite et à sa gauche étaient vingt-quatre vieillards, et derrière eux plusieurs autres. Étant entrés, nous demeurâmes debout devant le trône, et nous étions saisis d'admiration. Quatre anges nous soulevèrent ; nous baisâmes celui qui était assis, et il nous passa les mains sur le visage. Les autres vieillards nous dirent : « Arrêtons. » Nous nous arrêtâmes et nous donnâmes le baiser de paix, et les vieillards nous dirent : « Allez jouir de votre bonheur. » Je dis à Perpétue : « Vous avez ce que vous désirez. » Elle me dit : « Dieu soit loué! J'ai plus de joie ici que je n'en ai jamais eu dans le monde. »

« En sortant, nous trouvâmes devant la porte, à main droite, l'évêque Optat, et à main gauche le

prêtre et docteur Aspase; ils étaient divisés entre eux et paraissaient tristes. Ils se jetèrent à nos pieds et nous dirent : « Rétablissez la paix entre nous; vous êtes partis, et nous avez laissés en cet état. » Nous leur dîmes : « N'êtes-vous pas notre père, et n'êtes-vous pas un prêtre? Et vous vous agenouillez devant nous! » Nous les embrassâmes tendrement. Perpétue commença à s'entretenir avec eux; nous les tirâmes à part sous un rosier. Comme nous leur parlions, les anges leur dirent : « Laissez-les se reposer; si vous avez quelque sujet de division, pardonnez-vous l'un à l'autre. » Ils les éloignèrent et dirent à Optat : « Corrigez votre peuple; il se rend à l'église comme s'il revenait du cirque. » Il nous parut qu'ils voulaient fermer les portes. Là nous reconnûmes plusieurs de nos frères et des martyrs aussi. Nous étions tous embaumés d'une odeur ineffable qui nous rassasiait. Là-dessus je m'éveillai plein de joie. » Telle fut la vision de Satur.

Secundus mourut dans la prison. Félicité était grosse de huit mois; et, voyant le jour du spectacle si proche, elle était fort affligée et craignait que son martyre ne fût différé, parce qu'il n'était pas permis d'exécuter les femmes grosses avant leur terme. Elle redoutait d'être condamnée à mourir avec quelques scélérats. Les compagnons de son martyre étaient affligés de leur côté de la laisser seule dans le chemin de leur commune espérance; ils

se mirent donc en prières pour elle trois jours avant le spectacle. Immédiatement les douleurs la prirent, et, comme l'accouchement est naturellement plus difficile dans le huitième mois, ses douleurs furent cruelles et elle se plaignait beaucoup. Un des guichetiers lui dit : « Tu te plains ! Que feras-tu quand tu seras exposée aux bêtes ? » Félicité lui répondit : « C'est moi qui souffre maintenant ; mais là il y en aura un autre en moi qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour lui. » Elle accoucha d'une fille qu'une femme chrétienne éleva comme son enfant.

Le tribun traitait les martyrs plus rudement, parce que, sur l'avis de quelques gens crédules, il craignait qu'ils ne se tirassent de la prison par des enchantements magiques. Perpétue lui dit : « Pourquoi ne nous accordez-vous pas du soulagement, puisque nous sommes les condamnés du très-noble César, destinés à combattre le jour de sa fête? N'est-il pas de votre honneur que nous y paraissions bien nourris? » Le tribun frissonna et rougit; il commanda qu'on les traitât plus humainement. Les frères et les autres personnes qui désiraient les voir eurent la liberté d'entrer dans la prison. Le gardien était déjà converti. Le jour qui précéda le combat, on leur donna, suivant la coutume, le dernier repas, que l'on appelait le souper libre, et qui se faisait en public ; mais les martyrs le convertirent en une agape modeste, du moins autant qu'il dépendait

d'eux. Ils parlèrent au peuple avec leur fermeté ordinaire, les menaçant du jugement de Dieu, relevant le bonheur de leurs souffrances, et se moquant de la curiosité de ceux qui accouraient pour en être témoins. Satur leur disait : « Le jour de demain ne vous suffit pas pour voir à votre aise ceux que vous haïssez; aujourd'hui amis, demain ennemis. Mais remarquez bien nos visages, afin de nous reconnaître au jour du jugement. » Ils s'en retournaient tout interdits, et plusieurs se convertirent.

Le jour du combat venu, les martyrs quittèrent la prison et allèrent à l'amphithéâtre comme s'ils allaient au ciel; ils étaient gais, et leur visage serein respirait plutôt la joie que la crainte. Perpétue suivait d'un air calme et d'un pas tranquille, comme une personne chérie de Jésus-Christ; elle baissait les yeux pour dérober aux spectateurs la vivacité de son regard. Félicité était ravie de se bien porter et de pouvoir combattre les bêtes. Lorsqu'ils furent arrivés à la porte, on voulut les obliger, suivant la coutume, à prendre les habits dont on ornait ceux qui paraissaient à ce spectacle : c'était pour les hommes un manteau rouge, qui était l'habit des prêtres de Saturne; pour les femmes, une bandelette de tête, qui était le signe distinctif des prêtresses de Cérès. Les martyrs repoussèrent ces livrées de l'idolâtrie et dirent : « Nous ne sommes ici volontairement que pour conserver notre liberté; nous avons sacrifié notre vie pour ne rien faire de

semblable ; nous en sommes convenus avec vous. » Le tribun permit qu'ils entrassent sans ces ornements.

« Perpétue chantait comme déjà victorieuse ; Révocat, Saturnin et Satur menaçaient les spectateurs. Étant arrivés en face d'Hilarien, ils lui dirent : « Tu nous juges, et Dieu te jugera. » Le peuple en fut irrité, et demanda qu'ils fussent fouettés, selon la coutume, en passant devant les veneurs : ainsi nommait-on ceux qui étaient armés pour combattre les bêtes. Ils se mettaient en ligne avec des fouets à la main, et donnaient chacun leur coup aux bestiaires ou condamnés, que l'on faisait passer nus devant eux. Les martyrs se réjouirent de participer à la Passion du Sauveur. Dieu leur accorda la mort que chacun avait souhaitée ; dans leurs entretiens sur le martyre, Saturnin avait témoigné le désir d'être exposé à plusieurs bêtes féroces pour souffrir davantage ; aussi, ce confesseur et Révocat, après avoir été attaqués par un léopard, furent livrés à un ours. Satur ne craignait rien tant que l'ours, et espérait qu'un léopard le tuerait d'un seul coup de dent. Il fut d'abord exposé à un sanglier ; le veneur qui avait lâché la bête en reçut un coup dont il mourut quelques jours après. Satur fut seulement traîné dans l'arène. On l'attacha ensuite près d'un ours ; mais l'ours ne sortit pas de sa loge, parce que le soldat Pudens avait placé à l'entrée des chairs corrompues.

« Perpétue et Félicité furent dépouillées de leurs

vêtements et mises dans des filets, pour être exposées à une vache furieuse. Le peuple en eut horreur, voyant l'une si délicate, et l'autre qui venait d'accoucher ; on les retira et on les couvrit d'habits flottants. Perpétue fut lancée la première et tomba sur le dos ; elle se mit sur son séant, et, voyant son habit déchiré sur le côté, elle le retira pour se couvrir la cuisse, plus attentive à la pudeur qu'à la souffrance. On la reprit, et elle renoua ses cheveux épars pour écarter tout signe de tristesse. Elle se leva, et, voyant Félicité toute froissée, elle lui donna la main pour l'aider à se relever. Elles allèrent vers la porte Sana-Vivaria, où Perpétue fut reçue par un catéchumène nommé Rustique, qui la suivait. Alors elle s'éveilla comme d'un profond sommeil et commença à regarder autour d'elle, en disant : « Je ne sais quand on nous exposera à cette vache. » On lui dit ce qui s'était passé ; elle ne le crut que lorsqu'elle vit sur son corps et sur son habit des marques de ce qu'elle avait souffert, et qu'elle reconnut le catéchumène. Elle fit appeler son frère, et, s'adressant à lui et à Rustique, elle leur dit : « Demeurez fermes dans la foi ; aimez-vous tous les uns les autres, et ne soyez point scandalisés de nos souffrances. »

« Satur, à une autre porte, exhortait le soldat Pudens et lui disait : « Me voici comme je l'ai prédit ; aucune bête ne m'a encore touché ; croyez donc de tout votre cœur. Je m'en vais là, et je finirai

par la morsure d'un léopard. » Aussitôt il fut présenté à un léopard, qui, d'un seul coup de dent, le couvrit de sang. Le peuple s'écria : « Il est bien lavé. » Satur dit au soldat Pudens : « Souvenez-vous de ma foi, et que ma mort vous fortifie plutôt qu'elle ne vous ébranle. Donnez-moi l'anneau que vous avez au doigt. » L'ayant trempé dans sa plaie il le lui rendit plein de sang, et tomba mort au lieu où on avait coutume d'égorger ceux que les bêtes n'avaient pas achevés. On nommait ce lieu *Spoliarium*. Ainsi, Satur mourut le premier, suivant la vision de Perpétue.

« Le peuple demanda qu'on ramenât les autres confesseurs au milieu de l'amphithéâtre, pour avoir le plaisir de leur voir donner le coup de la mort. Les martyrs y allèrent d'eux-mêmes, après s'être donné le baiser de paix. Perpétue tomba entre les mains d'un gladiateur maladroit, qui la piqua entre les os et la fit crier; car ces exécutions des bestiaires demi-morts servaient d'apprentissage aux nouveaux gladiateurs; on les accoutumait sans péril au sang, et on les nommait confecteurs. Perpétue conduisit elle-même à sa gorge la main tremblante de son bourreau, et finit ainsi son martyre. »

CHAPITRE IX.

Election de Zéphyrin au siége pontifical comme successeur de saint Victor. — Il rappelle Calliste d'Antium et le charge de la direction du clergé. — Le cimetière confié à ses soins. — Origine des catacombes. — Leur état à l'avénement de saint Zéphirin. — Catacombes du Vatican et de saint Calépode. — Travaux ordonnés par Zéphyrin et dirigés par Calliste. — Description des catacombes qui portent leurs noms. — L'Église y cherche un refuge pendant la persécution de Septime Sévère. — Vie des Chrétiens dans ces retraites. — Culte des saints.

Nous avons exposé précédemment les règles adoptées dans l'élection et l'ordination des souverains pontifes. Après la mort de saint Victor, l'Église romaine, pressée de toutes parts et décimée par des exécutions journalières, devait choisir pour la guider à travers ces temps orageux un prêtre recommandable autant par sa sagesse et son courage que par sa sainteté. Peut-être Tertullien, dont l'éloquente apologie venait de révéler le génie, fut-il placé au nombre des candidats. Quelques critiques l'ont pensé, et ont cru voir dans les dissentiments qui, au dire de saint Jérôme, l'ont séparé du clergé de Rome (1), une susceptibilité blessée par la pré-

(1) B. Hieronym., *de Viris illustr.*, c. 53.

férence qu'on avait accordée au mérite moins éclatant, mais plus solide, de Zéphyrin. L'élection de ce pontife au milieu d'une persécution sanglante est son plus beau titre de gloire. Cet hommage, rendu par les prêtres, les diacres, les lévites, et par le peuple entier, qui prit Dieu à témoin de la foi et de la sainteté du nouvel élu, est plus que suffisant pour démentir les accusations haineuses de l'auteur anonyme des *Philosophumena*. Un des premiers actes du gouvernement de Zéphyrin fut le rappel de Calliste; il le fit venir d'Antium et le chargea de la direction de son clergé. Les règles disciplinaires en usage dans la primitive Église nous font connaître l'importance et les devoirs de cette dignité. Celui qui en était revêtu devait veiller à l'accomplissement parfait de toutes les fonctions ecclésiastiques. Les prêtres lui faisaient connaître l'état du troupeau qui leur était confié; les diacres l'informaient avec exactitude de la conduite des lévites placés sous leur surveillance; les diaconesses prenaient ses ordres pour la visite des pauvres et des malades. Il était comme le cardinal-vicaire. L'ouvrage des *Philosophumena*, en accusant Calliste d'avoir supplanté saint Zéphyrin durant son pontificat, témoigne clairement de sa grande autorité. Comme la pratique ordinaire et les lois de l'Église ne permettaient pas d'élever un simple laïque à une dignité si haute, nous avons le droit de penser que Calliste était prêtre, et qu'il dut son élévation à l'intelligence et au zèle dont il

avait fait preuve dans le ministère sacerdotal pendant son séjour à Antium.

L'auteur des *Philosophumena* nous apprend que le pontife Zéphyrin confia à Calliste la surveillance du cimetière (Εἰς τὸ κοιμητήριον κατέστησεν). Ces quelques mots peuvent offrir une indication précieuse aux savants qui étudient l'histoire des catacombes; ils montrent que primitivement on les désignait sous un seul et même nom : κοιμητήριον; en même temps ils servent à déterminer l'époque où commencèrent les travaux de Calliste, et expliquent comment il a pu, pendant le long pontificat de saint Zéphyrin et la durée du sien, creuser cette cité souterraine qui porte aujourd'hui son nom.

Ce furent les anciens usages du peuple juif et le souvenir de la sépulture de Jésus-Christ qui inspirèrent la construction de ces cimetières. Saint Mathieu raconte qu'après la mort de Notre-Seigneur Joseph d'Arimathie détacha de la croix le corps de son Sauveur, l'enveloppa avec des parfums dans un linge blanc, et le confia à un tombeau creusé dans le roc. L'évangéliste ajoute que telle était la manière ordinaire d'ensevelir chez les Juifs. Les premiers chrétiens de Rome, instruits par des apôtres d'origine juive, et appartenant pour la plupart à la même nation, durent s'attacher à un usage consacré par l'exemple de leur Dieu, et que la croyance à une résurrection prochaine leur rendait plus chère. De là ce culte des morts dans la primi-

tive Église, ce respect religieux des tombeaux, cette prodigalité de parfums. « L'Arabie et la Sabée, « disait Tertullien, nous envoient plus d'aromates « pour ensevelir nos morts qu'elles n'en vendent « pour enfumer vos dieux (1). » Telle était en effet cette religieuse profusion que l'odeur des parfums, au dire de Boldetti, émanait encore de certaines tombes ouvertes devant lui (2).

L'histoire ne nous a point laissé de document certain sur les premiers asiles où les chrétiens déposaient les restes mortels de leurs frères. Toutefois, malgré le mystère qui enveloppe la Rome souterraine, des traditions respectables nous apprennent que les saintes matrones Priscille, Cyriaque et Lucille offrirent l'intérieur de leurs villas pour servir à la sépulture des martyrs. La foule des chrétiens était trop considérable (3) pour que quelques riches familles, encore peu nombreuses au sein du christianisme, pussent donner des tombeaux à tous leurs frères morts dans le Seigneur. Les arénaires, où la persécution de Néron les força de chercher un

(1) « Si Arabiæ quæruntur, sciant Sabæi pluris et carius suas merces christianis sepeliendis profligari quam diis fumigandis. » (*Apolog.*, I, 42.)

(2) Boldetti, liv. I, c. 59.

(3) « Ergo abolendo rumori Nero subdidit reos, et quæsitissimis pœnis affecit quos per flagitia missos vulgus christianos appellabat. Igitur primo correpti qui fatebantur; deinde indicio eorum multitudo ingens, haud perinde in crimine incendii quam odio generis humani, convicti sunt. » (Tacite, *Histor.*, l. XV.)

refuge, devinrent pour eux l'entrée et comme le vestibule des catacombes.

Vers les derniers temps de la république, les Romains avaient de vastes carrières dans les environs de la ville; on en tirait le sable appelé pouzzolane, et les autres matériaux destinés à ces magnifiques monuments qui embellissaient la capitale du monde. Ces excavations furent dirigées avec un art habile qui respectait la richesse et la beauté du sol. On descendait dans les entrailles de la terre par un puits. Les esclaves, échelonnés depuis l'ouverture jusqu'au sein même de la mine, se transmettaient de main en main la pierre et le sable. Plusieurs de ces carrières, appelées latomies et arénaires, existaient à Rome avant l'apparition du christianisme. Cicéron parle dans un de ses discours d'un certain Asinius, qui, traîtreusement attiré dans les jardins des faubourgs de Rome et entraîné dans les arénaires hors de la porte Esquiline, y reçut la mort (1). Ce fut aussi dans ces souterrains que Phaon, l'affranchi de Néron, engagea son maître à chercher un asile contre ses ennemis; il refusa, dit Suétone, de s'ensevelir tout vivant (2).

Les chrétiens, traqués de retraite en retraite, cherchèrent un asile dans ces immenses souterrains; ils y portèrent les corps de leurs frères défunts, et

(1) « Asinius autem brevi illo tempore, quasi in hortulos iret, in arenarias quasdam extra partem Esquilinam perductus occiditur. »

(2) « Negavit se vivum sub terram iturum. » (*In Neron.*, c. 28.)

les confièrent à des tombeaux qu'ils creusaient dans les parois mêmes des arénaires. Les inscriptions recueillies par Severano et les actes des saints martyrs Marc et Marcellin attestent cet usage. On y lit ces paroles : « Ils furent ensevelis sur la voie « Appienne, à deux milles de Rome, au lieu ap- « pelé *ad Arenas*, parce qu'il y avait là des carriè- « res d'où l'on tirait du sable pour construire les « murailles de la ville (1).

Selon les archéologues du seizième et du dix-septième siècle, Bosio, Arenghi, Boldetti et Botari, ces arénaires des païens ont formé l'étage supérieur des catacombes; les archéologues modernes soutiennent qu'elles en sont très-distinctes, que plusieurs ont pu servir, il est vrai, d'entrée et de vestibule aux catacombes, mais que le christianisme a droit de réclamer comme son œuvre unique la construction de cette vaste nécropole. Il est vrai que ces monuments souterrains se distinguent de tous les autres et révèlent dans leurs architectes un dessein particulier; ils plongent dans les entrailles de la terre jusqu'à une profondeur de trois, quatre ou cinq étages. On regarde la catacombe du Vatican comme la plus ancienne. C'est là que les chrétiens martyrisés sous Néron auraient été ensevelis; on y aurait porté aussi le corps de saint Pierre; et de

(1) « Sepulti sunt via Appia, millario secundo ab urbe, in loco qui vocatur *ad Arenas*, quia cryptæ arenarum illic erant, ex quibus urbis mœnia struebantur. » (Bolland. 10 Julii.)

là cette vénération profonde dont le premier cimetière des chrétiens fut l'objet. Auprès des reliques de l'apôtre on déposa les corps des premiers papes, Lin, Anaclet, Évariste, Sixte Ier, Télesphore, Hygin, Pie, Éleuthère et Victor. Saint Jérôme parle de cette catacombe. « Dans mon enfance, dit-il, pendant « que je demeurais à Rome, où je recevais une « instruction littéraire, j'avais coutume de visiter « chaque dimanche, avec des condisciples de mon « âge, les sépultures des apôtres et des martyrs. « Nous entrions souvent dans les cryptes creusées « dans les profondeurs de la terre, et dont les murs « sont garnis de sépultures à droite et à gauche. « L'obscurité est si grande qu'elle semble impé- « nétrable, et qu'on pourrait s'appliquer à soi- « même le mot du prophète : *Ils descendent tout « vivants dans les abîmes*. De temps en temps un « peu de jour qui tombe d'en haut y tempère l'hor- « reur des ténèbres. Vous ne pouvez pas dire que « vous voyez des fenêtres; ce sont plutôt des trous « à lumière. On avance pas à pas dans la nuit pro- « fonde qui vous entoure; vous vous rappelez ce « vers de Virgile :

« Horror ubique animos simul ipsa silentia terrent (1). »

Dans la suite des temps, plusieurs empereurs,

(1) Hieronym., *in Ezech.*, lib. XII, c. 40.

« Dum essem Romæ puer, et liberalibus studiis erudirer, solebam, cum cæteris ejusdem ætatis et propositi, diebus Dominicis sepulcra apostolorum et martyrum circuire, crebroque cryptas ingredi, quæ,

rois et reines, ambitionnèrent l'honneur d'une sépulture dans cette catacombe; et, comme il fallut leur élever de superbes tombeaux, on modifia les anciennes constructions. Ce sont, non plus les étroites galeries, les petites grottes, les modestes couches sépulcrales que l'on admire ailleurs, mais des monuments plus conformes aux dignités mondaines et à l'orgueil de ceux auxquels on les consacrait.

Les catacombes de saint Calépode remontent également à une haute antiquité. Les restes d'un grand nombre de martyrs, mis à mort pendant la persécution de Marc-Aurèle, y ont été ensevelis. Elles s'enfoncent profondément dans les entrailles de la terre, et sont traversées par des rues qui se croisent en tous sens, et dont les mille détours forment un inextricable labyrinthe. Ordinairement on y marche debout, mais parfois il faut se courber et même ramper pour continuer sa route. Ces cryptes reçurent dès le troisième siècle le nom qu'elles portent aujourd'hui, soit que les chrétiens voulussent consacrer la mémoire du martyre de saint Calépode, soit qu'ils voulussent rappeler les travaux qu'il aurait dirigés lui-même dans ces souterrains. C'était un prê-

in terrarum profunda defossæ, ex utraque parte ingredientium per parietes habent corpora sepultorum, et ita obscura sunt omnia ut propemodum illud propheticum compleatur : « Descendant ad infernum viventes. » Et raro desuper lumen admissum horrorem temperat tenebrarum, ut non tam fenestram quam foramen demissi luminis putes. Rursumque pedetentim acceditur, et cæca nocte circumdatis illud Virgilianum proponitur :

« Horror ubique animos simul ipsa silentia terrent. »

tre de Rome, contemporain de Calliste. Frères dans le sacerdoce, ils avaient peut-être été associés à la même œuvre. Les actes des martyrs racontent qu'Alexandre le fit égorger, et que, pour jeter l'épouvante parmi les chrétiens, on traîna son cadavre à travers les rues de la ville, et qu'ensuite on le précipita dans le Tibre. La nuit venue, Calliste, accompagné de dix lévites et aidé de quelques pêcheurs, retira le corps du fleuve ; on l'enveloppa de parfums, on l'ensevelit dans un linceul blanc, et on le déposa avec honneur dans le cimetière qui porte son nom (1). Les meilleurs critiques ont révoqué en doute l'authenticité de ces actes, à cause des dispositions favorables d'Alexandre Sévère pour les chrétiens. La suite de cette histoire montrera en effet quelle bienveillante protection ce prince leur accorda. D'un autre côté, les anciennes traditions de l'Église, le nom même de saint Calépode donné à ces catacombes, ne laissent aucun doute sur la réalité de son martyre. Il est possible qu'une seule erreur de nom ait fait mettre en doute la véracité de ce récit. Par une confusion assez fréquente, on aurait pu reculer jusqu'au règne d'Alexandre (Severus) une exécution ordonnée par Septime (Septimus Severus). Les atrocités horribles qui signalèrent le supplice de saint Calépode rappellent d'ailleurs un temps de cruelle persécution.

D'autres catacombes, telles que celles de sainte

(1) Cf. Aringhi, *Roma subterran.*, I, p. 345.

Lucile et de saint Pontien, appartiennent également aux premiers temps de l'Église. Elles n'avaient sans doute alors ni leur étendue actuelle, ni les profondes constructions qu'on y remarque. Commencées lors des premières persécutions, et dans les différents quartiers de Rome, où les chrétiens, sans cesse poursuivis, devaient avoir à leur proximité un lieu de prompte retraite, elles furent successivement développées et agrandies. Le premier étage de la catacombe de saint Pontien est un arénaire creusé par les païens ; dans son état primitif elle offrait déjà sans doute aux chrétiens un asile assuré.

Ces différentes nécropoles ne portèrent dans l'origine ni le nom de la colline Vatieane ni ceux des saints Calépode et Pontien ; elles étaient désignées, comme nous l'avons déjà fait remarquer, sous le nom générique de cimetière (1). La plus vaste et la plus riche en martyrs, celle de toutes ces catacombes que les archéologues regardent comme la merveille de la Rome souterraine, porte le nom de Calliste, à qui elle doit son prodigieux agrandissement. Sainte Lucine l'avait ouverte, mais elle ne devait avoir que peu d'étendue quand saint Zéphyrin en confia

(1) Le nom de catacombes est d'une date postérieure. Il a appartenu dans le principe au vaste cimetière de saint Calliste, et aurait signifié, selon son étymologie grecque : lieu près des tombeaux. D'autres, comme Baronius, le font dériver de κατακυμβή, fosse profonde. De là cette expression fréquente du martyrologe : Romæ ad catacumbas, natalis.

la garde à Calliste. Le nombre de ses rues et de ses places est tellement considérable qu'elle ressemble à une cité. Non-seulement elle offrait un sûr asile par ses sinuosités et ses détours, mais elle avait aussi des retraites profondes et cachées; outre le cimetière public, elle renfermait un cimetière secret. Le premier, plus vaste et plus large, pouvait, dans son immense étendue, présenter un abri aux fugitifs; le second, plus retiré et d'un accès difficile, devait rester impénétrable pour quiconque n'appartenait pas à la société chrétienne.

En entrant dans ces catacombes on rencontre un grand nombre d'inscriptions, dont plusieurs doivent appartenir au pontificat de saint Zéphyrin. On en voit qui sont consacrées à la mémoire des pieux ouvriers qui creusèrent ces souterrains; peut-être travaillaient-ils sous la direction de Calliste. Le titre de *Fossor* figure sur leur tombe comme un titre d'honneur. Ici nous lisons :

FELIX FOSSARIUS IN P.

Félix fossoyeur en paix.

Ailleurs nous voyons cette autre inscription :

PATERNO FOSSORI. BENE MERENTI.
VIXIT. A. P. M. XXXVI.
QUIESCAT IN PACE.

A Paternus fossoyeur qui a bien mérité.

Il a vécu 36 ans ans plus ou moins.
Qu'il repose en paix.

Dans un autre endroit, une inscription rappelle le souvenir de deux de ces humbles ouvriers :

SERGIUS ET JUNIUS FOSSORES.
B. M. M. IN PACE. BISUM.

Sergius et Junius fossoyeurs
Qui ont bien mérité. En paix dans le même tombeau.

Le travail pénible de ces fossoyeurs était ennobli et sanctifié par l'objet même de leur ministère. A plusieurs siècles de distance ils rappelaient le dévouement religieux de Tobie, et méritaient les éloges que la sainte Écriture avait décernés à la charité de ce patriarche. Dans une des cryptes du cimetière de saint Calliste on voit encore l'image d'un de ces fossoyeurs. Une inscription placée au-dessus de sa tombe rappelle son nom, sa mort dans la paix et dans l'espérance, ainsi que le jour de son ensevelissement.

DIOGENES FOSSOR IN PACE DEPOSITUS.
OCTABV. KALENDAS OCTOBRIS.

De chaque côté de l'épitaphe est une colombe, emblème de la foi à la résurrection. Diogène est représenté debout ; on croirait qu'une toison est suspendue à son épaule gauche : elle servait peut-être de coussinet pour le transport des fardeaux. Quelques

archéologues ont prétendu reconnaître l'*amphibalum*, espèce de capuchon dont les ouvriers se couvraient la tête. L'épaule droite de Diogène porte un pic de carrier; il tient de la main gauche une lampe. Son vêtement est une tunique courte à manches étroites, sur laquelle trois croix sont gravées : deux à la partie inférieure et une autre sur le bras droit. Ce signe divin, qui servait à bénir, comme le dit Tertullien, toutes les œuvres chrétiennes, nous rappelle que l'état du fossoyeur était, dans la primitive Église, un des degrés de la hiérarchie ecclésiastique.

C'est dans les inscriptions et les peintures des catacombes de saint Calliste qu'il faut étudier l'histoire de l'Église de Rome durant la sanglante persécution de Septime Sévère. Nous n'avons, il est vrai, que des travaux inachevés et des dates incertaines, et nous attendons les découvertes du savant archéologue le chevalier de Rossi; elles jetteront quelque lumière sur les événements qui ont signalé ces temps à la fois si tristes et si glorieux; mais déjà nous pouvons recueillir dans les inscriptions et les peintures offertes à une pieuse curiosité des souvenirs touchants qui dans leur ensemble nous permettent d'entrevoir suffisamment les alarmes, les souffrances et le courage invincible des chrétiens. Voici quelques lignes gravées sur une pierre tombale dans cette catacombe de saint Calliste :

ALEXANDER MORTUUS NON EST, SED VIVIT SUPER AS-

TRA ET CORPUS IN HOC TUMULO QUIESCIT. VITAM EXPLEVIT CUM ANTONINO IMP., QUI UBI MULTUM BENEFITII ANTEVENIRE PREVIDERET, PRO GRATIA ODIUM REDDIT. GENUA ENIM FLECTENS VERO DEO SACRIFICATURUS AD SUPPLICIA DUCITUR. O TEMPORA INFAUSTA QUIBUS INTER SACRA ET VOTA NE IN CAVERNIS QUIDEM SALVARI POSSIMUS! QUID MISERIUS VITA? SED QUID MISERIUS IN MORTE, CUM AB AMICIS ET PARENTIBUS SEPELIRI NEQUEANT? TANDEM IN COELO CORUSCAT. PARUM VIXIT QUI VIXIT IV. X. TEMP.

« Alexandre n'est pas mort, mais il vit par delà les astres, et son corps repose dans ce tombeau. Il finit sa vie sous l'empereur Antonin, qui paya par la haine les bienfaits qu'il pouvait recevoir. Agenouillé pour sacrifier au vrai Dieu, il est saisi pour être conduit au supplice. O temps lamentables, où nous ne pouvons pas même offrir en sûreté nos saints mystères et nos prières dans des cavernes! Quoi de plus misérable que la vie? mais quoi de plus misérable que la mort, puisque nous ne pouvons pas même être inhumés par nos amis et par nos proches! Enfin il brille dans le ciel; il a peu vécu celui qui n'a vécu que quatorze ans. »

Il serait téméraire peut-être d'attribuer à Antonin le Pieux les cruautés que cette inscription rappelle. D'habiles critiques ont vu dans cette parole, *cum Antonino*, le nom même du fils aîné de Sévère, qui partagea avec son père les honneurs de l'empire, et

s'associa aux violences d'une persécution dont les horreurs firent croire à la venue prochaine de l'Antechrist. Le jeune martyr dont ces quelques mots nous retracent l'histoire avait été arrêté pendant qu'il priait, et au sein même des catacombes.

Les païens n'ignoraient pas que les chrétiens cherchaient un asile dans ces souterrains, et c'est pourquoi ils les appelaient, comme le dit Minutius Félix, une race amie des ténèbres et des retraites obscures, *latebrosa et lucifugax natio* (1). Quand l'édit de persécution était proclamé, un des premiers cris du peuple lancé à la poursuite de ses victimes était celui-ci : « Qu'il n'y ait point d'aires pour les « chrétiens : *areæ non sint!* » Dans l'ardeur de leur haine, ils descendaient dans ces arénaires et pénétraient jusque dans les catacombes. On comprend dès lors les prodigieux travaux de saint Calliste, ces divers étages creusés dans les entrailles de la terre, ces voûtes surbaissées sous lesquelles on ne pouvait passer qu'en rampant, et cette partie plus secrète et plus inabordable du souterrain. Ce saint prêtre avait dû ouvrir à ses frères, fuyant devant l'acharnement de leurs ennemis, des retraites profondes et inaccessibles. Un grand nombre des inscriptions que l'on retrouve dans ces cryptes indiquent une époque de désolation, où des milliers de chrétiens égorgés chaque jour étaient ensevelis à la hâte,

(1) Minut. Fel., *Octav.*

sans que leurs amis ou leurs parents pussent leur rendre les derniers devoirs. Sur les pierres posées devant le corps des martyrs, et qui fermaient leurs tombes, on ne voit souvent qu'une palme grossièrement dessinée. Ailleurs l'inscription ne rappelle que le nom du confesseur; ailleurs au nom du martyr on ajouta le monogramme du Christ ☧, et ce mot si touchant qui contraste avec une mort sanglante : « IN PACE. »

L'épitaphe du jeune martyr Alexandre, que nous avons citée plus haut, exprime une des plus douloureuses préoccupations des chrétiens. A la vue d'exécutions si nombreuses et si promptes, ils se disaient que peut-être leurs parents et leurs amis n'assisteraient pas à leur mort et ne leur rendraient pas les derniers devoirs. Nous rencontrons dans la catacombe de saint Calliste quelques inscriptions qui confirment ces alarmes, et qui nous apprennent qu'au milieu même des souterrains où ils passaient les jours, pour se dérober à la fureur de leurs ennemis, les chrétiens creusaient leur tombeau.

MARCELLA. SE. VIBA. FECIT. SIBI.

« Marcella de son vivant s'est fait à elle-même cette tombe. »

Et ailleurs :

CONSTANTIA FECIT SIBI VIVA LOCUM.

« Constance s'est fait à elle-même sa place, de son vivant. »

Dans un autre endroit, un chrétien s'est préparé le lieu de sa sépulture; son jeune fils, occupé des mêmes funèbres prévisions, a creusé sa place près de la couche de son père; celui-ci a écrit l'épitaphe, qui respire plutôt le calme et la paix que la crainte de la mort.

FORTUNATUS. SE. VIVO. SIBI. FECIT.
UT CUM QUIEVERIT IN PACEM IN ☧ LOCUM PARATUM
HAB.....
.....FILIUS DULCISSIMUS DE SUO LABORE SIBI FECIT.

« Fortunatus s'est fait cette place de son vivant, afin que, lorsqu'il reposera dans la paix de Jésus-Christ, il ait un lieu préparé...

« ...Fils chéri s'est fait cette tombe par son propre travail. »

Les prisons étaient encombrées de chrétiens, et après les catacombes étaient le lieu le plus cher à l'Église. La charité qui unissait si tendrement tous les disciples de Jésus-Christ et la vénération religieuse qui environnait les confesseurs de la foi inspiraient à leurs frères le désir de les visiter, de soulager leurs douleurs, de baiser leurs chaînes et leurs plaies. Par mille pieuses industries, et le plus souvent à prix d'or, ils obtenaient des geôliers l'entrée des prisons; ils portaient aux martyrs, avec des secours et des consolations temporelles, les con-

solations divines et la force surnaturelle que donne la sainte Eucharistie. C'est à ces mêmes martyrs que Tertullien adresse des encouragements dans l'ouvrage qu'il leur a dédié, et où ce génie si fier se montre vis-à-vis d'eux pénétré d'un humble respect.

Quelques-unes de ses paroles retracent avec éloquence les sentiments qu'éprouvaient ces martyrs et qui animaient alors toutes les âmes chrétiennes, en comparant le séjour du monde avec celui des prisons. « Vous êtes séparés du monde, leur dit-il, ou « plutôt, si vous voulez vous rappeler que le monde « est une vaste prison, vous comprendrez qu'au lieu « d'entrer dans une prison vous en êtes sortis vé- « ritablement. Le monde est mille fois plus téné- « breux que vos cachots : ses ténèbres aveuglent « les cœurs ; le monde a des liens plus terribles : « ses liens enchaînent les âmes. Le monde respire « des miasmes empoisonnées : ce sont les passions « des hommes. Le monde renferme plus de coupa- « bles. Là ce n'est pas le proconsul, c'est Dieu qui « condamne. Concluez-en donc, bienheureux con- « fesseurs, que vous avez échangé une prison contre « un asile inviolable. Vous habitez un séjour téné- « breux, mais vous êtes la lumière. Les liens vous « enchaînent, mais vous êtes libres pour Dieu. Vous « respirez un air infect, mais vous êtes vous-mêmes « un parfum plein de suavité. Vous attendez la sen- « tence du juge, mais vous jugerez vous-mêmes les

« juges de la terre. Qu'il s'abandonne aux larmes « celui qui soupire après les délices du siècle! Un « chrétien a renoncé au siècle alors même qu'il « jouissait de sa liberté; jusque dans les fers il con- « serve sa liberté. Qu'importe le lieu où vous êtes « ici-bas, puisque vous êtes hors du siècle? Et si « vous avez perdu quelques-unes des joies de la vie, « bienheureux le négociant qui perd quelque chose « pour gagner beaucoup (1). »

Les honneurs et les soins que les captifs recevaient dans leur prison n'étaient que les prémices du culte religieux que l'Église après leur mort devait rendre à leur dépouille. On enlevait leurs corps avec respect pour les porter dans les catacombes, devoir sacré qui était accompagné de grands dangers. Les païens, témoins du culte religieux rendu aux martyrs, ordonnaient souvent de détruire leurs restes par le feu, ou de les enfouir dans les égouts, ou de les précipiter dans les eaux du Tibre. Plus souvent, il est vrai, la haine faisait place à la cupidité : ils vendaient à prix d'or les cadavres des victimes, et quelquefois les instruments mêmes de leur martyre. Les chrétiens les recevaient avec vénération et les conservaient comme les trophées d'une grande victoire. C'était avec le même soin religieux qu'assistant au supplice de leurs frères ils recueillaient dans des éponges et des linges le sang dont la terre était imbibée. Ils en emplissaient des fioles qu'ils déposaient

(1) Tert., *ad Martyres*, c. 2.

auprès des corps comme un monument du glorieux sacrifice que ces confesseurs avaient fait librement de leur vie. Les divins mystères étaient célébrés sur leurs tombes, et, avant la consécration de la sainte hostie, il était fait mémoire de tous ceux qui, à pareil jour, avaient versé leur sang pour Jésus-Christ. De là cette coutume d'indiquer seulement dans l'épitaphe du martyr le jour de sa mort, et jamais l'année.

Cette particularité indique un usage de la primitive Église. Le jour de la mort d'un martyr était appelé, dans le langage de la société chrétienne, le jour de sa nativité; il mourait, en effet, au monde pour naître dans le ciel. Au retour de chaque anniversaire, son nom était rappelé dans l'assemblée des fidèles. Telle est l'origine des premiers martyrologes. Celui qui a été attribué à saint Jérôme est un des plus précieux monuments de cette glorieuse époque. Il offre une longue suite de noms, le plus souvent sans distinction d'âge ni de dignité; la plupart nous sont complétement inconnus, et, dans cette absence de détails historiques, on reconnaît, non l'intention de transmettre la mémoire d'un homme à la postérité, mais celle de rappeler à des frères un nom qui leur était cher, et dont le souvenir seul suffisait pour faire revivre la pensée des vertus et de la mort de celui qui l'avait porté (1).

(1) Nous citons comme exemple la liste des saints dont l'Église de Rome faisait mémoire le sixième des ides de mai :

VI idus maii. Romæ via Latina, in cœmeterio ejusdem, natalis

Une lettre que les chrétiens de Smyrne adressèrent à toutes les Églises, après la mort de saint Polycarpe, révèle et explique le culte religieux que la primitive Église rendait à ses martyrs. Comme saint Polycarpe avait visité le pontife romain saint Anicet, et avait été accueilli avec honneur et amitié, il est juste de croire que les chrétiens de Smyrne s'empressèrent de transmettre au chef de la première Église du monde le récit attendrissant des souffrances de leur évêque et des honneurs rendus à sa mémoire. « Le démon, dirent-ils, a mis tout en « œuvre pour nous empêcher d'emporter le corps, « comme beaucoup d'entre nous en avaient l'ardent « désir. On insinuait que nous allions abandonner « notre Maître crucifié pour adorer Polycarpe. In-

Gordiani, Julii. In cœmeterio Prætextati, Romæ, natalis sancti Epimachi, Majoris confessoris, Quarti, et Quinti, et Probatæ, Mœcæ, Petri, Januarii, Fortuuionis, Teclæ, Axiopoli, Cyrilli, Cendis, Dionii, Accisi, Crispionii, Zenonis, Afrodisi, Privati, Giddini, Petri, Saturnini, Dativi, Fortuni, Lucellæ, Maximæ, Mattonæ, Mutaci, Cicili, Victuri, Januari, Sacusæ, Bonosæ, Victurinæ, Majuli, Constantiæ, Maximæ, Jauuarii, Gemini, Samini, Peregrinæ, Eri, Senteri, Marulli, Felicis, Indici, Reflenti, Timi, Felioni, Tuinti, Seleuci, Zetulæ, Januariæ, Fortunati, Tedctiæ, Tonati, Rogatæ, Paulinæ, Januari, Ninæ, Honori, Caudediæ, Secundi, Saturnini, Donati, Salutoris, Felicis, Marci, Nappoli, Coddei, Dati, Nasi, Mosi, Satuli, Victuris, Masuti, Malchi, Severi, Martiaui, Fortuni, Saturi, Quintali, Fidelis, Severioli, Quinti, Fausti, Donati, Excruati, Birici, Septimi, Lucini, Restituti, Dativi, Januariæ, Felicis, Saticæ, Marcellæ, Tulæ, Matronæ, Lucusæ, Victuriæ, Feliciæ, Jocundæ, Gloriosæ, Rogatinæ, Victurinæ, Juliæ, Primæ, Fortuuati, Mariæ, Rogatæ, Nonni, Jacobi, Septimiæ, Maurelli, Incidi, Tuni, Felicionis, Seleugi, Honorati, Saturni, Luciui, Zeberriæ, Venusti, Saturnini, Quintulæ. Item Cyrilli, Dionysii. Et alibi depositio Juvenalis et Job prophetæ.

« sensés! qui ne savent pas que nous ne pouvons « jamais abandonner le Christ qui est mort pour le « salut de tous les hommes, ni adorer un autre que « lui. Nous l'adorons, lui, comme le Fils de Dieu, « mais nous rendons aux martyrs le respect qui « leur est dû, comme à ses disciples et à ses servi- « teurs. Le centurion fit donc brûler le corps; nous « en recueillîmes les os, plus précieux que les perles « et plus éprouvés que l'or, et nous leur donnâmes « la sépulture. S'il plaît à Dieu, nous nous réuni- « rons près de son tombeau pour célébrer avec une « joyeuse solennité l'anniversaire de son martyre, « autant en mémoire de ceux qui ont déjà reçu la « couronne que pour préparer et encourager par « son exemple les autres au combat (1). »

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. IV, c. 15. Nous pourrions citer encore à l'appui de cette doctrine le récit remarquable que saint Jean Chrysostome a fait, dans une de ses homélies, de tous les honneurs rendus à la mémoire de saint Ignace d'Antioche, après son martyre. « Lorsqu'il eut donné sa vie, dit-il, dans cette ville de Rome, ou plutôt qu'il fut monté au ciel, il revint à Antioche couronné. Rome a reçu son sang, qui a coulé dans ses murs; mais vous, vous avez honoré ses reliques. Vous vous êtes réjouis de son épiscopat; les chrétiens de Rome l'ont vu lutter, vaincre et recevoir la couronne; mais vous, vous le possédez pour toujours. Dieu vous l'avait ôté pour un instant, et il vous l'a rendu avec beaucoup plus de gloire. Comme ceux qui empruntent de l'argent rendent avec intérêt ce qu'ils ont reçu, ainsi Dieu, vous ayant emprunté ce précieux trésor pour un peu d'instants, et l'ayant montré à Rome, vous l'a renvoyé avec un nouvel éclat. Vous avez envoyé un évêque, et vous avez reçu un martyr; vous l'avez envoyé avec des prières, et vous le recevez avec des couronnes; non-seulement vous, mais toutes les villes intermédiaires; car de quels sentiments n'ont-elles pas été affectées quand elles ont vu transporter ses reliques? Quels fruits de joie et de bonheur n'ont-elles pas recueillis? Combien ne se sont-

Le fils du martyr Léonide, Origène, ardent admirateur de ceux qui sacrifiaient leur vie pour leur foi, nous apprend que le culte des saints ne se bornait pas à la vénération de leurs reliques et à de pieuses solennités sur leur tombeau. On leur adressait des prières comme à des amis de Dieu, dont l'intercession puissante devait faire descendre sur la terre les bénédictions célestes. « Il nous est permis « d'affirmer, dit cet éloquent docteur, que tous « ces hommes, sortis de la vie présente, conservent « leur charité envers ceux qu'ils ont laissés ici-bas, « qu'ils s'intéressent à leur salut et qu'ils les as- « sistent de leurs prières et de leur intercession « auprès de Dieu (1). »

Trente ans après la mort de saint Zéphyrin, saint

elles pas réjouies? De quelles acclamations n'ont-elles pas salué le vainqueur couronné? Car, de même que les spectateurs, s'élançant dans l'arène, et s'emparant du glorieux combattant qui a vaincu tous ses antagonistes et s'avance environné d'une gloire éclatante, ne lui permettent pas de toucher la terre, mais le portent chez lui en faisant retentir l'air de ses louanges, ainsi les fidèles de toutes les villes, recevant tour à tour de Rome ce saint corps, l'ont porté sur leurs épaules, et ont accompagné le martyr couronné jusque dans cette ville-ci, au milieu de mille acclamations, célébrant par des hymnes la gloire du vainqueur, et se raillant du démon, parce que ses artifices s'étaient tournés contre lui, et que tout ce qu'il avait voulu faire contre le martyr était retombé contre lui-même. (*Hom. in S. Ignat., mart.*, XLIII.)

(1) Orig., lib. III, *in Cant. cant.*, t. III, p. 75. « Sed et omnes sancti qui de hac vita decesserunt, habentes adhuc caritatem erga eos qui in hoc mundo sunt, si dicantur curam gerere salutis eorum et juvare eos precibus suis atque interventu suo apud Deum, non erit inconveniens Scriptum namque est in Machabæorum libris ita : Hic est Hieremias propheta Dei, qui semper orat pro populo. »

Cyprien exprimait en ces termes la foi qu'il avait en la puissante intercession des saints : « Souvenons-nous les uns des autres dans nos prières ; dans ce monde et dans l'autre, prions toujours dans l'union d'un même esprit et d'un même cœur, nous soulageant avec une mutuelle charité dans nos afflictions et nos souffrances. Que la charité de celui qui, par la faveur divine, quittera le premier cette vie, persévère encore devant le Seigneur ; qu'il ne cesse pas de prier pour nos frères et nos sœurs (1). »

Plusieurs inscriptions des catacombes révèlent cette même confiance de l'Église dans la médiation de ses saints : on lit dans le cimetière de saint Calliste :

« Atticus, ton esprit est dans le bonheur ; prie pour tes parents. »

ATTICE. SPIRITUS. TUUS
IN. BONU. ORA. PRO. PAREN
TIBUS. TUIS

Ailleurs un père a tracé l'épitaphe de son cher fils, enfant moissonné à l'âge de sept ans.

(2) B. Cypr., *Ep.* 57. « Memores nostri invicem simus, concordes atque unanimes, utrobique pro nobis semper oremus, pressuras et augustias mutua caritate relevemus, et si quis istinc nostrum prior divinæ dignationis celeritate præcesserit, perseveret apud Dominum nostra dilectio, pro fratribus et sororibus nostris apud misericordiam Patris non cesset oratio. Opto te, frater carissime, semper bene valere. »

Digitized by Google

ANATOLINUS. FILIO. BENE. MERENTI. FECIT
QUI. VIXIT. ANNIS VII.
SPIRITUS. TUUS. BENE. REQUIES
CAT IN. DEO. PETAS. PRO. SORORE. TUA.

« Anatolinus a érigé ce monument à son fils bien digne d'être aimé, qui a vécu sept ans. Que ton esprit repose heureusement en Dieu. Prie pour ta sœur. »

Une autre inscription, recueillie par Marini, est conçue en ces termes :

ROGES. PRO. NOBIS. QUIA. SCIMUS. TE IN CHRISTO.

« Prie pour nous, parce que nous savons que tu es dans le Christ. »

Telle est, sur le culte des saints, la doctrine de l'Église romaine, de celle que saint Irénée appelait alors la principale et la plus ancienne, et à laquelle toutes les autres Églises de la chrétienté devaient demeurer unies. Cette union dans la même croyance et dans les mêmes pratiques se manifeste avec de nouvelles lumières à l'esprit investigateur qui voudra relire les Actes des martyrs et recueillir les témoignages des Églises apostoliques d'Antioche, de Smyrne, d'Alexandrie, de Lyon et de Rome. Le témoignage de l'histoire qui se déroule actuellement devant nos yeux doit nous suffire. Nous ne pouvons refuser de reconnaître que l'Église de Rome était pleine des enseignements des apôtres, dont on

n'était séparé encore que par deux générations d'hommes. Les douleurs qu'elle souffre avec tant de courage pour la défense de la foi montrent assez clairement la présence de l'esprit divin qui l'anime et la fortifie. C'est pourquoi nous devons recueillir et conserver comme un précieux héritage les doctrines et les coutumes religieuses de cette multitude de chrétiens voués au martyre, bien convaincus que des croyances enseignées par les premiers successeurs des apôtres, confirmées par les Églises apostoliques qui existaient à ces époques reculées, et scellées par une mort généreuse, sont exemptes de toute erreur.

CHAPITRE X.

Ordonnance de saint Zéphyrin relative à la célébration du saint sacrifice de la messe. — Croyance de l'Église de Rome à la présence réelle. — Témoignage de saint Justin. — Les chrétiens accusés par leurs ennemis de tuer et de manger un enfant dans leurs fêtes. — Mystères des Ophites. — Opérations magiques de Marcus et de ses disciples pour simuler la transsubstantiation. — Accord des anciennes liturgies pour confirmer la vérité de ce dogme. — Célébration des saints mystères dans l'Église de Rome.

En étudiant les monuments des catacombes et l'histoire des chrétiens qui vivaient dans ces souterrains, et en sortaient pour mourir avec un courage plein de sérénité, on se demande à quelle source mystérieuse ils puisaient tant de patience et tant de force. C'est dans les cérémonies sacrées de la primitive Église qu'il faut chercher le secret de cette fermeté d'âme. Participant à un banquet mystique auquel les initiés seuls étaient conviés, ils s'inspiraient d'une inébranlable énergie. Les chrétiens parlaient de ce banquet divin avec une vénération profonde, mais en termes voilés. Les murs des catacombes en présentaient des symboles que les *parfaits* seuls pouvaient comprendre. Les

païens en avaient recueilli quelques bruits vagues, et en avaient fait l'objet de leurs plus graves accusations. Ce banquet mystique, c'est la divine Eucharistie; ces cérémonies sont les rites sacrés qui accompagnent ce mystère. Il est nécessaire de les connaître pour l'intelligence de cette époque; car c'est là que se trouve le principe même de vie de la société chrétienne. Un des décrets de Zéphyrin, relatif à la célébration des mystères et au respect dû à la sainte Eucharistie, appelle également nos études sur un sujet si digne d'une sérieuse attention.

Saint Justin, un des docteurs de l'Église de Rome, et dont on se rappelait encore avec attendrissement le glorieux martyre, avait exposé en ces termes à Marc-Aurèle les croyances des chrétiens, et les rites suivis dans la célébration du saint sacrifice (1). « Après avoir purifié par l'eau du baptême le néo-« phyte qui croit, embrasse et professe notre doc-« trine, nous le conduisons dans l'assemblée des « frères; nous prions pour lui, pour nous, pour « tous les autres, en quelque lieu qu'ils soient, et le « but de notre prière, c'est d'obtenir de Dieu la « grâce de nous montrer toujours dignes de la vé-

(1) B. Just. I, *Apol.*, c. 65 :

Ἡμεῖς δὲ μετὰ τὸ οὕτως λοῦσαι τὸν πεπεισμένον καὶ συγκατατεθειμένον, ἐπὶ τοὺς λεγομένους ἀδελφοὺς ἄγομεν, ἔνθα συνηγμένοι εἰσὶ, κοινὰς εὐχὰς ποιησόμενοι ὑπέρ τε ἑαυτῶν καὶ τοῦ φωτισθέντος, καὶ ἄλλων πανταχοῦ πάντων εὐτόνως, ὅπως καταξιωθῶμεν τὰ ἀληθῆ μαθόντες, καὶ δι' ἔργων ἀγαθοὶ πολιτευταὶ, καὶ φύλακες τῶν ἐντεταλμένων εὑρεθῆναι, ὅπως τὴν αἰώνιον σωτηρίαν σωθῶμεν. Ἀλλήλοις φιλήματι ἀσπαζόμεθα παυσά-

« rité, après l'avoir connue, et d'arriver, par la « fidèle observation des préceptes qu'elle impose, « à une vie pleine de bonnes œuvres et au bonheur « éternel. Les prières finies, nous nous saluons tous « par le baiser de paix, puis, on présente à celui « qui préside l'assemblée du pain et une coupe mê- « lée de vin et d'eau. Il la prend, rend gloire à Dieu « le Père par le nom du Fils et du Saint-Esprit; il « achève l'œuvre eucharistique, ou l'action de grâ- « ces pour tous les bienfaits dont Dieu nous a « comblés, et quand il a fini tout le peuple répond : « Amen, qui signifie en hébreu : *Ainsi soit-il.* Alors « ceux que nous appelons diacres distribuent aux as- « sistants le pain ainsi que le vin et l'eau consacrés « par les paroles de l'action de grâces, et en portent « aux absents. Nous appelons cet aliment Eucha- « ristie. Nul n'y peut participer s'il ne croît à la « vérité de l'Évangile, s'il n'a été purifié et régé- « néré auparavant par l'eau du baptême, s'il ne vit « selon les préceptes de Jésus-Christ; car nous ne « prenons pas cette nourriture comme un pain ni le

μενοι τῶν εὐχῶν· ἔπειτα προσφέρεται τῷ προεστῶτι τῶν ἀδελφῶν ἄρτος, καὶ ποτήριον ὕδατος καὶ κράματος· καὶ οὗτος λαβὼν, αἶνον καὶ δόξαν τῷ Πατρὶ τῶν ὅλων διὰ τοῦ ὀνόματος τοῦ Υἱοῦ, καὶ τοῦ Πνεύματος τοῦ ἁγίου, ἀναπέμπει· καὶ Εὐχαριστίαν ὑπὲρ τοῦ κατηξιῶσθαι τούτων παρ' αὐτοῦ ἐπὶ πολὺ ποιεῖται· οὗ συντελέσαντος τὰς εὐχὰς καὶ τὴν Εὐχαριστίαν, πᾶν ὁ παρὼν λαὸς ἐπευφημεῖ λέγων· Ἀμήν. Τὸ δὲ ἀμὴν, τῇ Ἑβραΐδι φωνῇ τὸ γένοιτο σημαίνει. Εὐχαριστήσαντος δὲ τοῦ προεστῶτος, καὶ ἐπευφημήσαντος παντὸς τοῦ λαοῦ, οἱ καλούμενοι παρ' ἡμῖν διάκονοι, διδόασιν ἑκάστῳ τῶν παρόντων μεταλαβεῖν ἀπὸ τοῦ εὐχαριστηθέντος ἄρτου καὶ οἴνου καὶ ὕδατος, καὶ τοῖς οὐ παροῦσιν ἀποφέρουσι.

« vin, comme un breuvage ordinaire; de même que « Jésus-Christ, notre Sauveur, incarné par la parole « de Dieu, a pris véritablement chair et sang pour « notre salut, de même on nous enseigne que cet « aliment, qui, par transformation, nourrit notre « chair et notre sang, devient, par la vertu de la « prière qui renferme ses propres paroles, la chair « et le sang de ce même Jésus incarné pour nous. »

Par ces paroles remarquables, saint Justin révélait et expliquait la croyance des chrétiens à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et le miracle de la transsubstantiation. En comparant le mystère de l'Incarnation avec celui de l'Eucharistie, il fait entendre que le Verbe, qui par la puissance de la parole divine a pris un corps et une âme semblables aux nôtres, se cache, par la puissance d'une autre parole divine, sous les apparences du pain et du vin; et que celui qui avait voilé sa divinité pour expier nos crimes par ses souffrances voile encore son humanité pour communiquer lui-même à nos âmes le fruit de ses douleurs. De même encore, en rappelant cette merveilleuse transsubstantiation qui s'opère chaque jour en nous, et par laquelle un aliment grossier se transforme en une chair vivante et en un sang animé, il révèle sa

Καὶ ἡ τροφὴ αὕτη καλεῖται παρ' ἡμῖν Εὐχαριστία· ἧς οὐδενὶ ἄλλῳ μεταστχεῖν ἐξὸν ἐστιν, ἢ τῷ πιστεύοντι ἀληθῆ εἶναι τὰ δεδιδαγμένα ὑφ' ἡμῶν, καὶ λουσαμένῳ τὸ ὑπὲρ ἀφέσεως ἁμαρτιῶν καὶ εἰς ἀναγέννησιν λοῦτρον, καὶ οὕτως βιοῦντι ὡς ὁ Χριστὸς παρέδωκεν.

croyance au miracle d'une transsubstantiation accomplie par la parole de Dieu.

Tertullien expose la même doctrine si fréquemment, et avec une foi si ardente, qu'il est facile de reconnaître combien la société au sein de laquelle il vivait était pénétrée de ces vérités. En expliquant cette invocation : *Donnez-nous notre pain de chaque jour :* « Il convient, dit-il, d'attribuer à ces « mots un sens spirituel. Car, notre pain, c'est Jé- « sus-Christ, parce que Jésus-Christ est notre vie, « et que notre vie c'est ce pain. « Je suis le pain « divin, » a-t-il dit lui-même; et un peu plus haut : « Le Verbe du Dieu vivant est le pain descendu des « cieux. » D'ailleurs son corps se montre à nous « sous les apparences du pain : *Ceci est mon corps.* « Ainsi, en demandant notre pain de chaque jour, « nous demandons à vivre perpétuellement en Jé- « sus-Christ, et à nous identifier avec son corps. »

Cette interprétation semblait d'autant plus naturelle que la divine Eucharistie était pour les chrétiens le pain de chaque jour. Se levant dès l'aurore et assistant à la célébration des saints mystères, ils y participaient par la communion. Ailleurs

(1) Tert., *lib. de Orat.*, c. 6 : « *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie,* spiritaliter potius intelligamus. Christus enim panis noster est, quia vita Christus, et vita panis. *Ego sum,* inquit, *panis vitæ.* Et paulo supra : *Panis est sermo Dei vivi qui descendit de cœlis.* Tum quod et corpus ejus in pane censetur : *Hoc est corpus meum.* Itaque, petendo panem quotidianum, perpetuitatem postulamus in Christo et individuitatem a corpore ejus. »

Tertullien, ranimant les espérances de ses frères en la résurrection des corps, en découvre un gage certain dans ce divin sacrement où la chair même de Jésus-Christ s'unit à la nôtre, et y dépose le germe de la gloire et de l'immortalité. « Notre « chair, dit-il, se nourrit du corps et du sang de « Jésus-Christ, pour que l'âme s'engraisse de la « substance de Dieu (1). »

Ce Père de l'Église raconte que les païens, acceptant des calomnies inventées par la haine, prétendaient que les cérémonies chrétiennes avaient pour objet l'immolation d'un enfant; on représentait les disciples du Christ comme trempant du pain dans le sang de l'enfant, et comme se partageant immédiatement après cette nourriture abominable. Tertullien revient plusieurs fois sur cette odieuse accusation, et montre, par l'insistance de l'apologie, combien l'erreur était invétérée dans l'esprit des païens. A cette époque, Minutius Félix et Origène signalent avec horreur la même calomnie. Qui pouvait avoir inspiré aux païens ces idées étranges d'un banquet sanglant, de l'immolation d'une victime pure, de l'avidité cruelle avec laquelle les initiés buvaient son sang, si ce n'est la doctrine même de l'Eucharistie et la croyance à la présence réelle de Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin?

D'autres erreurs de cette époque révèlent les

(1) *De Resurrect. carnis*, c. 8 : « Caro corpore et sanguine Christi vescitur, ut et anima Deo saginetur. »

mêmes vérités. Les Ophites ou Naasènes, ainsi appelés parce qu'ils adoraient le serpent, formaient une de ces sectes gnostiques qui prétendaient que la création du monde terrestre, la société humaine et la loi mosaïque étaient l'œuvre d'un esprit déchu, grossier, envieux et méchant. D'après eux, le Christ, un des Éons du ciel supérieur, eut pitié de la race humaine, et se cacha d'abord sous la forme d'un serpent pour instruire nos premiers parents et pour ouvrir leur esprit à des vérités sublimes. Il vint une seconde fois, et s'incarna dans l'homme Jésus pour opposer à la loi de crainte la loi d'amour, et diriger par des principes spirituels ceux qui jusque-là suivaient le courant de leurs appétits brutaux. Dans leurs mystères byzarres ces sectaires tiraient un serpent d'une cage; ils le roulaient autour des pains qu'ils voulaient consacrer; et, après lui avoir offert leurs adorations, ils se retiraient et se partageaient avec respect cette nourriture qu'ils croyaient sanctifiée par la présence de leur dieu. D'autres hérétiques exprimaient les mêmes croyances dans des cérémonies où des jongleries audacieuses se mêlaient à la piété. On lit dans le livre des *Philosophumena* (1), et ce récit est confirmé par un pas-

(1) *Philosophum.*, ed. Miller, p. 200 :

Ἄλλος δέ τις διδάσκαλος αὐτῶν Μάρκος, μαγικῆς ἔμπειρος, ἃ μὲν διὰ κυβείας δώρων, ἃ δὲ καὶ διὰ δαιμόνων ἠπάτα πολλούς· οὗτος ἔλεγεν ἐν αὐτῷ τὴν μεγίστην ἀπὸ τῶν ἀοράτων καὶ ἀκατονομάστων τόπων εἶναι δύναμιν. Καὶ δὴ πολλάκις λαμβάνων ποτήριον ὡς εὐχαριστῶν, καὶ ἐπὶ πλεῖον ἐκτείνων τὸν λόγον τῆς ἐπικλήσεως, πορφύρεον τὸ κέρασμα ἐποίει

sage de saint *Irénée*, qu'un sectaire nommé Marcus, environné de ses disciples, et célébrant avec eux le mystère de l'Eucharistie, prononçait solennellement sur un calice les paroles de la consécration. Le liquide prenait une teinte rougeâtre comme par l'effet de ces paroles, et, à cette vue, les spectateurs s'imaginaient qu'une grâce divine était descendue d'en haut, et avait communiqué à ce breuvage les propriétés du sang. Pendant que Marcus murmurait avec lenteur la formule sacrée, il versait subtilement dans la coupe une poudre légère qui lui communiquait une couleur rougeâtre. C'est par un semblable artifice que le même imposteur répondait à l'objection de ses disciples, qui lui demandaient comment l'humanité tout entière du Fils de Dieu pouvait se renfermer sous de si petites espèces. Il présentait un calice à l'un des assistants, et lui ordonnait de consacrer. Aussitôt il versait dans une coupe plus grande le liquide sur lequel les paroles avaient été prononcées. Avant de faire participer ses disciples à ce breuvage, il disait ces paroles : « Que

φαίνεσθαι, καὶ πότε ἐρυθρὸν, ὡς δοκεῖν τοὺς ἀπατωμένους χάριν τινὰ κατιέναι καὶ αἱματώδη δύναμιν παρέχειν τῷ κόματι. Ὁ δὲ πανοῦργος τότε μὲν πολλοὺς ἔλαθε, νυνὶ δὲ ἐλεγχόμενος παύσεται· φάρμακον γάρ τι τοιαύτην δυνάμενον χροὰν παρασχεῖν λαθραίως ἐνιῶν τῷ κεράσματι, ἐπιπολὺ φλυαρῶν ἀνέμενεν, ὅπως τῆς ὑγρότητος μεταλαβὸν λυθῇ καὶ ἀναμιγὲν ἐπιχρωτίσῃ τὸ κόμα. Τὰ δὲ δυνάμενα τοῦτο παρασχεῖν φάρμακα ἐν τῇ κατὰ μάγων βίβλῳ προείπομεν ἐκθέμενοι, ὡς πολλοὺς πλανῶντες ἀφανίζουσιν, οἷς εἰ φίλον περιεργότερον τῷ εἰρημένῳ προσεπισχεῖν, εἴσοντα τὴν Μάρκου πλάνην.

Ὃς καὶ ποτήριον, παρ' ἑτέρου κιρνῶν ἐδίδου γυναικὶ εὐχαριστεῖν, αὐ-

« l'Etre infini qui est inaccessible à la pensée, im-
« pénétrable à la parole, remplisse votre être inté-
« rieur; que, semant en vous comme dans un sol
« fécond le grain de sénevé, il multiplie votre intel-
« ligence. » Tout en disant ces mots, il agitait la coupe, où il avait déposé une substance propre à dilater le liquide; et, en effet, on le voyait croître prodigieusement, mousser et déborder du calice; à la vue du miracle les assistants s'empressaient de communier. Quelque indignes que soient ces fourberies, il est facile d'y voir une preuve de la croyance générale des chrétiens au mystère de la transsubstantiation.

Les liturgies des Églises primitives présentent encore d'autres témoignages dont l'autorité mérite de fixer quelques instants notre attention. Si l'on peut démontrer que ces liturgies remontent jusqu'aux premiers siècles de notre ère et appartiennent à des Églises apostoliques, on aura le droit d'en conclure qu'elles expriment la pensée même et la foi de toute la société chrétienne. En même temps ce témoignage si imposant sera le plus clair et le plus

τὸς παρεστὼς, καὶ ἕτερον κρατῶν ἐκείνου μεῖζον κενὸν καὶ [τὸ μικρότερον] εὐχαριστήσας τῆς ἀπατωμένης δεξάμενος ἐπέχει εἰς τὸν μείζω, καὶ πολλάκις ἀντεπιχέων ἕτερον εἰς ἕτερον, ἐπέλεγεν οὕτως. « Ἡ πρὸ τῶν ὅλων ἀνεννόητος, καὶ ἄρρητος χάρις πληρώσαι σου τὸν ἔσω ἄνθρωπον, καὶ πληθύναι ἐν σοὶ τὴν γνῶσιν αὐτῆς, ἐγκατασπείρουσα τὸν κόκκον τοῦ σινάπεως εἰς τὴν ἀγαθὴν γῆν. » Καὶ τοιαῦτα τινὰ ἐπειπὼν καὶ ἐκστήσας τήν τε ἀπατωμένην καὶ τοὺς παρόντας, ὡς θαυματοποιὸς ἐνομίζετο, τοῦ μείζονος ποτηρίου πληρουμένου ἐκ τοῦ μικροτέρου ὡς καὶ ὑπερχεῖσθαι πλεονάζον.

explicite, parce que, dans sa liturgie, l'Église a révélé sans crainte les mystères qu'elle voilait parfois dans ses enseignements. C'est donc dans cette partie des saints mystères dont les catéchumènes étaient exclus, et à laquelle les initiés seuls étaient admis, que nous devons chercher la pensée de l'Église. Or, je ne connais rien de plus propre à pénétrer l'esprit d'un religieux respect que cette unité admirable qui, dans des liturgies nombreuses, variées, écrites en diverses langues, se manifeste au moment même de la consécration. Ce sont les mêmes cérémonies, les mêmes pensées, les mêmes paroles; d'où l'on peut conclure que c'est la même foi exprimée par les diverses nations chrétiennes.

La liturgie des Églises d'Antioche et de Jérusalem, et qui porte le nom de saint Jacques, remonte jusqu'aux premiers siècles de notre ère, de l'aveu même des plus célèbres critiques anglicans et luthériens (1). Les citations relatives aux obser-

(1) Voyez William Palmer, *Origines liturgicæ*, 1er vol., p. 15-44 (*Neale's history of the holy eastern Church*), part. 2.—Palmer, auteur protestant, a montré dans l'examen de ces questions liturgiques une grande science, une critique habile, et le plus souvent aussi un esprit impartial et éclairé. — Il résume et achève par les conclusions suivantes une très-remarquable dissertation sur la liturgie de saint Jacques : « In conclusion, I may remark, that there are satisfactory means of ascertaining the order, substance, and generally the expressions, of the solemn liturgy used all through the Patriarchate of Antioch and Jerusalem, before the year 451. That the liturgy thus ascertained, coincides with the notices which the fathers of that country give concerning their liturgy, during the fifth and fourth cen-

vances liturgiques que l'on rencontre dans saint Jean Chrysostome, Théodoret et saint Jérôme, ont une telle conformité avec les rites sacrés attribués à ces Églises primitives qu'il est impossible de contester du moins leur haute antiquité. Ces inductions deviennent plus concluantes quand on compare le cinquième catéchèse mystagogique de saint Cyrille avec la liturgie attribuée à saint Jacques. Saint Cyrille, l'un des témoins du concile de Nicée, expliquait aux fidèles les cérémonies et les paroles du divin sacrifice que la tradition et les anciens usages leur avaient transmises, et exposait les mêmes rites que nous retrouvons dans le formulaire de saint Jacques. Nous pouvons donc ouvrir avec confiance ces vieilles archives du patriarcat d'Antioche, et y lire les paroles de la consécration.

« Dans la nuit où il a été livré, ou plutôt où il « s'est livré lui-même pour la vie et le salut du « monde, prenant du pain entre ses mains saintes « et sans tache, pures et immortelles, et levant les « yeux vers le ciel, et vous montrant ce pain, à vous, « son Dieu et Père, il rendit grâces, il le bénit, le « brisa, et le donna à ses apôtres, en disant : « Pre- « nez, mangez; ceci est mon corps, qui est brisé pour

turies; that this liturgy was used in the whole patriarchate of Antioch in the fourth century with little variety; that it prevailed there in the third century and even in the second. The liturgy of saint James in greek and syriac may therefore be considered to be derived from the most primitive times (sect. 1, p. 43). »

« vous, et livré pour la rémission des péchés. » Le peuple répond : « Amen (1). »

Le prêtre prend le calice, et dit : « De même, « après le souper, prenant le calice, et après y avoir « mêlé du vin et de l'eau, et levé les yeux vers le « ciel, il vous l'offrit, à vous, son Dieu et son Père, « il rendit grâces, le consacra, le bénit, le remplit « de son Esprit-Saint, et le donna à ses disciples, « disant : « Buvez-en tous ; ceci est mon sang, le « sang de la nouvelle alliance, qui a été versé pour « vous et pour un grand nombre, et qui est livré pour « la rémission des péchés. » Le peuple : « Amen. »

La liturgie du patriarcat d'Alexandrie qui nous a été transmise sous le nom de l'évangéliste saint Marc présente, au dire des meilleurs critiques, les preuves les plus fortes d'une haute antiquité. Les ouvrages d'Origène en renferment de fréquentes citations, et, entre autres, une longue prière qui précédait l'oblation sainte. Denys d'Alexandrie, et plusieurs autres docteurs de la même Église, rappellent également en diverses circonstances les rites sacrés qu'ils observaient, et leurs écrits peuvent servir à des rapprochements qui par leur parfaite exactitude confirment l'ancienneté de

(1) Λαβὼν τὸν ἄρτον ἐπὶ τῶν ἁγίων καὶ ἀχράντων καὶ ἀμώμων καὶ ἀθανάτων αὐτοῦ χειρῶν, ἀναβλέψας εἰς τὸν οὐρανὸν [καὶ ἀναδείξας σοὶ τῷ Θεῷ καὶ Πατρὶ], εὐχαριστήσας, ἁγιάσας, κλάσας, ἔδωκεν [ἡμῖν τοῖς αὐτοῦ μαθηταῖς καὶ ἀποστόλοις] εἰπών· Λάβετε, φάγετε. Τοῦτό μου ἐστὶ τὸ σῶμα, τὸ ὑπὲρ ὑμῶν κλώμενον καὶ διδόμενον εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν.

Populus : Ἀμήν.

cette liturgie (1). Lisons dans ce Rituel de la primitive Église d'Alexandrie les paroles eucharistiques :

« Notre-Seigneur et Dieu, et souverain roi Jésus-« Christ, dans la nuit où il se livra lui-même pour

(1) William Palmer dit à ce sujet (*Origin. liturg.*, vol. I, sect. 4, p. 100) : « Let us compare this liturgy with the writings of the fathers of the Alexandrian patriarchate amongst whom the law of secrecy was so carefully attended to, that we have very few memorials of the Egyptian rites amongst them : the dismissal of catechumens is mentioned by Cyril of Alexandria, and is alluded to by almost every Egyptian father. Cyril also quotes a passage in the prayer of the faithful. He also refers to the salutation of " Peace be with you " and the reply, and the Kiss of Peace, which are likewise mentioned by Isidore of Pelusium and Origen. The form of στῶμεν καλῶς is apparently referred to by Cyril Alexandrinus. The Eucharistia or thanksgiving is mentioned by Dionysius, bishop of Alexandria, and Origen. Athanasius speaks of the prayer for the emperor. The commemoration of the departed is mentioned by the Egyptian bishops in their Epistle to Anatolius, bishop of Constantinople, by John Cassian, and by Origen who appears to quote from the liturgy and his quotations are accordant in meaning and substance with the prayers in the Egyptian liturgies. The Deacon's proclamation to arise is probably alluded to by Cyril. The part of the preface or thanksgiving which speaks of " ten thousand angels " is perhaps referred to by Origen. At least, the idea was familiar to him in connection with this part of the liturgy. The part of the thanksgiving which speaks of the Cherubim covering their faces with their wings on account of the nature of God, is perhaps alluded to by Cyril Alexandrinus, and this mystical explanation is given by other Egyptian fathers. The Deacon's proclamation to sing the hymn *Tersanctus* seems peculiar to the Egyptian liturgy, and we find an allusion to it in the writings of Cyril, in the same place he seems to notice the hymn *tersanctus* which is also alluded to by Origen. The oblation is spoken of by Cyril, Athanasius and Origen. Theophilus of Alexandria, Isidore of Pelusium and perhaps Origen refer to the invocation of the holy Ghost The concluding Amen of the people is mentioned by Athanasius, and Dionysius of Alexandria, as the breaking of the bread is by Theophilus Alexandrinus and others. » — W. Palmer cite tous les passages des Pères auxquels il fait allusion.

« nos péchés, et souffrit la mort dans sa chair pour « nous tous, s'assit à table avec ses disciples ; il « prit du pain dans ses mains pures, saintes et sans « taches, et ayant levé les yeux vers son Père, notre « Dieu et le Dieu de tous, et ayant rendu grâces, il « bénit et consacra ce pain, il le brisa, et le donna « à ses saints et bienheureux apôtres, disant : « Pre- « nez, mangez (1). »

« Le diacre : « Priez. »

« Le prêtre : « Ceci est mon corps, qui sera brisé « pour vous, et livré pour la rémission des pé- « chés. »

« Le peuple : « Amen. »

« Le prêtre continue : « De même, après le sou- « per, ayant pris la coupe, il y mêla l'eau et le vin, « il leva les yeux au ciel, vers son propre Père, « notre Dieu et le Dieu de tous, il rendit grâces,

(1) Ὅτι αὐτὸς ὁ Κύριος, καὶ ὁ Θεὸς καὶ παμβασιλεὺς ἡμῶν Ἰησοῦς ὁ Χριστὸς τῇ νυκτὶ ᾗ παρεδίδου ἑαυτὸν ὑπὲρ τῶν ἁμαρτιῶν ἡμῶν, καὶ [εἰς] τὸν ὑπὲρ πάντων ὑψίστατον θάνατον, συναχλιθεὶς μετὰ τῶν ἁγίων μαθητῶν, λαβὼν ἄρτον ἐπὶ τῶν ἁγίων καὶ ἀχράντων καὶ ἀμώμων αὐτοῦ χειρῶν, ἀναβλέψας εἰς τὸν ἴδιον Πατέρα, Θεὸν δὲ ἡμῶν καὶ Θεὸν τῶν ὅλων, εὐχαριστήσας, εὐλογήσας, ἁγιάσας, κλάσας, διέδωκε τοῖς ἁγίοις καὶ μακαρίοις αὐτοῦ μαθηταῖς καὶ ἀποστόλοις, εἰπών· Λάβετε, φάγετε.

Diaconus : Ἐκτείνατε.

Sacerdos : Τοῦτο γάρ ἐστι τὸ σῶμά μου τὸ ὑπὲρ ὑμῶν κλώμενον καὶ διαδιδόμενον εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν.

Populus : Ἀμήν.

Sacerdos orans : Ὡσαύτως καὶ τὸ ποτήριον μετὰ τὸ δειπνῆσαι λαβὼν καὶ κεράσας ἐξ οἴνου καὶ ὕδατος [ἀναβλέψας εἰς τὸν οὐρανὸν πρός τε τὸν ἴδιον Πατέρα, Θεὸν δὲ ἡμῶν καὶ Θεὸν τῶν ὅλων], εὐχαριστήσας, εὐλογήσας, πλήσας Πνεύματος ἁγίου, μετέδωκε τοῖς ἁγίοις καὶ μακαρίοις αὐτοῦ μαθηταῖς καὶ ἀποστόλοις, εἰπών· Πίετε ἐξ αὐτοῦ πάντες.

« et, ayant béni et rempli le calice de l'Esprit-Saint, « il le donna à ses saints et bienheureux apôtres et « disciples, disant : « Buvez-en tous. »

« Le diacre : « Priez. »

« Le prêtre : « Ceci est mon sang, le sang du « Nouveau Testament, qui sera répandu et donné « pour vous et pour un grand nombre, pour la ré- « mission des péchés. »

La liturgie syriaque, en usage chez les Cophtes, les rites sacrés des Monozophytes, des Jacobites, des Arméniens et des sectes nestoriennes, reproduisent dans la consécration des saints mystères une conformité de paroles d'autant plus digne d'attention que les différences sont ailleurs plus remarquables.

La liturgie romaine, qui porte le nom de saint Grégoire, parce que ce pontife y a inséré quelques prières, appartient à des temps plus anciens. Elle ne diffère que très-légèrement des rites de l'Église milanaise, et de ceux qui, dès l'établissement du christianisme en Afrique, étaient suivis par les fidèles de cette contrée. Les ouvrages de Tertullien peuvent servir à prouver cette similitude et à démontrer la haute antiquité de cette liturgie. En remontant à une époque plus reculée, nous trouverons dans les œuvres de saint Justin une exposition abrégée des cérémonies adoptées par l'Église de

Diaconus : Ἔτι ἐκτείνατε.

Sacerdos : Τοῦτο γάρ ἐστι τὸ αἷμά μου τὸ τῆς καινῆς διαθήκης, τὸ ὑπὲρ ὑμῶν καὶ πολλῶν ἐκχυνόμενον καὶ διαδιδόμενον εἰς ἄφεσιν ἁμαρτιῶν.

Populus : Ἀμήν.

Rome dans la célébration des saints mystères. L'ordre, les prières et les rites qu'il indique ont avec le formulaire de saint Grégoire une ressemblance qui démontre une origine commune. Ici encore, soit que nous consultions les écrits de saint Justin, soit que nous examinions les formules de la liturgie romaine, nous retrouverons les prières et les cérémonies de la consécration telles que nous les avons remarquées dans les Églises d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie (1).

Une parole de saint Justin révèle tout l'amour et la religieuse reconnaissance que ces mystères sa-

(1) Les paroles de la consécration, dans la liturgie de saint Grégoire, sont ainsi conçues : « Quam oblationem tu, Deus, in omnibus, quæsumus, benedictam, adscriptam, ratam, rationabilem, acceptabilemque facere digneris, ut nobis corpus et sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesu Christi ; qui, pridie quam pateretur, accepit panem in sanctas ac venerabiles manus suas, et elevatis oculis in cœlum, ad te, Deum Patrem suum omnipotentem, tibi gratias agens, benedixit, fregit deditque discipulis suis dicens : « Accipite et manducate ex hoc omnes : hoc est enim corpus meum. » Simili modo, postquam cœnatum est, accipiens et hunc præclarum calicem in sanctas ac venerabiles manus suas, item tibi gratias agens, benedixit deditque discipulis suis dicens : « Accipite et bibite ex eo omnes : hic est enim calix sanguinis mei, novi et æterni Testamenti, mysterium fidei ; qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum. Hæc quotiescunque feceritis in mei memoriam facietis. » — On peut consulter au sujet de la liturgie de saint Grégoire les ouvrages du cardinal Bona, de Menard, de Gavanti, de Martène et de Le Brun. — Palmer reconnaît l'antiquité apostolique de cette liturgie ; il dit à ce sujet : « There seems nothing unreasonable in thinking that the roman liturgy as used in the of Gregory the Great, may have existed from a period of the most remote antiquity ; and perhaps there are nearly as good reasons for referring its original composition to the apostolic age as there are in the case of the great oriental liturgy (*Origin. liturg.*, vol. I, p. 121). »

crés inspiraient aux chrétiens. « Depuis l'institution « de la sainte Eucharistie, dit-il, nous ne cessons « de nous en entretenir mutuellement (1). »

Les peintures des catacombes expriment le même sentiment. Durant de longues journées passées dans ces sombres retraites, les chrétiens oubliaient leurs alarmes en traçant sur les murs de ces souterrains des symboles divers de la sainte Eucharistie. On y voit représenté le miracle de la multiplication des pains; ailleurs, c'est un agneau, image de celui qui est immolé pour le salut du monde. Dans un autre endroit, Jésus-Christ, assis devant une table et environné de ses disciples, institue le divin sacrement de son amour. C'est dans les chapelles des catacombes, où s'accomplissaient les divins mystères, que l'on rencontre la plupart de ces peintures; œuvres inspirées à leurs auteurs par une pieuse reconnaissance, elles devaient exciter le même sentiment dans le cœur de ceux qui les contemplaient (2). Il semble même que cette vénération pleine d'amour fasse chaque jour de nouveaux efforts pour arriver à une expression plus digne d'elle-même et moins indigne de Dieu. Jusqu'à l'époque dont nous écrivons l'histoire, les fidèles recevaient l'hostie

(1) B. Just. I, *Apol.*, c. 67 : Ἡμεῖς δὲ μετὰ ταῦτα λοιπὸν ἀεὶ τούτων ἀλλήλους ἀναμιμνήσκομεν.

(2) Le savant chevalier de Rossi a fait connaître récemment, dans une lettre adressée à dom Pitra, plusieurs de ces emblèmes eucharistiques qui sont peints sur les murs des catacombes et qui appartiennent aux premiers siècles. Cette lettre est du plus haut intérêt. (Voy. *Spicilegium Solesmense*, vol. III, p. 545-572.)

sainte dans leurs mains; un décret du pape Zéphyrin, mentionné par le bibliothécaire Anastase, modifia cet usage, en y substituant une pratique où se révèle le respect que l'on doit à la divine Eucharistie. Il ordonna que les sous-diacres présents à la célébration des mystères porteraient dans leurs mains des patènes de cristal, qu'après avoir communié de la main de l'évêque ils recevraient sur ces plateaux les hosties destinées au peuple, et les présenteraient aux prêtres chargés de les distribuer aux fidèles. Le successeur de saint Calliste substitua des coupes et des patènes d'argent aux patènes et aux calices de verre. Ces vases sacrés étaient sans doute d'un plus haut prix. Toutefois, ce serait une erreur de penser que les premiers, plus conformes à la pauvreté de l'Église primitive, fussent toujours de peu de valeur. Les Romains savaient ciseler le cristal, et en faisaient des coupes d'un travail admirable et d'une rare beauté (1).

Descendons encore dans les catacombes pour y suivre les cérémonies et les prières du divin sacrifice, tel qu'il était célébré dans les premiers âges du christianisme. Deux entrées différentes conduisaient à l'oratoire souterrain : l'une, destinée aux femmes, était confiée à la garde des diaconesses;

(1) On lit dans Apulée : « Opiparescibi et ebore nitentes lecti, aureis vestibus intexti, ampli calicis variæ quidem gratiæ, sed pretiositatis unius ; hic vitrum fabre sigillatum, et crystallum impunctum (*Métamorphoses*, l. II). »

l'autre, destinée aux hommes, était sous la surveillance des diacres. Cette séparation, maintenue durant tout le saint sacrifice, servait à rendre l'ordre plus parfait et à sauvegarder la décence. Une fois les fidèles réunis, ils se préparaient avec une attention religieuse à la célébration des saints mystères. Un des ministres de l'Église leur lisait plusieurs passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. C'était le plus souvent, au rapport de saint Justin (1), des extraits des prophètes et des Évangiles. Cette lecture terminée, l'évêque prenait la parole, et, dans un langage simple et digne, il engageait les chrétiens à se pénétrer des grandes pensées et à imiter les beaux exemples qui leur étaient proposés. Immédiatement après on faisait sortir les catéchumènes, et ceux-là seuls restaient qui avaient été précédemment initiés aux secrets de l'Eucharistie et devaient participer à ce divin sacrement. Des prières dites en silence servaient d'introduction à cette seconde partie de la messe. Les chrétiens étaient debout, les bras étendus et les mains levées au ciel; ils ne s'agenouillaient que dans les jours de pénitence. A la suite de ces prières, un des diacres présentait de l'eau à l'évêque, qui se lavait les mains et recevait ensuite les oblations des fidèles. Leurs offrandes se bornaient au vin et au pain qui devaient servir à la communion. Si l'on doit s'en rap-

(1) B. Just., I *Apol.*, c. 67.

porter aux peintures des catacombes, ces pains étaient d'une forme ronde (*placenta*), coupés en longueur et en largeur par des barres transversales, ce qui permettait de les partager ensuite plus facilement au moment de la communion des fidèles. Dans les premirs jours de l'automne on offrait à l'autel des épis de blé et des grappes de raisin, comme les prémices des fruits de la terre. Quelques-uns apportaient parfois du lait et du miel, pour témoigner ainsi de leur reconnaissance envers la Providence divine. Mais l'Église dut bientôt prohiber ces offrandes, dont les hérétiques abusaient. Elle accepta néanmoins l'oblation des épis et des grappes, non comme matière du sacrifice, mais comme emblèmes des éléments eucharistiques. Après l'oblation, le prêtre récitait la prière appelée Secrète, ou *super oblata*, et, se signant du signe de la croix, il disait à haute voix : « Que le Seigneur soit avec vous ; » et tout le peuple répondait : « Et avec votre esprit. » L'évêque ajoutait : « Élevez vos cœurs. — Nous les élevons vers le Seigneur. » L'évêque reprenait : « Rendons grâces au Seigneur ; » et le peuple : « Il est juste et digne de le faire. » Aussitôt l'évêque commençait la récitation de la préface, qui est comme l'introduction de la plus sublime partie du sacrifice, et comme l'entrée dans le Saint des saints. Les paroles en étaient différentes, selon les solennités. Elles rappelaient tantôt les bienfaits de la création et les soins paternels dont

Dieu entoura son peuple choisi, tantôt les mystères de la vie de Jésus-Christ, ses prédications, ses miracles, sa résurrection glorieuse. Pénétré de reconnaissance, le pontife appelait à son aide tous les esprits bienheureux pour glorifier et bénir l'Auteur de tant de merveilles. Après cette invocation, par laquelle il ouvrait les cieux, et faisait descendre autour de l'autel les anges, les archanges, et les autres puissances d'en haut, il invitait l'Église terrestre qui l'environnait à unir sa voix à celle du prêtre, et tous répétaient ensemble : « Saint, saint, saint, le Dieu « des armées; le ciel et la terre sont remplis de « sa gloire; qu'il soit béni à jamais! Gloire à lui « au plus haut des cieux! » Après cette invocation solennelle, l'évêque adressait à Dieu ses pieuses supplications, le conjurant d'agréer, de bénir et de consacrer les oblations de son Église. Il implorait ensuite sa miséricorde pour tous ceux à qui sont confiées les destinées publiques, pour les empereurs et leurs ministres, pour toutes les puissances, pour la paix, pour l'ajournement de la catastrophe dernière qui doit mettre fin aux choses terrestres. Il le priait avec les instances les plus vives pour tous ceux dont la charité s'était signalée par de généreuses offrandes destinées au soulagement des pauvres et des orphelins que l'Église adoptait. L'évêque faisait ensuite mémoire des saints, de la Vierge très-pure, des apôtres, des confesseurs et des martyrs. Il semblait rechercher leurs suffrages,

pour se préparer plus dignement à accomplir les saints mystères. C'était sans doute alors qu'il lisait les diptyques, citant chaque jour les noms de ceux qui avaient donné leur vie pour la foi, et dont l'É glise célébrait le glorieux anniversaire. Suivait une simple et touchante supplication dans laquelle il demandait à Dieu que le pain et le vin devinssent le corps et le sang de son très-cher Fils Jésus-Christ; puis il rappelait l'institution de la sainte Eucharistie et les paroles dont le Sauveur s'était servi; et, par les mêmes paroles, il renouvelait les mêmes mystères.

Animé d'une confiance plus vive, le pontife présentait à la Majesté divine l'hostie pure et sainte et le calice de la vie éternelle, et demandait qu'ils fussent placés sur l'autel éternel par Jésus-Christ lui-même, l'ange de la paix. Alors la commémoration des morts avait lieu, et l'on priait pour ceux qui s'étaient endormis dans la foi, afin que le Dieu très-clément accordât à leurs âmes le repos et la paix. Cette invocation, qui suppose la croyance au purgatoire, se rencontre dans toutes les anciennes liturgies. Celle de l'Église primitive d'Alexandrie est conçue en ces termes : « Seigneur, mon Dieu, « donnez le repos aux âmes de nos pères et de nos « frères qui sont morts dans la foi du Christ; vous « rappelant nos pères d'autrefois, les patriarches, « les prophètes, les martyrs, les évêques, les saints, « les juges, et tout esprit qui dans la foi du Christ

« est arrivé à la perfection, et dont nous faisons mé-
« moire en ce jour; accordez la paix à leurs âmes,
« et daignez leur ouvrir le palais céleste (1). »

La liturgie du patriarcat d'Antioche renferme la même doctrine. « Nous croyons, dit à ce sujet saint « Cyrille, évêque de Jérusalem, que les âmes des « défunts reçoivent un très-grand soulagement par « les prières qu'on offre pour eux dans ce saint et « redoutable sacrifice; ce que je vais démontrer par « un exemple. Certaines personnes disent : De « quoi sert à l'âme qui est sortie de ce monde, « innocente ou coupable, que l'on fasse mémoire « d'elle dans les saints mystères? Mais veuillez me « répondre : Si un roi avait envoyé en exil des su- « jets qui l'auraient offensé, et que leurs amis ou « leurs proches lui offrissent des présents d'une « grande valeur, telle que serait une couronne, « afin d'apaiser sa colère, ne pensez-vous pas que « ce prince ferait grâce aux coupables, ou du moins « qu'il adoucirait leur peine? Ainsi nous adressons « à Dieu nos prières pour ceux qui sont morts, et « quoiqu'ils soient pécheurs, non pas en lui présen- « tant une couronne, mais en lui offrant Jésus-Christ « même, qui a été immolé pour nos péchés, afin

(1) Τῶν ἐν πίστει Χριστοῦ προκεκοιμημένων πατρῶν τε καὶ ἀδελφῶν τὰς ψυχὰς ἀνάπαυσον, Κύριε ὁ Θεὸς ἡμῶν, μνησθεὶς τῶν ἀπ' αἰῶνος προπατέρων, πατέρων, πατριαρχῶν, προφητῶν, ἀποστόλων, μαρτύρων, ὁμολογητῶν, ἐπισκόπων, ὁσίων, δικαίων, παντὸς πνεύματος ἐν πίστει Χριστοῦ τετελειωμένου· καὶ ὧν ἐν τῇ σήμερον ἡμέρᾳ τὴν ὑπόμνησιν ποιούμεθα. Αὐτῶν μὲν τὰς ψυχὰς ἀνάπαυσον, καὶ βασιλείας οὐρανῶν καταξίωσον.

« que ce Sauveur si bon et si miséricordieux leur « soit propice en agréant nos supplications (1). »

Après la commémoration des morts, l'évêque récitait une prière préparatoire à la communion, et, immédiatement après, tous ceux qui avaient assisté à la célébration des divins mystères y participaient par la réception du corps et du sang de Jésus-Christ; et chaque fidèle exprimait humblement sa foi à la présence réelle par cette simple réponse : « Amen. »

La récitation de l'Oraison dominicale suivait la communion. Plus tard elle a été placée immédiatement à la suite du canon, avant la réception des saintes espèces. Tous se donnaient ensuite le baiser de paix sans quitter les places qui avaient été assignées dès le commencement de l'office aux deux sexes. Après ce témoignage de charité fraternelle que la divine Eucharistie venait de consacrer, l'évêque rendait grâces à Dieu et le conjurait d'achever

(1) B. Cyrilli Hieros. *Catech.*, myst. V : Μνημονεύομεν..... καὶ πάντων ἁπλῶς τῶν ἐν ἡμῖν προκεκοιμημένων, μεγίστην ὄνησιν πιστεύοντες ἔσεσθαι ταῖς ψυχαῖς, ὑπὲρ ὧν ἡ δέησις ἀναφέρεται τῆς ἁγίας καὶ φρικωδεστάτης προκειμένης θυσίας· καὶ βούλομαι ὑμᾶς ἀπὸ ὑποδείγματος πεῖσαι· οἶδα γὰρ πολλοὺς τοῦτο λέγοντας, τί ὠφελεῖται ψυχὴ, μεθ' ἁμαρτήματα ἀπαλλασσομένη τοῦδε τοῦ κόσμου, ἢ οὐ μεθ' ἁμαρτημάτων, ἐὰν ἐπὶ τῆς προσευχᾶς μνημονεύητε; ἄρα γὰρ εἴ τις βασιλεὺς προσκεκρουκότας αὐτῷ, ἐξορίστους ποιήσαιεν· εἶτα οἱ τούτους διαφέροντες στέφανον πλέξαντες ὑπὲρ τῶν ἐν τιμωρίαις, αὐτῷ τοῦτον προσενεγκεῖεν, οὐκ ἂν αὐτοῖς ἄνεσιν δώη τῶν κολάσεων; Τὸν αὐτὸν τρόπον καὶ ἡμεῖς ὑπὲρ τῶν κεκοιμημένων αὐτῷ τὰς δεήσεις προσφέρομεν, κἂν ἁμαρτωλοὶ ὦσιν, οὐ στέφανον πλέκομεν, ἀλλὰ Χριστὸν ἐσφαγιασμένον, ὑπὲρ τῶν ἡμετέρων ἁμαρτημάτων προσφέρομεν, ἐξιλεούμενοι ὑπὲρ αὐτῶν καὶ ἡμῶν τὸν φιλάνθρωπον.

l'œuvre de sanctification commencée dans les âmes, en s'unissant à elles; et, par une courte prière, il terminait la célébration du divin sacrifice. Tous les mois ces cérémonies étaient suivies des offrandes libres des fidèles. « Chacun, dit Tertullien, apporte « son modique tribut et dans la mesure de ses « moyens : personne n'y est obligé; rien de plus « libre, de plus volontaire que cette contribution. Ce « tribut de la piété ne se consume point en débau- « ches, en festins, ni en stériles prodigalités; il « n'est employé qu'à la nourriture des pauvres, aux « frais de leur sépulture, à l'entretien des orphelins « délaissés, des serviteurs avancés en âge, des mal- « heureux naufragés. S'il y a des chrétiens condam- « nés aux mines, relégués dans les îles ou détenus « dans les prisons, uniquement pour la cause de « Dieu, la religion qu'ils ont confessée les nourrit « de ses aumônes (1). »

En présence d'erreurs qui se sont produites récemment, et que la haine et la cupidité exploitent, il ne sera pas inutile de remarquer avec quelle insistance Tertullien fait ressortir la parfaite liberté de ces offrandes. « Chacun apporte tous les mois « son modique tribut, et dans la mesure de ses « moyens; personne n'y est obligé, rien de plus li- « bre, de plus volontaire. »

Cinquante années auparavant, saint Justin avait

(1) Tert., *Apolog.*, c. 39.

dit de même : « Les riches donnent librement ce « qu'il leur plaît de donner (1). » L'Église, tout en imposant l'obligation de l'aumône, ne donnait aux pauvres aucun droit sur le bien des riches ; elle ne songeait pas non plus à détruire la pauvreté, parce qu'elle est une des conditions de la nature humaine et qu'elle résulte de l'inégalité des forces physiques et des intelligences ; mais elle s'efforçait d'alléger toutes les douleurs, en ne faisant des pauvres et des riches qu'une seule famille, et en inspirant à tous une charité fraternelle.

(1) B. Just., I *Apol.*, c. 67.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

Troubles dans l'Église de Rome. — Eschine et Proclus à la tête des Montanistes. — Accusation portée contre Praxéas. Il rétracte ses erreurs et se soumet à la décision de saint Zéphyrin. — Doctrine singulière des Montanistes sur l'extase. — Inquiétude des esprits qui prétendent à des visions et à la connaissance de l'avenir. — Sage opposition de l'Église à ces extravagances. — Ouvrages de saint Miltiade et de Rhodon qui établissent la doctrine catholique sur l'esprit de prophétie. — Discussion entre Proclus et Caïus en présence de l'Église de Rome. — Excommunication de Proclus, de Tertullien et des autres Montanistes. — Le monarchianisme enseigné par Praxéas. — Il est chassé de l'Église. — Tertullien écrit contre les hérétiques et défend le dogme de la sainte Trinité. — Erreurs dans lesquelles son orgueil l'entraîne. — Il devient chef de secte. — Ses emportements contre l'Église catholique.

La patience des chrétiens avait lassé les persécuteurs; le nombre prodigieux des victimes et les horreurs de leurs supplices avaient excité la compassion chez les uns, apaisé la haine chez les autres. Les lois contre les chrétiens ne furent pas abrogées, mais on en suspendit l'exécution et on ne les remit en vigueur que dans des circonstances particulières; alors, à défaut d'autres crimes, la

profession du christianisme servait de prétexte à des vengeances personnelles.

Cette paix de l'Église fut troublée par des divisions intérieures. Les Montanistes formèrent deux partis puissants, dont l'un, dirigé par un philosophe nommé Eschine, semblait incliner vers les erreurs de Théodote et d'Artémon, avec cette différence qu'il reconnaissait dans l'unité de la substance divine diverses modifications et manifestations de l'être. L'autre parti, fidèle à l'enseignement catholique sur la Trinité de personnes en l'unité de Dieu, avait pour chef un homme dont la science et les mâles vertus rehaussaient l'autorité : c'était Proclus. Vieillard austère, habitué aux jeûnes et aux privations, il avait toujours vécu dans la continence ; il s'était montré inébranlable durant la persécution, et, malgré ses cheveux blancs, il gardait toute l'ardeur des jeunes années. Ce n'était pas, toutefois, ce feu de l'enthousiasme qui brillait dans Origène. Sa vigueur avait quelque chose de sévère et d'opiniâtre. Sa science et ses talents aussi bien que son zèle paraissaient surtout dans ses discussions contre les hérétiques. On comprend que les Montanistes durent se glorifier de compter dans leurs rangs un homme d'un tel caractère. Il devait y entraîner à sa suite un grand nombre de ses admirateurs et imprimer à tout le parti une direction plus énergique.

C'est à l'ascendant déplorable qu'il exerça sur Tertullien que l'Église catholique doit attribuer la

perte de ce beau génie. Une conformité de sentiments et de vues rapprocha ces deux hommes; la différence des âges maintint leur union. Tertullien, plus jeune, se soumit à l'autorité d'un vieillard que son expérience et la pureté de ses mœurs rendaient encore plus vénérable. Sans cette inégalité d'années, l'union n'eût pu exister entre deux esprits également inflexibles, placés en face l'un de l'autre; l'orgueil et l'ambitieux désir d'imposer leurs opinions les auraient peut-être séparés.

Praxéas s'était attiré la haine des Montanistes; ils ne lui pardonnaient pas d'avoir éclairé saint Zéphyrin et changé des dispositions bienveillantes qui leur avaient fait espérer une réconciliation. Praxéas ne sut pas non plus faire accepter sa victoire comme celle de la vérité sur l'erreur; il en conçut de l'orgueil et la prétention ambitieuse de dogmatiser. Ses enseignements sur la sainte Trinité présentaient des idées nouvelles qui semblaient, comme celles d'Eschine, se rapprocher des doctrines de Théodote et d'Artémon. Peut-être, en se voyant combattu par les partisans de Proclus, voulait-il chercher des auxiliaires dans un autre camp. Tertullien fut prompt à démasquer l'erreur; il accusa publiquement Praxéas de méconnaître la Trinité des personnes en Dieu et de corrompre la foi sur les questions fondamentales du dogme catholique. Il est probable qu'une discussion théologique eut lieu entre les deux adversaires; ce qui est certain, c'est

que Praxéas reconnut ses erreurs, signa un acte de rétractation et évita ainsi l'excommunication qui devait le frapper.

Peu après, les doctrines extravagantes des Montanistes, enseignées avec une nouvelle force, agitèrent plus vivement les esprits. Les prophéties que ces sectaires inventaient excitaient la curiosité naturelle de l'homme et son désir de percer les secrets de l'avenir. C'était dans ces oracles, et dans l'exaltation religieuse qui les produisait, que consistait l'erreur principale de leurs doctrines. Ils prétendaient que Jésus-Christ avait illuminé les hommes de clartés nouvelles, et que, depuis sa venue, le don d'entrevoir et de prédire les choses futures n'avait jamais été refusé à ses disciples. Ce don accompagnait l'extase, qui était un état surnaturel de l'âme éclairée d'en haut; mais ils ajoutaient que cet état consistait en un sommeil forcé et pénible, où l'esprit, n'ayant plus conscience de soi-même, découvrait, par une force supérieure, ce que la Providence avait placé au delà des bornes ordinaires de notre vue. « Nous appelons du nom d'extase, « dit Tertullien, cette puissance par laquelle l'âme « est emportée hors de nous, comme dans une « sorte de délire. A l'origine de la création, le « sommeil fut consacré avec l'extase : Dieu envoya « l'extase à Adam, et il s'endormit; le sommeil, « en effet, amène le repos du corps; l'extase, au « contraire, envahit l'âme pour l'arracher au repos.

« De là le sommeil mêlé ordinairement à l'extase, « et la nature de l'extase semblable au sommeil « d'Adam (1). »

Les développements que le même auteur donne à cette étrange doctrine, et les exemples qu'il allègue, indiquent un état pareil au somnambulisme magnétique. Le sommeil qui s'emparait de l'homme était accompagné de mouvements violents, et l'esprit, privé de sa liberté, semblait dirigé par une force étrangère et courir à la recherche des choses cachées. C'est pourquoi Tertullien ajoute : « L'extase « ne bannit pas l'esprit, il le détourne : autre chose « est renverser, autre chose mouvoir ; autre chose « est détruire, autre chose agiter. » Ailleurs il déclare qu'un homme qui est saisi de l'Esprit-Saint doit nécessairement, au moment où il découvre la gloire de Dieu, ou lorsque Dieu le prend pour son organe, perdre la conscience de soi-même, tout enveloppé qu'il est de la vertu divine. Captivé par ces erreurs qui plaisaient à son imagination et correspondaient à l'exaltation naturelle de ses pensées, il raconte d'une manière sérieuse les hallucinations d'une prophétesse de sa secte. « Comme nous re- « connaissons les dons spirituels, dit-il, nous avons « mérité aussi après Jean d'obtenir le don de pro- « phétie. Il est aujourd'hui parmi nous une de nos « sœurs à qui les secrets de l'avenir sont révélés ; « dans l'extase qu'elle reçoit au milieu de l'assem-

(1) Tert., *de Anima*, ch. 45.

« blée des fidèles et durant le sacrifice du Sei-
« gneur, elle converse avec les anges, quelquefois
« avec Dieu lui-même; elle voit, elle comprend les
« mystères, elle lit dans les cœurs de quelques-uns,
« et donne des remèdes à ceux qui en ont besoin.
« Soit qu'on lise les Écritures, soit qu'on chante les
« psaumes, soit qu'on adresse des allocutions à
« l'assemblée, partout elle trouve matière à ses vi-
« sions. Il nous était arrivé de dire je ne sais quoi
« sur l'âme pendant que cette sœur était possédée
« de l'Esprit-Saint. Après la célébration du sacri-
« fice et le départ du peuple, elle resta pour nous
« instruire de ce qu'elle avait vu. Une âme, a-t-elle
« dit (et nous l'examinions attentivement, afin de
« constater la vérité), une âme s'est montrée à moi
« corporellement, et je la voyais, non pas dépour-
« vue de consistance, sans forme aucune, mais sous
« une apparence qui permettait de la saisir, tendre,
« brillante, d'une couleur d'azur, et tout à fait hu-
« maine. Telle a été sa vision. Dieu en fut témoin;
« elle a pour garant indubitable l'apôtre qui pro-
« mit à l'Église les dons sacrés (1). »

L'autorité ecclésiastique ne pouvait rester muette en présence de tels enseignements. A l'époque où les erreurs de Montan pénétrèrent dans l'Église de Rome, Miltiade, zélé et éloquent défenseur de la vérité chrétienne, avait composé un ouvrage pour

(1) Tert., *de Anima*, c. 9.

démontrer que le prophète ne devait jamais perdre la conscience de lui-même. Sous le pontificat de saint Victor, Rhodon mit de nouveau en lumière ces mêmes principes.

Dans l'ouvrage qu'il écrivit contre les Montanistes, il reproduisit les arguments présentés déjà par son prédécesseur Miltiade. L'Église orthodoxe de Rome, dont il était alors l'éloquent organe, enseignait que l'Esprit de Dieu ne se manifeste jamais au sein du trouble et du désordre, et que le prophète qui reçoit les lumières d'en haut conserve toujours sa liberté et la conscience de tous ses actes. Ce que le prophète voit, comme le dira plus tard saint Jérôme, il l'entend et le comprend; il ne parle pas comme un insensé, il ne jette pas, à l'instar d'une femme en démence, un vain son que la pensée n'inspire pas (1).

Apollonius, qui s'est illustré à cette même époque et que Tertullien a rendu plus célèbre encore en écrivant contre lui le sixième livre de l'*Extase*, consacra également son éloquence à la réfutation du montanisme. Eusèbe nous a conservé quelques fragments de cet ouvrage, qui présentent des attaques véhémentes contre la cupidité et les mœurs dissolues de ces nouveaux prophètes, si austères dans leur langage. Une anecdote qu'on y

(1) « Intelligit quod videt, nec ut amens loquitur, nec in morem insanientium fœminarum dat sine mente sonum. » (*Proleg.*, I commentar. in Habacuc.)

trouve est remarquable par la singulière ressemblance qu'elle présente avec une autre anecdote du même genre contenue dans le livre des *Philosophumena*, et qui flétrit indignement la Mémoire de saint Calliste. Apollonius attaque un montaniste nommé Alexandre, qui se glorifiait d'avoir été martyr, et il examine dans quelles circonstances il a confessé sa foi, et quelles douleurs il a endurées pour elle. « Il a été traîné devant les tribunaux, dit-il; « il a été jugé à Éphèse par Émile Frontin, gouver- « neur d'Asie, pour avoir volé, et ce vol il l'avait « commis après avoir renoncé à sa foi. Il fut mis en « liberté plus tard, et trompa les fidèles; mais ce- « pendant il ne fut pas reçu dans la communion de « l'Église, parce qu'il continuait ses larcins (1). » A ces accusations les Montanistes répondaient par d'autres accusations. Les discussions s'envenimaient, irritaient de plus en plus les esprits, et chaque jour les causes de séparation devenaient plus fortes et plus nombreuses.

Saint Zéphyrin jugea nécessaire d'évoquer l'examen des questions qui troublaient la paix de l'Église. Proclus reçut l'ordre de comparaître et d'exposer ses opinions. Caïus fut chargé par le pontife de faire triompher la doctrine et les traditions de l'Église romaine. C'était un prêtre d'un grand savoir, et, après Tertullien, il occupait le premier rang

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. V, c. 18.

parmi les défenseurs de la foi chrétienne. Eusèbe ne nous a transmis que quelques fragments de cette importante discussion. A l'aide de ces indications, on peut cependant entrevoir quels furent les principaux arguments du débat (1). Une divergence de discipline avait provoqué des dissentiments : les Montanistes voulaient imposer à toute l'Église leurs lois sur le jeûne, sur la pénitence, sur le mariage, et sur l'obligation d'affronter le martyre. Ces lois reposaient sur l'autorité des prophétesses Maximille et Priscille. Proclus dut soutenir la légitimité de ces enseignements nouveaux en défendant l'autorité des prophétesses. Il prétendit que le don de prophétie avait toujours existé au sein de l'Église et que Dieu le communiquait à des disciples privilégiés pour éclairer les hommes dans les temps difficiles et conduire les âmes à une plus haute perfection. C'était souvent aux esprits les moins éclairés et les moins estimés, à des femmes simples et pures, que ces lumières célestes étaient accordées. Il en appela au souvenir des filles du diacre Philippe, qui toutes avaient le don de prophétie et dont les tombeaux existaient encore dans l'Église d'Éphèse et étaient environnés de la vénération des chrétiens. L'Apocalypse de saint Jean fut invoquée comme

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. III, c. 31. C'est en étudiant les fragments de cette discussion dans les *Reliquiæ sacræ* de Routh (vol. II, p. 5-32), et dans les notes savantes qui les accompagnent, qu'on peut se faire une légère idée des divers arguments du débat.

un exemple de ce don de prophétie; et nous pourrions supposer que Proclus osa comparer les oracles de Montan et des prophétesses avec les sublimes visions du saint exilé de Patmos. Il dut surtout montrer combien la pénitence est nécessaire, et il lui était facile, en rappelant les exemples du Sauveur ainsi que les souffrances volontaires des apôtres, de donner à ses arguments plus de force persuasive. Caïus répondit avec une éloquence dont Eusèbe fait l'éloge (1). L'historien cite une phrase où l'orateur appelle en témoignage les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul (2). Il est facile de voir que Caïus opposait l'autorité de ces deux grands apôtres à celle de ces prophétesses que célébrait Proclus; il montrait que, si l'Église d'Asie s'honorait de posséder les sépulcres des filles de saint Philippe, l'Église de Rome pouvait, à plus juste titre, se glorifier de conserver dans son sein les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul. Contre les innovations des Montanistes et contre les lois austères qu'ils voulaient imposer, Caïus dut invoquer les anciennes traditions et les règles de discipline qui remontaient jusqu'au temps des apôtres, et dont l'usage avait été consacré par leur autorité et par celle de leurs successeurs. Eusèbe nous apprend qu'il crut aussi devoir dans cette discussion flétrir

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. VI, c. 20.
(2) *Ibid.*, l. II, c. 25.

l'apocalypse de Cérinthe (1), œuvre immorale où cet hérésiarque, donnant ses impiétés comme des révélations angéliques, enseignait que Jésus-Christ reviendrait sur cette terre, y établirait son règne, et pendant mille ans rassasierait ses disciples de jouissances charnelles. Ce fut sans doute pour réfuter les prétentions de Proclus à des visions célestes et à une plus haute sainteté qu'il rappela l'ouvrage de Cérinthe, bien autrement conforme que celui de saint Jean aux mœurs et aux idées chimériques des Montanistes. Nous savons encore qu'il attaqua avec indignation les téméraires travaux des novateurs sur les saintes Ecritures (2). Ces sectaires altéraient les Evangiles pour y introduire leurs principes, et débitaient sans doute déjà sur la vie des apôtres ces histoires pleines de mensonge que Leucius Carinus devait recueillir plus tard et insérer dans ses Actes de saint Pierre, de saint Jean, de saint André, de saint Thomas et de saint Paul (3).

Saint Zéphyrin prononça l'excommunication. La sentence retranchait de l'Église Proclus, Tertullien et tous leurs disciples ; le pontife les excluait de la participation aux saints mystères et défendait aux fidèles de communiquer avec eux. Cette condamnation est remarquable en ce qu'elle révèle l'autorité souveraine de l'Église romaine, non-seulement dans

(1) Eus., *Hist. eccl.*, lib. III, c. 28.
(2) *Ibid.*, lib. III, c. 28.
(3) Photius, cod. 114.

les questions de foi, mais encore dans les règles de la discipline. En effet, les égarements qu'elle frappait de ses anathèmes provenaient moins de doctrines erronées que de la prétention téméraire d'imposer aux fidèles des coutumes et des pratiques différentes de celles qui étaient consacrées par la tradition et sanctionnées par l'autorité des évêques. Il est vrai que, dans cette circonstances comme dans plusieurs autres, le dogme était intimement uni à la morale. En regardant comme divines les inspirations de ces sectaires et en agrandissant le cercle des révélations fermé par les apôtres, on donnait accès à de nouveaux enseignements et à de nouvelles lois; l'Église se voyait dépouillée de la puissance que son divin Fondateur lui avait confiée. Placée en présence de quelques hommes qui se disaient éclairés d'en haut, il ne lui était plus permis de les diriger et de les juger; elle devait recevoir d'eux des instructions et se soumettre aux ordres qu'ils lui imposaient au nom du Paraclet. Dès lors l'Église cessait d'être la source de la lumière et de la grâce; les évêques et les prêtres devaient se confondre dans la foule des chrétiens et abdiquer leur autorité en faveur de quelques illuminés. Par une conséquence logique de ces principes, le sacerdoce universel s'établissait dans l'Eglise; Tertullien devait dire que tout chrétien est un prêtre, car l'Esprit souffle où il veut, et il pouvait dès lors attribuer toute autorité à l'âme que l'Esprit éclaire de ses inspirations. Les

rationalistes modernes, qui ont nié la hiérarchie sacerdotale de la primitive Église, n'ont pas remarqué que les paroles qu'ils empruntaient à Tertullien, pour justifier leur erreur, étaient l'expression même des doctrines du montanisme, et portaient par conséquent, depuis le second siècle, l'anathème de la chrétienté.

Il est probable que Tertullien s'éloigna alors de Rome (1) et retourna en Afrique, où il réunit autour de lui un assez grand nombre de disciples. Il y forma une Église qui devait durer jusqu'au temps de saint Augustin, et se soumettre alors à l'autorité des évêques catholiques. Saint Jérôme attribue le départ de Tertullien aux peines que lui avaient suscitées la jalousie et les affronts du clergé de Rome; mais nous ne trouvons nulle part dans les ouvrages du prêtre africain une plainte ou une accusation dirigée contre ses anciens confrères dans le sacerdoce. Quelques violentes que soient ses invectives, il les adresse indistinctement à tous les membres de l'Église catholique.

On est profondément affligé à la vue des empor-

(1) Cf. Le Nain de Tillemont., *Aut. eccl.*, III, notes, p. 654. « Eusèbe, en disant que Tertullien a été l'un des plus grands hommes qui aient paru à Rome, τῶν μάλιστα ἐπὶ Ῥώμης λαμπρῶν, semble marquer qu'il demeurait ordinairement à Rome. C'est aujourd'hui l'opinion la plus commune. On peut s'appuyer pour la défendre sur ce passage d'Eusèbe, sur un autre de Tertullien, où il nous apprend qu'il a résidé à Rome, et sur un autre de saint Jérôme, qui assure que les peines qui lui furent suscitées par le clergé romain le déterminèrent à se faire montaniste.

tements indignes auxquels s'abandonne un si beau génie. Il appelle ses adversaires des psychiques (animaux), et leur applique cette parole de saint Paul : « L'homme animal ne comprend pas les choses spirituelles. » Il les compare aux Juifs, esclaves de leurs appétits charnels, et qui disaient dans leur avidité : « Qui nous donnera de la viande « à manger ? Il nous souvient des poissons que nous « mangions en abondance en Égypte ; nous n'avons « point oublié les concombres, et les melons, et les « poireaux, et les oignons, et l'ail. Aujourd'hui notre « âme est desséchée, nos yeux ne voient que la « manne (1). » La colère lui faisant perdre tout sentiment de dignité, il apostrophe en ces termes le chrétien fidèle : « Je te vois courir incessamment après « les grives ; tu sens toujours ton Ésaü, le chasseur « de bêtes fauves. Si je te présentais encore des « lentilles cuites dans un vin doux, tu me vendrais « sur-le-champ ton droit d'aînesse. Ton agape bouil- « lonne dans la marmite. Ta foi s'échauffe dans les « cuisines ; ton espérance réside au fond des plats. « Quel est le plus saint parmi vous, sinon celui qui « donne le plus souvent à dîner, sinon l'hôte le « plus splendide, sinon le plus hardi buveur (2) ! » Cette irritation d'esprit aura son influence sur tous les travaux de Tertullien. L'exagération qui se fera remarquer dans son enseignement naîtra d'un res-

(1) Tert., *de Jejuno*, c. 5.
(2) Tert., *de Jejun.*, c. 17.

sentiment qu'il n'essaie plus de comprimer et qui trouble sans cesse son âme. Il porte dans toutes ses doctrines son humeur sombre et farouche. Personne ne s'est livré à des réflexions plus amères sur la chute primitive. Selon lui, l'homme naît pour souffrir et pour expier. S'il vit dans l'innocence, il ne doit oublier ni sa faute originelle, ni les obligations que lui impose son titre de chrétien ; par les macérations et par le jeûne il doit s'efforcer de satisfaire aux rigueurs de la justice de Dieu. Si après le baptême le péché mortel souille son âme, il n'a plus droit à aucune indulgence ; l'Église ne peut l'absoudre : qu'il pleure, qu'il gémisse ; Dieu seul pourra lui accorder son pardon. Après la mort, le Paradis ne s'ouvre pas encore devant l'âme du juste ; il doit attendre dans les enfers le jour du jugement solennel. Plus tard Tertullien modifia cette opinion, et imagina un séjour de paix et de repos, qu'il appelle le sein d'Abraham, où les élus attendent le jour de la grande rétribution.

Cette désolante tristesse et ces mêmes exagérations se retrouvent dans ses doctrines sur la virginité et sur le mariage. Il ne parle de la virginité que pour la couvrir d'un voile sombre ; elle n'a plus ces grâces naïves, ces douces joies dont l'Église l'avait embellie. Quelle différence entre les images sévères de Tertullien et ce banquet des dix vierges dont la riante imagination de saint Méthodius a tracé le tableau ! Ici le mariage n'est ni condamné ni déprécié ; Dieu l'a

institué comme une des conditions de son royaume. Cette condition est belle, mais la virginité lui est supérieure, parce qu'elle n'est enchaînée par aucun lien terrestre, et que, libre dans son essor, elle peut élever les esprits jusqu'aux cieux. Après l'éloge de la chasteté, où saint Méthodius répand toutes les fleurs de la poésie, il termine par des chants de joie. Une des vierges entonne l'hymne du triomphe qu'elle doit répéter jusqu'au dernier jour. « La voix « qui réveille les morts retentit du haut des cieux; « elle nous ordonne d'aller toutes vêtues de blanc « et des torches à la main au-devant de l'Époux. « Levez-vous avant que le Roi ait franchi le seuil! » « Le chœur répond : « Je te consacre ma chas- « teté; la torche enflammée à la main, je cours au- « devant de toi, ô mon Époux. » La vierge continue : « Christ, toi qui es le dispensateur de la vie, nous te « saluons! Feu divin qui ne t'éteins jamais, écoute « notre appel! » Le chœur des vierges : « Fleur « très-pure, je chante tes louanges; » — ô toi qui « es l'amour, la joie, la sagesse, le Verbe! »—Et le chœur reprend : « Nous qui sommes tes servantes, « nous te louons dans nos hymnes, ô toi, bienheu- « reuse épouse de Dieu, Vierge immaculée, Église « blanche comme la neige, à l'œil noir, sage, irré- « prochable (1)! »

Malgré les erreurs et les excès où son humeur

(1) B. Method., *Symp.*

sombre le jette, Tertullien ne laisse pas de défendre la vérité avec une force et une éloquence sublimes. Dieu permit qu'au milieu même de ses égarements il consacrât les admirables talents qu'il avait reçus à combattre les païens et les hérétiques. Nous avons déjà remarqué, dans ses apologies, ses belles conceptions sur l'unité de Dieu et sur l'idée de l'Être souverain qu'il découvrait dans la conscience de chaque homme, et qui lui semblait une révélation intérieure et naturelle de la vérité. C'est avec la même perspicacité d'intelligence qu'il explique l'état de l'âme humaine depuis la chute originelle. « Ce qu'il y a de défectueux dans l'âme, « dit-il, bien qu'aggravé par la séduction de l'esprit « mauvais, la précède, tient à son origine même, « et lui devient en quelque sorte naturel. La cor- « ruption de la nature est une seconde nature, dont « l'auteur même du mal est le dieu et le père. Ce- « pendant l'âme renferme toujours quelque bien, « c'est-à-dire le bien originel, divin, véritable; et ce « bien appartient réellement à sa nature; car ce « qui vient de Dieu peut s'obscurcir, mais ne s'é- « teint pas. De même que la lumière est interceptée « par un objet placé devant elle, et n'en existe pas « moins malgré l'impuissance où elle est de percer « de ses clartés une enveloppe trop épaisse, de « même le bien qui est dans l'âme opprimée par « l'esprit de ténèbres, tantôt demeure sans effet, « quand sa lumière est interceptée, et tantôt perce

« çà et là, quand ses rayons parviennent à se faire « jour. Ainsi certaines œuvres sont bonnes, d'autres « sont mauvaises, mais toutes cependant sont de « même espèce ; dans les plus mauvaises il y a du « bien, et du mal dans les meilleures ; car Dieu seul « est sans péché, et le seul homme sans péché, c'est « Jésus-Christ, qui est en même temps Dieu. Si « une âme arrive à la foi, si elle est régénérée par « l'eau et par la puissance d'en haut, elle décou- « vre sa pleine lumière aussitôt que l'enveloppe de « sa corruption est tombée. Elle est adoptée par « le Saint-Esprit, comme elle l'a été lors de son « ancienne naissance par l'esprit du mal. La chair « suit l'âme qui est unie à l'Esprit-Saint comme un « esclave faisant partie de sa dot, et dès ce moment « elle n'est plus au service de l'âme, mais à celui « du divin Esprit. O bienheureux mariage quand « les époux demeurent fidèles à leurs engage- « ments (1) ! »

C'est avec la même clarté qu'il expose la doctrine catholique sur la sainte Trinité. Praxéas lui avait fourni l'occasion de défendre ce dogme fondamental de la religion chrétienne ; convaincu ou réduit au silence, le novateur avait renoncé à ses opinions erronées, et s'était soumis au jugement de l'Église. Cette soumission ne fut pas durable ; l'orgueil de Praxéas le porta bientôt à jeter le masque et à renou-

(1) Tert., *de Anima*, c. 41.

veler ses erreurs. Plus philosophe que chrétien, il déclara ne pouvoir admettre une trinité dans l'unité. Tertullien composa pour le réfuter cet éloquent ouvrage où tous les théologiens de l'Église catholique devaient, dans la suite des siècles, puiser comme à une des sources les plus pures de la doctrine chrétienne. « Ils sont trois qui diffèrent, disait Tertullien, « non par l'être, mais par l'ordre ; non par la subs- « tance, mais par les personnes ; non par la puis- « sance, mais par les propriétés. Ils n'ont qu'une « substance, qu'un être, qu'une puissance, parce « qu'il n'y a qu'un seul Dieu, de qui proviennent « ces ordres, ces personnes, ces propriétés, sous le « nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (1). »

A ceux qui lui opposaient l'expression μοναρχία comme incompatible avec la trinité des personnes, il répondait : « Puisque je ne tire pas le Fils d'autre « part que de la substance du Père, et qu'il ne fait « rien sans la volonté du Père, qu'il tient toute sa « puissance du Père, comment détruirai-je par là « la monarchie, puisque je la maintiens au contraire « en disant qu'elle a été remise par le Père au Fils ? « On peut en dire autant du troisième ordre, parce « que je crois que le Saint-Esprit procède du Père « par le Fils (2). » Ailleurs il ajoute : « Je recon- « nais deux personnes, le Père et le Fils, comme je « reconnais la racine et la plante, le soleil et les

(1) Tert., *adv. Praxeam*, c. 4.
(2) *Ibi* 4.

« rayons, qui sont des choses différentes par la forme, « quoique attachées l'une à l'autre. Toute chose qui « provient d'une autre chose est nécessairement la « seconde de celle dont elle provient, mais n'en est « pas pour cela séparée. Or, où il y a un second, il « y a deux; où il y a un troisième, il y a trois. Le « troisième est le Saint-Esprit, provenant du Père « et du Fils. De même que le troisième, par rapport « à la racine, est le fruit qui sort de l'arbre, le « troisième, par rapport au soleil, est la lumière qui « sort du rayon; aucun d'eux toutefois n'est étran- « ger au principe dont il tire ses propriétés. De « même la Trinité descend du Père comme sa source, « à travers des degrés qui s'enchaînent indivisi- « blement l'un à l'autre, sans nuire à la monar- « chie (1). »

L'hérétique Marcion devait aussi provoquer le zèle et attirer sur lui les éloquentes attaques de Tertullien. L'ouvrage où ce docteur de l'Église expose et réfute les erreurs de cet hérésiarque est un des plus beaux qu'il nous ait laissés. On y admire cette élévation de vues, cette force de raison avec lesquelles il explique les plus sublimes vérités. Saint Augustin, saint Thomas et Bossuet devaient s'inspirer souvent de ces pages éloquentes. Le mystère de l'Incarnation était pour Tertullien le centre de la doctrine chrétienne; c'est là que toutes les vérités viennent aboutir; de là elles devaient

(1) *Ibid.*, c. 8.

jaillir pour éclairer le monde. C'est la méditation de ce grand événement qui donne de l'enthousiasme à son génie et lui inspire de si généreux efforts pour la défense de sa foi. Aussi avec quelle ardeur il combat les adversaires de cette doctrine! Marcion ne reconnaissait en Jésus qu'une apparence humaine, et ne voulait point admettre les profondes humiliations d'un Dieu. Ce sont ces humiliations mêmes que Tertullien défend avec un noble orgueil. Il montre que tous les dogmes sont étroitement enchaînés à la morale de Jésus-Christ et à ses souffrances, et qu'en lui supposant l'apparence d'un corps humain on renverse sa morale jusqu'en ses fondements. « L'incarnation de Jésus-« Christ, dit-il, serait une chimère; il suit de là « que les conséquences de son incarnation, sa pré-« sence parmi les hommes, ses enseignements, sa « parole, ses vertus mêmes, sont autant de men-« songes. En effet, qu'il guérisse un malade en le « touchant ou en se laissant toucher, cet acte cor-« porel n'a pu avoir de réalité qu'avec la réalité de « la chair. Demandez-vous au néant la consistance, « la vie à une illusion? Extérieur imaginaire, geste « imaginaire, acteur imaginaire, acte imaginaire, « plus de foi aux souffrances de l'Homme-Dieu : « on n'a rien souffert quand on n'a pas souffert en « réalité. Or un fantôme est-il capable de souffrir? « Ainsi tout l'ouvrage de la Divinité s'écroule; toute « la dignité, tout le fruit du christianisme et la mort

« du Christ, mort cependant sur laquelle l'Apôtre « insiste avec tant d'énergie, mort qu'il nous donne « comme si véritable qu'il en fait le fondement de « l'Évangile, de notre salut et de sa prédication, « sont anéantis! Vous niez la chair, mais comment « sa mort subsistera-t-elle; puisque la mort n'est que « la dissolution d'une chair qui, à la voix de son « auteur, retourne à la terre d'où elle a été tirée? « Vous niez sa chair, et avec elle sa mort; mais alors « sa résurrection n'est plus qu'une fable! Il n'a pu « mourir, donc il n'a pu ressusciter, puisque la « chair lui manquait. Mort illusoire, résurrection « illusoire! Ce n'est pas tout; ruiner la résurrection « de Jésus-Christ, c'est ruiner la nôtre. Comment « admettre une résurrection objet de la venue du « Rédempteur, si le Rédempteur n'est pas ressus- « cité? L'Apôtre réfutait autrefois les adversaires « de la résurrection par celle du Christ; de même, « si la résurrection du Christ s'évanouit, la nôtre « s'évanouit avec elle. Qu'est-ce à dire? Vaine est « notre foi, vaine est la prédication des apôtres. « Bien plus, ils sont convaincus d'être de faux té- « moins de Dieu, parce qu'ils ont rendu témoignage « contre Dieu lui-même en affirmant qu'il a res- « suscité Jésus-Christ qu'il n'a point ressuscité. « Conséquemment nous sommes encore dans les « liens du péché, et ceux qui se sont endormis en « Jésus-Christ sont morts sans espérance (1). »

(1) Tertull., *adv. Marc.*, lib. III, c. 8.

Ces paroles ne donnent qu'une idée imparfaite de cette haute éloquence, où la force et la vivacité du raisonnement s'unit à la sublimité des pensées, et qui ne cesse pendant cinq livres de captiver l'admiration du lecteur. Il faut étudier ce grand ouvrage pour apprécier le génie de Tertullien et vénérer au berceau même du christianisme, dans leur intégrité et leur beauté sans tache, ces mêmes mystères qui encore aujourd'hui soutiennent et consolent le monde.

C'est avec la même hauteur de vues que Tertullien composa contre les hérétiques son livre des *Prescriptions*. Cet ouvrage, une des premières inspirations de sa foi, n'est entaché ni d'orgueil ni d'erreur. Les arguments de l'écrivain portent néanmoins la marque de son caractère altier. Il ne discute pas les croyances de ses adversaires ; il les attaque et leur demande les titres de leur mission. « A tous ces corrupteurs de l'Évangile, dit-il, nous « opposons l'argument invincible de la prescription. « Qui êtes-vous, vous qui me disputez mon héritage? « Depuis quand et d'où êtes-vous venus? De quel « droit, Marcion, coupez-vous ma forêt? Qui vous « autorise, Valentin, à détourner mes canaux? Qui « vous permet, Apelles, de remuer les bornes de « mon champ? D'où vous vient l'audace de semer « ici et d'y vivre à votre gré? Ce bien est à moi; de- « puis longtemps j'en ai la possession. Je descends « des anciens possesseurs, et des titres authentiques

« attestent cette descendance. » Il consent cependant à examiner les doctrines de ces hérétiques, mais c'est pour en faire ressortir la vanité et l'erreur. De leurs croyances il passe à leurs vices, et attaque tous les dérèglements qu'ils portent jusque dans leurs cérémonies religieuses. A leurs inconséquences et à leurs variations il oppose l'immutabilité de l'Église, la pureté des traditions, le témoignage de toutes les chaires apostoliques, qui retentissaient des enseignements des disciples du Christ. Il était réservé à un si bel ouvrage une des plus grandes gloires auxquelles le génie puisse prétendre : c'était, à quatorze siècles de distance, d'inspirer à Bossuet la première pensée de son *Histoire des Variations*.

CHAPITRE XII.

Origène visite l'Église de Rome. — Ses idées, ses goûts et les tendances de son génie; leur opposition avec les idées de l'Occident. — Froideur de l'accueil qu'il reçoit dans l'Église de Rome comparée avec l'enthousiasme que sa présence excite dans les Églises d'Asie. — La condamnation portée contre lui par Démétrius, son évêque, rejetée par les évêques de Césarée et de Jérusalem, est confirmée immédiatement par le pontife romain. — Origène et Minutius Félix. — Rapports et différences qui existaient entre ces deux esprits. — Caractères particuliers de l'Apologie de Minutius Félix. — Tableau qu'on y trouve de la haute société romaine. — Son profond scepticisme contraste avec la foi ardente des chrétiens. — La grande question de la Résurrection des morts préoccupe les esprits. — Paroles de Minutius Félix pour la défense de cette vérité. — Écrits de Tertullien et d'Origène sur le même sujet. — Mort de Septime Sévère et du pape saint Zéphyrin. — Apothéose de l'empereur racontée par Hérodien. — Saint Zéphyrin enseveli dans les catacombes. — Différences des funérailles chrétiennes et des funérailles païennes.

Vers cette époque (209), l'éloquent catéchiste d'Alexandrie, profitant des jours de paix rendus à la chrétienté, et attiré par la haute réputation de l'Église de Rome, voulut visiter cette métropole, placée encore sous la direction de saint Zéphyrin (1). Peut-être était-il excité par l'exemple de plusieurs

(1) Euseb., *Hist. eccl.*, lib. VI, c. 14.

illustres docteurs et évêques, qui précédemment avaient entrepris un semblable voyage. C'était là qu'il devait trouver les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul et tous les souvenirs de leurs grandes actions. Là saint Ignace d'Antioche avait été déchiré par des lions; là saint Polycarpe de Smyrne avait conféré avec le pape saint Anicet. Hégésippe, venu aussi des contrées asiatiques, y avait passé les dernières années de sa vie, et avait rédigé sous les yeux du pontife romain les premiers mémoires de l'histoire ecclésiastique. Clément, dont la vaste érudition avait jeté tant d'éclat sur l'école naissante d'Alexandrie, et dont Origène avait recueilli les leçons, s'était instruit au milieu de ses nombreux voyages, et devait une grande partie de sa science à son séjour dans les Églises d'Italie.

Origène à Rome, c'était le représentant du génie oriental en face des hommes de l'Occident. Une imagination poétique, une âme vive et exaltée, une foi où dominait le mysticisme, une érudition prodigieuse, mais mal ordonnée, une éloquence pleine de sublimes inspirations, mais capricieuse et parfois extravagante, devaient contraster avec la raison calme, le bon sens pratique, la foi humble et réfléchie, la science méthodique des chrétiens occidentaux. Origène n'était resté étranger à aucun système philosophique. Il admirait surtout Platon, dont il mêlait souvent les grandes idées à l'explication de la doctrine chrétienne. Il lisait en même

temps les œuvres de Numénius, d'Apollophane, de Longin, de Nicomaque, de Chaeremon le stoïcien et de Cornutus. Dans cette ville savante d'Alexandrie, qui possédait la plus riche bibliothèque du monde, et dans laquelle toutes les doctrines de la Grèce et de l'Asie, les hérésies juives, les superstitions syriennes, les calculs astrologiques des mages venaient se confondre avec les anciens mythes de l'Égypte et les rêveries mystiques des néoplatoniciens, cet esprit actif, infatigable et avide de connaissances, avait tout étudié.

Il avait environ vingt-sept ans lorsqu'il quitta son école pour visiter l'Église de Rome. Il pouvait sans doute espérer un honorable accueil dans une ville qui rendait hommage à toutes les gloires du christianisme. Son éloquence, ses enseignements, son dévouement à la foi, étaient connus de toute la chrétienté. Son école avait conquis à la doctrine de Jésus-Christ un grand nombre de païens; mais le savant catéchiste avait des titres plus éclatants encore au respect et à la bienveillance des Romains. Fils du saint martyr Léonide, maître de plusieurs autres illustres martyrs, il avait souffert lui-même pour Jésus-Christ (1).

(1) Si Origène ne souffrit pas la mort durant la persécution de Septime Sévère, c'est sans doute parce que le décret de cet empereur ne condamnait au supplice que ceux qui avaient abjuré le paganisme pour se faire juifs ou chrétiens. Léonide était dans ce cas. Origène, élevé au sein du christianisme, ne devait pas partager le sort de son père; mais son zèle et son courage l'exposaient souvent aux injures

Si Praxéas avait été reçu avec tant de distinction par le pontife romain, parce qu'il avait seulement confessé la foi de Jésus-Christ devant les tribunaux, et qu'il joignait à sa réputation de courage celle d'esprit éclairé, quel glorieux accueil devait être réservé au fils d'un martyr, au maître dont la parole éloquente et la profonde érudition avaient procuré à l'Église de si magnifiques triomphes! Le silence de l'historien Eusèbe, ami d'Origène, sur l'issue de ce voyage, le prompt départ du catéchiste, son retour à Alexandrie, les insinuations de saint Jérôme sur la défaveur qu'il rencontra toujours auprès du clergé romain, nous portent à conjecturer que de pénibles déceptions succédèrent bientôt à de vaines espérances. Il est certain que l'Église de Rome et celles d'Orient apprécièrent différemment le jeune docteur. Revenu dans sa ville natale, il fut appelé auprès du gouverneur d'Arabie pour lui expliquer les dogmes de la religion chrétienne. A la suite de cette mission il se rendit à Césarée, où l'évêque le reçut avec honneur et le fit prêcher dans l'assemblée des fidèles : chose inouïe à une époque où l'évêque seul avait le droit

et aux violences du peuple. Comme il assistait au supplice des martyrs et les exhortait hautement à souffrir avec patience, il fut parfois accablé de coups. Un jour les païens l'arrêtèrent, et le forcèrent de se tenir à la porte du temple de Sérapis, pour présenter des branches de laurier à ceux qui y entraient. Il y consentit pour braver les païens, et répétait à chaque passant qu'il leur offrait ce rameau au nom de Jésus-Christ.

d'annoncer la parole sainte dans la maison de Dieu. Lorsque, peu après, Démétrius, évêque d'Alexandrie, excommunia Origène, et révéla, pour la flétrir, la violence téméraire qu'il avait exercée sur lui-même, les Églises de Jérusalem et de Césarée protestèrent, et rejetèrent cette sentence comme odieuse et inique : Rome, au contraire, s'empressa de la confirmer. Saint Jérôme s'indigne de cette sévérité. « Le clergé de la Palestine, dit-il, celui de l'Arabie, « de la Phénicie, de l'Achaïe, n'acceptent pas la « condamnation portée par l'évêque Démétrius. La « ville de Rome y souscrit ; elle assemble un con- « cile contre lui, non à cause de ses innovations « dans le dogme, non à cause de ses opinions hé- « rétiques, comme le prétendent maintenant quel- « ques chiens enragés, mais parce qu'ils ne pou- « vaient supporter la gloire de son éloquence et de « sa science, et qu'auprès de cet orateur tous les « autres passaient pour des muets (1). »

La critique ne doit accueillir ces paroles de blâme qu'avec défiance ; car les souvenirs amers que saint Jérôme avait conservés de ses propres dissentiments

(1) B. Hier., *Epist. ad Paulam*, 33. « In damnationem ejus consentit urbs Romana ; ipsa contra hunc cogit senatum, non propter dogmatum novitatem, nec propter hæresim, ut nunc adversus eum rabidi canes simulant, sed quia gloriam eloquentiæ ejus et scientiæ ferre non poterant, et illo dicente omnes muti putabantur. » Saint Jérôme devait déclarer plus tard qu'il regrettait profondément d'avoir jamais fait l'éloge d'Origène, et qu'il rétractait ce qu'il avait dit en sa faveur.

avec le clergé romain semblent trop souvent inspirer ses jugements; et s'il attribue à la jalousie la disgrâce de Tertullien et d'Origène, c'est sans doute parce qu'il se croyait lui-même la victime d'envieuses rivalités. Il sera plus conforme à la vérité historique d'expliquer la conduite d'abord circonspecte et réservée de l'Église romaine, et ensuite les condamnations qu'elle prononça, par les tendances mêmes du génie d'Origène, par ses opinions philosophiques, et ses interprétations parfois hardies de la sainte Écriture.

Nous avons fait connaître précédemment dans quel discrédit les lettres profanes et la philosophie grecque étaient tombées, par suite des erreurs et des enseignements rationalistes de Théodote et d'Artémon. Les esprits zélés condamnaient toute alliance de la doctrine chrétienne avec la science des Gentils. Platon, Aristote et Zénon n'étaient pour eux que les patriarches des hérétiques (*hæreticorum patriarchæ*). Combien Origène dut exciter d'étonnement et d'inquiétude quand il fit entendre au sein de Rome ce langage élégant de la Grèce, et qu'il développa les savantes théories des écoles philosophiques! Sincère admirateur des doctrines platoniciennes, combien dut-il être surpris et blessé lui-même en voyant le mépris qui s'attachait à cette alliance de la science et de la foi, dont il avait pu apprécier naguère les merveilleux effets! Il dut sans doute soutenir dès ce moment, comme il le

fit plus tard avec tant d'éloquence, que la raison est un don céleste accordé à l'homme pour le préparer à la foi, et que la philosophie et les autres sciences, toutes dépendantes de Dieu, sont destinées à conduire les esprits au christianisme. Clément d'Alexandrie, son maître, et saint Pantène, son prédécesseur dans la chaire d'Alexandrie, lui avaient tracé cette noble voie, dans laquelle il était entré courageusement. Ces hommes illustres avaient pour principe que les chrétiens, comme les Israélites d'autrefois, devaient s'emparer des vases d'or et d'argent des Égyptiens, c'est-à-dire de la science et de l'éloquence des Gentils, pour les consacrer au service de Dieu. Les idées de Tertullien étaient bien différentes. A cette même époque, et peut-être durant le séjour d'Origène dans la ville de Rome, il répétait les paroles de saint Paul aux Colossiens : « Prenez garde que quelqu'un ne « vous trompe au moyen de la philosophie et de « discours séducteurs, selon la tradition des hom- « mes et contre la sagesse de l'Esprit. Saint Paul, » ajoutait-il, « avait été à Athènes, et il avait connu « cette sagesse profane... Mais qu'y a-t-il de com- « mun entre Athènes et Jérusalem..., l'Académie et « l'Église, les hérétiques et les chrétiens? Notre « secte vient du portique de Salomon, qui nous a « enseigné à chercher Dieu avec un cœur simple et « droit. A quoi pensaient ceux qui prétendaient « nous composer un christianisme stoïcien, plato-

« nicien et dialecticien (1) ? » Caïus n'était pas moins opposé à l'alliance de la philosophie et des doctrines chrétiennes. Adversaire d'Artémon et de Proclus, il avait signalé dans les systèmes de ces hérétiques leurs emprunts à l'école péripatéticienne. A ses yeux comme à ceux de Tertullien, l'étude d'Aristote était pleine de périls. « Ce philosophe, « disait-il, est un esprit captieux, véritable Protée « dans ses systèmes, exagéré dans ces conjectures; « ses subtilités ont donné naissance à d'intermina- « bles contestations (2). »

Parmi les hommes éminents qu'Origène dut rencontrer dans l'Église romaine, il en est un dont il admira sans doute l'esprit cultivé, le langage élégant et les connaissances variées : c'était Minutius Félix, un des jurisconsultes les plus célèbres de cette époque. Converti au christianisme, il avait mis ses talents oratoires au service de ses frères persécutés. On retrouve dans ses écrits les belles traditions de l'éducation littéraire qu'il avait reçue. Bien différent de Caïus, qui proscrivait la logique d'Aristote, et de Tertullien, qui montrait dans ses opinions et jusque dans son rude langage le mépris de tous les enseignements de l'école, Minutius aimait la philosophie et la rhétorique. Fidèle disciple de Jésus-Christ, il admirait néanmoins Cicéron, et essayait de rendre plus attrayante l'exposition des

(1) *Lib. de Præscript.*, c. 7.
(2) Confer *lib. de Præscript.*, c. 7; et Euseb., lib. 5.

vérités chrétiennes en les revêtant de quelques-unes des formes magnifiques de l'orateur romain; mais si les goûts et les tendances de cet esprit élevé pouvaient le rapprocher d'Origène, il s'éloignait de lui par la nature même de son caractère. Sa raison calme dominait son imagination, et ses idées et ses paroles étaient toujours réglées par une haute sagesse; on remarquait encore en lui un discernement exact des hommes et des choses, et une connaissance profonde de la société au sein de laquelle il vivait. Les habitudes du barreau avaient imprimé à son esprit une gravité austère que tempérait son amour pour les lettres. En même temps la fréquentation des hommes, l'étude de leurs intérêts divers, lui avaient inspiré une grande modération : c'était le caractère romain dans sa force et dans sa sagesse. L'apologie qu'il composa pour la défense du christianisme est un des plus beaux monuments de la primitive Église; on y retrouve le noble caractère que nous venons d'admirer; c'est en étudiant ce livre éloquent que nous avons pu retracer le portrait de l'orateur.

Les premières pages rappellent cette scène gracieuse qui ouvre le *Phèdre* de Platon, et cette autre scène, non moins belle, où Cicéron s'arrête sur les bords du Fibrène pour s'entretenir avec ses amis de la législation d'une république. Octave et Cécilius, amis de Minutius Félix, se dirigent vers le port d'Ostie. « C'était le moment, » dit l'élégant écri-

vain, « où l'automne, après les chaleurs brûlantes « de l'été, nous fait jouir de sa douce température... « Dès le point du jour nous suivions le rivage de « la mer pour respirer cet air frais et pur qui rend « au corps sa vigueur, et pour goûter le plaisir si « doux qu'on trouve à fouler le sable qui cède mol- « lement sous les pas... » Cécilius aperçoit, chemin faisant, une statue de Sérapis, et aussitôt, selon l'usage du vulgaire superstitieux, il porte la main à sa bouche et la baise en signe d'adoration. Octave exprime son étonnement, et demande à Minutius comment il peut laisser son ami dans les ténèbres, et souffrir que, malgré la lumière de ce beau jour de la vérité, il vienne se heurter contre des pierres. Cécilius sentit le trait et garda le silence, mais pour le rompre bientôt et défendre ses croyances dans une vive discussion. « Nous étions en liberté sur le bord « de la mer, dit Minutius; de petites vagues, qui « venaient mourir doucement sur le sable, sem- « blaient l'aplanir pour la promenade : la mer ne « laisse pas d'être un peu agitée lors même que les « vents se taisent. Elle ne poussait point alors vers « ses bords ses ondes blanches et écumantes qui « moutonnent; c'étaient plutôt des vagues douce- « mentsoulevées. Nous goûtions un plaisir extrême à « voir leur écume venir nous mouiller lorsque nous « étions au bord de l'eau, et que le flot tantôt se « jouait à nos pieds, et tantôt, replié et revenant sur « lui-même, allait se perdre au sein de la mer. »

Les trois amis vont s'asseoir sur des rochers qui s'avancent au milieu de l'océan; c'est là qu'en présence de l'immensité, comme autrefois Platon au cap Sunium, ils entrent en discussion sur des vérités bien autrement graves que celles dont le génie du philosophe avait essayé de sonder la profondeur. Minutius Félix est choisi comme arbitre : Cécilius défendra les doctrines de ses ancêtres ; Octave prendra ensuite la parole, et fera l'apologie des croyances nouvelles qui commencent à envahir le monde.

Le discours de Cécilius nous présente comme dans un sombre tableau tous les doutes qui rongeaient alors les esprits dans les hautes classes de la société. C'est là surtout ce qui doit donner à ce livre un intérêt et un caractère tout particulier. Si l'expression d'un profond scepticisme doit affliger et humilier la raison, d'un autre côté rien ne peut mieux nous faire connaître les vains efforts de la philosophie et les profondes ténèbres qui enveloppaient les esprits à l'apparition du christianisme. « Il est facile de prou-
« ver, dit Cécilius, que dans les choses humaines
« tout est douteux, incertain, indécis; que toute vé-
« rité est plus apparente que réelle ; aussi ne faut-il
« pas s'étonner si bien des hommes, dans l'impos-
« sibilité où ils sont de pénétrer jusqu'à la vérité,
« préfèrent s'abandonner au hasard à la première
« opinion qui se présente à eux, plutôt que de con-
« sumer leur zèle et leurs efforts à la recherche du
« vrai. C'est pourquoi il est plaisant de voir un pe-

« tit nombre d'hommes, privés d'instruction, dé-
« pourvus de science, appartenant à des professions
« basses et grossières, se permettre de parler avec
« tant d'assurance de l'Être et de la Divinité : ques-
« tions si graves, sur lesquelles la philosophie de
« toutes les écoles hésite, même après tant de siè-
« cles (1). » Telles étaient, à cette époque, les pensées des esprits les plus éclairés de la société païenne. La sagesse, pour eux, consistait dans le doute, et toutes les recherches philosophiques ne devaient aboutir qu'au scepticisme. Cette incrédulité était descendue dans les rangs du peuple. Les enfants eux-mêmes ne croyaient plus à ce que leurs pères leur racontaient sur les supplices réservés aux coupables dans une autre vie.

Esse aliquos Manes et subterranea regna...
Nec pueri credunt, nisi qui nondum ære lavantur (2).

Au milieu même de ces ténèbres où ils s'égaraient, les hommes attachés à leur patrie pensaient qu'il était sage de maintenir le culte transmis par les ancêtres. La religion était étroitement unie au gouvernement : renverser l'une c'était ébranler l'autre. « Ne vaut-il pas mieux, dit Cécilius, prendre les
« anciens pour nos maîtres dans la vérité, honorer
« par conséquent la religion existante, adorer les

(1) Octave, ch. 5.
(2) Juvenal, *Sat.* II, v. 150.

« dieux que nos parents nous ont appris à crain-
« dre et non pas à connaître ; ne point se pronon-
« cer dans ces grandes questions relatives à la Di-
« vinité, mais en croire nos aïeux qui, dans le temps
« où le monde était encore au berceau, furent assez
« heureux pour avoir eu ces dieux pour bienfai-
« teurs et pour monarques (1) ? » Si Cécilius admet les anciennes croyances, c'est parce qu'elles lui semblent nécessaires à la conservation de la société, à l'ordre moral et à la gloire de la patrie ; mais son scepticisme n'en est pas moins profond. D'après lui rien ne s'explique dans la nature, tout est soumis à une fatalité aveugle. « L'homme et les êtres
« animés qui naissent, respirent, se meuvent, sont
« une combinaison des éléments, dans lesquels tous
« les hommes se divisent de nouveau, se détrui-
« sent, se dispersent. Ainsi tout retourne à sa
« source, tout se meut dans un même cercle : il
« n'y a point d'artiste, point de juge, point de créa-
« teur (2). »

On comprend que le culte des dieux, soutenu seulement par l'amour de la patrie et par le respect des ancêtres, ne pouvait plus exercer aucun empire sur des esprits incrédules. La religion pour eux devenait une institution politique, et les empereurs étaient plus que les dieux. C'est ce qui ex-

(1) Octave, ch. 5.
(2) *Ibid.*

plique la facilité avec laquelle les Romains acceptèrent toutes les innovations religieuses que des princes imbéciles ou fanatiques imaginèrent pour se grandir eux-mêmes ou pour imposer leurs propres superstitions. De là aussi cet acharnement dont les chrétiens étaient les victimes. On les accusait bien plutôt d'impiété envers les empereurs que de mépris pour les dieux. Leurs persécuteurs partageaient souvent ce mépris; parfois même les orateurs et les philosophes ne craignaient pas de l'exprimer. Pline le Naturaliste avait plaisanté des vains efforts que faisaient les sages pour concevoir les perfections de la Divinité, et il avait attribué les croyances populaires à la crainte et à la curiosité qui agitent les imaginations (1).

(1) M. Villemain a dit à ce sujet, dans un éloquent tableau du polythéisme : « Pline, après avoir expliqué toutes les croyances populaires par les dispositions de crainte et de curiosité naturelles à l'esprit humain, se rit des efforts que la philosophie voudrait faire pour concevoir les attributs et les bornes de la Divinité. Cette tristesse amère et réfléchie, qui semble appartenir plus particulièrement à certains âges de la société, et qui est le premier fruit de l'athéisme, n'a jamais inspiré peut-être une pensée plus désolante que les derniers mots de Pline, au moment où il admet pourtant la supposition de l'existence d'un Dieu. Dans une sorte de dépit contre cet aveu, il prend en pitié ce Dieu, il en énumère tous les inconvénients, toutes les misères, et dans le nombre celle de ne pouvoir se donner à volonté la mort. « Faculté, dit-il, qui, dans les maux de la vie, est le plus grand bienfait qu'ait reçu l'homme. » On peut longtemps réfléchir avant de trouver dans la corruption de l'état social et dans le désespoir de la philosophie un plus triste argument contre la Divinité que cette impuissance du suicide regardée comme une imperfection, et cette jalousie du néant attribuée aux dieux. (*Tableau de l'Éloquence chrétienne* au quatrième siècle, p. 34.)

Octavius prend la parole, et, réclamant pour la défense de la vérité la liberté d'examen que le philosophe avait portée dans la défense de ses doutes, il rappelle toutes les merveilles de la nature, l'admirable ordonnance de l'univers, la succession régulière des jours et des nuits, la marche du soleil et des étoiles, et tous les phénomènes qui brillent à nos yeux, et qui attestent l'existence, la puissance infinie et la sagesse sans bornes d'un Créateur. Dans ce langage de l'orateur chrétien on rencontre quelques traits éloquents qui reportent l'esprit vers les plus belles pages du traité *sur la Nature des Dieux*. Ces réminiscences inspirent Octave; c'est un premier tribut que la littérature païenne paye au christianisme, et qu'elle renouvellera chaque siècle. Mais ce qui n'appartient ni à l'éloquence ni à la philosophie romaines, c'est ce spiritualisme qui, comme une lumière nouvelle, s'élève sur le monde, et dont les clartés vives et pures se répandent sur l'âme d'Octave. « Dieu, « dit-il, ne peut-être vu; il ne peut être ni senti « ni apprécié. Il est infini, incommensurable, et « dans sa grandeur il n'est connu que de lui-même; « notre cœur est trop étroit pour le saisir.... Ne « cherchez pas un autre nom qui puisse convenir « à Dieu; ce nom seul suffit. »

Cécilius avait condamné comme une folie la croyance à un Dieu invisible, et « c'est précisément « parce qu'il est invisible, ajoute Octave, que nous

« croyons en lui. Nous découvrons son existence « sans le voir, et dans tous les phénomènes du « monde nous reconnaissons sa présence, dans l'é- « clair, dans le tonnerre, dans la sérénité du ciel. « Ne dites pas, continue-t-il, qu'il ignore les actions « des hommes, et qu'assis sur son trône il ne peut « s'intéresser à des choses si basses, ni s'occuper « de détails infinis. O homme, c'est là une grande « erreur! Comment Dieu peut-il être loin de toi, « puisque sur la terre et dans le ciel tout lui est « connu, tout est plein de son être? Regarde le so- « leil : il est fixé à sa place dans le ciel, cependant il « est présent dans toutes les contrées de la terre; il « se mêle à tout, et son éclat n'en est point affaibli. « Le grand nombre d'hommes qui habitent la terre « ne doit pas nous induire en erreur; il nous sem- « ble que nous sommes nombreux, et devant Dieu « nous ne sommes qu'un petit nombre. Nous nous « divisons par peuples, mais pour Dieu le monde « entier n'est qu'une maison. Nous ne vivons pas « seulement en sa présence, mais en son sein « même (1). »

A cette doctrine, qui relève singulièrement la nature humaine et la met en rapports continuels avec la Divinité, se rattache le dogme de la résurrection des morts; car si, durant cette vie, le corps et l'âme, intimement unis, sont sanctifiés l'un et l'au-

(1) Octave, ch. 32 et 33.

tre par la présence de la Divinité, et souffrent ensemble les douleurs qui doivent servir d'expiation à l'iniquité et d'initiation à un bonheur durable, ils participent ensemble à la récompense qui couronnera une lutte commune. Nous avons montré déjà que cette vérité de l'avenir inspirait toute la vie chrétienne : elle soutenait les pénitents dans leurs épreuves, elle consolait les confesseurs de la foi dans les prisons, elle fortifiait les martyrs au milieu des supplices. Mais ici encore la philosophie païenne protestait hautement contre les enseignements du christianisme; elle estimait que rien n'est plus insensé que cette croyance à la résurrection des morts. « Les chrétiens, disait Cécilius, inventent des contes absurdes, rêves d'une vieillesse en délire, « et prétendent qu'après la mort ils renaissent de « leurs cendres et de leur poussière. Je ne puis exprimer avec quelle confiance ils ajoutent foi à « leurs mensonges. A les entendre, vous les croiriez déjà ressuscités : double mal ! double folie ! « Ils annoncent une fin à ce ciel, à ces astres qui « ne changent pas, et que nous laissons dans l'état « où nous les avons trouvés; et ils promettent l'éternité à des êtres qui ne sont plus, à des morts, « à nous enfin qui ne naissons que pour mourir ! » Dès les premiers jours du christianisme cette consolante doctrine avait révolté les esprits; mais si les Gentils et un grand nombre de Juifs la rejetaient avec mépris, elle n'en était que plus vivement dé-

fendue par les chrétiens. Saint Paul aimait à la rappeler, Athénagore l'enseignait dans l'école d'Alexandrie, saint Théophile d'Antioche l'avait embrassée après de longues hésitations, et y avait trouvé le repos de son cœur.

Tandis que les apôtres et les docteurs l'enseignaient avec cette éloquence entraînante, inspiration naturelle de leur foi, des hommes d'imagination s'en servaient pour embellir de pieux romans, et flatter, par les descriptions et les récits d'un autre monde, les espérances et la curiosité des âmes.

Au commencement du troisième siècle, cette grande question préoccupait vivement les esprits. Minutius Félix, Origène et Tertullien consacrèrent leurs talents à la défendre, et chacun d'eux révéla dans l'œuvre qu'il composa les tendances de son génie. Minutius, chez qui la philosophie s'unissait à des goûts littéraires, rappelle, en les embellissant de toutes les grâces du langage, les merveilles de la puissance de Dieu et le renouvellement perpétuel de ses œuvres, qui naissent pour mourir et pour renaître encore. « N'est-ce pas une insigne folie, dit-il, « de dire que Dieu, le créateur de l'homme, ne « peut le recomposer de nouveau? que l'homme « n'est rien après sa mort, comme il n'était rien « avant sa naissance, et que, sorti du néant, il n'en « peut sortir une seconde fois? Est-il plus facile de « donner l'être à qui ne l'a pas que de le rendre à qui « l'a reçu?... Voyez-vous comme la nature entière,

« pour nous consoler, semble s'occuper de la ré-
« surrection future et en produit devant nous les
« images. Le soleil se couche et se lève, les astres
« fuient et reviennent, les fleurs meurent et renais-
« sent, les arbres vieillissent et se couvrent de feuil-
« les nouvelles, les semences se corrompent pour
« revivre. Ainsi le corps dans le tombeau, comme
« l'arbre en hiver, cache un principe de vie sous
« une apparence trompeuse de mort. Le corps a son
« printemps : il faut savoir l'attendre. » Ces mêmes images se retrouvent dans l'ouvrage de Tertullien, mais avec des couleurs plus vives et des traits plus vigoureux. « Jette les yeux, dit-il, sur les
« manifestations de la puissance divine : le jour
« meurt pour faire place à la nuit et s'ensevelit
« partout dans les ténèbres. L'ornement de l'uni-
« vers se cache sous de funèbres voiles : tout est
« sombre, silencieux, consterné; partout l'inter-
« ruption des travaux!... La nature a pris le deuil
« pour pleurer la perte de la lumière... Mais la voilà
« qui revit pour tout l'univers avec sa magnificence
« et avec sa pompe nuptiale, toujours la même,
« toujours entière, immolant la mort, c'est-à-dire
« la nuit, déchirant son linceul, c'est-à-dire les té-
« nèbres, et se survivant à elle-même jusqu'à ce
« que la nuit revienne encore et ramène avec elle
« son lugubre appareil. Alors se rallument les étoi-
« les qu'avaient éteintes les clartés du matin. Les
« planètes, un moment exilées par le jour, sont

« ramenées en triomphe... Sur la terre, même loi « que dans le ciel : après avoir été dépouillées, les « fleurs reparaissent avec leurs couleurs, les champs « se couvrent une seconde fois de leur verdure. « Qu'est-ce donc que cette perpétuelle révolution de « la nature ? Un témoignage de la résurrection des « morts (1). » Minutius n'avait fait qu'effleurer cette grande question, et s'était arrêté seulement sur les preuves qui avaient laissé dans son âme une impression plus vive. Tertullien a consacré un ouvrage à défendre la croyance à la résurrection de la chair, et il y a répandu tout ce que la philosophie, l'éloquence et les lettres sacrées pouvaient offrir au développement d'une si consolante vérité. Son génie agressif s'y fait encore remarquer ; ce n'est qu'après avoir attaqué avec violence les païens et les hérétiques qu'il expose sa doctrine ; et, comme l'amour du paradoxe l'entraîne toujours vers des considérations aussi nouvelles que hardies, il semble prendre plaisir à rehausser la noblesse de la chair. Il excite parfois notre surprise, et cependant on ne peut dire que ses preuves soient captieuses et vaines. Le théologien apparaît surtout avec avantage dans ses interprétations des saintes Écritures. C'est alors qu'il fait briller à nos yeux cette douce lumière dont Jésus-Christ a illuminé les abords du tombeau.

Origène écrivit un ouvrage sur le même sujet.

(1) Tert., *de Resurrect. carnis*, c. XII.

Nous devons en déplorer la perte : il serait curieux aujourd'hui d'entendre sur une même vérité les enseignements des plus illustres docteurs de la primitive Église. Saint Pamphile, martyr, nous a conservé dans son Apologie d'Origène quelques courts fragments qui augmentent nos regrets. On y remarque dès les premières paroles l'enthousiasme du martyre qui inspire constamment le jeune catéchiste d'Alexandrie. S'il croit à la résurrection de la chair, c'est surtout parce qu'il a vu les souffrances des confesseurs de la foi. Le corps qui a enduré tant de douleurs pour Jésus-Christ mérite de recevoir de lui une couronne immortelle. « N'est-il pas absurde, « dit-il, de penser que ce corps, qui a porté des ci- « catrices pour Jésus-Christ, et qui a souffert avec « l'âme les cruels tourments de la persécution, le « supplice de la prison, les chaînes et la flagella- « tion, reste sans récompense? Ce corps que le feu « a torturé, que le fer a mutilé, que les bêtes féro- « ces ont déchiré, et qui a enduré les horreurs de la « croix et toutes sortes de supplices, serait privé « du prix de si nobles combats! Et si l'âme seule, « qui n'a pas combattu seule, est couronnée; si « son enveloppe mortelle, qui lui est venue en aide « avec de grandes douleurs, n'obtient aucun prix du « combat et de la victoire, n'est-ce pas une chose « contraire à la raison ? Comment cette chair, qui « résiste à ses penchants naturels et à une concupis- « cence innée, et par de vigoureux efforts parvient

« à la virginité, victoire qui est plutôt l'œuvre la-
« borieuse du corps que de l'âme, ou qui du moins
« appartient également à tous les deux, comment,
« au jour des récompenses, pourrait-elle être rejetée
« comme indigne et l'âme seule obtenir la cou-
« ronne (1)? » Ainsi Origène semble éprouver une secrète joie à faire l'éloge du martyre; il aspirait à la gloire de souffrir pour la foi; aussi en toute occasion le feu qui consume son âme se fait jour et des paroles brûlantes lui échappent. On les admire, et l'on s'attriste ensuite sur les écarts de ce noble génie; on s'afflige aussi en pensant combien cette ardeur et cette tendre sensibilité ont dû rendre poignantes et amères les disgrâces qu'il a subies.

L'ouvrage de Minutius Félix se termine par la conversion de Cécilius. Devons-nous voir dans cette controverse, et dans le dénoûment qui la couronne, l'œuvre d'un philosophe chrétien défendant ses croyances, ou une histoire véritable et l'exposé d'une de ces discussions ordinaires qui chaque jour donnaient à l'Église de nouveaux disciples? Quelques critiques ont adopté ce dernier sentiment, et ont cru voir dans Cécilius le prêtre de Carthage qui convertit à son tour saint Cyprien. Ainsi trois célèbres jurisconsultes éclairés l'un par l'autre auraient abjuré le culte des faux dieux, et consacré leurs talents à la propagation du christianisme.

(1) *Apol.* B. Pamphili.

Digitized by Google

Peu de temps après la retraite d'Origène à Alexandrie, la nouvelle de la mort de Septime Sévère se répandit dans tout l'empire. Ce prince, âgé de plus de soixante ans, s'était mis lui-même à la tête de son armée pour porter la guerre dans la Grande-Bretagne. Après plusieurs victoires sanglantes, il espérait jouir de la paix et des honneurs du triomphe, lorsque les Calédoniens secouèrent de nouveau le joug et recommencèrent les hostilités. L'empereur, irrité, résolut d'envoyer contre eux des forces nombreuses, non pour les soumettre, mais pour les exterminer : il méditait cette barbare expédition lorsque la mort vint le surprendre. Ses deux fils, Caracalla et Géta, retournèrent à Rome et y portèrent les cendres de leur père. Tous les ordres de l'État, les citoyens de la ville, des députés des provinces de l'empire lui rendirent les honneurs funèbres.

La pompe de ces cérémonies était destinée moins à décorer les funérailles d'un homme qu'à célébrer l'apothéose d'une divinité nouvelle; aussi les chrétiens évitaient-ils de paraître à ces solennités; leur absence, que les païens interprétaient comme une marque de mépris pour la mémoire de leur empereur, devait irriter les susceptibilités ombrageuses du pouvoir. Hérodien nous a conservé le tableau de cette fête païenne. Je reproduis son récit; on y verra comment le culte des dieux avait fait place au culte des empereurs, et l'on comprendra mieux quelle

défiance haineuse les chrétiens devaient provoquer en s'abstenant de ces fêtes politiques.

« C'est la coutume chez les Romains de mettre « solennellement au nombre des dieux les empe- « reurs qui laissent des fils revêtus du principat. « Cette cérémonie s'appelle apothéose. La joie y « est tempérée par le deuil et par la tristesse. On « brûle le corps, selon la coutume, avec une grande « pompe. Dans le vestibule du palais on dresse un « lit d'ivoire, recouvert d'étoffe d'or ; sur ce lit « repose une image de cire qui représente l'empe- « reur défunt ; ses traits sont pâles ; son attitude est « celle d'un malade. Le jour, les sénateurs, vêtus « de robes de deuil, se tiennent au côté droit du « lit ; du côté gauche sont rangées les matrones et « les filles des familles nobles ; elles portent des « robes blanches, longues et sans ornement ; elles « n'ont ni colliers, ni bracelets. On garde ce même « ordre sept jours de suite, pendant lesquels les « médecins s'approchent de temps en temps pour « considérer le malade ; ils déclarent plusieurs fois « que son état empire, et annoncent enfin qu'il est « mort. Alors les principaux chevaliers et les séna- « teurs les plus jeunes chargent le lit de parade sur « leurs épaules, et le portent à l'ancien Forum, où « les magistrats ont coutume de se démettre de leurs « charges. Là on voit deux amphithéâtres, sur les- « quels se placent d'un côté un chœur de jeunes « gens, de l'autre un chœur de jeunes filles, qui

« appartiennent tous aux familles les plus illustres « de Rome, et qui chantent des hymnes et des airs « lugubres en l'honneur du mort. Les chœurs ache- « vés, on porte le lit, hors de la ville, dans le champ « de Mars.

« Au milieu de cette place s'élève un édifice de « forme quadrangulaire. L'intérieur est rempli de « matières combustibles; on en décore les pa- « rois extérieures d'étoffes d'or, de marqueteries « d'ivoire et de belles peintures. Au-dessus de cet « édifice on en élève un second, dont la forme et « les décorations sont semblables; mais les pro- « portions en sont moindres, et les portes sont ou- « vertes. Au-dessus de celui-ci on en ajoute un « troisième et un quatrième, plus petits encore, et « ainsi plusieurs autres, qui sont construits en re- « trait. Ces édifices, superposés les uns sur les au- « tres, ressemblent assez à ces tours appelées pha- « res, qui portent des fanaux destinés à éclairer les « vaisseaux lorsqu'ils abordent la nuit à la côte. Le « lit de parade est posé au sein de la seconde cons- « truction; on entasse à l'entour toutes sortes de « parfums, d'aromates, de fruits, d'herbes odori- « férantes; car il n'y a point de province, point de « ville, point de personnage remarquable qui ne « se fasse un plaisir et un honneur d'offrir à son « prince un dernier hommage et une offrande su- « prême. Quand le lieu où repose le corps en est « rempli, des cavaliers passent plusieurs fois autour

« du monument ; ils sont suivis de plusieurs chariots « dont les conducteurs sont revêtus de robes de « pourpre : ces chariots portent les images des « empereurs dont le règne a été heureux, et des « généraux qui se sont fait un nom illustre. Lorsque « le cortége est passé, le nouvel empereur s'a- « vance, une torche à la main, pour mettre le feu « au bûcher funéraire; les aromates et les autres « matières combustibles s'enflamment en un mo- « ment. Alors du faîte de l'édifice on lâche un ai- « gle, qui, s'élevant dans les airs au milieu de la « flamme et de la fumée, va porter au ciel l'âme de « l'empereur; telle est du moins la croyance popu- « laire. A dater de ce moment le prince a son culte « et ses autels comme les autres dieux (1). »

Après avoir contemplé ce spectacle, reportons nos regards sur l'Église de Rome; les monuments ecclésiastiques de cette époque ne nous offrent plus aucun document historique relatif au pontificat de saint Zéphyrin. Malgré sa haine contre le christianisme, Caracalla ne renouvela pas les persécutions, et les chrétiens purent jouir plusieurs années des douceurs de la paix. Ce temps ne fut pas sans doute entièrement exempt de dangers, ni d'alarmes, ni de ces troubles intérieurs que suscitent au sein de l'Église les attaques des hérétiques et les trahisons de ses propres disciples. Nous arrivons à la mort de

(1) Herod., lib. IV.

saint Zéphyrin ; elle eut lieu vers l'an 219. Ce pontife avait gouverné l'Église de Rome pendant dix-neuf ans. Son corps fut déposé dans les catacombes dont il avait lui-même dirigé les travaux, et qui dès lors reçurent son nom.

Nous voudrions pouvoir décrire ses funérailles, dont le tableau contrasterait sans doute par sa simplicité avec celui dont l'historien de Septime Sévère s'est plu à retracer la magnificence ; mais encore ici l'Église primitive n'a rien transmis à la postérité : elle se bornait à graver sur une pierre tombale le nom de ses plus chers pontifes, d'y ajouter ces mots : *In pace*, et d'indiquer le jour de leur mort, afin d'en célébrer la mémoire chaque année. Toutefois, en réunissant les traits épars que nous recueillons dans les ouvrages des anciens écrivains ecclésiastiques, nous pouvons nous représenter, faiblement il est vrai, ces cérémonies funèbres des premiers chrétiens, si touchantes par leur simplicité, et si pleines des pensées d'une vie éternelle et heureuse.

Après avoir enveloppé les corps de parfums précieux, on les entourait de linges d'une grande blancheur, et on les portait dans les catacombes. Là, au milieu d'une brillante clarté que répandait la lumière d'un grand nombre de lampes, car chaque chrétien en tenait une à la main, on s'avançait dans ces longues galeries en chantant des psaumes qui rappelaient les espérances de l'homme juste et le repos de la vie future. L'auteur des *Constitutions*

apostoliques nous fait connaître quelques-uns de ces rites et de ces cantiques funèbres. « On chan-« tera, dit-il, en portant le corps des fidèles : *Car « devant le Seigneur la mort de ses saints est pré-« cieuse;* et il est dit encore : *Retourne à ton re-« pos, ô mon âme, car le Seigneur t'a récompensée;* « et encore : *La mémoire du juste sera bénie;* et « cette autre parole : *Les âmes des justes sont « dans les mains du Seigneur* (1). » Ces paroles de la sainte Ecriture sont sans doute extraites des psaumes que répétaient les chrétiens en accompagnant le corps au lieu de sa sépulture. Arrivés dans une des chapelles souterraines où les saints mystères étaient célébrés, les chrétiens devaient s'y arrêter pour prier Dieu de recevoir l'âme de leur frère au séjour de la paix. Nous retrouvons encore dans les *Constitutions apostoliques* (2) quelques-unes des prières usitées dans ces circonstances, et dont l'antiquité nous est garantie par leur caractère même. Le diacre disait : « Prions pour nos frères « qui reposent dans le Christ, afin que le Dieu clé-« ment, qui a pris l'âme de celui-ci, notre frère, lui « pardonne tous ses péchés, volontaires et involon-« taires, et, par sa grande miséricorde et sa bonté, « l'admette dans la région des justes qui reposent

(1) *Const. Apost.*, lib. VI, c. 30.

(2) *Const. Apost.*, lib. VIII, c. 12 : Ὑπὲρ ἀναπαυσαμένων ἐν Χριστῷ ἀδελφῶν ἡμῶν δεηθῶμεν· ὅπως ὁ φιλάνθρωπος Θεὸς, ὁ προσδεξάμενος αὐτοῦ τὴν ψυχὴν παρείδῃ αὐτῷ πᾶν ἁμάρτημα ἑκούσιον καὶ ἀκούσιον·

« dans le sein d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ; que, « lui donnant partage avec les âmes agréables au « Seigneur qui ont accompli sa volonté depuis le « commencement du monde, il le reçoive dans le sé- « jour de paix, d'où la douleur, la tristesse et les la- « mentations sont bannies. » Ensuite l'évêque adresse cette autre prière : « O vous, Dieu immortel et sans « fin, à qui tout être mortel et immortel doit son « existence, qui avez créé l'homme citoyen de ce « monde et sujet à la mort, vous qui lui avez pro- « mis qu'il ressusciterait ; ô Dieu d'Abraham, d'I- « saac et de Jacob, qui n'êtes pas le Dieu des morts, « mais le Dieu des vivants, parce que les âmes de « tous vivent en vous, parce que les cœurs des « hommes justes sont dans votre main, et que nul « tourment ne peut les affliger, abaissez vos regards « sur votre serviteur, que vous avez choisi, et que « vous faites passer à un autre état. Pardonnez-lui « les iniquités qu'il a commises contre vous, volon- « tairement ou involontairement. Rendez-lui les an- « ges favorables, et placez-le dans le sein des pa- « triarches, des prophètes, des apôtres, et de tous

καὶ ἵλεως καὶ εὐμενὴς γενόμενος, κατατάξῃ εἰς χώραν εὐσεβῶν, ἀνειμένων εἰς κόλπον Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ, καὶ Ἰακώβ, μετὰ πάντων τῶν ἀπ' αἰῶνος εὐαρεστησάντων, καὶ ποιησάντων τὸ θέλημα αὐτοῦ· ἔνθα ἀπέδρα ὀδύνη, καὶ λύπη, καὶ στεναγμός. Καὶ ὁ ἐπίσκοπος λεγέτω· Ὁ τῇ φύσει ἀθάνατος καὶ ἀτελεύτητος, παρ' οὗ πᾶν ἀθάνατον καὶ θνητὸν γέγονεν· ὁ τὸ λογικὸν ζῶον, τὸν ἄνθρωπον, τὸν κοσμοπολίτην, θνητὸν ἐν κατασκευῇ ποιήσας, καὶ ἀναστασίαν ἐπαγγειλάμενος· ὁ Θεὸς Ἀβραὰμ, ὁ Θεὸς Ἰσαὰκ, καὶ ὁ Θεὸς Ἰακώβ, οὐχ ὡς νεκρῶν, ἀλλ' ὡς ζώντων Θεὸς εἶ· ὅτι πάντων αἱ ψυχαὶ παρὰ σοὶ ζῶσι, καὶ τῶν δικαίων τὰ πνεύματα· ἐν τῇ χειρί σου

« ceux qui vous ont satisfait dès l'origine du monde.
« Recevez-le où il n'y a ni douleur, ni peine, ni
« trouble, mais où vous avez créé un séjour de
« repos pour les saints, une terre de tranquillité
« pour les justes et pour tous ceux qui contemplent
« la gloire du Christ, par lequel nous rendons gloire,
« honneur, adoration, reconnaissance et vénération
« à vous et à l'Esprit-Saint, dans les siècles.....
« Amen. »

L'évêque faisait ensuite cette autre prière pour tous les fidèles confiés à sa garde (1) : « Seigneur,
« sauvez votre peuple et bénissez votre héritage, que
« vous avez acquis par le précieux sang de votre
« Christ; nourrissez-les sous votre main droite,
« protégez-les sous vos ailes; donnez-leur de com-
« battre le bon combat, d'accomplir leur course,
« de conserver leur foi pure de tout changement,
« de tout reproche et de tout blâme, par Notre-
« Seigneur Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé, à qui

εἰσὶν, ὧν οὐ μὴ ἅψηται βάσανος, πάντες γὰρ ἡγιασμένοι ὑπὸ τὰς χεῖράς σου εἰσίν· αὐτὸς καὶ νῦν ἔπιδε ἐπὶ τὸν δοῦλόν σου τόνδε, ὃν ἐξελέξω, καὶ προσέλαβον εἰς ἑτέραν λῆξιν, καὶ συγχώρησον αὐτῷ, εἴ τι ἑκὼν ἢ ἄκων ἐξήμαρτε, καὶ ἀγγέλους εὐμενεῖς παράστησον αὐτῷ καὶ κατάταξον αὐτὸν ἐν τῷ κόλπῳ τῶν πατριαρχῶν, καὶ τῶν προφητῶν, καὶ τῶν ἀποστόλων, καὶ πάντων τῶν ἀπ' αἰῶνός σοι εὐαρεστησάντων· ὅπου οὐκ ἔνι λύπη, ὀδύνη, καὶ στεναγμός· ἀλλὰ χόρος εὐσεβῶν ἀνημένος, καὶ γῆ εὐθείων συνανημένη, καὶ τῶν ἐν αὐτῇ ὁρόντων τὴν δόξαν τοῦ Χριστοῦ σου· δι' οὗ σοι δόξα, τιμὴ καὶ σέβας, εὐχαριστία, προσκύνησις ἐν ἁγίῳ Πνεύματι, εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

(1) ..... Καὶ ὁ ἐπίσκοπος εὐχαριστείτω ὑπὲρ αὐτῶν, λέγων τοιάδε· Σῶσον, Κύριε, τὸν λαόν σου, καὶ εὐλόγησον τὴν κληρονομίαν σου, ἣν περιεποιήσας τῷ τιμίῳ αἵματι τοῦ Χριστοῦ σου· ποίμανον αὐτοὺς ὑπὸ τὴν δεξιάν σου· καὶ σκέπασον αὐτοὺς ὑπὸ τὰς πτερυγάς σου· καὶ δὸς αὐ-

« nous rendons, ainsi qu'à vous et à l'Esprit-Saint, « gloire, honneur et adoration dans les siècles sans « fin. Amen. »

A la suite de ces prières on portait le corps à l'endroit désigné pour sa sépulture. Aucune guirlande de fleurs n'était déposée sur sa tête. Les chrétiens réprouvaient cette coutume païenne. « Nous ne couronnons pas nos morts, disait Minutius Félix, car nous apportons dans nos funérailles cette même simplicité que nous conservons dans notre vie ; nous ne tressons pas de couronnes qui se fanent, mais nous attendons de Dieu une couronne de fleurs immortelles. » Le corps était enfermé dans une excavation pratiquée dans les parois du souterrain. On scellait la pierre qui fermait l'ouverture; et, après y avoir gravé le nom de leur frère et une parole d'espérance, les chrétiens s'éloignaient sans autre tristesse que celle qu'on éprouve au départ d'un ami qui s'embarque pour retourner au pays natal.

τοῖς τῶν ἀγῶνα ἀγωνίσασθαι καλόν· τὸν δρόμον τελέσαι· τὴν πίστιν τηρῆσαι ἀτρέπτως, ἀμέμπτως, ἀνεγκλήτως, διὰ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, τοῦ ἀγαπητοῦ σου παιδός· μεθ' οὗ δόξα, τιμὴ καὶ σέβας, καὶ τῷ ἁγίῳ Πνεύματι, εἰς τοὺς αἰῶνας. Ἀμήν.

CHAPITRE XIII.

Élection de saint Calliste au pontificat. — Témoignages du clergé et des fidèles qui l'élèvent à cette haute dignité. — État de l'Église. — La paix nuisible à la ferveur des chrétiens. — Patience et modération de saint Calliste. — Mort d'Élagabale et avènement d'Alexandre Sévère à l'empire. — Il se montre favorable aux chrétiens.

Nous avons exposé plus haut les règles adoptées par l'Eglise romaine pour la promotion d'un prêtre à l'épiscopat; il importe de les rappeler ici et d'en faire l'application. « Ceux qui sont placés à « notre tête, disait Tertullien, ont obtenu cet hon- « neur, non à prix d'argent, mais par nos suf- « frages (1). » Saint Hippolyte nous a appris quels étaient ces suffrages, et quels témoignages solennels le peuple et le clergé rendaient, en présence de Dieu et devant les évêques consécrateurs, de celui qu'ils appelaient à une si haute dignité. Telles seront donc les règles adoptées dans l'élection du successeur de saint Zéphyrin.

L'Eglise ne pouvait manquer de prêtres dignes

(1) Tert., *Apol.* « Præsident apud nos probati quique seniores, honorem istum non pretio, sed testimonio adepti. »

par leurs vertus et leurs lumières d'obtenir les suffrages des fidèles. Calliste devait être le plus connu de tous, puisqu'il avait été l'ami intime et dévoué du dernier pontife. Pendant dix-neuf années ce saint pape l'avait associé à l'administration de toutes les affaires ecclésiastiques; on avait donc pu apprécier sa sagesse ou son incapacité. S'il a forfait au devoir, l'Eglise de Rome profitera peut-être de la mort de saint Zéphyrin pour infliger un blâme à un administrateur inintelligent ou coupable et confier ses intérêts à des mains plus pures ou plus habiles. L'envie et l'amour de la nouveauté se glissent aussi parfois dans les résolutions les plus saintes; il arrive trop souvent qu'on voit avec plaisir l'abaissement d'un supérieur dont l'autorité gêne toujours l'indépendance naturelle de l'homme, et l'on accepte volontiers à sa place le commandement d'un autre chef dont on espère davantage parce qu'on le connaît moins.

Calliste fut élu par l'assemblée des fidèles et du clergé. Le suffrage de tous les membres de l'Eglise en faveur de ce pontife réduit à néant la déposition de l'auteur anonyme des *Philosophumena*. On a voulu faire de saint Hippolyte l'accusateur et l'adversaire de saint Calliste : c'est par saint Hippolyte que nous apprenons les éclatants témoignages rendus à la vertu et aux talents du nouveau pontife. Le prélat qui présidait à la cérémonie a dû interroger le peuple et les prêtres, et

leur demander s'ils jugeaient Calliste digne de ce grand et illustre ministère. S'était-il montré exact et fidèle? avait-il été toujours juste envers ses semblables? avait-il bien gouverné sa maison et ses propres affaires? sa vie entière avait-elle été irréprochable? Toute l'assemblée a dû répondre qu'elle croyait Calliste pieux et juste, fidèle à Dieu et à ses semblables, sage et habile dans son gouvernement, et il a fallu prendre à témoin de cette déposition Dieu, le juge de tous les hommes, le Christ, l'Esprit-Saint et tous les esprits bienheureux (1).

Sans doute ces éloges ne furent pas unanimes. Il y eut une voix qui dut protester : ce fut celle de l'homme qui, dans le neuvième livre des *Philosophumena,* outrage avec tant d'emportement la mémoire de saint Zéphyrin et de saint Calliste. Mais si cet axiome, fondé sur le droit naturel, « *un témoin unique est un témoin nul,* » est accepté même par un tribunal de barbares, quelle autorité pourra-t-on accorder au témoignage unique de l'auteur des *Philosophumena*? Des milliers de voix s'élèvent au sein de toute une Eglise pour protester contre lui.

Les qualités qui semblent avoir distingué le caractère de saint Calliste et qui se sont révélées dans son administration sont une profonde sagesse, une prudente modération, une douceur pleine de patience

(1) B. Hippolyti, περὶ Χαρισμάτων, p. 249, ed. Fabricii, anno 1716. Voyez au chap. II de cette histoire, p. 38 et 39.

et de longanimité. Les temps devenaient difficiles, non parce que la persécution recommençait à sévir, mais parce qu'une longue paix affaiblissait la piété des âmes et donnait entrée dans l'Eglise à une grande négligence et quelquefois à de grands désordres. La paix avait toujours été funeste aux disciples du Christ, parce qu'au sein d'une société profondément corrompue les cœurs étaient plus facilement entraînés vers le mal, et que des secousses violentes étaient nécessaires pour les attacher aux saintes maximes de l'Evangile. Aussi ces supplices cruels, qui excitaient les courages et appelaient de nobles dévouements, ont-ils servi puissamment à l'établissement et au développement du christianisme.

Quand saint Calliste monta sur le siége pontifical, l'Eglise goûtait depuis plus de seize ans les douceurs de la paix ; les vertus anciennes, le détachement des biens du monde, le désir de la vie future, l'esprit de prière et de sacrifice commençaient à s'affaiblir. Nous entrons dans une époque dont saint Cyprien devait, trente ans plus tard, retracer le sombre tableau. « Une longue paix, dira-t-il alors, a corrompu « la discipline, et les châtiments du Ciel sont ve- « nus réveiller notre foi languissante. On ne son- « geait qu'à s'enrichir, et, sans se souvenir de ce « que les fidèles faisaient au temps des apôtres et « de ce qu'ils devaient toujours faire, les chrétiens « cherchaient avec une insatiable ardeur à accroî-

« tre leurs biens. Le zèle de la religion s'est éteint, « la pureté de la foi s'est altérée dans les prêtres et « les ministres de l'Eglise. Il n'y avait plus de cha- « rité ni d'austérité de mœurs chez les chrétiens ; « les hommes se peignaient la barbe et les che- « veux, les femmes se fardaient, et l'on corrompait « ainsi l'ouvrage de Dieu en usant de fraudes et « d'artifices. L'on tâchait de se surprendre l'un « l'autre en se mariant avec les infidèles, et l'on « prostituait aux païens les membres de Jésus- « Christ. Non-seulement on jurait sans raison, mais « on se parjurait. On méprisait insolemment les « prélats ; on s'entre-déchirait par des médisances, « et l'on couvait l'un contre l'autre des haines irré- « conciliables. Les évêques, qui doivent instruire « les fidèles et leur donner l'exemple, méprisaient « l'administration des choses saintes pour s'oc- « cuper des affaires séculières. Plusieurs, aban- « donnant leurs chaires, couraient de province en « province pour se livrer à des trafics honteux. « L'on n'assistait point les pauvres, et l'on voulait « toujours amasser. On enlevait les héritages par « fraude, et l'on plaçait son argent à usure. Cou- « pables de si grands péchés et d'iniquités si abo- « minables, que ne méritions-nous pas de souf- « frir (1)? » Si l'on ne connaissait la faiblesse et

(1) B. Cyprian. op., *lib. de Laps.*, c. 5, 6.

« Quia traditam nobis divinitus disciplinam pax longa corruperat, jacentem fidem, et pene, ut ita dixerim, dormientem, censura cœlestis

la mobilité du cœur humain, on aurait lieu de s'étonner au récit de tels désordres. Cette même Eglise, si pure, si généreuse dans ses sacrifices, si digne d'admiration dans ses évêques et ses martyrs, présente au bout de quelques années un spectacle bien différent de celui qui naguère excitait notre admiration. La plupart de ces chrétiens, il est vrai, avaient été élevés dans les superstitions et les plaisirs du paganisme; d'anciennes habitudes, jointes à la vivacité du caractère et aux entraînements des passions, les faisaient passer rapidement de la pratique des plus austères vertus, que la présence de la mort rendait plus facile, à la négligence et à la tiédeur qui naissent au sein du repos. Le poëte Commodien se plaignait à cette époque de la lé-

erexit. Studebant augendo patrimonio singuli, et, obliti quid credentes, aut sub apostolis ante fecissent, aut semper facere deberent, insatiabili cupiditatis ardore ampliandis facultatibus incubabant. Non in sacerdotibus religio devota, non in ministris fides integra, non in operibus misericordia, non in moribus disciplina. Corrupta barba in viris, in feminis forma fucata; adulterati post Dei manus oculi, capilli mendacio colorati. Ad decipienda corda simplicium callidæ fraudes, circumveniendis fratribus subdolæ voluntates. Jungere cum infidelibus vinculum matrimonii, prostituere gentilibus membra Christi. Non jurare tantum temere, sed adhuc etiam pejerare; præpositos superbo tumore contemnere; venenato sibi ore maledicere, odiis pertinacibus invicem dissidere. Episcopi plurimi, quos et hortamento esse oportet cæteris et exemplo, divina procuratione contempta, procuratores rerum sæcularium fieri, derelicta cathedra, plebe deserta, per alienas provincias oberrantes, negotiationis quæstuosæ nundinas aucupari, esurientibus in Ecclesia fratribus, habere argentum largiter velle, fundos insidiosis fraudibus rapere, usuris multiplicantibus fœnus augere. Quid non perpeti tales pro peccatis ejusmodi mereremur. »

gèreté des chrétiens, de l'affaiblissement de la foi et du relâchement des mœurs. La peinture qu'il fait de la célébration des saints mystères est bien différente de celle que nous considérions naguère dans les catacombes. « Les conversations commen-
« cent là où vous êtes venus répandre vos prières.
« On vous prie, à la lecture des saints livres, d'ou-
« vrir vos oreilles, et vous les fermez davantage.
« Vous faites un usage effréné de ces lèvres qui
« devraient gémir. Les femmes se rassemblent
« comme si elles allaient au bain, et vous transfor-
« mez la maison de Dieu en marché. Le Seigneur
« remplit sa demeure sainte de la terreur de son nom,
« lorsque le prêtre, vous ordonnant d'élever vos
« cœurs, vous impose le silence afin que vous vous
« appliquiez à la prière. Vous répondez clairement,
« et vous ne tenez pas compte de vos promesses.
« Le prêtre prie, conjure le Tout-Puissant pour
« qu'aucun membre de son peuple saint ne périsse,
« et vous vous livrez à vos entretiens ; vous riez,
« vous déchirez la réputation de votre prochain ;
« vous bavardez avec intempérance, comme si
« Dieu, qui a tout fait, était absent de ces lieux,
« comme s'il ne vous entendait pas, comme s'il ne
« vous voyait pas (1) ! »

(1) Commod., *adv. Gentium deos*, LXXVI.

Fabulæ subveniunt quo venisti fundere preces.
Buccina præconum clamat, lectore legente,

Ce serait une erreur de penser que les critiques de saint Cyprien et de Commodien ne doivent s'adresser qu'à l'Église d'Afrique, dont ils déploraient les désordres. Ailleurs les mêmes plaintes se font entendre, et depuis l'établissement du christianisme les évêques et les docteurs de l'Eglise les renouvellent toutes les fois que la paix vient amollir le courage et le zèle des âmes. L'apôtre saint Jean reprochait autrefois à des évêques de l'Asie Mineure leur lâcheté et le coupable oubli de leurs devoirs, et peu après, dans l'Église de Rome, Hermias racontait les avertissements qu'il avait reçus du Ciel, au sujet des désordres scandaleux qui affligeaient le souverain pasteur des âmes.

L'auteur des *Philosophumena* a décrit les premiers égarements d'une époque dont saint Cyprien et Commodien devaient voir les derniers désordres, et dont la sanglante persécution de Dèce devait ré-

Ut pateant aures, et tu magis obstruis illas;
Luxaris labia quibus ingemiscere debes.
. . . . . .
Sic feminæ quoque coeunt quasi initient balneo;
Et de domo Dei facitis ceu uundinas, artent.
Terruit sane Dominus domum orationis,
Sacerdos Domini cum sursum corda præcipit,
In prece fienda, ut fiant silentia vestra;
Limpide respondes, nec temperas quoque promissis.
Exorat ille Altissimum pro plebe devota,
Ne pereat aliquis, et tu ue in fabulas vertis;
Tu subrides ibi, aut detrahis proximi famæ;
Indiscipliuate loqueris, quasi sit Deus abseus,
Omnia qui fecit, nec audiat neque cernat.

parer le malheur. Le pontife Calliste ne pouvait que gémir des fautes de ses frères, et user de la même mansuétude et de ces ménagements pleins de miséricorde dont Jésus-Christ avait donné l'exemple à ses disciples. Comme le Sauveur, il rencontra des Pharisiens qui lui reprochèrent son indulgence pour les pécheurs; il se défendit alors en rappelant les paroles de son Maître : « Laissez l'ivraie croître avec le bon grain. » Il ajoutait que l'Église était semblable à l'arche de Noé, dans laquelle se trouvaient des loups, des corbeaux et bien des animaux purs et impurs ; et lorsqu'on l'attaquait trop vivement il rappelait ces juges rigoureux et téméraires au souvenir de leurs propres égarements : Qui « êtes-vous pour juger l'esclave d'un autre (1)? » Un des canons apostoliques, rédigé peut-être à cette époque contre les partisans de ces maximes sévères, justifie la conduite de Calliste par l'exemple et les paroles mêmes de Jésus-Christ. Il est conçu en ces termes : « Si un évêque ou un prêtre ne reçoit pas « celui qui s'est converti de son péché, mais le re- « jette, qu'il soit déposé, parce qu'il afflige le Christ « qui a dit : « Il y a de la joie dans le ciel pour le « pécheur qui se repent de ses fautes (2). » Ce re-

(1) *Philosoph.*, ed. Miller., p. 290.

(2) Εἴ τις ἐπίσκοπος ἢ πρεσβύτερος τὸν ἐπιστρέφοντα ἀπὸ ἁμαρτιᾶς οὐ προσδέχεται ἀλλ' ἀποβάλλεται, καταρείσθω, ὅτι λυπεῖ Χριστὸν τὸν εἰπόντα, χαρὰ γίνεται ἐν οὐρανῷ ἐπὶ ἑνὶ ἁμαρτώλῳ μετανοοῦντι. *Canon. Apost.*, 52.

tour du pécheur et cette joie qu'il cause au ciel, Calliste ne pouvait les préparer que par la patience et la modération; le plus souvent, les rigueurs irritent et découragent les âmes; elles n'en profitent qu'autant qu'elles les acceptent elles-mêmes librement.

Les violentes accusations de l'auteur des *Philosophumena* ne servent qu'à révéler la suprématie du siége de saint Pierre. Il fait un crime au pontife romain d'avoir établi en principe qu'un évêque, alors même qu'il aurait péché mortellement, ne devrait pas être déposé; et il ajoute que, sous le gouvernement de Calliste, des hommes qui avaient contracté deux ou trois mariages avaient été admis à l'épiscopat, à la prêtrise et au diaconat. Ailleurs il affirme que les principes condamnables de ce pontife s'étaient répandus sur le monde entier, et avaient porté le trouble dans le cœur de tous les fidèles. Il est clair qu'il reproche à l'évêque de Rome les ordinations faites dans le monde catholique, et qui ne lui paraissent ni légitimes ni dignes de la sainteté de l'Église. Il reconnaît donc son autorité souveraine en le rendant responsable des actes qui s'accomplissent dans toute la chrétienté. Cette double accusation d'une funeste indulgence vis-à-vis d'évêques coupables, et de la promotion non moins funeste à l'épiscopat d'hommes indignes de ce haut ministère, doit arrêter un moment notre attention. Les usages de la discipline ecclésiastique, que nous aurons lieu

de rappeler, ajouteront quelques traits à ce tableau de l'Église primitive.

Les peines infligées aux évêques, aux prêtres et aux diacres, consistaient dans la déposition, lorsque les fautes étaient graves et scandaleuses, et dans la suspension momentanée de leurs fonctions, pour des torts légers que la faiblesse humaine faisait excuser. « Si un évêque ou un prêtre, dit un des « canons apostoliques, se montre négligent dans le « ministère qu'il doit remplir vis-à-vis du clergé et du « peuple ; s'il ne l'instruit pas dans les devoirs de la « religion, on le suspendra de ses fonctions. » Cette peine était la moins sévère. La sentence qui l'infligeait était conçue en ces termes : Ἀφοριζέσθω. Le même canon ajoute : « S'il persévère dans sa négli- « gence, il sera déposé ; » condamnation plus forte, qui enlevait pour toujours à un évêque ou à un prêtre le droit de remplir son ministère, et qui s'exprimait par cette parole : Καθαιρείσθω.

Les fautes qui entraînaient la déposition d'un évêque, et qui sont mentionnées, soit dans les canons apostoliques, soit dans les écrivains des premiers siècles, consistent pour la plupart en des infractions graves et scandaleuses à la discipline. Si un évêque administrait le baptême sans se conformer à l'ordre de Jésus-Christ, qui prescrit d'accomplir cet acte de régénération au nom du Père, du Fils et Saint-Esprit, il devait être déposé ; s'il ne faisait qu'une seule immersion, il subissait la même

peine (1). Ces sentences avaient été portées contre les hérétiques qui, n'admettant pas la distinction des trois personnes divines, s'abstenaient de la triple immersion qui dans l'Église catholique était un signe de foi et un honneur rendu au mystère de la Trinité. Un autre décret ordonne de déposer un évêque qui accepte un emploi ou une charge publique (2). Par cette loi on obligeait les évêques à consacrer tout leur temps et leur zèle aux fonctions du saint ministère. Il était interdit de même, sous peine de déposition, à un soldat ou à un officier promu au sacerdoce, de conserver son rang dans l'armée. Il ne pouvait servir deux maîtres ; s'il appartenait à César, il devait rendre à César ce qui est à César ; s'il appartenait à Dieu, il devait rendre à Dieu ce qui est à Dieu (3). Il était encore défendu à un évêque et à un prêtre de s'abstenir de l'usage des viandes et du vin, comme le faisaient certains hérétiques, dont l'austérité apparente était inspirée non par un esprit de mortification, mais par une superstition condamnable (4). En même temps, une sentence d'excommunication frappait le prêtre, l'évêque, le diacre et le lecteur, qui sans excuse légitime n'observait pas le jeûne du carême, ou celui du quatrième et du sixième jour de la semaine (5). Un

(1) Canon 40.
(2) Canon 80.
(3) Canon 82.
(4) Canon 52.
(5) Canon 48.

autre canon apostolique, dont la teneur atteste la haute antiquité, ordonnait la déposition de tout ministre de l'Église convaincu d'avoir publié des ouvrages apocryphes. Tertullien nous a conservé le souvenir d'un fait qui témoigne à la fois de l'authenticité et du fidèle accomplissement de cette loi. Un prêtre fut accusé d'avoir publié les actes de saint Paul et de sainte Thècle, et de les avoir attribués à l'Apôtre; pour se défendre, il protesta qu'il l'avait fait par un tendre attachement à la mémoire de ce disciple de Jésus-Christ; mais l'Église n'accepta pas cette excuse, et lui interdit l'exercice de son ministère (1).

L'étude de ces différentes lois peut éclairer nos appréciations sur la conduite de saint Calliste et sur les accusations de son adversaire. Il est possible, comme le remarque le docteur Dollinger, qu'usant de modération plutôt que de rigueur le pontife romain ait, en diverses circonstances, adouci les règles de la discipline, et qu'au lieu d'une déposition, dont les conséquences sont toujours très-graves, il se soit contenté d'une interdiction momentanée, qui n'exclut pas l'espérance et qui prépare la conversion. Il se peut encore que les crimes dont on accusait des prêtres ou des évêques, et dont l'auteur des

(1) Tertull., *de Bapt.*, c. 17. « Quod si quæ Paulo perperam adscripta sunt, exemplum Theclæ ad licentiam mulierum docendi fingendique defendunt; sciant in Asia presbyterum, qui eam scripturam construxit, quasi titulo Pauli de suo cumulans, convictum atque confessum id se amore Pauli fecisse, loco decessisse. »

Philosophumena fait peser la responsabilité sur la mémoire de Calliste, ne fussent pas parfaitement constatés. Combien de fois la malignité, l'envie et la haine, n'ont-elles pas noirci les plus saintes réputations ! Il est d'un esprit juste et sage d'écouter avec calme les plaintes qui lui sont adressées, et de les mépriser quand il n'y découve que d'odieuses calomnies.

L'adversaire de saint Calliste lui reproche plusieurs ordinations irrégulières qui auraient eu lieu sous son gouvernement : des bigames avaient été promus au sacerdoce et à l'épiscopat. Il ne l'accuse pas de les avoir consacrés lui-même, mais c'est sous lui que ces ordinations coupables ont eu lieu ; par conséquent il lui reconnaît, comme nous l'avons déjà remarqué, une juridiction souveraine sur les évêques qui consacrèrent d'autres évêques par l'imposition des mains.

Les traditions de l'Eglise primitive ne nous laissent aucun doute sur l'exclusion qui frappait les bigames. Tertullien ne veut pas permettre aux laïques de se marier deux fois, afin que l'Eglise puisse choisir des prêtres parmi eux. « Il n'y a qu'un « Dieu, dit-il, qu'une foi et qu'une loi. Si les laïques, « au milieu desquels on choisit des prêtres, n'ob- « servent pas les conditions auxquelles est soumis « le sacerdoce, comment peut-on choisir les prê- « tres parmi les laïques ? Nous devons interdire les « secondes noces, puisqu'on ne peut élever un

« laïque au sacerdoce que dans le cas où il n'a pas « contracté un second mariage (1). » Dans un autre ouvrage, le même écrivain, alors hérésiarque et défenseur ardent des Montanistes, accuse l'Eglise catholique d'avoir des bigames parmi ses évêques (2). Les invectives de Tertullien et de l'auteur des *Philosophumena* peuvent tomber sur certaines exceptions que motivaient les circonstances des temps, les vœux explicites des fidèles, et les intérêts de la société chrétienne. Les hommes convertis à la foi, qui, avant leur baptême, avaient contracté deux mariages, pouvaient, par leurs vertus et leurs talents, mériter les distinctions de l'Eglise et faire excuser une irrégularité antérieure à leur conversion, et dont la tache semblait avoir été effacée dans les eaux baptismales. La discipline ecclésiastique devint plus sévère, lorsqu'on sentit davantage la nécessité de resserrer les liens qui unissaient le prêtre et l'évêque à leur peuple et de les préserver de toutes préoccupations étrangères. Cependant l'histoire ecclésiastique a signalé dans les siècles suivants plusieurs exceptions à cette règle de discipline. Ainsi, Théodoret, accusé de la même faute que l'auteur des *Philosophumena* condamne dans saint Calliste, répondra qu'il a suivi l'exemple de ses prédécesseurs, qu'Alexandre, évêque d'Antioche, et Acace, évêque de Sarée, avaient consacré

(1) *Exhort. Castit.*, c. 8.
(2) « Præsident apud vos bigami » (*de Monogamia*, c. 12).

Diogène, quoique bigame; que Praylius avait agi de même en consacrant Domnus de Césarée; que Proclus, évêque de Constantinople, avait accepté l'ordination d'un grand nombre de prêtres qui étaient dans le même cas, et que Pontus de Palestine avait montré la même indulgence (1).

La conduite de Calliste ne mérite donc aucun blâme. N'aurait-il pas, au contraire, manqué de sagesse, si, annulant les élections de toute une Eglise, rejetant avec mépris les témoignages solennels des fidèles et du clergé, il avait déposé de son siége un évêque que des suffrages unanimes y avaient élevé et auquel d'autres pontifes avaient imposé les mains? Peut-être aura-t-il désapprouvé ces irrégularités tout en les tolérant, et sa modération aura pu servir d'exemple, cent cinquante ans plus tard, à l'un de ses successeurs, le pape saint Siricius. Dans un cas semblable, ce vénérable pontife se contentera de blâmer les évêques d'Espagne de ce qu'ils méprisaient le précepte de l'apôtre saint Paul, en élevant à l'épiscopat des hommes qu'un second mariage rendait indignes de ce ministère (2).

Tandis que l'Eglise de Rome était ainsi attaquée dans son chef et en butte aux calomnies de ses pro-

(1) Theoderet., *Epist.* 110 *ad Domnum.*

(2) Siric., *Epist. ad Himer. Tarrac.* (Labbé, vol. II, p. 1021.)

L'auteur des *Philosophumena* accuse en même temps Calliste d'avoir permis à des hommes qui se mariaient de continuer à faire partie du clergé. Mais l'expression dont il se sert (μένειν ἐν κλήρῳ) s'applique plus spécialement aux acolytes et aux lecteurs. Les mots ἐν κλήρῳ ὄντες désignaient, le plus souvent, les rangs inférieurs du clergé.

pres enfants, elle se conciliait le respect et parfois l'estime des païens. Les infamies d'Elagabale, son mépris pour les dieux de l'empire et les superstitions ridicules qu'il introduisit dans le culte national, semblent avoir servi au progrès du christianisme, et lui avoir gagné un grand nombre d'esprits honnêtes et sérieux. Jamais l'immoralité n'avait été ni plus scandaleuse ni plus éhontée. Le jeune empereur, âgé seulement de seize ans, porta la tyrannie plus loin que ne l'avaient fait ses prédécesseurs. Elevé en Syrie et consacré au culte du soleil, il parut aux yeux des Romains avec les parures efféminées du costume sacerdotal de l'Orient et les obligea de vénérer la nouvelle divinité dont il était le prêtre. Tous les dieux de l'empire durent céder la place au dieu syrien et lui former une cour dont il était le monarque. Les ornements de leurs temples vinrent embellir le sien. Par cet étrange éclectisme, Elagabale prétendait absorber dans le culte du soleil tous les autres cultes et toutes les doctrines religieuses du monde. Il pensa même donner entrée dans son sanctuaire au judaïsme et au christianisme : nouvel affront que les Romains durent supporter avec peine ; car si l'hommage rendu à leurs croyances par un prince si méprisable, et si l'alliance impie qu'il rêvait devait affliger les chrétiens, d'un autre côté les païens ne purent voir qu'avec indignation leurs dieux mis au même rang que ce Jésus de Galilée dont ils avaient persécuté les dis-

ciples. N'oublions pas toutefois que depuis longtemps le premier dieu des Romains était l'empereur, et que le culte n'était plus qu'un ensemble de cérémonies et de fêtes nationales, que chaque prince pouvait modifier selon son caprice.

Élagabale ne régna que trois ans, et fut remplacé sur le trône par Alexandre Sévère, dont les nobles qualités devaient relever la dignité impériale et consoler le monde. On croit que sa mère, Julie Mammée, avait été convertie au christianisme. Cette femme, d'une intelligence élevée, n'avait ni les faiblesses ni les passions de son sexe. Plus portée à l'ambition et à la cupidité qu'à d'autres vices, elle révéla dans ses défauts mêmes un caractère viril. Durant son séjour à Antioche, vers l'année 218, excitée par une noble curiosité, et désireuse peut-être aussi d'éclairer ses doutes, elle manda auprès d'elle Origène, dont la réputation commençait à se répandre en Orient. Eusèbe nous apprend que le jeune catéchiste se rendit aux vœux de cette princesse et qu'il lui fit connaître les saintes Écritures et la doctrine de Jésus-Christ. Les témoignages que les auteurs anciens ont rendus à la vertu et à la piété de Mammée ont fait penser que ses conférences avec Origène furent suivies de sa conversion au christianisme. Eusèbe et saint Jérôme ont admiré son esprit religieux. Les auteurs païens eux-mêmes ont rendu hommage à ses vertus, et se sont répandus en éloges sur les soins qu'elle donna à

l'éducation de son fils. Ce fut en effet par cette sollicitude, digne d'une mère et d'une chrétienne, qu'elle mérita la reconnaissance de la postérité. Elle sut, par sa fermeté aussi bien que par sa tendresse vigilante, préserver le jeune Alexandre des vices contagieux de son cousin Élagabale, et l'ascendant qu'elle prit sur son cœur, afin de le porter au bien, elle le conserva toujours pour en faire le plus noble usage. Mais, si Mammée fut chrétienne, on ne s'explique pas comment elle n'amena pas au christianisme un fils qui lui était tendrement attaché et qui se soumettait en tout à ses volontés. Le désir de conserver la puissance dominait peut-être sa foi religieuse, comme naguère les passions et l'amour du plaisir rendaient Marcia infidèle à ses croyances (1).

Dès son avénement au principat Alexandre eut la pensée de reconnaître Jésus-Christ comme un des dieux de l'empire et de lui élever un temple. Des considérations politiques, les remontrances de ses conseillers, peut-être la crainte de ranimer des

(1) On a remarqué que les médailles qui ont été frappées en l'honneur de Mammée, et qui sont encore nombreuses, portent des images et des inscriptions païennes; on y lit ces légendes, placées à côté des figures des fausses divinités : *Vesta, Juno conservatrix, Veneri Felici, Providentia Deorum.* L'esprit du christianisme ne pouvait permettre ni ces images ni ces paroles. Sans doute les monnaies étaient frappées par l'autorité de l'empereur, mais Mammée avait assez d'empire sur le cœur de son fils pour faire défendre de graver à côté de son image celle des déesses païennes, et de la faire participer ainsi à l'idolâtrie.

haines mal éteintes, le détournèrent de l'accomplissement de ce projet. Au dire de Lampride, la crainte de voir le monde déserter les temples des dieux et embrasser la religion chrétienne l'aurait arrêté (1); mais il fit lui-même ce qu'il crut ne pas devoir imposer à ses sujets, et dans son oratoire, où il consacrait ordinairement les premières heures du jour à la prière, il plaça l'image de Jésus-Christ. Il semble toutefois n'avoir révéré en lui que l'un des plus illustres bienfaiteurs de l'humanité. Dans ce même sanctuaire domestique il avait réuni les portraits d'Orphée, d'Abraham et d'Apollonius de Thyane; il admirait sans doute les deux premiers comme fondateurs et législateurs des sociétés primitives; entraîné, malgré l'élévation naturelle de son caractère, vers la superstition et les arts magiques, il voyait dans Apollonius le philosophe en communication aves les esprits supérieurs.

Dans un autre oratoire Alexandre Sévère avait placé les images de Virgile, de Cicéron et d'Achille. Ce qu'il aimait dans le plus célèbre poëte et dans le plus grand orateur de Rome, ce n'était peut-être ni la poésie, ni l'éloquence, ni même le dévouement

(1) Lampr., *Alex. Sev.*, c. 43. « Christo templum facere voluit eumque inter deos recipere. Quod et Hadrianus cogitasse fertur, qui templa in omnibus civitatibus sine simulacris jusserat fieri : quæ hodie idcirco, quia non habent numina, dicuntur Hadriani, quæ ille ad hoc parasse dicebatur; sed prohibitus est ab iis qui, consulentes sacra, repererunt omnes christianos futuros si id optato evenisset, et templa reliqua deserenda. »

de l'un à la patrie et l'attachement de l'autre au premier empereur; c'était la beauté et l'élévation des principes qui plus d'une fois les avaient si noblement inspirés. Mais avec un caractère si droit, et quoiqu'il eût le sentiment délicat du beau et du vrai, par une singulière bizarrerie, trop ordinaire dans la nature humaine, ce prince était adonné à la superstition et à l'art divinatoire. Il montait tous les sept jours au Capitole et visitait tous les autres sanctuaires des dieux. On le voyait assister aux solennités de Junon, d'Apollon et de Jupiter, et même aux fêtes licencieuses des Saturnales. Comme son prédécesseur, il acceptait toutes les divinités étrangères, non pour les placer à la suite du soleil et en embellir sa cour, mais pour leur payer à toutes un tribut d'hommages désintéressés. Une piété naturelle et superstitieuse lui inspirait pour tous les dieux la même vénération. Isis et Sérapis, si longtemps proscrits de Rome, recevaient ses vœux et ses offrandes, et, au dire de Lampride, il décora leurs temples avec une grande magnificence (1). Les dispositions religieuses de son âme, son mépris du scepticisme, l'admiration naturelle que lui inspiraient les vertus calmes et la fidélité au devoir, le rendirent favorable aux chrétiens. Il devait admirer la foi de ces hommes, qui croyaient sincèrement à

(1) Lampr., *Alex. Sev.*, c. 26. « Isium et Serapium decenter ornavit, additis signis et deliacis, et omnibus mysticis. »

la Divinité et dont la conduite et les mœurs étaient si dignes de leurs croyances. Bien des fois, sans doute, il reconnut combien ils étaient supérieurs à leurs contemporains, qui, incrédules et dissolus, méprisaient leurs dieux et trahissaient leurs princes. Leur grande équité méritait surtout ses éloges, et il citait avec admiration cette maxime chrétienne : *Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même*. Comme nous l'avons déjà dit, il proposa aux magistrats de l'empire de porter, dans les élections des officiers civils, la prudence et la justice parfaite dont les chrétiens offraient l'exemple dans le choix de leurs prêtres. Il leur donna aussi, dans une circonstance particulière, une preuve de sa sympathie. Ils avaient transformé une taverne en oratoire ; on contesta leur droit à la possession de ce lieu. L'empereur, à qui l'affaire fut soumise, prononça qu'il valait mieux que Dieu y fût honoré, n'importe de quelle manière, que de l'abandonner à des cabaretiers (1). Cette sentence souvent citée révèle les inclinations religieuses du prince et des dispositions favorables aux chrétiens, mais ne prouve pas, comme on l'a pensé, une préférence pour la doctrine de Jésus-Christ. Un sentiment de droiture et de haute moralité l'engageait à

(1) Lampr., *Alex. Sev.* 22.

« Cum christiani quemdam locum, qui publicus fuerat, occupassent, contra popinarii dicerent sibi eum deberi, rescripsit melius esse ut quomodocumque illic Deus colatur quam popinariis dedatur. »

supprimer les divertissements bruyants d'une taverne pour y substituer le culte de la Divinité; mais, comme il le disait lui-même, peu lui importait de quelle manière la Divinité y fût honorée.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Discussions sur le mystère de la sainte Trinité. — Epigone et Cléomène introduisent dans l'Église de Rome les erreurs de Noët. — Commencement de Sabellius; ses controverses avec saint Calliste; son excommunication. — Accusations de l'auteur des *Philosophumena* contre le pontife romain. — Quelle part saint Hippolyte a prise dans ces controverses. Travaux de ce docteur de l'Église. Qualités qui distinguent son génie. — Son goût pour les sciences exactes. — Défaveur que les mensonges des astrologues jettent sur les études scientifiques.

Sous le pontificat de saint Victor, les disciples de Théodote avaient troublé la paix de l'Église et attristé la foi des fidèles en niant la divinité de Jésus-Christ. Ces sectaires fortifièrent leur parti sous saint Zéphyrin, en faisant appel à la raison et aux enseignements de la philosophie. Tous les esprits indépendants, qui prétendaient soumettre la doctrine chrétienne au contrôle de l'entendement humain, vinrent grossir leur nombre. Comme il arrive d'ordinaire dans toutes les luttes d'opinions philosophiques et religieuses, les idées extrêmes paraissent à la fois, par suite de l'entraînement naturel des esprits qui se portent d'un excès à l'autre; aussi vit-on en même temps les Théodotiens et les Artémonites nier la divinité de Jésus-

Christ, et d'autres hérétiques soutenir qu'il est le seul et unique Dieu, Père, Fils et Esprit, que la distinction des personnes dans la sainte Trinité est illusoire, et que Dieu le Fils, mourant sur la croix pour le salut des hommes, est Dieu le Père manifesté au monde par les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. Praxéas enseigna cette doctrine. Les progrès qu'elle fit, non-seulement dans l'Église de Rome, mais dans celles de l'Afrique et de l'Asie, et les nouveaux développements qu'elle reçut sous l'inspiration de Noët et de Sabellius, montrent combien les âmes étaient attachées à la foi en la divinité de Jésus-Christ. Au milieu du troisième siècle, Novatien en fait la remarque. « La divinité de Jésus-Christ, dit-il, est si clairement « enseignée dans les Écritures que la plupart des « hérétiques, frappés de sa grandeur et de sa divi- « nité, et l'étendant outre mesure, ont osé le dire « et le croire, non le Fils, mais le Père. Quoique « cette opinion soit contraire au vrai sens des saints « livres, elle est néanmoins un argument puissant « en faveur de la divinité de Jésus-Christ, puisqu'il « est tellement Dieu (mais seulement autant qu'il « est Fils de Dieu et né de Dieu) que la plupart « des hérétiques, comme nous l'avons dit, l'ont dé- « claré, non le Fils, mais le Père (1). »

(1) Nov., *de Trin.*, c. 30. « Usque adeo hunc manifestum est in Scripturis esse Deum tradi ut plerique hæreticorum, divinitatis ipsius magnitudine commoti, ultra modum extendentes honores

L'hérésie de Noët donna bientôt une nouvelle vogue à ces impiétés. Ce sectaire, dont les doctrines furent importées à Rome par Épigone, avait paru dans l'Église de Smyrne vers la fin du second ou au commencement du troisième siècle. Il est très-probable qu'il subit l'influence des docteurs et des sophistes juifs, très-nombreux dans les villes de Syrie, et qu'il puisa dans leurs enseignements les idées religieuses dont il devint le zélé propagateur. Les discussions de saint Justin avec Tryphon nous montrent en effet que les écoles juives confondaient le Verbe avec Dieu le Père. « Là on « enseignait que la Puissance qui apparut à Moïse « et aux patriarches est appelée *ange*, en tant « qu'elle est envoyée aux hommes et leur apporte « les ordres de Dieu; *gloire*, parce qu'elle se ma- « nifeste avec un éclat que l'homme ne peut soute- « nir; *homme*, parce qu'il a plu à Dieu de lui prê- « ter parfois la forme humaine; *vertu*, parce « qu'elle fait entendre aux mortels la parole du « Très-Haut. Mais cette Vertu ne peut se détacher « ni se séparer du Père, comme la lumière ne peut « sur la terre se séparer de la lumière du soleil qui « est dans le ciel, et finit lorsque le soleil se cou-

ejus, ausi sint non Filium, sed Deum Patrem promere, vel putare; quod etsi contra veritatem Scripturarum est, tamen divinitatis Christi argumentum grande atque præcipuum est. Qui usque adeo Deus, sed qua Filius Dei natus ex Deo, ut plerique illum, ut diximus, hæretici, ita Deum exceperint ut non Filium, sed Patrem, pronuntiandum putarent. »

« che. Aussi, quand Dieu le voulait, ajoutaient ces « docteurs, sa Vertu jaillissait au loin, et, quand il « le voulait aussi, elle rentrait en lui-même (1). Ail- « leurs saint Justin leur reproche de soutenir que « le Fils est le Père; par cette erreur ils montrent, « dit-il, qu'ils ne connaissent pas le Père, et ils ne « savent pas que le Père de toutes choses à un « Fils (1). »

Ces doctrines antérieures à l'hérésie de Noët se répandirent dans les Églises de Syrie, où cet hérésiarque devait se faire de nombreux disciples. L'auteur des *Philosophumena* l'accuse d'avoir puisé ses principes dans les ouvrages d'Héraclite. Il se peut en effet que ce novateur ait suivi l'exemple des autres sectaires, et que, soumettant les enseignements des saintes Écritures aux appréciations de sa raison, il ait emprunté à la philosophie les opinions qui pouvaient étayer son système. Héraclite prétendait que le Visible et l'Invisible, le Compréhensible et l'Incompréhensible, le Mortel et l'Immortel étaient le même. Tels sont les traits de ressemblance que l'auteur des *Philosophumena* devait trouver entre le philosophe et l'hérésiarque. Celui-ci soutenait que le Fils, qui s'est rendu visible, est le même que le Père, qui demeure invisible, et que le Dieu éternel et incompréhensible s'est rendu

(1) *Dialog. avec Tryphon*, c. 128.

(1) B. Just., I *Apolog.*, c. 63.

compréhensible en venant en ce monde, en revêtant un corps mortel et en mourant sur la croix.

Telle fut la doctrine qu'Épigone professa dans l'Église de Rome, sous le pontificat de saint Zéphyrin. Cléomène, un de ses disciples, qui se distingua par son zèle, peut-être aussi par ses talents, servit puissamment à propager ces enseignements. Leur école ne paraît pas avoir excité dès ses commencements les inquiétudes du pontife. Comme elle était opposée aux Théodotiens et aux Artémonites et soutenait hautement la divinité de Jésus-Christ, on n'en aperçut pas immédiatement les funestes tendances. Aussi l'auteur des *Philosophumena* nous dit-il que saint Zéphyrin admettait dans les assemblées des fidèles les disciples d'Épigone et de Cléomène. Si l'on peut en croire ce même auteur, Sabellius aurait paru à cette époque et aurait eu de fréquentes conférences avec saint Calliste. Durant tout le pontificat de saint Zéphyrin, l'esprit mobile du jeune hérésiarque aurait flotté dans le vague entre l'erreur et la vérité. Cette inconstance d'opinions, qui nous est révélée pour la première fois, pourrait éclairer plusieurs points de son histoire qui, jusqu'à ce jour, étaient restés douteux.

Des controverses s'élevèrent bientôt entre Cléomène, Sabellius, saint Calliste et l'auteur des *Philosophumena*. Cet écrivain attaqua avec violence les opinions de saint Zéphyrin et de son vicaire, et

c'est par le récit passionné de ce fougueux adversaire que nous allons maintenant apprécier ces discussions. Il n'est ni juste ni facile de juger des doctrines d'un homme d'après les accusations de son ennemi. L'histoire révèle par de tristes et nombreux exemples avec quelle malignité des croyances irréprochables ont été souvent indignement interprétées et déférées à la censure de l'Église. Peu après le pontificat de saint Calliste, saint Denys d'Alexandrie fut accusé d'hérésie, et ses enseignements soumis à l'examen du souverain pontife. Si l'histoire ne nous avait conservé que le souvenir des fausses imputations de son ennemi, sans y adjoindre la justification glorieuse qu'elles provoquèrent, peut-être la calomnie pèserait-elle encore sur la mémoire du saint évêque.

Les hommes versés dans les sciences philosophiques et théologiques savent aussi combien il est facile de mal interpréter les opinions qui touchent aux questions les plus délicates et les plus élevées, quand on les a exposées, je ne dis pas dans des livres, mais dans des discours et des instructions familières. S'il n'est personne qui ne récuse le témoignage d'un ennemi sur ses croyances et sur ses doctrines, on le récusera surtout lorsqu'il portera sur les questions les plus épineuses du dogme et sur celles qui prêtent le plus aux fausses interprétations. Mais que penser des accusations qui s'appuient sur des discours et des improvisations dont

la malveillance peut si facilement altérer le sens. Saint Calliste n'a point écrit d'ouvrage : il a fait des instructions familières, où, selon l'usage du temps, il a expliqué aux fidèles les dogmes de la religion catholique. Un ennemi a interprété ses discours ; et c'est d'après ces interprétations arbitraires que nous allons juger de la doctrine de saint Calliste.

La controverse portait sur l'unité de Dieu et sur la consubstantialité du Père et du Fils. Épigone et Cléomène enseignaient qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qu'il s'est incarné dans le sein de la Vierge Marie, qu'il s'est manifesté aux hommes en la personne de Jésus-Christ et a souffert la mort sur le Calvaire. Sabellius inclinait vers cette doctrine sans l'accepter. Il admettait dans la Divinité trois forces distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ces trois forces, auxquelles il consentait à donner le nom de personnes, n'étaient que les modes et les manifestations différentes de Dieu. Selon lui, cet Être unique, qui de toute éternité vivait en lui-même et de lui-même, s'était épanoui dans le monde, et, par cette expansion temporelle et cette révélation extérieure de la vie divine, était devenu Père ; par une autre irradiation, il s'était uni à l'Homme-Christ et était devenu Fils ; et enfin, par une troisième expansion de lui-même, il agissait dans l'Église chrétienne et se manifestait comme Saint-Esprit. L'auteur des *Philosophumena* combattit avec force ces doctrines erronées ; il soutint

la distinction et la trinité des personnes en Dieu; mais, entraîné trop loin dans la défense de sa cause, il parut méconnaître la consubstantialité du Père et du Fils. Selon lui, le Père est une substance spirituelle (πνεῦμα), le Fils une autre substance spirituelle (1) dont la génération est postérieure à celle du Père. « De tous les êtres de la création, « disait-il, il est le seul que Dieu enfanta; car l'È- « tre par excellence était le Père, et le Fils qu'il « engendra fut le principe de tous les êtres. » On peut croire qu'il considérait le Père comme aussi libre et aussi indépendant dans la génération de son Fils qu'il l'aurait été dans un acte de sa volonté qui aurait fait de nous des dieux. « S'il avait voulu faire de vous un Dieu, dit-il, il aurait pu le faire; vous en avez un exemple dans le Verbe (2). »

Saint Calliste, placé entre des enseignements si divers, dut les combattre les uns et les autres comme contraires à la vérité chrétienne. Nous pouvons, par les paroles même de son ennemi, reconnaître et prouver son orthodoxie. « Il n'ose pas soutenir, dit l'auteur des *Philosophumena*, que le Père

(1) L'adversaire de Calliste se condamne lui-même en accusant ce saint pontife de ne pas vouloir admettre que le Père est un esprit, et le Fils un autre esprit, et de soutenir qu'ils ne sont qu'un même esprit, unique et indivisible : Ἐφεῦρεν αἵρεσιν τοιάνδε, λέγων... ἓν δὲ ὂν τὸ πνεῦμα ἀδιαίρετον, οὐκ ἄλλο εἶναι Πατέρα, ἄλλο δὲ Υἱόν, ἓν δὲ καὶ τὸ αὐτὸ ὑπάρχειν. *Philosoph.*, p. 260.

(2) Εἰ γὰρ Θεόν σε ἐθέλησε ποιῆσαι, ἠδύνατο· ἔχεις τοῦ Λόγου τὸ παράδειγμα. *Philosophum.*, p. 336.

a souffert et qu'il n'y a qu'une seule personne, dans la crainte de blasphémer le Père (1). » Ailleurs il répète les paroles mêmes de Calliste : « Ce n'est pas le Père qui est mort, c'est le Fils (2). » Nous apprenons ensuite qu'après avoir souffert patiemment, durant la vie de saint Zéphyrin, les doutes continuels et les hésitations de Sabellius, il jugea nécessaire, à son avénement au pontificat, de prononcer contre lui la sentence d'excommunication. Cet acte d'autorité suffirait pour démontrer qu'il ne fut pas le complice des erreurs du sectaire. Mais, tout en condamnant le Patripassianisme des Noétiens et le Modalisme de Sabellius, il défendit contre leurs adversaires l'unité de Dieu et la consubstantialité du Père et du Fils. Les invectives de l'auteur des *Philosophumena* peuvent servir encore à confirmer la vérité de cette assertion. On l'accuse de dire que le Père et le Fils ne sont qu'un, qu'il ont une même substance spirituelle et invisible (3). Calliste disait que le Père n'est pas une substance

(1) Οὐ γὰρ θέλει λέγειν τὸν Πατέρα πεπονθέναι, καὶ ἓν εἶναι πρόσωπον.

(2) Οὐκ ὁ Πάτηρ ἀπέθανεν, ἀλλ' ὁ Υἱός.

(3) Ἓν δὲ ὂν τὸ πνεῦμα ἀδιαίρετον (*Philosoph.*). L'emploi du mot πνεῦμα, pour désigner la substance spirituelle de Dieu, peut être expliqué et justifié par ces paroles de l'apôtre saint Paul : Εἰ δὲ τὸ Πνεῦμα τοῦ ἐγείραντος Χριστὸν Ἰησοῦν ἐκ νεκρῶν οἰκεῖ ἐν ὑμῖν, ὁ ἐγείρας τὸν Χριστὸν Ἰησοῦν ἐκ νεκρῶν ζωοποιήσει· καὶ τὰ θνητὰ σώματα ὑμῖν διὰ τοῦ ἐνοικοῦντος αὐτοῦ τοῦ Πνεύματος ἐν ὑμῖν. Si autem Spiritus qui suscitavit Jesum Christum a mortuis habitat in vos, qui suscitavit Christum Jesum a mortuis vivificabit etiam mortalia corpora vestra per inhabitantem Spiritum ejus in vobis.

spirituelle distincte du Fils, mais que la substance est une, et que tout est plein de la substance divine au ciel et sur la terre; que la substance spirituelle qui s'est incarnée dans le sein de la Vierge Marie n'est pas différente de celle du Père, mais formait avec elle une seule et même substance; que tel est le sens de ces paroles : « Ne croyez-vous pas que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi. » Il disait encore : « Je ne reconnaîtrai jamais deux dieux, le Père et le Fils, mais un seul Dieu. » Ainsi tous les efforts de Calliste tendent à défendre l'unité de Dieu. L'auteur des *Philosophumena* reproche au pontife de lui avoir donné l'épithète injurieuse de dithéiste. Cette parole de blâme révèle encore les erreurs que l'évêque de Rome prétendait combattre. La consubstantialité du Père était méconnue; on attribuait une substance spirituelle différente aux deux premières personnes de la sainte Trinité; par conséquent, on niait l'unité de Dieu, et l'on enseignait le dithéisme. L'adversaire de saint Calliste s'est condamné lui-même; non-seulement il s'est trahi en accusant le pontife et en se séparant de lui, mais il nous apprend encore qu'il s'est séparé de toute l'Église catholique et qu'il s'est rendu coupable à la fois de schisme et d'hérésie. Il déclare en effet que les enseignements de Calliste se sont répandus dans tout l'univers, que la multitude des chrétiens se soumettait à sa direction, que ses disciples se glorifiaient de leur grand nombre, et il ajoute qu'après sa mort

son école subsista avec les mêmes pratiques et les mêmes traditions. Ces aveux suffisent pleinement pour justifier le pontife romain et révéler l'esprit de schisme et d'hérésie qui animait son adversaire.

Saint Hippolyte dut s'associer à ces discussions. Il nous reste de lui une éloquente réfutation des erreurs de Noët. Il n'y parle, il est vrai, ni d'Épigone, ni de Cléomène, ni de Sabellius; peut-être avait-il jugé plus convenable de censurer la doctrine de leur maître et de ne pas accroître la funeste influence des disciples en accordant à leurs doctrines une attention qui pouvait ajouter à leur célébrité. Le saint docteur établit clairement le dogme de la sainte Trinité; il enseigne l'unité de Dieu, la distinction et l'égalité des trois personnes divines. Dans un commentaire éloquent des premières paroles de l'Évangile de saint Jean, il rappelle que le Verbe était avec Dieu, et était Dieu; et aussitôt il ajoute : « L'apôtre a-t-il voulu parler « de deux dieux? Non, il ne parle pas de deux « dieux, mais d'un Dieu et de deux personnes, et « le Saint-Esprit forme la troisième personne dans « l'ordre de la substance divine. Le Père est donc « un; mais il y a deux personnes, puisque le Fils « est Dieu aussi, et la troisième est le Saint-Esprit. » Saint Hippolyte sent combien il est nécessaire d'insister sur la distinction des trois divines personnes. L'auteur des *Philosophumena* parle autrement; il ne nomme pas le Saint-Esprit, et semble ne recon-

naître que le Père et le Fils, sans admettre en eux une même substance divine. L'accusation de dithéisme que saint Calliste portait contre lui était donc légitime.

Saint Hippolyte s'applique, au contraire, à démontrer que le Saint-Esprit est Dieu aussi bien que le Père et le Fils, et qu'on ne peut reconnaître le vrai Dieu sans adorer en lui la trinité des personnes. « Nous ne pouvons, dit-il, nous figurer le « Dieu unique qu'en croyant véritablement au « Père, au Fils et au Saint-Esprit. En effet, les « Juifs ont reconnu le Père, mais ils ne l'ont pas « glorifié, parce qu'ils ont méconnu le Fils; les « Apôtres ont reconnu le Fils, mais non dans l'Es- « prit-Saint, et c'est pourquoi ils l'ont trahi. Aussi « le Verbe de Dieu, connaissant la volonté pater- « nelle et l'essence même de la Trinité, et sachant « que son Père ne pouvait pas être glorifié autre- « ment, adressa ces paroles à ses disciples après « sa résurrection : « Allez; instruisez toutes les na- « tions, les baptisant au nom du Père, du Fils et du « Saint-Esprit. » Il leur apprit que celui-là ne ren- « dait pas gloire à Dieu qui omettait une de ces « divines personnes (1). »

Il est facile de voir que cette doctrine est très-différente des enseignements de l'auteur des *Philosophumena*. Saint Hippolyte et saint Calliste

(1) *Beati Hippol. Op.*, p. 240, 241.

défendaient les mêmes croyances : le premier réfutait les erreurs des Noétiens et soutenait la distinction et la réalité des trois personnes divines ; l'autre combattait plutôt les adversaires présomptueux des Patripassiens et des Sabelliens, qui faisaient du Fils de Dieu une divinité inférieure au Père. C'est pourquoi le pontife romain, tout en excommuniant Sabellius, condamnait ses adversaires, et soutenait contre eux la doctrine de la consubstantialité du Verbe.

Saint Hippolyte fut une des lumières de l'Église de Rome, et cependant son histoire est demeurée à peu près inconnue. Quelques critiques ont pensé qu'il avait été évêque d'une ville d'Arabie, conjecture qui a été depuis longtemps abandonnée. D'autres ont supposé qu'il avait été élevé en Orient, qu'il avait fréquenté les écoles d'Alexandrie, et avait commenté les saintes Écritures en présence d'Origène. La plupart ont soutenu qu'il appartenait à l'Église de Rome comme évêque suburbicaire, et que la société chrétienne réunie dans la ville de Porto avait été confiée à sa sollicitude pastorale. Ces diverses conjectures, inspirées par des témoignages différents recueillis dans les ouvrages des anciens, peuvent se concilier entre elles, et par leur union nous fournir quelques lumières. Telle a été l'opinion de Baronius et de Néander ; ils ont pensé l'un et l'autre que saint Hippolyte avait été élevé en Orient, qu'il y avait été

promu peut-être à la dignité épiscopale, que, suivant l'exemple de plusieurs autres docteurs de la chrétienté, il vint visiter l'Église de Rome, et qu'à la prière de saint Zéphyrin et de saint Calliste il y demeura, y continua ses travaux et y termina sa vie. Ses ouvrages portent l'empreinte du génie oriental; si ce génie, qui se distingue par la richesse de l'imagination et la hardiesse des pensées, se manifeste dans les livres d'Origène, de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, il apparaît avec non moins d'éclat dans les travaux de saint Hippolyte. Son esprit se plaît à colorer et à embellir les vérités les plus sévères du christianisme, et parfois même il ne craint pas de mêler la poésie à l'enseignement du dogme et à l'interprétation des Écritures. Chez lui on retrouve le mysticisme et les allégories de l'école d'Alexandrie. Les souvenirs de Platon viennent aussi en aide à l'orateur chrétien; comme le philosophe, il aime à unir les descriptions et les comparaisons poétiques à l'exposition des plus hautes et des plus sublimes vérités. Parfois l'imagination l'entraîne trop loin, et il s'arrête à des tableaux dont les livres saints n'ont pu lui suggérer l'idée : pures fantaisies d'esprit qu'il compose avec des traits ou des couleurs empruntées à quelque pieux roman. Telle est la peinture qu'il fait de l'enfer. « Ce séjour, dit-il, a été assi-
« gné aux âmes comme une prison, dont les anges
« sont les gardiens, et où ils infligent à chacun un

« châtiment convenable, suivant ses actions et sa « conduite. Il est dans ce séjour un lieu séparé, un « lac de feu, que rien ne peut éteindre, où jusqu'ici « nous pensons que nul n'a été précipité ; il a été « préparé pour le jour que Dieu a fixé, lorsque la « sentence d'un jugement équitable sera prononcée « pour tous les hommes. Ceux qui ont commis « l'injustice, qui ont méconnu Dieu, qui ont ho- « noré comme dieux les vaines idoles, œuvres « de la main de l'homme, seront condamnés au « châtiment éternel, à cause des fautes dont ils « sont souillés. Les justes entreront en possession « de la royauté incorruptible et immortelle. Main- « tenant ils sont encore dans l'enfer, mais non « dans le même lieu que les coupables. Il n'y a « qu'un chemin pour pénétrer dans ce séjour, à la « porte duquel nous savons qu'un archange se tient « avec une armée d'anges; mais ceux qui ont franchi « cette porte, conduits par les anges gardiens des « âmes, ne suivent pas tous la même route. Les « justes passent à droite, au sein de la lumière, es- « cortés par les anges qui les mènent, au son des « hymnes, dans le séjour lumineux. C'est là, depuis « le commencement du monde, la cité des justes ; ils « ne sont pas soumis aux besoins de l'humanité, mais « jouissent de la contemplation des biens visibles ; « ils se complaisent dans l'attente et l'espérance du « bonheur nouveau qui leur est assuré, et qui doit « l'emporter sur le bonheur présent. Il n'y a dans

« ce lieu ni fatigue, ni douleur, ni inquiétude; le « visage de ces hommes justes respire la sérénité: « ils attendent, au sortir de ce séjour, le repos et la « vie éternelle dans le ciel. C'est ce lieu que nous « nommons le sein d'Abraham. Les méchants sont « entraînés à gauche par les anges vengeurs; ils ne « s'y rendent pas volontairement; ils y sont menés « comme des captifs. Les anges qui les retiennent à « leurs côtés les accablent de reproches, les épou- « vantent par leurs regards menaçants et les pous- « sent vers le séjour inférieur. Ils entraînent ces « âmes coupables jusqu'aux bords de la géhenne. « Là elles entendent bouillonner le lac de feu et « elles voient les vapeurs de la fumée se dégager « de la fournaise. En contemplant de près ce feu « terrible, les méchants sont glacés d'horreur dans « l'attente du jugement futur, et déjà leur supplice « est commencé. Ils ne voient pas le chœur des jus- « tes, et c'est pour eux un nouveau tourment; ils « sont séparés d'eux par la profondeur et l'immen- « sité du chaos, infranchissable pour le juste com- « patissant comme pour le méchant qui voudrait « fuir. Tel est l'enfer, séjour de toutes les âmes, « jusqu'au moment que Dieu a fixé pour la résur- « rection. Alors les âmes animent de nouveau les « corps dans lesquels elles ont habité. En voyant les « corps se dissoudre, vous doutez, ô Grecs! mais « apprenez à croire. Si vous pensez avec Platon « que Dieu a fait l'âme immortelle, pourquoi ne

« croyez-vous pas que Dieu ait la puissance de rap-
« peler le corps à la vie et de lui donner l'immor-
« talité? Peut-on dire qu'il y ait pour Dieu des cho-
« ses possibles et des choses impossibles? Nous
« croyons donc que le corps ressuscitera; il se cor-
« rompt, mais il n'est pas détruit (1). »

Cette description appartient à un ouvrage que saint Hippolyte avait composé contre Platon, sur la cause première de l'univers; c'est le seul fragment qui nous en reste. L'auteur s'était proposé peut-être de combattre les enseignements que les nouveaux commentateurs du *Timée* donnaient à leurs disciples sur l'origine et la formation du monde. Cette peinture de l'enfer, qui rappelle un tableau du même genre placé à la fin du *Gorgias*, pouvait couronner le travail de saint Hippolyte, et montrer à ses lecteurs le dernier terme où aboutissent les choses humaines. Ce docteur de l'Église revint dans un autre ouvrage sur les mêmes questions et expliqua l'œuvre des six jours. Cet hexaémeron servit plus tard à saint Ambroise et inspira ses éloquentes homélies sur la création. Dans un sujet qui prête tant à l'imagination, et que les Pères de l'Église se sont plu à embellir de magnifiques descriptions, saint Hippolyte avait dû s'abandonner à ses goûts poétiques, et décrire avec complaisance toutes les merveilles de la nature sortant des mains de Dieu.

(1) *B. Hipp. Op.*, Περὶ αἰτίας τοῦ παντός.

L'enthousiasme qui l'inspire, et que les phénomènes de ce monde pouvaient aisément exciter, se soutient dans la discussion des questions les plus graves; c'est avec une singulière facilité qu'il passe de l'enseignement du dogme à des transports lyriques et à des discours qui ressemblent à des hymnes.

Son homélie sur le baptême du Sauveur rappelle dès son exorde le souvenir d'une des plus belles odes de Pindare; c'est moins la parole sérieuse du docteur chrétien que les transports du poëte. « Toutes les œuvres de Dieu et du Christ, dit-il, « sont belles : ce que l'œil voit, ce que l'esprit « comprend, ce que la nature même saisit, resplen- « dit de la beauté divine. Quoi de plus magnifique « que le disque du soleil! Quel aspect plus fleuri et « plus varié que celui de la terre! Quel char plus « rapide que celui de l'astre du jour! Quel attelage « plus gracieux que celui de la lune!..... Quelle « mosaïque plus admirable que celle des étoiles! « Quelle fécondité apporte aux plantes le souffle « des vents! Quelle pureté dans la lumière! Quelle « supériorité dans l'homme! Mais quel don plus « précieux et plus nécessaire que celui de l'eau! « C'est par l'eau que tout est purifié, nourri, ar- « rosé. L'eau supporte la terre; l'eau engendre la « rosée; l'eau dilate la vigne; l'eau mûrit l'épi du « blé; l'eau amollit l'olive; l'eau adoucit la grappe; « l'eau donne la saveur à la datte; l'eau empourpre « la rose; elle fait fleurir la violette et enveloppe

« le lys d'un calice éclatant. Et ce ne sont pas seu-
« lement ces merveilles qui rendent l'eau précieuse;
« mais ce qui doit ici attirer notre religieuse admi-
« ration, c'est que le Christ, auteur et créateur de
« toutes choses, est descendu comme l'eau de la
« pluie; il a été représenté comme une source d'eau
« vive; il s'est répandu comme un fleuve; il a été
« baptisé dans le Jourdain. Vous avez appris que
« Jésus est venu à Jean, son précurseur, et a reçu de
« lui le baptême de la vie! O mystère merveilleux!
« les délices de la cité divine, le fleuve immense de
« la vie est purifié par un peu d'eau (1)! »

C'est avec le même enthousiasme que l'orateur paraphrase la parole céleste qui retentit sur les bords du Jourdain : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai placé mes complaisances. » « La
« voix de l'Éternel a retenti sur les eaux, le Dieu
« de gloire a tonné; Dieu, sur les eaux immenses!
« Quelle parole a été prononcée : « Celui-ci est mon
« Fils bien-aimé, dans lequel je me complais. » Il
« est nommé fils de Joseph, et il est mon Fils uni-
« que selon la divine essence; il a faim, et il nour-
« rit des millions d'hommes; il travaille, et il est
« le rafraîchissement de ceux qui sont fatigués; il
« n'a pas où reposer sa tête, et il porte l'univers
« dans sa main; il souffre, et il guérit toutes les
« souffrances; il est souffleté comme un esclave, et

(1) B. Hippol., *Sermo in Theoph. Christi*, p. 261.

« il donne la liberté au monde. » Peu après, entraîné par son enthousiasme, il adresse ces paroles à tous les peuples de la terre : « Venez donc, m'é-« crierai-je, venez, toutes les familles des nations, « venez à l'immortalité du baptême ! Je vous an-« nonce la vie, à vous qui demeurez encore dans les « ténèbres de l'ignorance. Venez de la servitude à « la liberté, de la tyrannie à la royauté, de la cor-« ruption à l'incorruptibilité. Et comment y vien-« drons-nous ? Par l'Esprit-Saint et par l'eau.... « Approche donc, ô homme, et régénère-toi par « l'adoption divine... Celui qui descend avec foi « dans ce bain de la régénération renonce à l'es-« prit mauvais et se consacre au Christ. Il abjure « l'ennemi et confesse que le Christ est Dieu... Il « dépouille la servitude et reçoit l'adoption ; il sort « du baptême comme le soleil, resplendissant des « rayons de la justice ; mais, ce qu'il y a de plus « grand, il en sort enfant de Dieu et cohéritier du « Christ. A lui la gloire et la puissance, ainsi qu'à « son Esprit très-saint, très-bon et vivifiant, main-« tenant et toujours, dans les siècles des siècles. « Amen (1). »

Malgré ses goûts poétiques et les entraînements de l'imagination, saint Hippolyte est profond théologien ; il expose les vérités dogmatiques avec une précision et une clarté que les plus savants docteurs

(1) *Ibid.*, p. 264.

de l'Église ont admirées ; aussi son autorité a-t-elle été souvent invoquée dans les conciles. Dans ses discussions avec Béron et Hélice, il a défendu avec force la distinction des deux natures en Jésus-Christ, et a posé les principes qui ont servi plus tard à la réfutation des monothélites. De même ses enseignements sur la trinité des personnes divines et sur la consubstantialité du Fils réfutaient et condamnaient d'avance les erreurs des Ariens, des Macédoniens et des Apollinaristes.

Saint Hippolyte avait cultivé avec soin les sciences exactes ; il s'était livré surtout à l'étude de l'astronomie. C'est avec lui que commence cette série de mathématiciens qui devaient honorer l'Église et transmettre à la postérité les découvertes des anciens. Dans cette voie, il aura pour successeur saint Didyme l'aveugle, saint Cyrille d'Alexandrie, et Synésius, comme lui astronome et poëte. Il est vrai que l'étude des sciences rencontrera le plus souvent au sein de l'Église une vive opposition ; l'auteur des *Philosophumena*, contemporain de saint Hippolyte, n'en parle qu'avec une amère ironie. « Qui « n'admirerait, dit-il, tant de soins et de travaux? « Ce Ptolémée, qui a étudié ces matières avec « tant de peine, ne me paraît pas un homme inu- « tile ; je regrette seulement que cet astronome ait « vécu dans ces temps modernes, et qu'il n'ait pas « rendu service aux enfants des géants, qui, s'i- « maginant que le ciel était près de nous, ont es-

« sayé en vain d'élever une tour... Inutiles efforts « qu'ils n'auraient pas tentés s'ils avaient su calcu- « ler les distances! O frivole labeur de l'esprit qui « ne fait qu'enfler l'âme ! O foi vaine qui n'est pas « une foi ! Que ceux-là considèrent Ptolémée comme « le plus sage des hommes qui cultivent la même « science (1) ! »

On expliquerait peut-être cette proscription dédaigneuse des sciences exactes en rappelant la triste influence des astrologues, leur action sur un peuple naturellement superstitieux, le rôle important qu'ils jouèrent dans les conspirations, et par suite le blâme que les hommes honorables déversèrent sur cette science menteuse, les invectives éloquentes des docteurs de l'Église, et les édits sévères des empereurs, qui tremblaient de voir leur vie exposée aux horoscopes des charlatans.

Assurément on aurait dû distinguer les résultats certains de l'astronomie des mensonges intéressés des astrologues; mais une réprobation aveugle frappait le corps entier des mathématiciens (2), et peut-être ne manquait-on pas, pour les condamner, de prétextes raisonnables ; car la véritable science était mise au service de la fourberie des magi-

(1) *Philos.*, edit. Mill., p. 50.

(2) « Genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax, quod in civitate nostra et vitabitur semper et retinebitur. » Tacit., *Hist.* I, 22. « ... Facta et de mathematicis, magisque, Italia pellendis, senatus consulta. » *Annal.* XII, 32.

ciens. Les calculs sur la rotation des sphères, sur la marche des planètes, sur le moment précis de leur jonction avec les étoiles fixes du zodiaque, servaient à résoudre les problèmes de l'avenir, et remplissaient des ouvrages que la politique des empereurs proscrivait comme dangereux et l'Église comme immoraux. Quels résultats pouvait-on attendre d'un pareil état de choses? Le mélange de théories encore incertaines avec des fourberies grossières, la vérité scientifique devenue l'auxiliaire du mensonge et du crime, devaient donner lieu à l'une de ces réactions si naturelles à l'esprit humain, et qui attaquent à la fois les abus de la science et la science elle-même, la licence et la liberté.

CHAPITRE XVI.

Saint Calliste accusé de fomenter par son indulgence tous les genres de crimes. — Origine de cette accusation. — Austères maximes des Montanistes. — Discipline de l'Église à l'égard des pécheurs. — Lois de la Pénitence. — La confession pratiquée chez les Juifs et dans les initiations des mystères du paganisme. — Enseignements de Platon et de Plutarque sur la nécessité de révéler ses fautes. — Preuves de l'usage de la confession dans l'Église chrétienne sous le pontificat de saint Calliste. — Administration de ce pontife. — Nobles qualités qui le distinguent. — Son martyre. — Sa mémoire en vénération dans l'Église.

L'auteur des *Philosophumena* accuse saint Calliste de fomenter tous les crimes par une indulgence contraire aux saintes lois de l'Église. Pour comprendre l'origine de ces imputations et en mieux apprécier la valeur, nous devons rappeler ici plusieurs événements qui se sont accomplis durant l'administration de ce saint pontife.

Les Montanistes, excommuniés par le pape saint Zéphyrin, peut-être à l'instigation de Calliste, s'emportèrent contre l'Église de Rome et en calomnièrent le clergé ; ils lui reprochèrent la licence de ses mœurs et sa facile condescendance pour les pécheurs. Dans ces circonstances, saint Calliste succéda à saint Zéphyrin; il résolut de mettre

l'honneur de ses prêtres à l'abri de la calomnie, et décréta qu'on n'admettrait à porter témoignage contre les clercs que des hommes d'une autorité compétente et exempts de tout mauvais soupçon. Il frappa en même temps d'anathème les rigoristes qui blâmaient l'indulgence de l'Église et promit le pardon aux pécheurs qui feraient pénitence (1). Les Montanistes protestèrent contre ce décret. Il est probable que Tertullien voulut le désigner dans son traité *de Pudicitia;* il y attaque avec indignation une ordonnance du souverain pontife qui promet l'absolution aux adultères. « J'entends, dit-il, qu'on « a publié un arrêt irrévocable par lequel le pontife « souverain, c'est-à-dire l'évêque des évêques, a « ordonné que les crimes d'adultère et de fornica- « tion seraient remis à ceux qui auraient fait péni- « tence. Quel arrêt pour être lu dans l'église, pour « être prononcé à la face de celle qui est chaste et « vierge! Mais à Dieu ne plaise que l'épouse de « Jésus-Christ, qui est chaste, soit souillée par une « telle ordonnance! Cette Eglise ne renferme pas de « gens à qui elle puisse promettre ce pardon, et,

(1) « Ad accusationem clericorum nonnisi idoneos ac omni suspicione...testes admitti voluit. Qui lapsis et sacerdotibus pœnitentiam agentibus veniam concedendam, ac illos qui in pristinos honores restitui posse negarent, anathemate percussit (*Summorum Urbis et Orbis Pontificum gesta*, Bondini, p. 90). » Les meilleurs critiques avaient douté de l'authenticité de ce décret. Le livre des *Philosophumena* fournit des renseignements nouveaux qui rendent son authenticité très-probable.

« quand elle en aurait, elle ne recevrait pas de telles « promesses; car, si le temple de Dieu a pu être ap- « pelé une retraite de voleurs, il ne pourra jamais « être un temple de fornication (1). »

Tel était l'état des esprits. Les Montanistes opposaient leurs austères maximes à l'indulgence des catholiques. De quel côté était le bon droit, l'esprit véritable de Jésus-Christ et la fidélité aux lois et aux traditions de son Église? Les Évangiles enseignaient aux successeurs des apôtres la plus douce commisération pour les pécheurs, et leur proposaient en exemple la miséricordieuse bonté du Sauveur. Ils avaient devant les yeux les paraboles si touchantes et si belles de l'enfant prodigue, de la brebis perdue et rapportée au bercail, et les histoires plus émouvantes encore de la Magdelaine, de la Samaritaine repentante et de la femme adultère. A la fin du second siècle, on osa retrancher de plusieurs copies du Nouveau Testament le tableau qui nous montre la femme coupable agenouillée aux

(1) La plupart des critiques supposent que ce livre *de Pudicitia* a été composé vers la fin du pontificat de saint Zéphyrin. Cependant nous ne rencontrons dans l'histoire ecclésiastique aucun indice d'un décret de ce pontife fixant un terme à la pénitence des pécheurs et permettant de les recevoir dans l'Église. On aurait peut-être le droit de reculer de deux ou trois années la date de la composition de cet ouvrage, et de la placer au commencement du pontificat de saint Calliste. Il y aurait alors un rapport frappant entre les invectives de l'auteur des *Philosophumena* et celles de Tertullien, et entre le décret qui provoque de si violentes récriminations et celui que nous venons de nommer.

pieds du Sauveur pour recevoir de lui le pardon de ses fautes. Les monuments de cette époque expliquent cette sacrilége suppression. Les Montanistes, les Tertullianistes, et avec eux sans doute l'auteur des *Philosophumena*, ne pouvaient accepter ces paroles de Jésus-Christ : « Ils ne vous ont pas condamnée, je ne vous condamnerai pas non plus. Allez en paix et vivez sans pécher désormais. » Fidèle aux leçons de son divin Maître, l'Église catholique conservait cet esprit de douceur et de mansuétude.

On a prétendu que, durant les deux premiers siècles, elle se montra justement sévère pour les hommes coupables d'adultère et de fornication, qu'elle faisait durer la pénitence jusqu'à la fin de leur vie, et que, même à cette heure suprême, elle ne les admettait pas à la communion. L'histoire ne confirme pas ces assertions ; le témoignage de saint Cyprien les réfute, et justifie en même temps l'indulgence de saint Calliste et des autres souverains pontifes. « Quelques-uns de nos prédécesseurs « dans cette province, dit-il, n'ont pas jugé conve- « nable de donner l'absolution aux hommes cou- « pables de fornication, et cependant ils ne se sé- « parèrent pas pour cela de leurs collègues dans « l'épiscopat, et ne brisèrent pas l'unité de l'Eglise « en s'obstinant dans leur dureté et dans leur cen- « sure ; et parce que les autres accordaient l'abso- « lution aux adultères, celui qui la refusait n'était pas

« retranché de l'Église (1). » Ces paroles prouvent que les rigoristes étaient en minorité, et que leurs principes austères n'étaient appuyés ni par une loi, ni par une ancienne coutume. Saint Cyprien dit seulement que quelques-uns de ses prédécesseurs avaient suivi cette ligne de conduite, qu'il appelle une obstination dans la dureté. Ainsi les accusations de l'auteur des *Philosophumena* sont fausses. Saint Calliste restait fidèle aux enseignements de Jésus-Christ ; ses principes et ses actes de miséricorde étaient conformes aux usages et aux traditions de l'Église.

Les pécheurs n'étaient réconciliés avec Dieu et admis à la communion des fidèles qu'après un temps d'épreuve et de pénitence. Les pénitences étaient secrètes ou publiques ; l'évêque les imposait après avoir jugé de la nature du délit et reçu par conséquent la confession du coupable. Il n'exigeait souvent qu'une expiation secrète, parce que les crimes dont on versait l'aveu dans son cœur auraient causé de grands scandales et troublé peut-être la paix des familles, s'ils avaient été connus. Des peines étaient établies pour chaque faute grave, et un temps dé-

(1) « Apud antecessores nostros quidam de episcopis ista in provincia nostra mœchis dandam non putaverunt, et in totum pœnitentiæ locum contra adulteria clauserunt. Non tamen a coepiscoporum suorum collegio recesserunt, et catholicæ Ecclesiæ unitatem, vel duritiæ, vel censuræ suæ obstinatione, ruperunt, ut, quia apud alios adulteris pax dabatur, qui non dabat de Ecclesia separaretur (B. Cypr., *Epist.* 52). »

terminé pour les accomplir. Alors même que les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles ne nous auraient pas laissé des témoignages formels sur l'usage de la confession dans la primitive Eglise, nous pourrions facilement le constater par les règles disciplinaires du sacrement de Pénitence ; il eût été impossible d'admettre les pécheurs à des épreuves diverses et de déterminer le temps de l'expiation sans la révélation de la faute.

Pour mieux faire connaître combien la confession entrait dans les usages de la vie chrétienne, il est important de prendre les choses de plus haut et de faire connaître l'origine de cette sainte pratique.

Chez les Juifs, l'expiation des péchés s'accomplissait par des sacrifices ; mais l'immolation des victimes, qui par leur diversité pouvait indiquer la nature de la faute, ne suffisait pas pour effacer l'iniquité du coupable. Il devait, comme le rappelle Maimonide (1), donner des signes de repentir en faisant la confession de son péché. On trouve dans les écrits des rabbins trois formules de prières qui leur avaient été transmises par la tradition, et dont le peuple juif faisait autrefois usage dans les sacrifices expiatoires. La première est celle que récitait le souverain pontife aux jours de grandes expiations, et par laquelle il confessait ses péchés et ceux de sa famille. Une autre devait être prononcée

(1) *Teschuba*, ch. I.

par le sacrificateur dans les mêmes circonstances. La troisième formule est celle que le pécheur prononçait après avoir posé ses mains sur la tête de la victime. Elle était conçue en ces termes : « O « Dieu! j'ai péché, je me suis rendu criminel, « j'ai été rebelle, j'ai fait telle ou telle faute. Main- « tenant je me repens de ce que j'ai commis, j'en « ai honte, et il ne m'arrivera plus de retomber « dans ce crime. » Ces paroles : *J'ai commis telle ou telle faute*, indiquent que le pénitent devait en cet endroit faire la confession de son péché, et plus cette confession était longue et détaillée, plus elle était digne d'éloges, au dire de Maimonide (1). Il est utile de remarquer, pour expliquer l'origine de cette pratique chez le peuple juif, que la plupart des institutions de la loi mosaïque étaient fondées sur la loi naturelle, et c'est en cela surtout que nous devons en admirer la sagesse. Or, comme l'a dit si éloquemment le cardinal Wiseman, la confession est l'institution la plus appropriée aux besoins de la nature humaine. « Il est naturel au cœur de l'homme de chercher dans l'aveu même de sa faute le remède que réclament ses remords. Aussi apprenons-nous sans surprise que de grands criminels qui ont échappé à la vindicte publique mènent une vie inquiète et troublée, jusqu'au moment où ils avouent spontanément leurs iniquités et se sou-

(1) *Teschuba*, ch. 1, *Mischnam in Jona*, et *Séphra in Acharemoth*

mettent à la peine infligée par la loi. Nous ne sommes pas non plus étonnés quand nous entendons dire que des criminels condamnés à mort se sentent vivement pressés de confier à un autre le secret qui les accable ; il semble qu'ils ne pourraient mourir tranquilles s'ils n'avaient pas précédemment confessé leurs forfaits. L'aveu du crime sera un baume salutaire versé sur les souffrances intérieures de l'âme, parce que c'est l'unique moyen qui reste au criminel de satisfaire à la société contre laquelle il s'est rendu coupable. Bien plus, le coupable, dès qu'il reconnaît sa faute, gagne notre compassion, et perd ce caractère d'odieuse perversité qui excitait notre indignation (1). »

Soit que les peuples païens eussent emprunté cette coutume au peuple juif, soit que la loi naturelle et les besoins du cœur humain la leur aient inspirée, elle était adoptée dans les initiations aux mystères de plusieurs dieux. Plutarque raconte qu'un prêtre de Samothrace, avant d'initier Antalcidas, lui ordonna de confesser les crimes de sa vie (2). Le même écrivain rapporte que Lysandre, demandant aussi à être initié, reçut également l'ordre de faire l'aveu de ses fautes, et qu'il répondit au prêtre : « Est-ce à toi ou à Dieu que je dois les confesser? — C'est à Dieu, reprit l'hiérophante. —

(1) *Confér. du cardin. Wiseman sur le sacrement de Pénitence.*
(2) Plut., *Apophth. lacon.*, ch. 24, t. VI, édit. Reiske, p. 814.

Eh bien! retire-toi, » continua Lysandre. En protestant contre les exigences de l'initiateur, le Spartiate nous montre seulement qu'il n'acceptait pas un usage reçu; l'ordre qui lui est intimé, et qui est cité à trois reprises différentes dans les œuvres de Plutarque, était une formule du rituel des mystères. La plupart devaient se soumettre humblement à cette pratique et révéler au prêtre leurs iniquités.

Dans sa *Vie d'Apollonius de Thyane* Philostrate rapporte un trait curieux, qui mérite d'autant plus de fixer notre attention que l'auteur s'était proposé de raconter une vie aussi féconde en prodiges que celle de Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'exposer une doctrine aussi pure que la sienne. « Un jeune « Egyptien nommé Timasion se présenta devant « Apollonius, et exprima le désir d'être admis au « nombre de ses disciples. « Jeune Égyptien, lui dit « le philosophe, car vous me semblez un étranger, « dites ce que vous avez fait de mal et de bien, afin « que vous obteniez de moi, à cause de votre jeu- « nesse, le pardon de vos fautes, que vous méritiez « les louanges de ceux-ci, et que vous puissiez avec « nous vous livrer aux méditations philosophi- « ques (1). » Apollonius et d'autres philosophes païens, plus éclairés sur ce point et moins ennemis de la vérité que ne le sont les rationalistes modernes et

(1) Μειράκιον, εἶπε, Αἰγύπτιον, ἔοικας γὰρ τῶν ἐπιχωρίων εἶναί τις, τί σοι φαῦλον, ἢ τί γένοιτό σοι δι' ἡλικίαν, τῶν δ' ἂν ἐπαινεθῇς, ἐμοί τε ξυμφιλοσοφοίης καὶ τοῖσδε. *De Vita Apollon. Thyan.*, l. VI, c. 3.

les protestants de l'Allemagne, considéraient l'humble aveu et le repentir de la faute comme le moyen le plus efficace de recouvrer la justice et la paix, et de rentrer en grâce avec la divinité offensée.

Le maître des sages de la Grèce, d'Athènes et d'Alexandrie, celui dont les doctrines philosophiques ont excité une plus vive admiration, enseignait dans son *Gorgias* que le plus bel usage que l'on pouvait faire de la rhétorique était de s'accuser soi-même quand on se sentait coupable. « Si on a « commis une injustice, dit-il, ou soi-même, ou « quelque autre personne à laquelle on s'intéresse, « il faut aller se présenter là où l'on recevra au plus « tôt la correction convenable, et s'empresser de « se rendre auprès du juge comme auprès du mé- « decin, de peur que la maladie de l'injustice venant « à séjourner dans l'âme n'y engendre une corruption « secrète qui devienne incurable..... Le moyen de « rendre la rhétorique utile, c'est de s'accuser soi- « même avant tout autre.... dès qu'on a commis « quelque injustice, de ne point tenir le crime se- « cret, mais de l'exposer au grand jour, afin qu'il « soit puni et réparé; c'est de se faire violence, à « soi ainsi qu'aux autres, pour s'élever au-dessus de « toute crainte, et de s'offrir à la justice les yeux « fermés et de grand cœur, comme on s'offre au « médecin pour souffrir les incisions et les brûlures, « s'attachant au bon et au beau, sans tenir compte « de la douleur; en sorte que si, par exemple, la

« faute qu'on a faite mérite des coups de fouet, on « se présente pour les recevoir ; si les fers, on leur « tend les mains ; une amende, on la paye ; le ban- « nissement, on s'y condamne ; la mort, on la subit ; « c'est, enfin, d'être le premier à déposer contre « soi-même.... » Pourquoi cet aveu et cette expiation volontaire ? Platon le dit : « C'est afin de parvenir, par la révélation de ses crimes, à être délivré du plus grand des maux, l'injustice (1). »

L'homme, naturellement trop épris de lui-même pour pouvoir se connaître et se juger, se soumet par son aveu au jugement et à la sentence d'un de ses frères. Cet aveu est en même temps l'expiation la plus convenable du crime, parce que c'est une expiation morale. Les supplices infligés par la justice humaine punissent les corps sans quelquefois atteindre les âmes : ce sont alors des remèdes corporels qui, appliqués aux blessures de l'âme, ne les guérissent pas ; mais l'aveu humble et contrit est le signe du repentir et des peines intérieures que l'âme subit, et c'est en même temps la plus belle réparation de la faute, parce qu'elle naît de notre liberté et qu'elle révèle un retour vers le bien et facilite les progrès dans la vertu. Plutarque était convaincu de ces vérités (2). « Ceux qui ont la fièvre, dit-il, appellent le médecin « et implorent son secours ; ceux qui sont atteints

(1) *Gorgias* de Platon, traduction de M. Cousin.

(2) Plutarq., *lib. de Prof. virt.*, ed. Reiske., vol. VI, p. 305 : Οἱ δὲ πυρέττοντες οἴκαδε καλοῦσι τοὺς θεραπεύοντας καὶ δέονται βοη-

« de la mélancolie, de la fureur ou du délire, non-
« seulement ne supportent pas le médecin lorsqu'il
« vient à leur secours, mais ils le chassent ou le
« fuient : la violence de leur mal leur en ôte le sen-
« timent ; et de même, parmi les pécheurs, ceux-là
« ne peuvent être guéris qui conçoivent des senti-
« ments haineux et s'emportent contre ceux qui les
« reprennent et les corrigent.... Mais celui-là donne
« une grande preuve de ses progrès dans la vertu
« qui, après avoir commis une faute, se présente
« lui-même à ceux qui doivent le reprendre, leur
« expose son péché, découvre son mal, ne se sent
« pas heureux de le cacher, ne peut même souffrir
« qu'il soit ignoré, mais le confesse et sollicite une
« correction. C'est ce qui faisait dire à Diogène que
« celui qui voulait être sauvé devait chercher ou
« un ami très-dévoué ou un ennemi haineux, afin
« que, réprimandé ou corrigé, il pût se délivrer de
« ses fautes.... Celui qui combat ses vices, qui,

θεῖν· οἱ δ' εἰς μελαγχολίαν, ἢ φρενῖτιν, ἢ παρακοπὴν ἥκοντες, οὐδὲ φοιτῶντας ἐνιαχοῦ πρὸς αὐτοὺς ἀνέχονται, ἀλλ' ἐξελαύνουσιν, ἢ φεύγουσιν, ὑπὸ τοῦ σφόδρα νοσεῖν, μηδ' ὅτι νοσοῦσιν αἰσθανόμενοι· οὕτω δὴ καὶ τῶν ἁμαρτανόντων ἀνήκεστοι μέν εἰσιν οἱ πρὸς τοὺς ἐλέγχοντας καὶ νουθετοῦντας ἐχθρῶς καὶ ἀγρίως διατιθέμενοι, καὶ χαλεπαίνοντες, οἱ δ' ὑπομένοντες καὶ προσιέμενοι, πρᾴοτερον ἔχουσι. Τὸ δ' ἑαυτὸν ἁμαρτάνοντα παρέχειν τοῖς ἐλέγχουσι, καὶ τὸ πάθος λέγειν καὶ τὴν μοχθηρίαν ἀποκαλύπτειν, καὶ μὴ χαίρειν λανθάνοντα, μηδ' ἀγαπᾷν ἀγνοούμενον, ἀλλ' ὁμολογεῖν καὶ δεῖσθαι τοῦ ἁπτομένου καὶ νουθετοῦντος, οὐ φαῦλον ἂν εἴη προκοπῆς σημεῖον· ὥς που Διογένης ἔλεγε τῷ σωτηρίας δεομένῳ ζητεῖν προσήκειν ἢ φίλον σπουδαῖον, ἢ διάκυρον ἐχθρόν, ὅπως ἐλεγχόμενος ἢ θεραπευόμενος, ἀποφεύγῃ τὴν κακίαν..... Ἀλλ' ὁ τούτοις ὁμόσε χωρῶν, καὶ μάλιστα μὲν αὐτὸς ἑαυτὸν ἀλγύνειν τε καὶ κακίζειν ἁμαρτάνοντα, δεύτε-

« se sentant coupable, veut souffrir, et se punit, et « s'offre lui-même sans hésiter à la correction pour « la subir et se purifier par elle, celui-là évidem- « ment déteste ses fautes et s'en affranchit. »

Dans l'Église de Rome comme dans les autres Églises de la chrétienté, la confession des fautes était souvent publique et faisait partie de la pénitence imposée aux pécheurs ; elle était le témoignage d'une contrition sincère, et comme un engagement pris devant toute la société des fidèles de mener une vie meilleure et plus conforme à la loi de Jésus-Christ. « La preuve de la disposition à la pénitence, disait Tertullien, est plus difficile et plus pénible ; car il ne suffit pas que la voix seule de la conscience s'élève, il faut qu'un acte public serve de témoignage. Cet acte, que les Grecs expriment par le mot ἐξομολόγησις, consiste dans la confession de nos péchés au Seigneur (1). » Ailleurs le même écrivain s'efforce d'aguerrir les âmes contre la honte qui leur faisait craindre un aveu public de leurs fautes. « Si vous hésitez encore, disait-il, songez à « ces flammes que la confession doit éteindre, et, « pour ne plus balancer à accepter le remède, me- « surez toute la grandeur des peines futures, puis- « que vous n'ignorez pas qu'après le baptême la

ρον δὲ, παρέχειν, ἑτέρου νουθετοῦντος, ἐγκαρτεροῦντα καὶ καθαιρόμενον ὑπὸ τῶν ἐλέγχων δυνάμενος καὶ βουλόμενος, οὗτος ἀποτριβομένῳ καὶ βδελυττομένῳ τὴν μοχθηρίαν ἀληθῶς ἔοικε.

(1) Tert., *de Pœnit.*, c. 12.

« confession a été établie comme une ressource « contre le feu éternel. Pourquoi êtes-vous l'ennemi « de votre propre salut (1)?

La confession publique devait être précédée d'une confession secrète que le coupable faisait au prêtre ou à l'évêque. C'était aux ministres à qui Notre-Seigneur avait confié le pouvoir de lier ou de délier qu'il appartenait de juger de la gravité du mal et du remède qu'il fallait y apporter. Quand la faute n'était pas connue, il était plus sage d'éviter le scandale et d'imposer des pénitences rigoureuses sans exiger la révélation publique du péché. Origène, contemporain de Tertullien et de saint Calliste, nous fait connaître quelle était au second siècle la discipline de l'Église dans l'exercice du droit d'absolution que Jésus-Christ lui a conféré. « Il y a, dit-il, « un pardon moins facile (que le pardon accordé « par le Baptême), et qu'il faut laborieusement « obtenir par le moyen de la Pénitence; alors le pé- « cheur arrose sa couche de ses larmes; il ne rougit « pas de découvrir ses iniquités au prêtre du Sei- « gneur et d'implorer de lui le remède. Ainsi s'ac- « complit la parole de l'Apôtre : « Quelqu'un « d'entre vous est-il malade: qu'il appelle les prêtres « de l'Église (2). » Dans un autre discours Origène dit aux fidèles : « Nous avons tous le pouvoir de « pardonner les fautes qu'on a commises contre

(1) *Ibid.*, c. 12.
(2) *Homil.*

« nous ; mais celui sur lequel Jésus-Christ a envoyé « son souffle comme sur les apôtres remet les fau- « tes que Dieu doit remettre, et il retient celles « dont le pécheur ne se repent pas ; car il est le mi- « nistre de celui à qui seul appartient le droit de « pardonner les péchés. » Ce même docteur de l'Église parle d'une manière plus explicite dans une homélie sur le psaume 37. « Ceux qui ont péché, dit-il, s'ils cachent et retiennent leur péché dans leur cœur, sont cruellement tourmentés ; mais si le pécheur devient son propre accusateur, il retranche, par cet acte, la cause de son mal. Il importe seulement qu'il examine avec soin à qui il doit confesser ses fautes, quel est le caractère de son médecin, si c'est un homme qui sait être faible avec les faibles, pleurer avec les affligés et s'inspirer de sentiments de compassion et de sympathie pour son prochain. S'il en est ainsi, lorsque vous aurez fait l'expérience de sa science et l'épreuve de sa pitié, vous devez suivre ses avis. S'il croit que votre mal est tel qu'il doit être déclaré dans l'assemblée des fidèles, afin d'édifier les autres et de vous réformer plus aisément vous-même, il faut le faire après une mûre délibération et les sages avis du médecin (1). » Vingt-cinq ans après la mort de saint Calliste, saint Cyprien disait aux chrétiens que l'âme coupable de mauvaises pensées devait s'accuser au prêtre pour en recevoir l'absolution.

(1) *Homil.* in Psalm. 37 ; *Homil.* 2 in Ps. 13.

On ne peut déterminer avec précision quelles étaient les diverses pénitences imposées aux pécheurs dans les deux premiers siècles de l'Église. Nous savons qu'ils n'étaient admis ni à la communion ni à la participation aux saints mystères; on leur permettait d'entrer dans le temple pour y entendre la lecture des saints livres et l'homélie de l'évêque : ils se retiraient ensuite ; ils priaient avec les fidèles, mais prosternés et en demeurant toujours à la porte du temple. Ces prières terminées, on commençait le divin sacrifice, auquel ils n'assistaient point. Des jeûnes extraordinaires, des aumônes et quelquefois des travaux pénibles leurs étaient imposés. Ils devaient s'abstenir de tous les divertissements et ne point paraître dans la société des fidèles. Après avoir subi ces diverses pénitences pendant plusieurs mois, et même plusieurs années, ils recevaient l'absolution de leurs fautes et étaient admis à la participation de la sainte Eucharistie.

Une des accusations portées contre saint Calliste révèle encore la sagesse et la modération de ce pontife ainsi que la malignité et la mauvaise foi de ses adversaires. « Si des femmes non mariées, dit l'auteur des *Philosophumena,* poussées par la concupiscence, refusent de prendre un époux parmi les hommes de leur rang, Calliste les autorise à se marier avec un homme d'une condition inférieure qu'elles auraient choisi, soit libre, soit esclave, et il regarde cette union comme légitime, au

mépris des lois qui la défendent. » L'histoire de cette époque jette un grand jour sur ces accusations et nous fournit des renseignements curieux qui serviront à la justification de saint Calliste. Les lois Julia et Papia défendaient à la fille d'une famille sénatoriale d'épouser un homme au-dessous de son rang. L'attachement de la noblesse à ses prérogatives et son mépris des classes inférieures avaient maintenu en vigueur ce décret au milieu même de la corruption des mœurs et des changements survenus dans la société. L'homme du peuple qu'une personne d'un rang élevé aurait adopté pour son époux n'en aurait jamais porté le titre, et cette union, que la législation ne sanctionnait pas, était regardée comme un concubinage. Quand les familles sénatoriales ne pouvaient plus par leur fortune soutenir leurs prétentions, et que leurs enfants privés de dot n'espéraient pas une alliance digne de leur rang, elles contractaient des unions illégales. La doctrine chrétienne ne pouvait accepter ni les exclusions prononcées par les lois aristocratiques, ni les désordres qui violaient la sainteté du mariage. Saint Calliste, comme les autres évêques, devait enseigner que le noble et l'esclave sont soumis aux mêmes obligations et qu'ils sont liés par les mêmes devoirs ; que Dieu les jugera avec la même rigueur ; qu'il a formé lui-même la société de l'homme et de la femme ; qu'il a sanctifié leur union par un sacrement, et qu'il ne permet pas que l'orgueil ou la

passion brisent à leur gré des liens inviolables.

Nous savons par l'historien Eusèbe qu'un grand nombre de femmes appartenant à des familles sénatoriales se convertissaient au christianisme. Le choix d'un époux devenait plus difficile pour elles ; car, si elles désiraient s'allier à un homme d'une haute noblesse, elles devaient désirer surtout qu'il fût chrétien. Au milieu des difficultés insurmontables qu'elles rencontraient, elles devaient s'adresser à l'évêque, leur conseiller ordinaire, et lui demander s'il approuvait une alliance avec un affranchi riche et honorable, qui partageait leurs convictions religieuses, participait avec elles aux saints mystères, et s'asseyait avec elles à la même table, aux fêtes des Agapes. Dans ce cas, comment saint Calliste aurait-il pu, sans violer sa foi, faire prévaloir les exigences des lois Papia et Julia, et mépriser les lois bien autrement respectables de cette égalité et de cette fraternité qui unissaient tous les disciples de Jésus-Christ? Il devait approuver et bénir ces unions. C'est avec une profonde admiration qu'il faut considérer cette haute indépendance d'esprit, supérieure à tous les préjugés, indépendance qui, par des réformes successives opérées avec sagesse et fermeté, prépare la civilisation chrétienne, en inspirant à la société de nouvelles idées et en lui donnant de nouvelles mœurs.

Les quelques traits que nous avons recueillis de l'histoire de saint Calliste nous ont fait voir un des

pontifes les plus saints et les plus éclairés de la primitive Église. Pendant dix-neuf ans il a été le collaborateur de saint Zéphyrin. L'activité et la hardiesse qu'il déploya dans ses entreprises peuvent encore être appréciées aujourd'hui lorsqu'on parcourt la ville souterraine qu'il a creusée. Dans la défense de la foi et dans ses réfutations des diverses hérésies qui désolaient alors l'Église, il a montré combien ses lumières étaient pures, ses intentions droites, son esprit sagace et prudent. Quand il monta sur le saint-siége, il fit paraître la même force et la même sagesse. Il excommunia Sabellius après avoir essayé vainement de le ramener à la foi, et en même temps il fit paraître dans son gouvernement une admirable modération. Les âmes faibles trouvèrent en lui un bon pasteur, plein de douceur et de mansuétude. A une tendre charité il sut unir une noble énergie et une louable indépendance, en affranchissant ceux qui étaient placés sous sa direction des préjugés futiles de la société et en leur inspirant la sainte liberté des enfants de Dieu. Après une si belle vie, il mérita la gloire à laquelle aspiraient alors les plus illustres pontifes, celle du martyre.

La paix profonde dont jouissait l'Église sous Alexandre Sévère ne fut pas complétement exempte de troubles. Parmi les amis les plus dévoués de l'empereur, plusieurs haïssaient les chrétiens et approuvaient les rigueurs cruelles des princes qui les

avaient persécutés. Ulpien, le plus célèbre et le plus influent d'entre eux, voulut ranimer les haines anciennes ; il recueillit et publia tous les édits que les prédécesseurs d'Alexandre avaient portés contre les disciples de Jésus-Christ ; plusieurs critiques ont même pensé qu'il persécuta lui-même les chrétiens et se servit de divers prétextes pour assouvir sa haine et faire peser sur eux des condamnations injustes. Les actes du martyre de saint Calliste (en 224) nous apprennent qu'il fut précipité dans un puits, et quoique ces documents ne doivent pas inspirer une entière confiance, cependant les meilleurs critiques ont cru pouvoir accepter un témoignage qui est conforme aux anciennes traditions. Ils ont supposé que le saint pontife avait trouvé la mort au milieu d'une sédition populaire ; car il arrivait parfois que les païens, au sein de leurs fêtes, excités par le vin et la débauche, se portaient contre les chrétiens à des actes de violence. Le corps du saint martyr fut déposé dans le cimetière de saint Calépode, et sa mémoire resta en vénération dans l'Église ; l'auteur des *Philosophumena* nous apprend que l'influence prodigieuse qu'il avait exercée, et qui s'étendait sur toute la chrétienté, subsista encore après sa mort, et que ses doctrines conservèrent la même autorité. Son image a été retrouvée sur les vases sacrés dont les premiers chrétiens se servaient dans la célébration des saints mystères. Son souvenir est rappelé dans le martyrologe de

saint Jérôme et dans tous les autres dont la date est plus récente. Un ancien martyrologe qui remonte à l'an 354 fixe sa fête au quatorzième jour d'octobre, et nous apprend que le corps de ce saint pontife était honoré sur la voie Aurélienne, à trois milles de Rome.

CHAPITRE XVI.

CONCLUSION.

L'histoire de l'Église est l'histoire des progrès et des influences de la doctrine catholique, des luttes qu'elle soutient et des généreux sacrifices qu'elle inspire. On la voit combattue par les philosophes et les sectaires, défendue par ses docteurs, glorifiée par les vertus de ses disciples et par le courage de ses martyrs. Arrivé à la fin de cette période historique, dont nous nous étions proposé de raconter l'histoire, et séparé encore par un siècle du concile de Nicée, nous pouvons nous demander quelle était la foi de l'Église romaine, et quel est le symbole qui résume les croyances où elle puisait sa force.

Les principaux dogmes que professait cette Église sont exprimés dans le Symbole attribué aux apôtres. Les premiers auteurs ecclésiastiques de l'Orient et de l'Occident ont rappelé ce symbole dans leurs ouvrages, et les termes dont ils se servent, dans l'exposé et l'enchaînement des mêmes vérités, démontrent l'unité de leur doctrine ainsi que l'usage d'un

même formulaire. « L'Eglise, disait saint Irénée (1), « quoique répandue dans tout l'univers, et s'éten- « dant jusqu'aux extrémités de la terre, professe « une même foi, qui a été transmise par les apô- « tres à leurs disciples. Par cette foi, elle croit en « un seul Dieu, Père tout-puissant, Créateur du ciel « et de la terre, de la mer, de tout ce qu'ils renfer- « ment, et en un seul Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait « chair pour notre salut, et en un Saint-Esprit qui « a annoncé par les prophètes le mystère de la Tri- « nité et la venue du Fils de Dieu, sa naissance « d'une Vierge, et ses souffrances, et sa résurrec- « tion d'entre les morts, et l'ascension corporelle « dans les cieux du même bien-aimé Seigneur le « Christ Jésus, qui redescendra un jour du royaume « céleste, dans la gloire du Père, pour juger l'uni- « vers, après avoir ressuscité toute chair humaine... « Il condamnera au feu éternel les puissances du « mal, les anges rebelles, les apostats, les impies,

(1) B. Iren., l. I, ch. 11 : Ἡ μὲν Ἐκκλησία, καίπερ καθ' ὅλης τῆς οἰκουμένης, ἕως περάτων τῆς γῆς διεσπαρμένη, παρὰ δὲ τῶν ἀποστόλων καὶ τῶν ἐκείνων μαθητῶν παραλαβοῦσα τὴν εἰς ἕνα Θεὸν Πατέρα παντοκράτορα, τὸν πεποιηκότα τὸν οὐρανὸν, καὶ τὴν γῆν, καὶ τὰς θαλάσσας, καὶ πάντα τὰ ἐν αὐτοῖς, πίστιν· καὶ εἰς ἕνα Χριστὸν Ἰησοῦν, τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ, τὸν σαρκωθέντα ὑπὲρ τῆς ἡμετέρας σωτηρίας· καὶ εἰς Πνεῦμα ἅγιον, τὸ διὰ τῶν προφητῶν κεκηρυχὸς τὰς οἰκονομίας, καὶ τὰς ἐλεύσεις, καὶ τὴν ἐκ Παρθένου γέννησιν, καὶ τὸ πάθος, καὶ τὴν ἔγερσιν ἐκ νεκρῶν, καὶ τὴν ἔνσαρκον εἰς τοὺς οὐρανοὺς ἀνάληψιν τοῦ ἠγαπημένου Χριστοῦ Ἰησοῦ, τοῦ Κυρίου ἡμῶν, καὶ τὴν ἐκ τῶν οὐρανῶν ἐν τῇ δόξῃ τοῦ Πατρὸς παρουσίαν αὐτοῦ ἐπὶ τὸ ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα, καὶ ἀναστῆσαι πᾶσαν σάρκα πάσης ἀνθρωπότητος, ἵνα Χριστῷ Ἰησοῦ, τῷ Κυρίῳ ἡμῶν, καὶ Θεῷ, καὶ σωτῆρι, καὶ βασιλεῖ, κατὰ τὴν

« les hommes injustes, iniques et blasphémateurs. « Quant aux justes, aux âmes saintes qui ont obéi « à ses lois, qui ont persévéré dans la charité pen- « dant leur vie entière, ou qui ont fait pénitence « après avoir péché, l'Église croit qu'il leur sera « donné une autre vie incorruptible et une gloire qui « ne périra jamais. »

Tel est le symbole de foi que le saint évêque de Lyon exprimait à la fin du second siècle; il déclare que ce même symbole est adopté par toutes les Eglises du monde (1). « La diversité des « langues, dit-il, n'altère en rien la force et l'unité des « traditions; les Églises de la Germanie ont la même « croyance que les autres Eglises; celles de l'Ibérie, « celles de la Gaule celtique, de l'Égypte et de la « Lybie, celles qui sont aux extrémités, comme « celles qui sont au centre de l'univers, n'ont qu'une « même foi. De même que le soleil répand toujours « sur le monde entier la même lumière, ainsi la

εὐδοκίαν τοῦ Πατρὸς τοῦ ἀοράτου, πᾶν γόνυ κάμψῃ ἐπουρανίων καὶ ἐπιγείων, καὶ καταχθονίων, καὶ πᾶσα γλῶσσα ἐξομολογήσεται αὐτῷ, καὶ κρίσιν δικαίαν ἐν τοῖς πᾶσι ποιήσεται· τὰ μὲν πνευματικὰ τῆς πονηρίας, καὶ ἀγγέλους παραβεβηκότας, καὶ ἐν ἀποστασίᾳ γεγονότας, καὶ τοὺς ἀσεβεῖς, καὶ ἀδίκους, καὶ ἀνόμους, καὶ βλασφήμους τῶν ἀνθρώπων, εἰς τὸ αἰώνιον πῦρ πέμψῃ· τοῖς δὲ δικαίοις, καὶ ὁσίοις, καὶ τὰς ἐντολὰς αὐτοῦ διαμεμενηκόσι, τοῖς μὲν ἀπ' ἀρχῆς, τοῖς δὲ ἐκ μετανοίας, ζωὴν χαρισάμενος, ἀφθαρσίαν δωρήσηται, καὶ δόξαν αἰωνίαν περιποιήσῃ.

(1) S. Iren., lib. I, cap. 3 : Καὶ γὰρ αἱ κατὰ τὸν κόσμον διάλεκτοι ἀνόμοιαι, ἀλλ' ἡ δύναμις τῆς παραδόσεως μία καὶ ἡ αὐτή· καὶ οὔτε αἱ ἐν Γερμανίαις ἱδρυμέναι Ἐκκλησίαι ἄλλως πεπιστεύκασιν, ἢ ἄλλως παραδιδόασιν, οὔτε ἐν ταῖς Ἰβηρίαις, οὔτε ἐν Κελτοῖς, οὔτε κατὰ τὰς Ἀνατολὰς, οὔτε ἐν Αἰγύπτῳ, οὔτε ἐν Λιβύῃ, οὔτε αἱ κατὰ μέσα τοῦ κόσμου ἱδρυμέναι. Ἀλλ' ὥσπερ ὁ ἥλιος, τὸ κτίσμα τοῦ Θεοῦ, ἐν ὅλῳ τῷ κόσμῳ

« vérité illumine du même rayon tous les hommes « qui veulent la connaître. »

Quelques années plus tard, au commencement du troisième siècle, Tertullien rappelait de même le symbole de foi que les apôtres avaient légué à l'Eglise. « La règle de foi, disait-il, est une, seule, immuable, et n'admet aucune réforme. Par elle nous croyons qu'il n'existe qu'un seul Dieu; qu'il a créé le monde; que par son Verbe, engendré avant toutes les créatures, il a tiré toutes choses du néant. Nous croyons que le Verbe, qui est son Fils, a apparu plusieurs fois aux patriarches, au nom de Dieu; qu'il a toujours parlé par les prophètes; qu'il est descendu, par l'opération de l'Esprit de Dieu le Père, dans le sein de la Vierge Marie, où il s'est fait chair..... qu'il est né d'elle; que c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a prêché la loi nouvelle, et donné la promesse du royaume des cieux. Nous croyons qu'il a été crucifié, qu'il est à la droite de son Père; qu'il a envoyé à sa place les vertus du Saint-Esprit pour diriger ceux qui croient; enfin qu'il viendra dans sa gloire pour mettre les saints en possession de la vie éternelle et de la Jérusalem céleste, et pour condamner les méchants au feu éternel, après avoir ressuscité les uns et les autres du sein de la mort (1). »

εἷς καὶ ὁ αὐτός, οὕτω καὶ τὸ κήρυγμα τῆς ἀληθείας πανταχῇ φαίνει, καὶ φωτίζει πάντας ἀνθρώπους τοὺς βουλομένους εἰς ἐπίγνωσιν ἀληθείας ἐλθεῖν.

(1) Tertull., *adv. Prax.*, c. 11. « Regula est fidei, illa scilicet qua

Ce même symbole de foi se retrouve dans Origène, dans saint Cyprien et dans les Constitutions apostoliques, en sorte qu'il ne nous est permis de concevoir aucun doute sur les croyances de l'Église chétienne à la fin du second et au commencement du troisième siècle. Mais ce symbole n'exprime que les principaux dogmes révélés par Jésus-Christ à ses apôtres. L'histoire que nous venons d'étudier nous a fait connaître d'autres croyances non moins chères à l'Église, et que la tradition transmettait d'âge en âge aux fidèles. Le dépôt des vérités chrétiennes avait été confié aux apôtres, qui les communiquaient à leurs successeurs, soit par des enseignements écrits, soit par des enseignements oraux. Ceux-ci précédèrent, et c'est pourquoi la tradition est plus ancienne que les saintes Écritures; seule, elle aurait pu suffire à l'instruction et à la régénération des âmes. Saint Irénée disait à ce sujet : « Si « les apôtres ne nous avaient rien laissé par écrit,

creditur, unum omnino Deum esse, nec alium præter, mundi conditorem, qui universa de nihilo produxerit per Verbum suum, primo omnium demissum. Id Verbum, Filium ejus appellatum, in nomine Dei varie visum a patriarchis, in prophetis semper auditum, postremo delatum ex Spiritu Patris Dei et virtute in Virginem Mariam, carnem factum in utero ejus, et ex ea natum, egisse Jesum Christum; exinde prædicasse novam legem, et novam promissionem regni cœlorum; virtute fecisse; fixum cruci; tertia die resurrexisse, in cœlos ereptum sedere ad dexteram Patris; misisse vicariam vim Spiritus-Sancti, qui credentes agat; venturum cum claritate ad sumendos sanctos in vitæ æternæ et promissorum cœlestium fructum, et ad profanos judicandos igni perpetuo, utriusque partis ressuscitatione, cum carnis resurrectione.

« ne devrions-nous pas néanmoins suivre la règle « des doctrines qu'ils ont enseignées aux hommes « qu'ils chargeaient du soin des Églises? A cette « règle se soumettent bien des nations barbares, « qui, privées de l'usage des lettres, ont les paroles « du salut écrites dans leur cœur, et gardent faci- « lement la doctrine qu'on leur a enseignée (1). »

L'histoire de cette époque nous montre que l'autorité apostolique interprète à la fois les saintes Écritures et la tradition; car c'est à elle que le dépôt des vérités chrétiennes a été confié : elle seule a le droit de les enseigner. « Il faut d'abord examiner, « disait Tertullien, à qui appartiennent les Écritu- « res, à qui appartient la foi, de qui elle est éma- « née, par qui, quand et à qui a été donnée la doc- « trine qui fait les chrétiens. Si Notre-Seigneur « Jésus-Christ a envoyé ses apôtres pour prêcher, « il ne faut donc pas recevoir d'autres prédicateurs « que ceux qu'il a établis, parce que personne ne « connaît le Père que le Fils et ceux à qui le Fils « l'a révélé, et parce que le Fils ne l'a révélé qu'aux « apôtres (2). »

(1) B. Iren., *Advers. Hær.*, l. III, c. 14. « Quid autem, si neque apostoli quidem scripturas reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis, quam tradiderunt iis quibus committebant Ecclesias? Cui ordinationi assentiunt multæ gentes Barbarorum, quorum, qui in Christum credunt, sine charta et atramento, scriptam habentes per Spiritum, Deum credentes fabricatorem cœli et terræ, et omnium quæ in eis sunt, per Christum Jesum Dei Filium. »

(2) Tertull., *de Præscript. hæret.*, c. 9, 21. « Cujus sint Scripturæ? A quo, et per quos, et quando, et quibus sit tradita disciplina qua

Cette autorité apostolique résidait dans les Églises que les disciples du Sauveur avaient fondées. Leurs successeurs avaient hérité de leur dignité et de leur puissance, et transmis à d'autres le dépôt des vérités saintes, confié à leur garde. Tertullien disait encore à ce sujet : « Je soutiens qu'on ne peut « connaître la doctrine révélée par Jésus-Christ que « par les Eglises que les apôtres ont fondées et « qu'ils ont éclairées dans l'origine par leurs paroles, « et ensuite par leurs épîtres. Ce principe posé, il « est incontestable qu'une doctrine qui s'accorde « avec la doctrine de ces Églises apostoliques elles-« mêmes est la véritable, puisque ces Églises l'ont « reçue des apôtres, les apôtres de Jésus-Christ, « et Jésus-Christ de Dieu (1). »

La prééminence appartient à l'Eglise de Rome. Elle a reçu de son fondateur, saint Pierre, cette juridiction souveraine et cette foi inébranlable que la promesse de Jésus-Christ lui avait assurées. Cette

fiunt christiani ? Si Dominus Jesus Christus apostolos misit ad prædicandum, alios non esse recipiendos prædicatores quam Christus instituit, quia nec alius Patrem novit nisi Filius et cui Filius revelavit, nec aliis videtur revelasse Filius quam apostolis quos misit ad prædicandum, utique quod illis revelavit. »

(1) Tert., *de Præscr.*, c. 21. « Quid autem prædicaverunt, id est quid illis Christus revelavit. Et hic præscribam non aliter probari debere nisi per easdem Ecclesias quas ipsi apostoli condiderunt, ipsi eis prædicando, tam viva, quod aiunt, voce, quam per epistolas postea. Si hæc ita sunt, constat proinde omnem doctrinam quæ cum illis Ecclesiis apostolicis, matricibus et originalibus fidei, conspiret, veritati deputandam, sine dubio tenentem quod Ecclesiæ ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo accepit. »

histoire, qui n'embrasse qu'une période de quelques années, et nous fait assister aux origines mêmes du christianisme, a mis en lumière des preuves nouvelles de la suprématie pontificale. Ce n'est pas seulement l'Église de Rome que les trois papes dont nous avons esquissé la vie ont gouvernée avec une sagesse et un zèle dignes d'admiration ; ils ont étendu leur juridiction sur toutes les Églises de la chrétienté, et exercé leur autorité, non-seulement en jugeant en dernier ressort les doctrines soumises à leur examen, mais en imposant des règles disciplinaires, afin d'unir plus étroitement tous les fidèles. Saint Victor ordonne à toutes les Églises de l'Orient et de l'Occident de célébrer la fête de Pâques le même jour. Saint Zéphyrin refuse aux Montanistes de l'Asie les lettres de paix qu'ils sollicitaient. Saint Calliste soutient contre Sabellius et contre les Noétiens la consubstantialité du Fils et la distinction des trois personnes dans l'unité de Dieu. Ses enseignements se répandent dans le monde entier, confirment la foi de tous les chrétiens et devancent la décision du concile de Nicée.

Nous avons vu également, dans cette période historique de trente-deux années, comment l'Église travaillait à la sanctification des âmes, souverain objet de la mission divine qui lui a été confiée. Elle implorait la grâce de Dieu, qui seule peut émouvoir, éclairer et convertir les cœurs. Elle

l'implorait par les mérites de Jésus-Christ, et, pour l'obtenir plus sûrement, elle mettait en prières, non-seulement tous les fidèles confiés à sa sollicitude, mais encore tous ceux qui avaient vécu précédemment sous sa tutelle, et qui, jouissant du bonheur céleste, devaient être auprès de Dieu des intercesseurs plus puissants. Elle considérait la Vierge Marie comme la première de toutes les créatures de Dieu, la plus sainte, la plus belle, la plus élevée en dignité et en gloire. Saint Irénée parlait en ces termes des priviléges sublimes qu'elle a reçus : « La désobéissance d'Ève a été un principe de mort « pour elle-même et pour tout le genre humain, et « l'obéissance de Marie a été une cause de salut « pour elle et pour tous les hommes (1). » Il ajoute ailleurs : « De même qu'Ève, séduite par la parole « d'un ange tentateur, désobéit à Dieu et s'efforça de « fuir sa présence, de même la Vierge Marie, cédant « aux paroles de l'ange Gabriel, obéissant aux or- « dres de Dieu, consentit à porter le Christ dans « son sein ; la première désobéissait aux préceptes « divins, la seconde s'y soumettait ; par cette sou- « mission, la Vierge Marie devint la patrone de « la vierge Ève. De même que le genre humain « avait perdu sa liberté par la faute d'une vierge, « ainsi la recouvre-t-il par l'obéissance d'une autre

(1) B. Iren., lib. III, c. 33. « Sicut Eva inobediens et sibi et universo generi humano causa facta est mortis, sic Maria Virgo obediens et sibi et universo generi humano facta causa est salutis. »

« vierge (1). » Quelques années plus tard, Origène célébrait dans une de ses homélies la pureté sans tache et l'incomparable dignité de la Mère de Dieu. « La Vierge Marie, disait-il, est appelée la Mère « du Fils unique de Dieu, digne Mère d'un digne « Fils, Mère immaculée d'un Fils saint et imma- « culé, Mère unique d'un Fils unique. » Il supposait que l'ange adressait ces paroles à saint Joseph : « Prenez Marie comme un trésor céleste qu'on « vous donne en garde, comme toutes les riches- « ses de la Divinité, comme une sainteté très-ac- « complie, comme une justice parfaite. Prenez-la « et conservez-la comme la demeure du Fils uni- « que de Dieu, comme le palais même du Créateur de « toutes choses et comme le séjour immaculé du Roi « du ciel, son époux (2). » On comprend que l'Église, en invoquant l'intercession des saints, dut recourir avec une plus grande confiance à la médiation de

(1) B. Iren., l. V, c. 19. « Quemadmodum illa per angelicum sermonem seducta est, ut effugeret Deum, prævaricata verbum ejus, ita et hæc per angelicum sermonem evangelizata est, ut portaret Deum, obediens ejus verbo. Et sicut illa seducta est ut effugeret Deum, sic hæc suasa est obedire Deo, uti virginis Evæ Virgo Maria fieret advocata ; et quemadmodum adstrictum est morti genus humanum per virginem, solvatur per virginem, æqua lance disposita virginalis inobedientia per virginalem obedientiam. »

(2) Orig., *Hom. I in Matth.*, c. 1. « Hujus unigeniti Dei dicitur hæc mater Virgo Maria, digna digni, immaculata sancti et immaculati, una unius, unico unici... Accipe eam sicut commendatum cœlestem thesaurum, Deitatis divitias, sicut plenissimam sanctitatem, sicut perfectam justitiam. Accipe eam sicut Unigeniti mansionem, sicut honorabile templum, sicut domum Dei, sicut Creatoris omnium propriam, sicut cœlestis Regis sponsi domum immaculatam. »

la Mère de Dieu; car, si elle pensait que ses prêtres et ses martyrs pouvaient lui obtenir les faveurs du Très-Haut, elle devait attribuer une puissance plus efficace à la Reine des apôtres et des martyrs, à celle que Dieu lui-même a choisie pour sa mère.

L'étude de cette époque primitive nous a encore appris que l'Église, après avoir régénéré les âmes dans le sacrement du baptême, les sauvait, quand elles perdaient la grâce, par les humiliations et les saintes rigueurs du sacrement de Pénitence. L'aveu de la faute, toujours nécessaire, devait éclairer la sentence du juge et disposait le cœur du coupable à accepter avec soumission le châtiment salutaire qui lui était imposé. Après avoir pleuré ses fautes et manifesté sa douleur par de longs jeûnes, par ses prières et par l'abstention de tous plaisirs, par la tristesse et l'austérité qui apparaissaient dans ses mœurs et dans sa parure, il était admis enfin à participer à la sainte Eucharistie : c'est dans ce divin mystère que l'Église trouvait sa force et sa vie intérieure. C'est la foi à la présence réelle de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, c'est la réception fréquente de son corps et de son sang qui soutenait les pasteurs dans leurs travaux, les martyrs dans leurs combats, les docteurs dans leurs veilles, les vierges dans leur sacrifice. On ne peut étudier l'histoire et parcourir les monuments de la primitive Eglise sans découvrir partout la présence de Jésus-Christ. Il avait déclaré à ses disci-

ples qu'il vivrait en eux et qu'il marcherait avec eux. C'est pourquoi ils adoptèrent le nom de chrétiens. Plusieurs prirent celui de christophores et de théophores. Lorsque saint Ignace d'Antioche, conduit à Rome pour y être jeté aux lions de l'amphithéâtre, comparut devant l'empereur Trajan, ce prince lui demanda son nom. « Je me nomme Théophore, lui dit-il. — Que veut dire ce nom? reprit l'empereur. — Il désigne celui qui porte le Christ dans son cœur. — Prétends-tu porter en toi celui qui a été crucifié? — Ignace répondit : Oui, je le porte; car il est écrit : « Je vivrai en eux et je marcherai avec eux (1). » Les lettres de saint Paul sont pleines de cette doctrine sublime : on les relisait fréquemment dans les Eglises de la chrétienté; et alors les évêques développaient ces admirables enseignements et faisaient entendre aux chrétiens qu'ils ne s'appartenaient plus à eux-mêmes; *qu'ils étaient les membres de Jésus-Christ, que tout ce qui était terrestre en eux devait être absorbé et remplacé par la vie divine* (2), *qu'ils ne devaient plus vivre, mais que Jésus-Christ devait vivre en eux* (3), que tous ils étaient unis dans le sacrement de la participation de son corps et de son sang, et qu'il n'y avait plus dès lors de distinction entre le noble et l'esclave, les Romains et les Barbares, les

(1) *Acta Ignat., ap. Grabium Spicil.* (Oxon., 1714, t. II, p. 10.)
(2) B. Pauli II *ad Cor.*, c. 5, 4.
(3) Id., *ad Gal.*, c. 2, 20.

Juifs et les Grecs (1). Il semblait que la personnalité de Jésus-Christ avait tout absorbé. C'est ce divin Sauveur qui inspirait les pensées et les sentiments de toutes ces âmes, qui éclairait leurs démarches, qui dirigeait leurs œuvres, qui élevait leur courage en face d'immenses périls. Aussi les prières et les sacrements de l'Eglise avaient pour objet l'accomplissement de ce dernier vœu que Jésus-Christ exprimait à son Père : « Que tous mes disciples soient un avec vous, et que, comme je suis en vous et que vous êtes en moi, ils soient un en nous (2). » Ce vœu s'accomplissait par la vertu des sacrements. Par le Baptême, les catéchumènes recevaient avec la foi les lumières et la grâce de Jésus-Christ. Par l'imposition des mains de l'évêque, ils étaient revêtus de sa force et s'unissaient plus étroitement à son divin Esprit. Par la Pénitence, ils se purifiaient dans son sang et participaient à ses larmes et à ses douleurs; mais c'était surtout dans l'Eucharistie que ce mystère d'unité s'accomplissait. Jésus-Christ s'emparait des âmes, parce qu'il leur communiquait non plus seulement sa lumière, sa force et le mérite de ses souffrances, mais il se donnait lui-même, et, par cette intime union, il préparait la grande union céleste qui doit couronner son œuvre, ainsi que les travaux de son Eglise.

(1) Id., *ad Gal.*, c. 3, 28. « Non est Judæus, neque Græcus; non est servus, neque liber; non est masculus, neque femina; omnes enim vos unum estis in Christo Jesu. »

(2) *Evang. secund. Joannem*, c. 17, 20, 21.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX FAITS QUI SONT RAPPORTÉS DANS CETTE HISTOIRE.

ANNÉES depuis J.-C.	EMPEREURS.	CONSULS.	ANNALES DE L'ÉGLISE DE ROME.
192.	Commode.	M. Commodus Aug. VII. P. Helvius Pertinax.	Le pape saint Éleuthère meurt après avoir gouverné pendant quinze ans l'Église de Rome. — Saint Victor lui succède.—Marcia obtient de l'empereur la grâce des martyrs qui avaient été condamnés aux mines de la Sardaigne. — Rhodon, habile controversiste de Rome.—Discussions avec les Montanistes. — Apelle, un de leurs chefs.
193.	Pertinax. Didius Julianus. Septime Sévère.	Q. Sosius Falco. C. Julius Clarus.	Sévère se montre favorable aux chrétiens.
194.		Septim. Severus Aug. II. Clodius Albinus Cæsar II.	Hérésie de Théodote. — Ce sectaire excommunié par saint Victor.
195.		Q. Fl. Tertullus. T. Fl. Clemens.	Hérésie des Melchisédechiens.
196.		Cn. Domitius Dexter. L. Valerius Messala Priscus.	Controverse au sujet de la célébration de la Pâque. — Saint Victor excommunie les quartodécimans.

ANNÉES depuis J.-C.	EMPEREURS.	CONSULS.	ANNALES DE L'ÉGLISE DE ROME.
197.	Septime Sévère	Ap. Claudius Lateranus. M. Marius Rufinus.	Septime Sévère part pour l'Orient et fait la guerre aux Parthes.
198.		Tib. Aterius Saturninus. C. Annius Trebon. Gallus.	Les Juifs et les Samaritains se révoltent. — Septime Sévère les soumet et sévit contre eux.
199.		P. Cornelius Anulinus. M. Aufidius Fronto.	Sévère nomme son fils Antonin empereur, et donne à Géta le titre de César; il fait à cette occasion des largesses à l'armée. — La conduite d'un soldat chrétien fournit à Tertullien le sujet de son livre *de Corona*. — Saint Narcisse, évêque de Jérusalem, se retire dans la solitude.
200.		Tiber. Claudius Severus. C. Aufidius Victorinus.	Plautien, gouverneur de Rome, persécute les chrétiens. — Tertullien écrit son *Apologétique*.
201.		L. Annius Fabianus. M. Nonius Muciauus.	Édit de l'empereur Sévère qui défend de se convertir au christianisme. — SIXIÈME GRANDE PERSÉCUTION. — Le pape saint Victor meurt martyr, après un pontificat de neuf ans et deux mois. — Saint Zéphyrin lui succède. — Praxéas vient à Rome. — L'hérésie des Patripassiens commence.
202.		Sept. Severus Aug. III. Antoninus Caracalla.	La persécution s'étend sur tout l'univers chrétien. — Saint Calliste, préposé à la direction de toutes les affaires ecclésiastiques par saint Zéphyrin, commence de grands travaux dans les catacombes. — Martyre de Léonide, père d'Origène, et de saint Irénée, évêque de Lyon.
203.		P. Septimius Geta. L. Septimius Plautianus.	Origène, âgé de dix-huit ans, est placé par l'évêque Démétrius à la tête de l'école chrétienne d'Alexandrie.

ANNÉES depuis J.-C.	EMPEREURS.	CONSULS.	ANNALES DE L'ÉGLISE DE ROME.
213.	Septime Sévère.	Ant. Caracalla IV. P. Cœlius Balbinus.	Hérésie des Artémonites.
214.		Silius Messala. Q. Aquilius Sabinus.	Controverse de Caius et de Proclus. — Saint Zéphyrin excommunie Proclus, Tertullien et tous les Montanistes.
215.		Æmilius Lætus. Anicius Cerealis.	Tertullien écrit contre l'Église catholique.
216.		Q. Aquilius Sabinus II. Sext. Corn. Anulinus.	Origène visite l'Église de Césarée, en Palestine, où il reçoit de grands honneurs.
217.	Macrin.	Bruttius Præsens. Extricatus.	Natalis, confesseur, se fait, par avarice, chef des Artémonites, à Rome. Il se repent de sa faute et implore le pardon de saint Zéphyrin.
218.	Ant. Élagabale.	Ant. Diadumenus Cæsar. Adventus.	Mammée, mère d'Alexandre Sévère, fait venir Origène à Antioche, et apprend de lui les principes de la religion chrétienne.
219.		Élagabale II. Licinius Sacerdos.	Le pape saint Zéphyrin meurt. — Saint Calliste est élu pour son successeur. — Il excommunie Sabellius. — Vers ce temps, Tertullien publie son ouvrage *de Pudicitia*.
220.		Élagabale III. M. Aurelius Eutychianus Comazon.	Discussions dans l'Église de Rome entre les catholiques, les Noétiens et les Sabelliens.
221.		Annius Gratus. Claudius Seleucus.	

ANNÉES depuis J.-C.	EMPEREURS.	CONSULS.	ANNALES DE L'ÉGLISE DE ROME.
204.	Sept. Sévère.	L. Fabius Chilo Septimius. M. Annius Libo.	Célébration des jeux séculaires dans la ville de Rome.—Tertullien compose son livre *de Spectaculis*, et peut-être aussi celui *de Idololatria*.
205.		Antonin Caracalla Aug. II. P. Septim. Geta Cæsar.	Tertullien devient montaniste. — Narcisse revient à Jérusalem.
206.		M. Nummius Annius Albinus. Fulvius Æmilianus.	Cléomène et Épigone enseignent les doctrines erronées de Noet.
207.		M. Fulvius Aper. Q. Allius Maximus.	Tertullien écrit contre les Marcionites.
208.		Antonin Caracalla Aug. III. P. Septim. Geta Cæsar II.	Philostrate écrit la vie d'Apollonius de Thyane.
209.		T. Claud. Pompeianus. Lollianus Avitus.	Origène visite l'Église de Rome. — Vers ce temps, Minutius Félix publie son dialogue intitulé *Octavius*.
210.		M. Acil. Faustinus. C. Cæsonius Macer Rufinianus.	Mort de Septime Sévère. — Ses funérailles célébrées à Rome avec une grande pompe.
211.	Anton. Caracalla.	Q. Epidius Rufus. Lollianus Gentianus. Pomponius Bassus.	Saint Apollonius écrit contre les Montanistes.
212.		M. Pompeius Asper. P. Asper.	Saint Narcisse oblige saint Alexandre, évêque de Césarée, en Cappadoce, de gouverner avec lui l'Église de Jérusalem.

ANNÉES depuis J.-C.	EMPEREURS.	CONSULS.	ANNALES DE L'ÉGLISE DE ROME.
222.	Élagabale. Alexandre Sévère.	Élagabale IV. M. Aurelius Severus. Alexander Cæsar.	Saint Hippolyte compose son cycle pascal. Alexandre Sévère se montre très-favorable aux chrétiens.
223.		Maximus. Papirius Ælianus.	Ulpien, célèbre jurisconsulte, fait un recueil de tous les édits qui avaient été portés contre les chrétiens.
224.		Claudius Julianus. Claudius Crispinus.	Martyre du pape saint Calliste.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

PROFESSIONS DE FOI DE L'AUTEUR DES *Philosophumena* ET DE SAINT HIPPOLYTE.

Le chevalier Bunsen a prétendu que ces deux professions de foi n'avaient pu être rédigées que par le même écrivain; il voit dans l'un et dans l'autre, non-seulement les mêmes idées, mais encore le même enchaînement d'idées. (I maintain that only one and the same author could, in two writings, having a different character and aim, express himself so similary as to observe throughout the same succession of thoughts in the argument and the exposition. *Hippolytus and his age*, vol. VI, p. 258.) Je donne la traduction de ces deux professions de foi et je la fais suivre du texte grec. On pourra juger facilement de la grande différence qui existe entre les deux symboles. L'auteur des *Philosophumena* ne fait pas une seule fois mention du Saint-Esprit;

saint Hippolyte en parle plusieurs fois, et en termes très-explicites et très-conformes à la doctrine catholique. L'auteur des *Philosophumena* considère le Verbe comme le premier des êtres, et il ajoute en parlant de la création de l'homme : *Le Créateur aurait pu te faire Dieu s'il l'avait voulu. Le Verbe en est une preuve.* Il semble donc ne pas reconnaître la consubstantialité et la coéternité du Fils. Saint Hippolyte, au contraire, s'exprime très-clairement sur l'égalité du Père et du Fils. Enfin, l'auteur des *Philosophumena* paraît se proposer avant tout d'expliquer l'œuvre de la création ; saint Hippolyte s'en occupe moins. Il s'attache à exposer le mystère de la sainte Trinité.

Profession de foi de l'auteur des Philosophumena.

Dieu était dès le principe, unique, seul, créateur et maître de toutes choses ; aucun être ne participait à son éternité, ni le chaos dans son immensité, ni l'eau dans son étendue, ni la terre avec sa solidité, ni l'air avec sa densité, ni le feu avec sa chaleur, ni l'esprit avec sa subtilité, ni la voûte azurée des cieux. Il était seul en lui-même. Par un acte de sa

Θεὸς εἷς ὁ πρῶτος καὶ μόνος καὶ ἁπάντων ποιητὴς καὶ κύριος, σύγχρονον ἔσχεν οὐδὲν, οὐ χάος ἄπειρον, οὐχ ὕδωρ ἀμέτρητον ἢ γῆν στερρὰν, οὐχὶ ἀέρα πυκνὸν, οὐ πῦρ θερμὸν, οὐ πνεῦμα λεπτὸν, οὐκ οὐρανοῦ μεγάλου κυανέαν μορφήν· ἀλλ' ἦν εἷς μόνος ἑαυτῷ, ὁς θελήσας ἐποίησε τὰ ὄντα

volonté il fit les êtres, qui n'étaient pas auparavant, et il ne les fit que lorsqu'il le voulut, connaissant très-bien les choses futures; car il est doué de prescience. Il créa d'abord les divers principes des êtres auxquels il devait donner l'existence, le feu, l'esprit, l'eau et la terre, d'où il fit sortir les créatures. Parmi ces créatures les unes furent simples, les autres furent composées de deux substances, les autres de trois, les autres de quatre. Les substances simples furent immortelles, car elles ne peuvent être sujettes à la décomposition : ce qui est un n'y sera jamais soumis ; mais ce qui est formé de deux, de trois ou de quatre substances pourra être décomposé, et s'appelle pour cela mortel ; car la mort n'est qu'une séparation de substances unies entre elles. Cette réponse suffit à ceux qui ont de bonnes intentions; mais s'ils veulent s'instruire, s'ils désirent connaître l'essence de ces substances et les

οὐκ ὄντα πρότερον, πλὴν ὅτε ἐθέλησε ποιεῖν ὡς ἔμπειρος ὢν τῶν ἐσομένων. Πάρεστι γὰρ αὐτῷ καὶ πρόγνωσις· διαφόρους τε τοῖς ἐσομένοις ἀρχὰς πρότερον ἐδημιούργει, πῦρ καὶ πνεῦμα, ὕδωρ καὶ γῆν, ἐξ ὧν διαφόρων τὴν ἑαυτοῦ κτίσιν ἐποίει· καὶ τὰ μὲν μονοούσια, τὰ δὲ, ἐκ δύο, τὰ δὲ, ἐκ τριῶν, τὰ δὲ ἐκ τεσσάρων συνεδέσμει. Καὶ τὰ μὲν ἐξ ἑνὸς ἀθάνατα ἦν· λύσις γὰρ οὐ παρακολουθεῖ. Τὸ γὰρ ἓν οὐ λυθήσεται πώποτε, τὰ δὲ ἐκ δύο, ἢ τριῶν, ἢ τεσσάρων, λυτὰ, διὸ καὶ θνητὰ ὀνομάζεται. Θάνατος γὰρ τοῦτο κέκληται, ἡ τῶν δεδεμένων λύσις. Ἱκανὸν οὖν νῦν τοῖς εὐφρονοῦσιν ἀποκεκρίσθαι, οἳ εἰ φιλομαθήσουσι καὶ τὰς τού-

causes de la création, ils les apprendront par la lecture de mon ouvrage sur la substance du monde. Je me suis maintenant suffisamment arrêté sur ces causes ; c'est parce que les Grecs ne les ont pas connues qu'ils ont, dans de brillants ouvrages, célébré la création et méconnu le Créateur. Les hérésiarques à leur suite, transformant ce qu'ils avaient écrit, donnèrent le jour à des sectes ridicules.

Ce Dieu donc, seul et universel, enfante d'abord par sa pensée le Verbe, qui ne fut pas une voix, mais la raison intérieure de toutes choses. De tous les êtres, ce fut le seul qu'il enfanta, car l'Être par excellence était le Père, et celui qu'il engendra fut l'auteur des créatures. Le Verbe était en son Père, portant sa volonté et n'ignorant aucune de ses pensées ; car, en sortant du sein de son Père, le Verbe,

των οὐσίας, καὶ τὰς αἰτίας τῆς κατὰ πάντα δημιουργίας ἐπιζητήσουσιν, εἴσονται ἐντυχόντες ἡμῶν βίβλῳ περιεχούσῃ περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας· τὸ δὲ νῦν ἱκανὸν εἶναι ἐκθέσθαι τὰς αἰτίας, ἃς οὐ γνόντες Ἕλληνες κομψῷ τῷ λόγῳ τὰ μέρη τῆς κτίσεως ἐδόξασαν τὸν κτίσαντα ἀγνοήσαντες· ὧν ἀφορμὰς σχόντες οἱ αἱρεσιάρχαι ὁμοίοις λόγοις τὰ ὑπ' ἐκείνων προειρημένα μετασχηματίσαντες, αἱρέσεις καταγελάστους συνεστήσαντο.

Οὗτος οὖν μόνος καὶ κατὰ πάντων Θεὸς λόγον πρῶτον ἐννοηθεὶς ἀπογεννᾷ, οὐ λόγον ὡς φωνήν, ἀλλ' ἐνδιάθετον τοῦ παντὸς λογισμόν. Τοῦτον μόνον ἐξ ὄντων ἐγέννα· Τὸ γὰρ ὄν, αὐτὸς ὁ πατὴρ ἦν, ἐξ οὗ τὸ γεννηθῆναι αἴτιον τοῖς γινομένοις. Λόγος ἦν ἐν αὐτῷ φέρων τὸ θέλειν τοῦ γεγεννη-

son premier né, devenant alors une voix, eut en lui toutes les idées qu'il avait connues dans son Père. C'est pourquoi, lorsque le Père ordonna que le monde fût, le Verbe, acquiesçant à sa volonté, accomplit ses ordres en détail. Il fit mâles et femelles les êtres qui devaient se multiplier par la génération; quant à ceux qui devaient être au service et à l'usage des autres, il les fit mâles, ou il les destina à exister sans femelles, ou il ne les fit ni mâles ni femelles; car leurs premiers éléments, qui avaient été tirés du néant, le feu, l'air, l'eau et la terre, ne sont ni mâles ni femelles; ni mâle ni femelle ne pouvait sortir de chacun d'eux, à moins que, sur l'ordre de Dieu, le Verbe ne l'eût fait ainsi. Je conviens que les anges sont sortis du feu; j'ajoute qu'ils n'ont point de femelles. Je crois aussi que le soleil, la lune

κότος, οὐκ ἄπειρος τῆς τοῦ Πατρὸς ἐννοίας· ἅμα γὰρ τῷ ἐκ τοῦ γεννήσαντος προελθεῖν πρωτότοκος τούτου, γενόμενος φωνή, ἔχει ἐν ἑαυτῷ τὰς ἐν τῷ πατρικῷ ἐννοηθείσας ἰδέας· ὅθεν κελεύοντος Πατρὸς γίνεσθαι κόσμον τὸ κατὰ ἓν λόγος ἀπετελεῖτο ἀρέσκων Θεῷ. Καὶ τὰ μὲν ἐπὶ γενέσει πληθύνοντα, ἄρσενα καὶ θήλεα εἰργάζετο· ὅσα δὲ πρὸς ὑπηρεσίαν καὶ λειτουργίαν, ἢ ἄρσενα ἢ θηλειῶν μὴ προσδεόμενα, ἢ οὔτε ἄρσενα, οὔτε θήλεα. Καὶ γὰρ αἱ τούτων πρῶται οὐσίαι ἐξ οὐκ ὄντων γενόμεναι πῦρ καὶ πνεῦμα, ὕδωρ καὶ γῆ, οὔτε ἄρσενα, οὔτε θήλεα ὑπάρχει· ἑκάστης τούτων δύναται προελθεῖν ἄρσενα καὶ θήλεα, πλὴν εἰ βούλοιτο ὁ κελεύων Θεὸς ἵνα λόγος ὑπουργῇ· ἐκ πυρὸς εἶναι ἀγγέλους ὁμολογῶ, καὶ οὐ τούτοις παρεῖναι θηλείας λέγω. Ἥλιον δὲ καὶ σελή-

et les astres ont eu pour principes le feu et l'air, et qu'ils ne sont ni mâles ni femelles ; et du sein des eaux sont sortis mâles et femelles les êtres qui nagent et qui volent ; car Dieu l'ordonna ainsi, voulant que l'élément humide produisît. De même, la terre enfanta des animaux rampants et des bêtes de tout genre, mâles et femelles. La nature de toutes ces créatures le demandait ainsi. Toutes les choses que Dieu voulut, il les fit par son Verbe ; or elles ne pouvaient être faites autrement qu'elles ne l'ont été. Quand il les eut faites comme il les voulait, il les désigna par un nom particulier. Après les créatures il fit le maître de l'univers, en le formant de la réunion de tous les éléments. Il ne faudrait pas croire qu'il ait voulu en faire un dieu et qu'il n'ait pas réussi ; ce n'est ni un dieu ni un ange (loin de nous de telles erreurs). C'est un homme qu'il a voulu

νην καὶ ἀστέρας ὁμοίως ἐκ πυρὸς καὶ πνεύματος, καὶ οὔτε ἄρσενας οὔτε θηλείας νενόμικα, ἐξ ὕδατος δὲ ζῶα νυκτὰ εἶναι θέλων καὶ πτηνὰ ἄρσενα καὶ θήλεα· οὕτω γὰρ ἐκέλευσεν ὁ θελήσας Θεὸς, γόνιμον εἶναι τὴν ὑγρὰν οὐσίαν. Ὁμοίως ἐκ γῆς ἑρπετὰ καὶ θηρία καὶ παντοδαπῶν ζώων ἄρσενα καὶ θήλεα· οὕτω γὰρ ἐνεδέχετο ἡ τῶν γεγονότων φύσις. Ὅσα γὰρ ἠθέλησεν, ἐποίει ὁ Θεός. Ταῦτα λόγῳ ἐδημιούργει, ἑτέρως γενέσθαι μὴ δυνάμενα, ἢ ὡς ἐγένετο. Ὅτε δὲ ὡς ἠθέλησε καὶ ἐποίησεν, ὀνόματι καλέσας ἐσήμηνεν. Ἐπὶ τούτοις τὸν πάντων ἄρχοντα δημιουργὸν ἐκ πασῶν συνθέτων οὐσιῶν ἐσκεύασεν· οὐ θεὸν θέλων ποιεῖν ἔσφηλεν, οὐδὲ ἄγγελον (μὴ πλανῶ), ἀλλ' ἄνθρωπον. Εἰ γὰρ θεόν σε ἠθέλησε ποιῆ-

créer ; s'il avait voulu faire de vous un Dieu, il l'aurait pu : le Verbe en est un exemple. Mais il a voulu vous faire homme, et il l'a fait. Si vous voulez devenir dieu, obéissez à celui qui vous a créé, et ne transgressez pas ses lois, afin qu'après vous avoir trouvé fidèle dans les petites choses il puisse vous en confier de grandes. Son Verbe seul est sorti de lui ; voilà pourquoi il est Dieu, étant formé de la substance divine. Le monde est sorti du néant ; voilà pourquoi il n'est pas dieu ; il se décompose lorsque celui qui l'a créé le veut ainsi. Le Créateur n'a point fait le mal ;... il ne fait rien qui ne soit bon, étant bon lui-même. L'homme qu'il avait créé était un animal libre, qui n'avait en partage ni le commandement ni la sagesse, qui ne dominait ni par la pensée, ni par l'autorité, ni par la puissance, mais qui était esclave et sujet à toutes les contradictions.

σαι, ἐδύνατο· ἔχεις τοῦ Λόγου τὸ παράδειγμα· ἄνθρωπον θέλων, ἄνθρωπον σὲ ἐποίησεν· εἰ δὲ θέλεις καὶ θεὸς γενέσθαι, ὑπάκουε τῷ πεποιηκότι, καὶ μὴ ἀντίσαινε νῦν, ἵνα ἐπὶ τῷ μικρῷ πιστὸς εὑρεθεὶς, καὶ τὸ μέγα πιστευθῆναι δυνηθῇς. Τούτου ὁ Λόγος μόνος ἐξ αὐτοῦ· διὸ καὶ Θεὸς, οὐσία ὑπάρχων Θεοῦ. Ὁ δὲ κόσμος ἐξ οὐδενός· διὸ οὐ θεός· οὗτος ἐπιδέχεται καὶ λύσιν ὅτε βούλεται ὁ κτίσας. Ὁ δὲ κτίσας Θεὸς κακὸν οὐκ ἐποίει..... Οὐ δὲ ποιεῖ καλὸν καὶ ἀγαθὸν, ἀγαθὸς γὰρ ὁ ποιῶν. Ὁ δὲ γενόμενος ἄνθρωπος, ζῶον αὐτεξούσιον ἦν, οὐκ ἄρχον, οὐ νοῦν ἔχον, οὐκ ἐπινοίᾳ, καὶ ἐξουσίᾳ καὶ δυνάμει πάντων κρατοῦν, ἀλλὰ δοῦλον καὶ πάντα ἔχον τὰ ἐναντία· ὃς τῷ αὐτεξούσιον ὑπάρχειν, τὸ

L'homme libre enfanta le mal, qui n'est produit que par accident, et qui n'existerait pas s'il n'était point commis. C'est dans la volonté et dans la pensée du mal que le mal se trouve; il n'existait point auparavant, mais il est produit. L'homme était donc libre; Dieu lui donna une loi, et ce ne fut pas vainement. L'homme possédait la faculté de vouloir et de ne pas vouloir; voilà pourquoi une loi lui fut imposée. Ce n'est point par des lois que l'on conduit les êtres sans raison, mais par le frein et le fouet; quant à l'homme, c'est une loi qu'on lui impose avec une sanction, pour qu'il fasse ce qui lui est ordonné et s'abstienne de ce qui lui est défendu. Cette loi lui fut donnée dans les temps primitifs par des hommes justes. Dans des siècles plus rapprochés de nous, ce fut Moïse, cet homme religieux et ami de Dieu, dont nous avons déjà parlé, qui promulgua des ordonnances respectables et justes. Mais

κακὸν ἐπιγεννᾷ, ἐκ συμβεβηκότος ἀποτελούμενον μὲν οὐδὲν, ἐὰν μὴ ποιῇς. Ἐν γὰρ τῷ θέλειν καὶ νομίζειν τι κακὸν, τὸ κακὸν ὀνομάζεται, οὐκ ὂν ἀπ' ἀρχῆς, ἀλλ' ἐπιγινόμενον. Οὗ αὐτεξουσίου ὄντος, νόμος ὑπὸ Θεοῦ ὡρίζετο, οὐ μάτην· οὐ γὰρ μὲ εἶχεν ὁ ἄνθρωπος τὸ θέλειν καὶ τὸ μὴ θέλειν τι, καὶ νόμος ὡρίζετο. Ὁ νόμος γὰρ ἀλόγῳ ζώῳ οὐχ ὁρισθήσεται, ἀλλὰ χαλινὸς καὶ μάστιξ, ἀνθρώπῳ δὲ ἐντολὴ καὶ πρόστιμον τοῦ ποιεῖν τὸ προτεταγμένον καὶ μὴ ποιεῖν. Τούτῳ νόμος ὡρίσθη διὰ δικαίων ἀνδρῶν ἐπάνωθεν. Ἔγγιον ἡμῶν διὰ τοῦ προειρημένου Μωϋσέως, ἀνδρὸς εὐλαβοῦς καὶ θεοφιλοῦς νόμος ὡρίζετο πλήρης σεμνότητος καὶ δικαιο-

tout est gouverné par le Verbe de Dieu, le premier né du Père, la voix qui illumine et qui est antérieur à Lucifer. Dans la suite il parut des hommes justes et amis de Dieu, qui furent appelés prophètes, parce qu'ils prédisaient l'avenir ; ils ne connaissaient pas seulement les événements d'une époque, mais les voix de tous les événements prédits dans toute la suite des siècles se faisaient entendre à leurs oreilles d'une manière intelligible, non-seulement lorsqu'ils s'adressaient à leurs contemporains, mais aussi lorsqu'à travers tous les âges ils prédisaient l'avenir. Ainsi, en parlant des choses passées, ils les rappelaient aux hommes; en leur expliquant les choses présentes ils les empêchaient de demeurer dans l'indifférence, et en prédisant l'avenir ils jetaient dans l'alarme tous ceux qui connaissaient leurs prédictions faites longtemps avant les événements, et qui

σύνης. Τὰ δὲ πάντα διοικεῖ ὁ Λόγος ὁ Θεοῦ, ὁ πρωτόγονος πατρὸς παῖς, ἡ πρὸ ἑωσφόρου φωνή· ἔπειτα δίκαιοι ἄνδρες γεγένηνται φίλοι Θεοῦ· οὗτοι προφῆται κέκληνται διὰ τὸ προφαίνειν τὰ μέλλοντα. Οἷς οὐχ ἑνὸς καιροῦ λόγος ἐγένετο, ἀλλὰ διὰ πασῶν γενεῶν αἱ τῶν προλεγομένων φωναὶ εὐαπόδεικτοι παρίσταντο· οὐκ ἐκεῖ μόνον ἡνίκα τοῖς παροῦσιν ἀπεκρίναντο, ἀλλὰ καὶ διὰ πασῶν γενεῶν τὰ ἐσόμενα προεφήσαντο· ὅτι μὴν τὰ παρωχημένα λέγοντες, ὑπεμίμνησκον τὴν ἀνθρωπότητα· τὰ δὲ ἐνεστῶτα δεικνύντες, μὴ ῥαθυμεῖν ἔπειθον· τὰ δὲ μέλλοντα προλέγοντες, τὸν κατὰ ἕνα ἡμῶν ὁρῶντας πρὸ πολλοῦ προειρημένα ἐμφόβους καθίστων, προσδοκῶντας καὶ τὰ μέλλοντα. Τοιαύτη ἡ καθ'

portaient leurs regards vers l'avenir. O hommes! telle est notre foi. Nous ne nous laissons pas persuader par de vaines paroles, ni emporter par les mouvements de notre cœur, ni séduire par la force de l'éloquence; mais nous obéissons aux ordres qui nous sont donnés par la puissance divine. Ils avaient été confiés au Verbe, qui nous les a fait entendre pour nous détourner de toute désobéissance, non point en nous asservissant par la violence et la nécessité, mais en nous appelant à lui par le choix libre de notre volonté. C'est ce Verbe que le Père a envoyé dans les derniers temps, non pour parler par la bouche des prophètes, ni pour se faire connaître à travers d'obscures prédictions, mais pour se montrer à tous les yeux. Il l'envoya, dis-je, afin qu'en le voyant le monde pût le révérer alors qu'il ne donnerait plus ses ordres dans la personne des prophè-

ἡμᾶς πίστις, ὦ πάντες ἄνθρωποι, οὐ κενοῖς ῥήμασι πειθομένων, οὐδὲ σχεδιάσμασι καρδίας συναρπαζομένων, οὐδὲ πιθανότητι εὐεπείας λόγων θελγομένων, ἀλλὰ δυνάμει θείᾳ λόγοις λελαλημένοις οὐκ ἀπειθούντων. Καὶ ταῦτα Θεὸς ἐκέλευε λόγῳ. Ὁ δὲ Λόγος ἐφθέγγετο λέγων, δι' αὐτῶν ἐπιστρέφων τὸν ἄνθρωπον ἐκ παρακοῆς οὐ βίᾳ ἀνάγκης δουλαγωγῶν, ἀλλ' ἐπ' ἐλευθερίᾳ ἑκουσίῳ προαιρέσει καλῶν. Τοῦτον τὸν Λόγον ἐν ὑστέροις ἀπέστελλεν ὁ Πατὴρ οὐκέτι διὰ προφήτου λαλεῖν, οὐ σκοτεινῶς κηρυσσόμενον ὑπονοεῖσθαι θέλων, ἀλλ' αὐτοψεὶ φανερωθῆναι τοῦτον λέγων, ἵνα κόσμος ὁρῶν δυσωπηθῇ οὐκ ἐντελλόμενον διὰ προσώπου προφητῶν, οὐδὲ δι' ἀγγέλου φοβοῦντα ψυχὴν, ἀλλ' αὐτὸν

tes, qu'il n'effrayerait plus par le ministère des anges, mais qu'il se rendrait présent et leur parlerait lui-même. Nous savons qu'il a pris un corps dans le sein d'une Vierge, et qu'il a pris sur lui le vieil homme sous une forme nouvelle, puisqu'il a passé par tous les âges afin de se proposer comme une loi à chacun d'eux, de s'offrir pour modèle à l'humanité, et de prouver par son exemple que Dieu n'a rien fait de mal; que l'homme est libre, possédant la faculté de vouloir et de ne pas vouloir, et pouvant également prendre l'un ou l'autre de ces deux partis. Nous savons qu'il s'est fait homme en prenant notre nature ; car, s'il n'avait pas pris notre nature, c'est en vain qu'il nous aurait ordonné de l'imiter comme notre maître. S'il était d'une autre substance, pourquoi m'ordonnerait-il, à moi qui suis naturellement faible, de faire comme lui? Comment en cela serait-il juste et bon? Mais, afin

παρόντα τὸν λελαληκότα. Τοῦτον ἔγνωμεν ἐκ παρθένου σῶμα ἀνειληφότα καὶ τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον διὰ καινῆς πλάσεως πεφορηκότα, ἐν βίῳ διὰ πάσης ἡλικίας ἐληλυθότα, ἵνα πάσῃ ἡλικίᾳ οὗτος νόμος γενηθῇ καὶ σκοπὸν τὸν ἴδιον [ἄνθρωπον] πᾶσιν ἀνθρώποις ἐπιδείξῃ παρὼν, καὶ δι' αὐτοῦ ἐλέγξῃ ὅτι μηδὲν ἐποίησεν ὁ Θεὸς πονηρόν· καὶ ὡς αὐτεξούσιος ὁ ἄνθρωπος ἔχων τὸ θέλειν καὶ τὸ μὴ θέλειν δυνατὸς ὢν ἐν ἀμφοτέροις. Τοῦτον ἄνθρωπον ἐκ μὲν τοῦ καθ' ἡμᾶς φυράματος γεγονέναι· εἰ γὰρ μὴ ἐκ τοῦ αὐτοῦ ὑπῆρξε, μάτην νομοθετεῖ μιμεῖσθαι τὸν διδάσκαλον. Εἰ γὰρ ἐκεῖνος ὁ ἄνθρωπος ἑτέρας ἐτύγχανεν οὐσίας, τί τὰ ὅμοια

qu'on ne le crût pas d'une autre nature que la nôtre, il se soumit à la fatigue, il accepta la faim, il se soumit à la soif, il se reposa dans le sommeil, il ne refusa pas de souffrir, il obéit à la mort et fit connaître sa résurrection, montrant le premier en toutes ces choses son humanité, afin que dans vos souffrances vous ne vous découragiez pas, mais que, reconnaissant que vous êtes homme, vous puissiez espérer de lui ce que vous lui avez donné.

Telle est la vraie doctrine, ô peuples Grecs et barbares, Chaldéens et Assyriens, Égyptiens et Libyens, Indiens et Éthiopiens, Celtes, Latins, vous, la nation dominatrice, et vous tous qui habitez l'Europe, l'Asie et la Libye.

κελεύει ἐμοὶ τῷ ἀσθενεῖ πεφυκότι, καὶ πῶς οὗτος ἀγαθὸς καὶ δίκαιος; Ἵνα δὲ μὴ ἕτερος παρ' ἡμᾶς νομισθῇ, καὶ κάματον ὑπέμεινε, καὶ πεινῆν ἠθέλησε, καὶ διψῆν οὐκ ἠρνήσατο, καὶ ὕπνῳ ἠρέμησε, καὶ πάθει οὐκ ἀντεῖπε, καὶ θανάτῳ ὑπήκουσε, καὶ ἀνάστασιν ἐφανέρωσεν, ἀπαρξάμενος ἐν πᾶσι τούτοις τὸν ἴδιον ἄνθρωπον, ἵνα σὺ πάσχων μὴ ἀθυμῇς, ἀλλ' ἄνθρωπον σεαυτὸν ὁμολογῶν, προσδοκῶν καὶ σὺ ὃ τούτῳ παρέσχες.

Τοιοῦτος ὁ περὶ τὸ θεῖον ἀληθὴς λόγος, ὦ ἄνθρωποι, Ἕλληνές τε καὶ βάρβαροι, Χαλδαῖοί τε καὶ Ἀσσύριοι, Αἰγύπτιοί τε καὶ Λίβυες, Ἰνδοί τε καὶ Αἰθίοπες, Κελτοί τε καὶ οἱ στρατηγοῦντες Λατῖνοι, πάντες τε οἱ τὴν Εὐρώπην Ἀσίαν τε καὶ Λιβύην κατοικοῦντες, οἷς σύμβουλος ἐγὼ γί-

Disciple du Verbe, et [comme lui] plein d'amour pour les hommes, inspiré des mêmes sentiments, je vous conseille de venir à nous, d'apprendre quel est le vrai Dieu, et l'ordre parfait de sa création. Ne vous abandonnez pas aux sophismes de discours artificieux, ni aux vaines promesses d'hérétiques trompeurs, mais à la noble simplicité d'une vérité sans ornement. Par cette connaissance vous éviterez les feux dont vous menace le jugement divin qui approche, la vie obscure et ténébreuse du Tartare, qui n'est jamais éclairé par la voie du Verbe, la fermentation du lac intarissable des flammes infernales, les yeux menaçants et toujours vigilants des anges vengeurs du Tartare, et le ver qui tourne autour du corps en pourriture pour le ronger et s'en nourrir. C'est ce que vous éviterez par l'ins-

νομαι, φιλανθρώπου Λόγου μαθητὴς καὶ φιλάνθρωπος, ὅπως προσδραμόντες διδαχθῆτε παρ' ἡμῶν τίς ὁ ὄντως Θεὸς καὶ ἡ τούτου εὔτακτος δημιουργία, μὴ προσέχοντες σοφίσμασιν ἐντέχνων λόγων, μηδὲ ματαίοις ἐπαγγελίαις κλεψιλόγων αἱρετικῶν, ἀλλ' ἀληθείας ἀκόμπου ἁπλότητι σεμνῇ, δι' ἧς ἐπιγνώσεως ἐκφεύξεσθε ἐπερχομένην πυρὸς κρίσεως ἀπειλὴν, καὶ Ταρτάρου ζοφερὸν ὄμμα ἀφώτιστον, ὑπὸ Λόγου φωνῆς μὴ καταλαμφθὲν, καὶ βρασμὸν ἀεννάου λίμνης γεννήτορος (γεέννης) φλογὸς, καὶ ταρταρούχων ἀγγέλων κολαστῶν ὄμμα ἀεὶ μόνον ἐν ἀπειλῇ, καὶ σκώληκα σώματος ἀπουσίαν ἐπιστρεφόμενον, [ἐπὶ τὸ ἐκβράσαν σῶμα ὡς ἐπιστρέφων.] Καὶ ταῦτα μὲν ἐκφεύξῃ, Θεὸν τὸν ὄντα διδαχθεὶς, ἕξεις δὲ

truction et par la connaissance du vrai Dieu. Vous aurez alors un corps mortel et une âme impérissable; vous recevrez le royaume des cieux, ayant vécu sur la terre et ayant vu le Roi du ciel; vous serez l'ami de Dieu et le cohéritier de Jésus-Christ, sans être désormais sujets à la volupté, aux passions ou aux maladies; car vous êtes devenu dieu. Toutes les souffrances que vous avez eu à endurer en qualité d'homme, il vous les a envoyées parce que vous êtes homme; quant à ce qui est propre à Dieu, il a promis de vous le donner quand vous serez divinisé et devenu immortel. C'est là le sens de la maxime : Connais-toi toi-même; celui qui connaît son Dieu créateur se connaît lui-même; car se connaître soi-même convient à celui qui est appelé à cette connaissance par le Verbe même. Ne persistez donc pas dans vos inimitiés, ô hommes! et ne mettez pas en doute la nouvelle vie qui vous attend;

ἀθάνατον τὸ σῶμα καὶ ἄφθαρτον ἅμα ψυχῇ· βασιλείαν οὐρανῶν ἀπολήψῃ, ὁ ἐν γῇ βιοὺς καὶ ἐπουράνιον βασιλέα ἐπιγνούς, ἔσῃ δὲ ὁμιλητὴς Θεοῦ καὶ συγκληρονόμος Χριστοῦ, οὐκ ἐπιθυμίαις ἢ πάθεσι καὶ νόσοις δουλούμενος. Γέγονας γὰρ θεός· ὅσα γὰρ ὑπέμεινας πάθη ἄνθρωπος ὤν, ταῦτα ἐδίδου ὅτι ἄνθρωπος εἶ· ὅσα δὲ παρακολουθεῖ Θεῷ, ταῦτα παρέχειν ἐπήγγελται θεὸς, ὅτε [ἂν] θεοποιηθῇς, ἀθάνατος γενηθείς. Τουτέστι τὸ Γνῶθι σεαυτὸν, ἐπιγνοὺς τὸν πεποιηκότα Θεόν. Τῷ γὰρ ἐπιγνῶναι ἑαυτὸν, ἐπιγνωσθῆναι συμβέβηκε τῷ καλουμένῳ ὑπ' αὐτοῦ μὴ φιλεχθήσητε τοίνυν ἑαυτοῖς, ἄνθρωποι, μηδὲ τὸ παλινδρομεῖν διστάσητε· Χριστὸς γάρ

car c'est le Christ qui est le Dieu du monde, c'est à lui que Dieu a ordonné de laver tous les péchés de l'humanité, de renouveler le vieil homme qu'il avait appelé son image dès le commencement, témoignant par un exemple son amour pour vous. Si vous obéissez à ses sublimes commandements, et si vous êtes un bon imitateur de ce Dieu bon, vous serez associé à sa gloire. Car Dieu se fait mendiant pour vous, et vous ayant divinisé pour sa gloire.....

Profession de foi de saint Hippolyte.

Mes frères, ce n'est que par les saintes Écritures que nous connaissons l'unité de Dieu; ceux qui s'appliquent à l'étude de la sagesse de ce monde doivent nécessairement la puiser dans les préceptes des philosophes, et quiconque voudra pratiquer

ἐστιν ὁ κατὰ πάντων Θεὸς, ὃς τὴν ἁμαρτίαν ἐξ ἀνθρώπων ἀποπλύνειν προσέταξε, νέον τὸν παλαιὸν ἄνθρωπον ἀποτελῶν, εἰκόνα τοῦτον καλέσας ἀπ' ἀρχῆς, διὰ τύπου τὴν εἰς σὲ ἐπιδεικνύμενος στοργὴν, οὗ προστάγμασιν ὑπακούσας σεμνοῖς, καὶ ἀγαθοῦ ἀγαθὸς γενόμενος μιμητὴς, ἔσῃ ὁμοίως ὑπ' αὐτοῦ τιμηθείς. Σοὶ γὰρ πτωχεύει Θεὸς καὶ σὲ θεὸν ποιήσας εἰς δόξαν αὐτοῦ.....

Εἷς Θεὸς, ὃν οὐκ ἄλλοθεν ἐπιγινώσκομεν, ἀδελφοὶ, ἢ (ἐκ) τῶν ἁγίων Γραφῶν. Ὃν γὰρ τρόπον ἐάν τις βουληθῇ τὴν σοφίαν τοῦ αἰῶνος τούτου ἀσκεῖν, οὐκ ἄλλως δυνήσεται τούτου τυχεῖν, ἐὰν μὴ δόγμασι φιλοσόφων ἐντύχῃ, τὸν αὐτὸν

les devoirs de la religion devra en chercher la connaissance dans les saintes Ecritures. Recueillons-en donc les divins enseignements; étudions-en les préceptes. Croyons au Père comme il veut être cru; glorifions le Fils comme il veut être glorifié; recevons le Saint-Esprit de la manière qu'il veut se communiquer. N'interprétons point les saints livres à notre guise, ni selon notre sens propre; ne faisons pas violence au sens de ces divines révélations; mais que la règle de notre intelligence soit l'enseignement même que Dieu nous donne par la sainte Ecriture.

Dieu était seul : rien ne partageait son éternité, quand il voulut créer le monde. Il pensa le monde, le voulut; il dit, et le créa, et le monde créé se présenta aussitôt à lui tel qu'il l'avait voulu. Il nous suffit donc de savoir que rien n'est coéternel à

δὴ τρόπον ὅσον θεοσέβειαν ἀσκεῖν βουλόμεθα, οὐκ ἄλλοθεν ἀσκήσομεν ἢ ἐκ τῶν λογίων τοῦ Θεοῦ. Ὅσα τοίνυν κηρύσσουσιν αἱ θεῖαι Γραφαὶ, ἴδωμεν, καὶ ὅσα διδάσκουσιν, ἐπιγνῶμεν, καὶ ὡς θέλει Πατὴρ πιστεύεσθαι, πιστεύσωμεν, καὶ ὡς θέλει Υἱὸν δοξάζεσθαι, δοξάσωμεν, καὶ ὡς θέλει Πνεῦμα ἅγιον δωρεῖσθαι, λάβωμεν. Μὴ κατ' ἰδίαν προαίρεσιν, μηδὲ κατ' ἴδιον νοῦν, μηδὲ βιαζόμενοι τὰ ὑπὸ τοῦ Θεοῦ δεδομένα. Ἀλλ' ὃν τρόπον αὐτὸς ἐβουλήθη διὰ τῶν ἁγίων Γραφῶν δεῖξαι, οὕτως ἴδωμεν.

Θεὸς μόνος ὑπάρχων καὶ μηδὲν ἔχων ἑαυτῷ σύγχρονον, ἐβουλήθη κόσμον κτίσαι. Ὁ κόσμον ἐννοηθεὶς, θελήσας τε καὶ φθεγξάμενος ἐποίησεν, ᾧ παραυτίκα παρέστη τὸ γενόμενον ὡς ἠθέλησεν. Αὐταρκὲς οὖν ἡμῖν ἐστιν μόνον εἰδέναι

Dieu que Dieu même. Rien n'était en dehors de lui; unique, il était plusieurs; car il n'était pas sans Verbe, sans sagesse, sans puissance, sans conseil: tout était en lui, et il était tout. Or, quand il voulut, et comme il voulut, il manifesta, dans le temps qu'il avait fixé, son Verbe, par qui il fit toutes choses. Quand il veut, il fait; quand il pense, il achève; lorsqu'il parle, il manifeste; lorsqu'il forme, il coordonne. Il fait tout ce qui est créé par le Verbe, et l'embellit par la sagesse. Dieu créa donc comme il voulait, car il était Dieu; mais il engendra le Verbe, qui devait être le fondateur du monde, son conseiller, son ouvrier; il engendra le Verbe, qui était invisible pour le monde créé, et le rendit visible en prononçant une première parole, et en engendrant la lumière de la lumière il a manifesté le Seigneur

ὅτι σύγχρονον Θεοῦ οὐδὲν, πλὴν αὐτὸς ἦν, αὐτὸς δὲ μόνος ὢν πολὺς ἦν, οὔτε γὰρ ἄλογος, οὔτε ἄσοφος, οὔτε ἀδύνατος, οὔτε ἀβούλευτος ἦν, πάντα δὲ ἦν ἐν αὐτῷ, αὐτὸς δὲ ἦν τὸ πᾶν· ὅτε ἠθέλησεν, καθὼς ἠθέλησεν, ἔδειξε τὸν Λόγον αὐτοῦ καιροῖς ὡρισμένοις παρ' αὐτῷ, δι' οὗ τὰ πάντα ἐποίησεν. Ὅτε μὲν θέλει, ποιεῖ, ὅτε δὲ ἐνθυμεῖται, τελεῖ, ὅτε δὲ φθέγγεται, δεικνύει, ὅτε πλάσσει σοφίζεται. Πάντα γὰρ τὰ γενόμενα διὰ Λόγου καὶ σοφίας, τεχνάζεται, Λόγῳ μὲν κτίζων, σοφίᾳ δὲ κοσμῶν. Ἐποίησεν οὖν ὡς ἠθέλησεν, Θεὸς γὰρ ἦν. Τῶν δὲ γινομένων ἀρχηγὸν καὶ σύμβουλον καὶ ἐργάτην ἐγέννα Λόγον, ὃν Λόγον ἔχων ἐν ἑαυτῷ ἀόρατόν τε ὄντα τῷ κτιζομένῳ κόσμῳ, ὁρατὸν ποιεῖ, προτέραν φωνὴν φθεγγόμενος, καὶ φῶς ἐκ φωτὸς γεννῶν, προῆκεν τῇ κτίσει

de la création, sa propre intelligence. Le Verbe était auparavant visible pour lui seul, mais invisible pour le monde créé ; il le rendit visible, afin que le monde pût être sauvé, en voyant celui qui apparaissait.

Un autre fut alors à ses côtés. Quand je dis un autre, je n'entends pas par là qu'il y eut deux dieux ; mais c'était lumière de lumière, eau de la source, rayon de soleil ; car il n'y avait qu'une seule puissance, qui vient du tout. Or, le tout est le Père, dont le Verbe est la puissance. Ce Verbe est l'intelligence de Dieu, et, venant dans le monde, il s'est fait voir comme Fils de Dieu. Tout a donc été fait par lui ; lui seul est engendré du Père. Qui parle donc de plusieurs dieux qui arrivent à des époques déterminées ? Aussi tous ont été contraints de reconnaître que toutes choses se rapportaient à l'unité,

Κύριον, τὸν ἴδιον νοῦν, αὐτῷ μόνῳ πρότερον ὁρατὸν ὑπάρχοντα, τῷ δὲ γινομένῳ κόσμῳ ἀόρατον ὄντα, ὁρατὸν ποιεῖ, ὅπως διὰ τοῦ φανῆναι ἰδὼν ὁ κόσμος σωθῆναι δυνηθῇ.

Καὶ οὕτως παρίστατο αὐτῷ ἕτερος. Ἕτερον δὲ λέγων οὐ δύο θεοὺς λέγω, ἀλλ' ὡς φῶς ἐκ φωτὸς, ἢ ὡς ὕδωρ ἐκ πηγῆς, ἢ ὡς ἀκτῖνα ἀπὸ ἡλίου. Δύναμις γὰρ μία ἡ ἐκ τοῦ παντὸς, τὸ δὲ πᾶν Πατὴρ, ἐξ οὗ δύναμις Λόγος. Οὗτος δὲ Νοῦς ὃς προβὰς ἐν κόσμῳ ἐδείκνυτο παῖς Θεοῦ. Πάντα τοίνυν δι' αὐτοῦ, αὐτὸς δὲ μόνος ἐκ Πατρός. Τίς τοίνυν ἀποφαίνεται πληθὺν θεῶν παραβαλλομένην κατὰ καιρούς; Καὶ γὰρ πάντες ἀπεκλείσθησαν εἰς τοῦτο ἄκοντες εἰπεῖν, ὅτι τὸ πᾶν εἰς ἕνα ἀνατρέχει. Εἰ οὖν τὰ πάντα εἰς ἕνα ἀνα-

alors même que, suivant Valentin, Marcion, Cérinthe, et leurs doctrines absurdes, ils viennent à reconnaître malgré eux que tous les êtres n'ont qu'une seule cause ; malgré eux ils rendent hommage à la vérité en avouant qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qui a tout fait comme il l'a voulu. C'est lui qui a donné la loi et les prophètes, et qui força ceux-ci d'être les organes de l'Esprit-Saint, et d'annoncer les desseins et les volontés du Père, après avoir reçu l'inspiration de la vertu du Père.

Le Verbe se trouvait donc dans les prophètes et parlait de lui-même ; il était à lui-même son propre héraut, disant qu'il viendrait un temps où il se manifesterait aux hommes ; aussi s'écriait-il : « Je me suis révélé à ceux qui ne me cherchaient point, et ceux-là m'ont trouvé qui ne m'interrogeaient

τρέχει, καὶ κατὰ Οὐαλεντῖνον, καὶ κατὰ Μαρκίωνα, Κήρινθόντε, καὶ πᾶσαν τὴν ἐκείνων φλυαρίαν, καὶ ἄκοντες εἰς τοῦτο περιέπεσαν, ἵνα τὸν ἕνα ὁμολογήσωσιν αἴτιον τῶν πάντων, οὕτως οὖν συντρέχουσιν καὶ αὐτοὶ μὴ θέλοντες τῇ ἀληθείᾳ ἕνα Θεὸν λέγειν ποιήσαντα ὡς ἠθέλησεν. Οὗτος δὲ ἔδωκεν νόμον καὶ προφήτας, καὶ δοὺς διὰ Πνεύματος ἁγίου ἠνάγκασεν τούτους φθέγξασθαι, ὅπως τῆς πατρῴας δυνάμεως τὴν ἀποπνοίαν λαβόντες τὴν βουλὴν καὶ τὸ θέλημα τοῦ Πατρὸς καταγγείλωσιν.

Ἐν τούτοις τοίνυν πολιτευόμενος ὁ Λόγος ἐφθέγγετο περὶ ἑαυτοῦ· ἤδη γὰρ αὐτὸς ἑαυτοῦ κῆρυξ ἐγένετο, δεικνύων μέλλοντα Λόγον φαίνεσθαι ἐν ἀνθρώποις, δι' ἣν αἰτίαν οὕτως ἐβόα. Ἐμφανὴς ἐγενόμην τοῖς ἐμὲ μὴ ζητοῦσιν, εὑρέ-

point. » Or, celui-là qui s'est révélé, quel est-il, si ce n'est le Verbe du Père? Le Père, en l'envoyant, a fait voir sa puissance aux hommes. La manifestation du Verbe s'est accomplie comme le dit saint Jean; après un récit abrégé de toutes les paroles, il démontre que le Verbe est ce par quoi tout a été fait. Voici ses paroles : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Tout a été fait par lui, et rien n'a été fait sans lui. » (Et plus bas :) « Le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu. Il vint chez les siens, et les siens ne l'ont point reçu. » Si c'est lui qui a fait le monde, comme le dit le prophète : « Le Verbe du Seigneur a consolidé les cieux, » le Verbe est donc celui qui s'est manifesté. Donc nous voyons l'incarnation du Verbe; c'est lui qui nous

θην τοῖς ἐμὲ μὴ ἐπερωτῶσιν. Τίς δέ ἐστιν ὁ ἐμφανὴς γενόμενος ἀλλ' ἢ ὁ Λόγος τοῦ Πατρός; ὃν ἀποστέλλων Πατὴρ ἐδείκνυεν ἀνθρώποις τὴν παρ' ἑαυτοῦ ἐξουσίαν. Οὕτως οὖν ἐμφανὴς ἐγένετο ὁ Λόγος, καθὼς λέγει· ἀνακεφαλαιοῦται γὰρ ὁ μακάριος Ἰωάννης τὰ διὰ τῶν Προφητῶν εἰρημένα, δεικνὺς τοῦτον εἶναι τὸν Λόγον, δι' οὗ τὰ πάντα ἐγένετο. Φησὶν γὰρ οὕτω· Ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ Λόγος, καὶ ὁ Λόγος ἦν πρὸς τὸν Θεὸν, καὶ Θεὸς ἦν ὁ Λόγος. Πάντα δι' αὐτοῦ ἐγένετο, καὶ χωρὶς αὐτοῦ ἐγένετο οὐδὲ ἕν. Ὑπὸ (βὰς) δὲ ἔφη· Ὁ κόσμος δι' αὐτοῦ ἐγένετο, καὶ ὁ κόσμος αὐτὸν οὐκ ἔγνω. Εἰς τὰ ἴδια ἦλθεν, καὶ οἱ ἴδιοι αὐτὸν οὐ παρέλαβον. Εἰ οὖν, ἔφη, ὁ κόσμος δι' αὐτοῦ γεγένηται, καθὼς λέγει ὁ προφήτης· Τῷ Λόγῳ Κυρίου οἱ οὐρανοὶ ἐστερεώθησαν. Ἄρα

donne l'intelligence du Père, la foi au Fils, et la vénération pour le Saint-Esprit. Voyons donc les paroles prophétiques de la manifestation future du Verbe.

Jérémie a dit aussi : « Qui s'est arrêté au sein de la Personne divine et a vu le Verbe ? » Il n'y a que le Verbe de Dieu qui soit visible ; le verbe de l'homme ne peut qu'être entendu. Lorsqu'il dit qu'il voit le Verbe, je dois nécessairement croire qu'il a été envoyé sous une forme visible ; or nul autre que le Verbe n'a été envoyé ; mais le Verbe a été envoyé ; saint Pierre l'atteste lorsqu'il dit au centurion Corneille : « Dieu a envoyé son Verbe aux enfants d'Israël par la prédication de Jésus-Christ, et celui-ci est Dieu, Seigneur de toutes choses. » Donc, si le

οὗτός ἐστιν ὁ Λόγος ὁ καὶ ἐμφανὴς δεικνύμενος. Οὐκοῦν ἔνσαρκον Λόγον θεωροῦμεν, Πατέρα δι' αὐτοῦ νοοῦμεν, Υἱῷ δὲ πιστεύομεν, Πνεύματι ἁγίῳ προσκυνοῦμεν. Ἴδωμεν οὖν τὰ γεγραμμένα, ὅτι μὲν ἐμφανὴς ὁ Λόγος ἐσόμενος ἐκηρύσσετο·

Καὶ Ἱερεμίας λέγει· Τίς ἔστη ἐν ὑποστήματι Κυρίου, καὶ ἶδεν τὸν Λόγον αὐτοῦ; Λόγος δὲ Θεοῦ μόνος ὁρατὸς, ἀνθρώπου δὲ ἀκουστός. Ὅπου ὁρᾷν τὸν Λόγον λέγει, ἀνάγκην ἔχω πιστεύειν ὁρατὸν τοῦτον ἀπεσταλμένον. Οὐκ ἄλλος ἦν ἀλλ' ἢ ὁ Λόγος. Ὅτι δὲ ἀπεσταλθη, μαρτυρεῖ Πέτρος, πρὸς τὸν ἑκατόνταρχον Κορνήλιον λέγων· Ἐξαπέστειλεν ὁ Θεὸς τὸν Λόγον αὐτοῦ τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ διὰ κηρύγματος Ἰησοῦ Χριστοῦ. Οὗτός ἐστιν ὁ Θεὸς ὁ πάντων Κύριος. Εἰ

Verbe est envoyé par Jésus-Christ, la volonté du Père est Jésus-Christ lui-même.

Voilà donc, mes frères, quel est le sens de l'Écriture. Saint Jean, dans son Évangile et sous le sceau de son témoignage, nous expose cette économie divine, c'est-à-dire l'incarnation. Il proclame que le Verbe est Dieu en disant : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. » Si donc le Verbe était en Dieu, et était Dieu lui-même, qu'est-ce à dire? Prétendra-t-on que Jean parle de deux dieux? Non, il ne parle pas de deux dieux, mais d'un Dieu et de deux personnes; et le Saint-Esprit forme la troisième personne dans l'ordre de la substance divine. Le Père est un; mais il y a deux personnes, puisque le Fils est Dieu aussi, et la troisième est le Saint-

δὲ οὖν Λόγος ἀποστέλλεται διὰ Ἰησοῦ Χριστοῦ, τὸ θέλημα τοῦ Πατρός ἐστιν Ἰησοῦς Χριστός.

Ταῦτα μὲν οὖν, ἀδελφοὶ, σημαίνουσιν αἱ Γραφαί, ταύτην τὴν οἰκονομίαν παραδίδωσιν ἡμῖν καὶ ὁ μακάριος Ἰωάννης ἐν Εὐαγγελίῳ μαρτυρῶν, καὶ τοῦτον τὸν Λόγον Θεὸν ὁμολογεῖ οὕτως λέγων· Ἐν ἀρχῇ ἦν ὁ Λόγος, καὶ ὁ Λόγος ἦν πρὸς τὸν Θεὸν, καὶ Θεὸς ἦν ὁ Λόγος. Εἰ δὲ οὖν ὁ Λόγος πρὸς τὸν Θεὸν, Θεὸς ὢν, τί οὖν φήσειεν ἄν τις δύο λέγειν θεούς; δύο μὲν οὐκ ἐρῶ θεοὺς, ἀλλ' ἢ ἕνα, πρόσωπα δὲ δύο, οἰκονομίαν δὲ τρίτην, τὴν χάριν τοῦ ἁγίου Πνεύματος. Πατὴρ μὲν γὰρ εἷς, πρόσωπα δὲ δύο, ὅτι καὶ ὁ Υἱὸς, τὸ δὲ τρίτον τὸ ἅγιον Πνεῦμα. Πατὴρ ἐντέλλεται, Λόγος ἀποτελεῖ, Υἱὸς δὲ δείκνυται δι' οὗ Πατὴρ πιστεύεται.

Esprit. Le Père ordonne, le Fils exécute; alors se révèle le Fils, qui nous fait croire au Père. Toute l'économie de cet accord est ramenée à un seul Dieu; car il n'y a qu'un Dieu. Celui qui commande est le Père; celui qui obéit est le Fils; celui qui enseigne la sagesse, le Saint-Esprit. Le Père domine tous les êtres, le Fils les a faits, et l'Esprit-Saint est en tous. Nous ne pouvons avoir l'intelligence de l'unité de Dieu sans une foi sincère au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Les Juifs ont glorifié le Père sans lui rendre des actions de grâces, parce qu'ils méconnurent le Fils. Les apôtres ont renié le Fils, parce qu'ils ne l'ont pas reconnu par le Saint-Esprit. Le Verbe du Père, connaissant la Trinité céleste et la volonté du Père, d'après laquelle il ne voulait être glorifié que de cette manière, dit à ses apôtres, après la résurrection : « Allez; ensei-

Οἰκονομία συμφωνίας συνάγεται εἰς ἕνα Θεὸν, εἷς γάρ ἐστιν ὁ Θεός. Ὁ γὰρ κελεύων Πατὴρ, ὁ δὲ ὑπακούων Υἱὸς, τὸ δὲ συνετίζον ἅγιον Πνεῦμα. Ὁ ὢν Πατὴρ ἐπὶ πάντων, ὁ δὲ Υἱὸς διὰ πάντων, τὸ δὲ ἅγιον Πνεῦμα ἐν πᾶσιν. Ἄλλως τε ἕνα Θεὸν νομίσαι μὴ δυνάμεθα, ἐὰν μὴ ὄντως Πατρὶ, καὶ Υἱῷ, καὶ ἁγίῳ Πνεύματι πιστεύσωμεν. Ἰουδαῖοι μὲν γὰρ ἐδόξασαν Πατέρα, ἀλλ' οὐκ ηὐχαρίστησαν, Υἱὸν γὰρ οὐκ ἐπέγνωσαν. Μαθηταὶ ἐπέγνωσαν Υἱὸν, ἀλλ' οὐκ ἐν Πνεύματι ἁγίῳ, δι' ὃ καὶ ἠρνήσαντο. Γινώσκων οὖν ὁ πατρῷος Λόγος τὴν οἰκονομίαν καὶ τὸ θέλημα τοῦ Πατρὸς, ὅτι οὐκ ἄλλως βούλεται δοξάζεσθαι ὁ Πατὴρ ἢ οὕτως, ἀναστὰς παρέδωκεν

gnez tous les peuples, et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Par là il leur donnait clairement à entendre que, si quelqu'un supprime un des trois, il ne glorifie pas complétement Dieu ; car le Père a voulu, le Fils a exécuté, et le Saint-Esprit a révélé. C'est là le langage de toutes les Écritures.

Mais me dira quelqu'un : « Vous parlez d'un autre Verbe en nommant le Fils. » Jean parle bien du Verbe, mais cela s'explique d'une manière allégorique ; son interprétation n'est même rien autre chose. C'est ainsi qu'après avoir parlé de ce Verbe de Dieu qui était au commencement, et qui a été envoyé en ces temps ; il ajoute ensuite, dans l'Apocalypse : « Et j'ai vu le ciel ouvert ! Voici qu'apparaît un cheval blanc ; celui qu'il portait est fidèle et sincère ; c'est la jus-

τοῖς μαθηταῖς λέγων· Πορευθέντες μαθητεύσατε πάντα τὰ ἔθνη, βαπτίζοντες αὐτοὺς εἰς τὸ ὄνομα τοῦ Πατρὸς, καὶ τοῦ Υἱοῦ, καὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος, δεικνύων ὅτι πᾶς ὃς ἂν ἕν τι τούτων ἐκλίπῃ, τελείως Θεὸν οὐκ ἐδόξασεν. Διὰ γὰρ τῆς Τριάδος ταύτης Πατὴρ δοξάζεται. Πατὴρ γὰρ ἠθέλησεν, Υἱὸς ἐποίησεν, Πνεῦμα ἐφανέρωσεν. Πᾶσαι τοίνυν αἱ Γραφαὶ περὶ τούτου κηρύσσουσι.

Ἀλλ' ἐρεῖ μοί τις· Ξένον μοι φέρεις Λόγον λέγων Υἱόν. Ἰωάννης μὲν γὰρ λέγει Λόγον, ἀλλ' ἄλλως ἀλληγορεῖ. Οὕτως γὰρ δεικνύων τὸν Λόγον τοῦ Θεοῦ τοῦτον ὄντα ἀπ' ἀρχῆς καὶ νῦν ἀπεσταλμένον, ὑποβὰς ἐν τῇ Ἀποκαλύψει ἔφη· Καὶ ἰδὸν τὸν οὐρανὸν ἠνεῳγμένον, καὶ ἰδοὺ ἵππος λευκὸς, καὶ ὁ καθήμενος ἐπ' αὐτοῦ πιστὸς, καὶ ἀληθινὸς, καὶ ἐν δικαιο-

tice qui règle ses jugements et ses combats ; ses yeux sont comme une flamme ardente ; son front est couvert de diadèmes. Il porte sur lui un nom gravé que lui seul connaît ; il était revêtu d'un habit ensanglanté ; et on l'appelait : Verbe de Dieu. » Or, mes frères, ce vêtement ensanglanté est le symbole de la chair dont s'est revêtu pour souffrir le Verbe impassible de Dieu ; et c'est le témoignage des prophètes. Voici d'abord les paroles de Michée : « La maison de Jacob a irrité le Seigneur. Voici à quoi ils s'occupent : leurs discours sont dépravés ; leur vie répond à leurs paroles.

« Ils ont suscité la haine contre sa paix, et ils ont attaqué sa gloire, c'est-à-dire ils l'ont fait souffrir dans la chair. » Le bienheureux Paul parle de même :

σύνῃ κρινεῖ καὶ πολεμεῖ. Οἱ δὲ ὀφθαλμοὶ αὐτοῦ φλὸξ πυρὸς, διαδήματα πολλὰ ἐπὶ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ, ἔχων ὄνομα γεγραμμένον ὃ οὐδεὶς οἶδεν εἰ μὴ αὐτὸς, καὶ περιβεβλημένος ἱμάτιον ἐῤῥαντισμένον αἵματι, καὶ κέκληται τὸ ὄνομα αὐτοῦ ὁ Λόγος τοῦ Θεοῦ. Ὁρᾶτε οὖν, ἀδελφοὶ, πῶς ἐν συμβόλῳ τὸ ἱμάτιον τὸ ἐῤῥαντισμένον αἵματι, τὴν σάρκα διηγήσατο, δι' ἧς καὶ ὑπὸ πάθος ἦλθεν, ὁ ἀπαθὴς τοῦ Θεοῦ Λόγος, καθὼς μαρτυροῦσίν μοι οἱ προφῆται. Λέγει γὰρ οὕτως ὁ μακάριος Μιχαίας· Οἶκος Ἰακὼβ παρώργισε πνεῦμα Κυρίου. Ταῦτα τὰ ἐπιτηδεύματα αὐτοῖς ἐστιν. Οὐχ οἱ λόγοι αὐτοῦ καλοὶ μετ' αὐτῶν καὶ ὀρθοὶ πορεύονται.

Καὶ αὐτοὶ ἀντέστησαν εἰς ἐχθρὰν κατα πρόσωπον τῆς εἰρήνης αὐτοῦ, τὴν δόξαν ἐξέδειραν αὐτοῦ, τουτέστιν, τὸ σαρκὶ παθεῖν αὐτόν. Ὡσαύτως καὶ ὁ μακάριος Παῦλος λέγει·

« Comme les faiblesses de la chair rendaient inexécutables certaines parties de la loi, Dieu envoya son Fils, couvert d'une chair de péché; il condamna le péché dans la chair, afin de manifester la justification de la loi. Or, nous ne marchons pas selon la chair, mais selon l'esprit. » Quel Fils Dieu envoya-t-il dans la chair, si ce n'est le Verbe, qu'il appelle au commencement son Fils, parce qu'il devait naître un jour? Et lorsqu'il l'appelle Fils, il lui donne un nom qui est la dénomination ordinaire de l'amour parmi les hommes; car le Verbe, en dehors de la nature humaine et sans elle, n'est pas parfaitement fils, quoiqu'il soit toujours Verbe parfait et Fils unique; car la chair, par elle-même, séparée du Verbe, n'a point d'existence indépendante; elle ne l'a que dans le Verbe. C'est donc ainsi qu'un seul Fils parfait de Dieu a paru.

Τὸ γὰρ ἀδύνατον τοῦ νόμου, ἐν ᾧ ἠσθένει, ὁ Θεὸς τὸν ἑαυτοῦ Υἱὸν πέμψας ἐν ὁμοιώματι σαρκὸς ἁμαρτίας, κατέκρινεν τὴν ἁμαρτίαν τῇ σαρκὶ, ἵνα τὸ δικαίωμα τοῦ νόμου φανερωθῇ ἐν ἡμῖν τοῖς μὴ κατὰ σάρκα περιπατοῦσιν, ἀλλὰ κατὰ πνεῦμα. Ποῖον οὖν Υἱὸν ἑαυτοῦ ὁ Θεὸς διὰ τῆς σαρκὸς κατέπεμψεν ἀλλ' ἢ τὸν Λόγον, ὃν Υἱὸν προσηγόρευε διὰ τὸ μέλλειν αὐτὸν γενέσθαι, καὶ τὸ κοινὸν ὄνομα τῆς εἰς ἀνθρώπους φιλοστοργίας ἀναλαμβάνει ὁ Υἱὸς καλούμενος. Οὔτε γὰρ ἄσαρκος καὶ καθ' ἑαυτὸν ὁ Λόγος, τέλειος ἦν υἱὸς, καί τοι τέλειος Λόγος ὢν μονογενὴς, οὔθ' ἡ σὰρξ καθ' ἑαυτὴν δίχα τοῦ Λόγου ὑποστᾶναι ἠδύνατο, διὰ τὸ ἐν Λόγῳ τὴν σύστασιν ἔχειν. Οὕτως οὖν εἰς Υἱὸς τέλειος Θεοῦ ἐφανερώθη.

Voilà donc quelques témoignages de l'incarnation du Verbe, et il y en a encore beaucoup d'autres. Venons-en maintenant à notre sujet. Cette vertu du Père, qui est le Verbe divin descendu des cieux, n'est pas le Père lui-même, car elle dit : « J'ai quitté le sein de mon Père, et je suis venu. » Or, qui est sorti du Père, si ce n'est le Verbe? Qui a été engendré de lui, si ce n'est l'esprit, c'est-à-dire le Verbe. Mais, me direz-vous, comment le Père engendre-t-il? Vous ne pouvez expliquer comment vous avez été vous-même engendrés ; vous voyez journellement la cause humaine de la génération, mais vous n'en pouvez rendre raison. Il ne vous a pas été donné de connaître ni de décrire l'art admirable de celui qui a créé, quoiqu'il se manifeste si souvent ; mais il vous a été donné seulement de connaître et de croire, d'après ce que vous voyez, que l'homme est l'ou-

Καὶ ταῦτα μὲν περὶ σαρκώσεως τοῦ Λόγου μαρτυρία· ἔστι δὲ καὶ ἕτερα πλεῖστα. Ἴδωμεν δὲ καὶ τὸ προκείμενον. Ὅτι ὄντως, ἀδελφοὶ, ἡ δύναμις ἡ πατρῴα, ὅ ἐστιν Λόγος ἀπ' οὐρανοῦ κατῆλθεν, καὶ οὐκ αὐτὸς ὁ Πατὴρ, λέγει γὰρ οὕτως· Ἐγὼ ἐκ τοῦ Πατρὸς ἐξῆλθον, καὶ ἥκω. Τί δέ ἐστιν τὸ, ἐξῆλθον ἐκ τοῦ Πατρὸς, ἀλλ' ἢ ὁ Λόγος; τί δὲ τὸ ἐξ αὐτοῦ γεννηθὲν, ἀλλ' ἢ πνεῦμα, τουτέστιν ὁ Λόγος; ἀλλ' ἐρεῖς μοι. Πῶς γεγέννηται; Τὴν μὲν κατά σε διήγησιν, ὡς ἐγέννησαι, οὐ δύνῃ ἐξειπεῖν, καίτοι τῆς ἑκάστης ἡμέρας, ὁρῶν τὴν κατὰ ἄνθρωπον αἰτίαν, καὶ τὴν περὶ τοῦτον οἰκονομίαν ἀκριβῶς ἐξειπεῖν οὐ δύνασαι. Οὐ γὰρ πάρεστίν

vrage de Dieu. Or, vous voulez savoir comment a été engendré le Verbe que Dieu le Père a voulu engendrer. Il l'a engendré comme il l'a voulu. Ne vous suffit-il pas de savoir que Dieu a créé le monde? Voulez-vous chercher encore à découvrir comment il l'a créé? Ne vous suffit-il pas que le Fils de Dieu ait paru pour vous sauver, si toutefois vous croyez? Faut-il que curieusement vous demandiez de quelle manière il a été engendré selon l'esprit?

Il n'a été donné qu'à deux personnes de décrire comment il est né selon la chair, et vous osez vouloir scruter sa génération selon l'esprit, mystère dont le Père s'est gardé le secret, et qu'il ne dévoilera qu'aux saints qui se rendront dignes de contempler au jour sa face? Que cette parole de Jésus-Christ

σοι γινώσκειν τὴν τοῦ δημιουργήσαντος ἔμπειρον καὶ ἀνεκδιήγητον τέχνην, ἀλλ' ἢ μόνον ὁρῶντα νοεῖν καὶ πιστεύειν ὅτι ἔργον Θεοῦ ἄνθρωπος. Περὶ δὲ Λόγου γένεσιν ζητεῖς, ὅνπερ βουληθεὶς ὁ Θεὸς Πατὴρ ἐγέννησεν ὡς ἠθέλησεν. Οὐ γὰρ αὔταρκές σοί ἐστι μαθεῖν ὅτι κόσμον ὁ Θεὸς ἐποίησεν. Ἀλλὰ καὶ πόθεν ἐποίησεν, τολμᾷς ἐπιζητεῖν, ἢ οὐκ αὔταρκές σοί ἐστι μαθεῖν, ὅτι Υἱὸς Θεοῦ σοι ἐφανερώθη εἰς σωτηρίαν, ἐὰν πιστεύσῃς, ἀλλὰ καὶ πῶς ἐγεννήθη κατὰ πνεῦμα, πολυπραγμονεῖς.

Καὶ τὴν μὲν κατὰ σάρκα γέννησιν αὐτοῦ οὐ πλείονες ἐπιστεύθησαν διηγήσασθαι πλὴν δύο. Καὶ σὺ τολμᾷς ἐπιζητεῖν τὴν κατὰ πνεῦμα διήγησιν, ἣν παρ' ἑαυτῷ φυλάττει Πατήρ, ἀποκαλύπτειν μέλλων τότε τοῖς ἁγίοις καὶ ἀξίοις ἰδεῖν τὸ πρόσωπον αὐτοῦ. Αὔταρκές σοι ἤτω τὸ εἰρήμενον

vous suffise : « Ce qui est né de l'esprit est esprit, » et cette autre du prophète, qui nous affirme que le Verbe a été réellement engendré. Mais le mode de cette génération est un mystère contenu au sein de Dieu et qu'il ne nous révélera qu'à une époque déterminée. N'a-t-il pas dit : « Je t'ai engendré dans mon sein dès avant l'aurore ? »

Ces témoignages suffisent aux fidèles qui honorent la vérité. Quant aux infidèles, ils ne croient à personne. C'est le témoignage que le Saint-Esprit a rendu d'eux en disant par la bouche des apôtres : « Qui a cru à ce qui nous a été révélé ? » Pour nous, ne devenons point infidèles; que cette parole ne s'accomplisse point pour nous. Croyons, frères bien-aimés, croyons, selon la tradition des apôtres, que le Verbe-Dieu est descendu du ciel, afin que, s'incarnant dans le sein de la sainte Vierge Marie, pre-

ὑπὸ τοῦ Χριστοῦ. Ὅτι τὸ γεγεννημένον ἐκ τοῦ πνεύματος πνεῦμά ἐστιν. Καθὼς διὰ τοῦ προφήτου τὴν τοῦ Λόγου γέννησιν ὅτι γεγέννηται, τὸ δὲ πῶς φυλάσσει καιρῷ ὡρισμένῳ παρ' αὐτῷ μέλλων ἀποκαλύπτειν. Λέγει δὲ οὕτως· Ἐκ γαστρὸς πρὸ ἑωσφόρου ἐξεγέννησά σε.

Αὐτάρκεις αὗται αἱ μαρτυρίαι πιστοῖς ἀλήθειαν ἀσκοῦσιν· οἱ δὲ ἄπιστοι οὐδενὶ πιστεύουσιν. Καὶ γὰρ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον, ἐκ προσώπου τῶν ἀποστόλων διεμαρτύρατο λέγων· Καὶ τίς ἐπίστευσεν τῇ ἀκοῇ ἡμῶν; Ὥστε μὴ γενώμεθα ἄπιστοι, μήποτε ἐφ' ἡμῖν τελεθῇ τὸ εἰρημένον. Πιστεύσωμεθα οὖν, μακάριοι ἀδελφοί, κατὰ τὴν παράδοσιν τῶν ἀποστόλων ὅτι Θεὸς Λόγος ἀπ' οὐρανῶν κατῆλθεν εἰς

nant une âme humaine (je parle d'une âme raisonnable), devenant en un mot tout ce qu'est l'homme, moins le péché, il pût relever l'humanité tombée et donner l'immortalité aux hommes qui croiraient en son nom. Le Verbe de Vérité nous a donc été révélé en tout. Le Père est un, et son Verbe est celui par qui il a tout créé. Ce Verbe, le Père l'envoya dans la suite des temps pour sauver les hommes, comme je l'ai dit plus haut. La loi et les prophètes ont prédit sa future apparition dans le monde, et, selon la promesse qui avait été faite, il est venu ; il s'est rendu visible en naissant de la Vierge par l'opération de l'Esprit-Saint et en devenant le nouvel homme. Comme Verbe, il possédait tout ce que le Père a de céleste ; mais il avait une substance terrestre, la chair du vieil Adam, qu'il avait prise

τὴν ἁγίαν παρθένον Μαρίαν, ἵνα σαρκωθεὶς ἐξ αὐτῆς, λαβὼν δὲ καὶ ψυχὴν τὴν ἀνθρωπίνην, λογικὴν δὲ λέγω, γεγονὼς πάντα ὅσα ἐστὶν ἄνθρωπος, ἐκτὸς ἁμαρτίας σώσῃ τὸν πεπτωκότα, καὶ ἀφθαρσίαν ἀνθρώποις παράσχῃ τοῖς πιστεύουσιν εἰς τὸ ὄνομα αὐτοῦ. Ἐν πᾶσιν οὖν ἀποδέδεικται ἡμῖν τῆς ἀληθείας Λόγος, ὅτι εἷς ἐστὶν ὁ Πατὴρ, οὗ πάρεστι Λόγος, δι' οὗ τὰ πάντα ἐποίησεν, ὃν ὑστέροις καιροῖς, καθὼς εἴπαμεν ἀνωτέρω, ἀπέστειλεν ὁ Πατὴρ πρὸς σωτηρίαν ἀνθρώπων. Οὗτος διὰ νόμου καὶ προφητῶν ἐκηρύχθη παρεσόμενος εἰς τὸν κόσμον. Καθ' ὃν οὖν τρόπον ἐκηρύχθη, κατὰ τοῦτον καὶ παρὼν ἐφανέρωσεν ἑαυτὸν ἐκ Παρθένου καὶ ἁγίου Πνεύματος, καινὸς ἄνθρωπος γενόμενος, τὸ μὲν οὐράνιον ἔχων τὸ πατρῷον ὡς Λόγος, τὸ δὲ ἐπίγειον ὡς ἐκ

dans le sein de la Vierge. Il est donc venu en ce monde, et, Dieu, il s'est manifesté dans la chair ; il est venu, et il était homme parfait. Je ne parle ici ni par symbole, ni par image, ni par figure ; il était véritablement devenu homme parfait.

Aussi, lui qui se révélait comme Dieu, il ne se soustrait à aucune des nécessités humaines : il éprouve la faim, la soif, la fatigue ; il est sujet à la crainte, car il s'enfuit ; il s'attriste au milieu de ses prières ; il est sur l'oreiller, lui qui, comme Dieu, ne doit point éprouver le besoin du sommeil ; il repousse le calice de souffrance, lui venu ici-bas pour l'épuiser ; il sue dans son agonie ; il est fortifié par un ange, lui qui fortifie ceux qui croient en son nom, lui qui nous enseigna par son exemple à mépriser la mort ; il est trahi par Judas, lui qui sait ce

παλαιοῦ Ἀδὰμ, διὰ Παρθένον σαρκούμενος. Οὗτος προελθὼν εἰς κόσμον Θεὸς ἐν σώματι ἐφανερώθη, ἄνθρωπος τέλειος προελθών· οὐ γὰρ κατὰ φαντασίαν ἢ τροπὴν, ἀλλ' ἀληθῶς γενόμενος ἄνθρωπος.

Οὕτως οὖν καὶ τὰ ἀνθρώπινα ἑαυτοῦ οὐκ ἀπαναίνεται ἐνδεικνύμενος Θεὸς ὢν, ὅτε πεινᾷ καὶ κοπιᾷ καὶ κάμνων διψᾷ, καὶ δειλιῶν φεύγει, καὶ προσευχόμενος λυπεῖται, καὶ ἐπὶ προσκεφάλαιον καθεύδει ὁ ἀϋπνον ἔχων τὴν φύσιν ὡς Θεὸς, καὶ ποτηρίου πάθους παρατείται, ὁ διὰ τοῦτο παραγεγονὼς ἐν κόσμῳ· καὶ ἀγωνιῶν ἱδροῖ, καὶ ὑπ' ἀγγέλου ἐνδυναμοῦται, ὁ ἐνδυναμῶν τοὺς εἰς αὐτὸν πιστεύοντας, καὶ θανάτου καταφρονεῖν ἔργῳ διδάξας· καὶ ἀπὸ Ἰούδα παραδίδοται ὁ γιγνώσκων τὸν Ἰούδαν τίς ἐστιν· καὶ ἀτι-

qu'est Judas ; il est outragé par Caïphe, lui sur lequel Caïphe avait prophétisé, disant qu'il était Dieu ; il est conspué par Hérode, lui qui doit juger toute la terre ; il est flagellé par Pilate, lui qui s'est chargé de nos faiblesses ; il est moqué par les soldats, lui auquel obéissent mille milliers et dix mille myriades d'anges et d'archanges ; les Juifs l'attachent à la croix, lui qui a fixé la voûte immense des cieux ; il crie vers son Père et lui recommande son esprit, lui qui est uni inséparablement au Père ; il incline la tête et expire, lui qui a dit : « J'ai le pouvoir de quitter la vie, mais j'ai le pouvoir de la reprendre. » Et comme il est la vie, et n'était pas dominé par la mort, il a dit : « Je quitte la vie de moi-même. » Une lance lui ouvre le côté, lui qui donne la vie à tous ; il est enveloppé dans un cercueil et mis au

μάζεται ἀπὸ Καιάφα, ὁ πρότερον ὑπ' αὐτοῦ ἱερατευόμενος ὡς Θεός· καὶ ἀπὸ Ἡρώδου ἐξουθενεῖται ὁ μέλλων κρίναι πᾶσαν τὴν γῆν, καὶ μαστίζεται ἀπὸ Πιλάτου ὁ τὰς ἀσθενείας ἡμῶν ἀναδεξάμενος· καὶ ἀπὸ στρατιωτῶν παίζεται ᾧ παρεστήκουσι χίλιαι χιλιάδες καὶ μυρίαι μυριάδες ἀγγέλων καὶ ἀρχαγγέλων, καὶ ἀπὸ Ἰουδαίων ξύλῳ προσπήγνυται ὁ πήξας, ὡς καμάραν τὸν οὐρανόν· καὶ πρὸς Πατέρα βοῶν παρατίθεται τὸ πνεῦμα ὁ ἀχώριστος τοῦ Πατρός· καὶ κλίνων κεφαλὴν ἐκπνεῖ, ὁ εἴπας· Ἐξουσίαν ἔχω θεῖναι τὴν ψυχήν μου, καὶ ἐξουσίαν ἔχω πάλιν λαβεῖν αὐτήν. Ὅτι δὲ οὐκ ἐκυριεύετο ἀπὸ θανάτου, ὡς ζωή, εἶπεν· Ἐγὼ ἀπ' ἐμαυτοῦ τίθημι αὐτήν. Καὶ πλευρὰν λόγχῃ νύσσεται, ὁ τὴν ζωὴν πᾶσιν χαριζόμενος· καὶ σίνδονι ἑλισσόμενος ἐν μνη-

sépulcre, lui qui ressuscite les morts ; le troisième jour il est ressuscité par le Père, lui qui est la résurrection et la vie.

C'est pour nous qu'il a fait tout cela, pour nous qu'il s'est rendu semblable à nous. Il s'est chargé de nos infirmités ; il a porté nos maladies ; il a souffert pour nous, comme l'a dit le prophète Isaïe. Il a été loué par les anges, contemplé par les pasteurs, attendu par Siméon, glorifié par Anne, cherché par les mages, signifié par l'étoile. Il a demeuré dans la maison du Père, et Jean l'a montré du doigt. Du haut du ciel le Père lui a rendu ce témoignage : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le. » Il a reçu la couronne pour son triomphe sur le démon. C'est Jésus de Nazareth, celui qui, assistant aux noces de Cana, a changé l'eau en

μείῳ τίθεται ὁ τοὺς νεκροὺς ἐγείρων· καὶ τριήμερος ἀπὸ Πατρὸς ἀνίσταται, αὐτὸς ὢν ἡ ἀνάστασις καὶ ἡ ζωή.

Ταῦτα γὰρ πάντα ἡμῖν κατόρθωσεν ὁ δι' ἡμᾶς γεγονὼς καθ' ἡμᾶς. Αὐτὸς γὰρ τὰς ἀσθενείας ἡμῶν ἀνεδέξατο, καὶ τὰς νόσους ἐβάστασεν, καὶ περὶ ἡμῶν ὠδύνατο, καθὼς εἶπεν Ἡσαΐας ὁ προφήτης. Ὁ ἀπ' ἀγγέλων ὑμνούμενος, καὶ ἀπὸ ποιμένων θεωρούμενος, καὶ ἀπὸ Συμεῶνος προσδοκώμενος, καὶ ἀπὸ Ἄννα μαρτυρούμενος. Οὗτος ἦν ὁ ζητούμενος ἀπὸ Μάγων, καὶ σημαινόμενος ἀπ' ἀστέρου· Ὁ καὶ ἐν οἴκῳ Πατρὸς πολιτευόμενος, καὶ ἀπὸ Ἰωάννου δακτυλοδεικτουμένος. Ὁ ἀπὸ Πατρὸς ἄνωθεν μαρτυρούμενος· Οὗτός ἐστιν ὁ Υἱός μου ὁ ἀγαπητὸς, ἀκούετε αὐτοῦ. Οὗτος στεφανοῦται κατὰ διαβόλου. Οὗτός ἐστιν Ἰησοῦς ὁ Ναζωραῖος, ὁ ἐν Κανᾷ ἐν

vin, qui a calmé la mer soulevée par la violence de la tempête, a marché sur la mer comme sur la terre ferme, a rendu la vue à l'aveugle né, a ressuscité Lazare mort depuis quatre jours, a fait tant de miracles, a remis les péchés, a communiqué sa puissance aux disciples, a fait couler de son côté, percé d'une lance, l'eau et le sang. Pour lui le soleil s'obscurcit, le jour est sans lumière; les pierres se brisent; le voile du temple se déchire; les fondements de la terre sont ébranlés; les tombeaux s'ouvrent et les morts ressuscitent; les magistrats sont confondus, car la création se trouble en voyant l'ordonnateur de l'univers fermer les yeux et expirer sur la croix, et, ne pouvant contenir sa gloire, elle se voile de ténèbres.

γάμοις κληθεὶς, καὶ τὸ ὕδωρ εἰς οἶνον μεταβαλὼν, καὶ θαλάσσῃ ὑπὸ βίας ἀνέμων κινουμένῃ ἐπιτιμῶν, καὶ ἐπὶ θαλάσσης περιπατῶν ὡς ἐπὶ ξηρᾶς γῆς, καὶ τυφλὸν ἐκ γενετῆς ὁρᾷν ποιῶν, καὶ νεκρὸν Λάζαρον τετραήμερον ἀνιστῶν, καὶ ποικίλας δυνάμεις ἀποτελῶν, καὶ ἁμαρτίας ἀφεὶς, καὶ ἐξουσίαν διδοὺς μαθηταῖς· καὶ αἷμα καὶ ὕδωρ ἐξ ἁγίας πλευρᾶς ῥεύσας, λόγχῃ νυγείς. Τούτου χάριν ἥλιος σκοτίζεται, ἡμέρα οὐ φωτίζεται, ῥήγνυνται πέτραι, σχίζεται καταπέτασμα. Τὰ θεμέλια γῆς σκίεται, ἀνοίγονται τάφοι καὶ ἐγείρονται νεκροὶ, καὶ ἄρχοντες καταισχύνονται· τὸν γὰρ κοσμήτορα τοῦ παντὸς ἐπὶ σταυροῦ βλέποντες κομμύσαντα, τὸν ὀφθαλμὸν καὶ παραδώσαντα τὸ πνεῦμα, ἰδοῦσα ἡ κτίσις ἐταράσσετο, καὶ τὴν αὐτοῦ ὑπερβάλλουσαν δόξαν χωρῆσαι οὐ δυναμένη ἐσκοτίζετο· οὗτος ἐμφυσῶν δίδωσι τὸ

En soufflant sur ses disciples Jésus leur donne l'Esprit ; les portes sont fermées, et cependant il entre. En présence des disciples il s'élève dans le ciel, porté sur la nue ; il s'assied à la droite du Père, et devient le juge des vivants et des morts. C'est à ce Dieu fait homme pour nous que le Père a tout soumis. A lui gloire et puissance, conjointement avec le Père et le Saint-Esprit, dans la sainte Église, maintenant, toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.

Πνεῦμα μαθηταῖς, καὶ θυρῶν κεκλεισμένων εἰσέρχεται, καὶ βλεπόντων μαθητῶν ἀπὸ νεφέλης ἀναλαμβάνεται εἰς οὐρανοὺς, καὶ ἐκ δεξιῶν Πατρὸς καθίζεται, καὶ ζώντων καὶ νεκρῶν παραγίνεται κριτής. Οὗτος ὁ Θεὸς, ὁ ἄνθρωπος δι' ἡμᾶς γεγονὼς, ᾧ πάντα ὑπέταξεν Πατήρ. Αὐτῷ ἡ δόξα καὶ τὸ κράτος ἅμα Πατρὶ, καὶ ἁγίῳ Πνεύματι, ἐν τῇ ἁγίᾳ Ἐκκλησίᾳ, καὶ νῦν, καὶ ἀεὶ, καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

II

COMPARAISON DES DEUX NOTICES SUR HÉRACLITE QUE RENFERME LE LIVRE DES *Philosophumena*.

L'objet de cette comparaison est de montrer que ces deux notices appartiennent à deux écrivains différents. J'ai fait voir, dans l'introduction de cet ouvrage, que le livre des *Philosophumena* était un recueil de pièces empruntées à divers ouvrages. Indépendamment des nombreux morceaux dont les

auteurs sont cités, il en est d'autres que le compilateur a reproduits sans indiquer la source où il les a puisés. Tels sont les deux notices sur Héraclite, qui me semblent avoir été prises dans deux différents ouvrages. On remarquera dans la première notice qu'Héraclite et Empédocle considéraient Dieu comme *un feu intelligent :* c'était un de leurs principes fondamentaux. Dans la seconde notice il n'est nullement question de ce *feu intelligent ;* on y lit au contraire cette nouvelle définition de Dieu : *Dieu est le jour, la nuit, l'hiver, l'été, la guerre, la paix, la satiété, la faim.* Il suffira de lire ces deux extraits pour remarquer d'autres différences et se convaincre qu'elles ne proviennent pas du même auteur.

Notice sur Héraclite, extraite du premier livre des Philosophumena.

Héraclite, philosophe physicien, était d'Éphèse. Accusant tous les hommes et leur vie entière d'une complète ignorance, il déplorait toutes choses ; la condition humaine lui faisait pitié ; il prétendait tout savoir, et disait que les autres hommes ne savaient rien. Ses doctrines s'accordent assez avec celles d'Empédocle (1). Il disait en effet que la dis-

(1) L'article sur Empédocle n'est ni plus long ni plus explicite que l'article sur Héraclite : il n'a que quinze lignes. L'auteur remarque qu'Empédocle considérait la Discorde et la Concorde comme les principes de toutes choses, que Dieu était un feu intelligent, que toutes

corde et la concorde étaient les principes de toutes choses, et que Dieu était un feu intelligent; que toutes choses étaient portées les unes contre les autres, et qu'il n'y avait rien de consistant. Comme Empédocle, il enseignait que tout l'espace qui nous entourait était rempli de maux, et que ces maux, qui s'élevaient de la terre, ne montaient que jusqu'à la lune et n'allaient pas plus loin; car au delà de la lune l'espace est plus pur. Tels sont les principes d'Héraclite (1).

Notice sur Héraclite, extraite du neuvième livre des Philosophumena.

Puisque nous avons exposé toute la généalogie de ces hérétiques, il nous reste à montrer la perversité

Ἀλλ' ἐπεὶ τῆς γενεαλογίας αὐτῶν τὴν διαδοχὴν ἐπεδείξαμεν, δοκεῖ λοιπὸν καὶ τῶν δογμάτων τὴν διδασκαλίαν

choses provenaient du feu et devaient se dissoudre dans le feu; il ajoute que l'opinion des stoïciens sur la conflagration du monde pouvait s'accorder avec cette doctrine. Il termine en assurant qu'Empédocle croyait à la métempsycose.

(2) Περὶ Ἡρακλείτου,

Ἡράκλειτος δὲ, φυσικὸς φιλόσοφος ὁ Ἐφέσιος, τὰ πάντα ἔκλαιε ἄγνοιαν τοῦ παντὸς βίου καταγινώσκων, καὶ πάντων ἀνθρώπων· ἐλεῶν δὲ τὸν τῶν θνητῶν βίον. Αὐτὸν μὲν γὰρ ἔφασκε τὰ πάντα εἰδέναι, τοὺς δὲ ἄλλους ἀνθρώπους οὐδέν· καὶ αὐτὸς δὲ σχεδὸν σύμφωνα τῷ Ἐμπεδοκλεῖ ἐφθέγξατο, στάσιν καὶ φιλίαν φήσας τῶν ἁπάντων ἀρχὴν εἶναι, καὶ πῦρ νοερὸν τὸν Θεὸν, ἐμφέρεσθαί τε τὰ πάντα ἀλλήλοις, καὶ οὐχ ἑστάναι· καὶ, ὥσπερ ὁ Ἐμπεδοκλῆς, πάντα τὸν καθ' ἡμᾶς τόπον ἔφη κακῶν μεστὸν εἶναι, καὶ μέχρι δὲ σελήνης τὰ κακὰ φθάνειν ἐκ τοῦ περὶ γῆν τόπου τιθέντα, περαιτέρω δὲ μὴ χωρεῖν, ἅτε καθαρώτερα τοῦ ὑπὲρ τὴν σελήνην παντὸς ὄντος τόπου· οὕτω καὶ τῷ Ἡρακλείτῳ ἔδοξεν.

de leurs doctrines, en faisant connaître d'abord les principes d'Héraclite le ténébreux, et ensuite en distinguant parmi ces principes ceux que les chefs actuels de cette hérésie (celle des Noétiens) s'imaginent venir du Christ, ne sachant peut-être pas qu'il sont d'Héraclite le ténébreux. S'ils acquièrent ici cette connaissance, peut-être, poussés par la honte, cesseront-ils de tenir leurs discours impies. Et quoique précédemment nous ayons exposé dans nos *Philosophumena* la doctrine d'Héraclite, cependant il semble à propos de la rappeler maintenant, afin que nous puissions, par une réfutation plus immédiate, montrer clairement que ces hommes, qui s'imaginent être les disciples du Christ, ne sont pas les siens, mais ceux du philosophe ténébreux.

« Héraclite affirme donc que toutes choses sont divisibles, indivisibles ; créées, incréées ; mortelles, im-

ἐκθέσθαι, πρότερον τὰ Ἡρακλείτῳ τῷ Σκοτεινῷ δόξαντα παραθεμένους, ἔπειτα καὶ τὰ τούτων μέρη Ἡρακλείτεια ὄντα φανερῶσαι, ἃ τυχόντες οἱ νῦν προστάται τῆς αἱρέσεως οὐκ ἴσασιν ὄντα τοῦ Σκοτεινοῦ, νομίζοντες εἶναι Χριστοῦ. Οἷς εἰ ἐνέτυχον, κἂν οὕτω δυσωπηθέντες παύσωνται τῆς ἀθέου δυσφημίας. Ἀλλ' εἰ καὶ πρότερον ἔκκειται ὑφ' ἡμῶν ἐν τοῖς Φιλοσοφουμένοις ἡ δόξα Ἡρακλείτου, ἀλλά γε δοκεῖ προσαναπαραχθῆναι καὶ νῦν, ὅπως διὰ τοῦ ἐγγίονος ἐλέγχου φανερῶς διδαχθῶσιν οἱ τούτου νομίζοντες Χριστοῦ εἶναι μαθητὰς, οὐκ ὄντας, ἀλλὰ τοῦ Σκοτεινοῦ.

Ἡράκλειτος μὲν οὖν φησὶν εἶναι τὸ πᾶν διαιρετὸν, ἀδιαίρετον, γενητὸν, ἀγένητον, θνητὸν, ἀθάνατον· λόγον αἰῶνα,

mortelles ; que la raison est l'éternité ; le père, le fils ; la divinité, la justice. « Il est sage, dit-il, d'entendre non ce que je dis, mais la doctrine elle-même, et de reconnaître que toutes choses sont un ; » et il se plaint en cette manière de ce que tous ne savent pas cela et n'en conviennent pas : « Ils n'ont pas assez d'intelligence pour reconnaître que ce qui est opposé à lui-même renferme une harmonie inverse, comme dans un arc et dans une lyre ; » et il soutient en ces termes que la raison est toutes choses et se répand en toutes choses : « Les hommes ne saisissent pas la juste raison des choses, et avant d'en entendre parler ou après en avoir entendu parler ; car, quoique toutes ces choses aient été produites conformément à la raison, cependant ils ne paraissent pas la comprendre ; on dirait qu'ils essaient [pour la première fois] des paroles et des choses que j'explique, les distinguant suivant leur nature, et déclarant leur essence. »

πατέρα υἱὸν, θεὸν δίκαιον. Οὐκ ἐμοῦ, ἀλλὰ τοῦ δόγματος ἀκούσαντας ὁμολογεῖν σοφόν ἐστιν, ἓν πάντα εἶναι, ὁ Ἡράκλειτός φησι· καὶ ὅτι τοῦτο οὐκ ἴσασι πάντες οὐδὲ ὁμολογοῦσιν, ἐπιμέμφεται ὧδέ πως· Οὐ ξυνίασιν ὅκως διαφερόμενον ἑωὑτῷ ὁμολογέει παλίντροπος ἁρμονίη ὅκως περ τόξου καὶ λύρης. Ὅτι δὲ λόγος ἐστὶν ἀεὶ τὸ πᾶν καὶ διὰ παντὸς ὤν, οὕτως λέγει· Τοῦ δὲ λόγου τοῦ δέοντος ἀεὶ ἀξύνετοι γίνονται ἄνθρωποι, καὶ πρόσθεν ἢ ἀκοῦσαι καὶ ἀκούσαντες τὸ πρῶτον· γινομένων γὰρ πάντων κατὰ τὸν λόγον τόνδε ἄπειροί εἰσιν· ἐοίκασι πειρώμενοι καὶ ἐπέων καὶ ἔργων τοιουτέων ὁκοῖα ἐγὼ διηγεῦμαι, διαιρέων κατὰ φύσιν καὶ φράζων ὅκως ἔχει.

Il dit en ces termes qu'un enfant est tout et qu'il est roi éternel de toutes choses dans l'éternité : « L'éternité, c'est un enfant jouant avec des dés; c'est la royauté d'un enfant. »

Voyons comment il enseigne que le démiurge incréé est le père, le créateur de tous les êtres créés : « L'antagonisme est le roi de toutes choses; il a produit des dieux, et il a fait des hommes, les uns esclaves, les autres libres. »

Maintenant, il enseigne encore qu'il y a là une harmonie comme celle d'un arc et d'une lyre.... il dit qu'il y a une harmonie obscure, invisible et inconnue aux hommes; il le dit en ces mots : « L'harmonie invisible est meilleure que la visible. » Il loue

Ὅτι δέ ἐστι παῖς τὸ πᾶν καὶ δι' αἰῶνος αἰώνιος βασιλεὺς τῶν ὅλων, οὕτως λέγει· Αἰὼν παῖς ἐστὶ παίζων, πεττεύων· παιδὸς ἡ βασιληΐη.

Ὅτι δέ ἐστιν ὁ πατὴρ πάντων τῶν γεγονότων γενητῶν ἀγένητος κτιστής, δημιουργός, ἐκείνου λέγοντος ἀκούωμεν· Πόλεμος πάντων μὲν πατήρ ἐστι, πάντων δὲ βασιλεύς, καὶ τοὺς μὲν θεοὺς ἔδειξε, τοὺς δὲ ἀνθρώπους, τοὺς μὲν δούλους ἐποίησε, τοὺς δὲ ἐλευθέρους.

Ὅτι δέ ἐστιν ἁρμονίη ὅκως περ τόξου καὶ λύρης· ὅτι δὲ [ἐστὶν] ἀφανής, ὁ ἀόρατος, ἄγνωστος ἀνθρώποις, ἐν τούτοις λέγει· Ἁρμονίη ἀφανὴς φανερῆς κρείττων. Ἐπαινεῖ [δὲ] καὶ προθαυμάζει πρὸ τοῦ γινωσκομένου τὸ ἄγνωστον αὐτοῦ καὶ ἀόρατον τῆς δυνάμεως (1). Ὅτι δέ ἐστιν

(1) ...Τὸ ἄγνωστον, καὶ πρὸ τοῦ ὁρατοῦ τὸ ἀόρατον τῆς δυνάμεως, res-

et il célèbre ce qui, dans sa puissance, est inconnu et invisible plutôt que ce qui est connu. D'un autre côté il affirme en ces termes que cette harmonie est visible aux hommes et qu'elle peut être découverte par eux. « Les objets que la vue, l'ouïe et l'intelligence peuvent saisir, je les préfère, dit-il. » C'est-à-dire qu'il préfère les visibles aux invisibles.

On peut voir par un exemple [combien il est facile de comprendre cet Héraclite]. « Les hommes, dit-il, sont trompés dans la connaissance des choses évidentes comme le fut Homère, qui était le plus sage de tous les Grecs. Des enfants qui avaient tué de la vermine se jouèrent de lui en lui disant : Ce que nous avons vu et ce que nous avons pris, nous

ὁρατὸς ἀνθρώποις καὶ οὐκ ἀνεξεύρετος, ἐν τούτοις λέγει· Ὅσων ὄψις, ἀκοὴ, μάθησις, ταῦτα ἐγὼ προτιμέω, φησὶ, τουτέστι τὰ ὁρατὰ τῶν ἀοράτων.

Ἀπὸ τῶν τοιούτων αὐτοῦ λόγων κατανοεῖν ῥᾴδιον (1)· Ἐξηπάτηνται, φησὶν, οἱ ἄνθρωποι πρὸς τὴν γνῶσιν τῶν φανερῶν παραπλησίως Ὁμήρῳ, ὃς ἐγένετο τῶν Ἑλλήνων σοφώτερος πάντων. Ἐκεῖνόν τε γὰρ παῖδες φθείρας κατακτείνοντες ἐξηπάτησαν εἰπόντες· Ὅσα εἴδομεν καὶ κα-

titution qui me parait certaine d'après la fin de cet alinéa. La première ligne du même alinéa semble suivie d'une lacune.

Tous ces ὅτι montrent une série d'extraits plutôt qu'une analyse régulière.

Peut-être aussi dans ce dernier alinéa y avait-il autrefois : ὅτι μὲν ὅτι..... ὅτι δὲ ὅτι

(1) On pourrait peut-être lire : Ἀπὸ τῶν τοιούτων οὐτὸν λόγον, etc. Ex talibus [dictis] non sensum suscipere facile est.

le perdons; ce que nous n'avons ni vu ni pris, nous le portons. »

Ainsi, Héraclite estime et honore de la même manière ce qui est invisible et ce qui est visible, comme si le visible et l'invisible étaient une seule et même chose. Car qui dit que « L'harmonie invisible est meilleure que la visible, » et « Je préfère tous les objets que la vue, l'ouïe et l'intelligence peuvent saisir, » ne préférant plus les invisibles?

C'est pourquoi Héraclite déclare que les ténèbres et la lumière, que le bien et le mal ne diffèrent pas, mais qu'ils sont une seule et même chose. Il blâme donc Hésiode parce qu'il a distingué le jour et la nuit. « Le jour et la nuit, dit-il, sont un; » et il s'exprime en cette manière : « Hésiode enseigna

τελάβομεν, ταῦτα ἀπολείπομεν· ὅσα δὲ οὔτε εἴδομεν οὔτ' ἐλάβομεν, ταῦτα φέρομεν.

Οὕτως Ἡράκλειτος ἐν ἴσῃ μοίρᾳ τίθεται καὶ τιμᾷ τὰ ἐμφανῆ τοῖς ἀφανέσιν, ὡς ἕν τι τὸ ἐμφανὲς καὶ τὸ ἀφανὲς ὁμολογουμένως ὑπάρχον. Τίς γάρ φησιν, Ἁρμονίη ἀφανὴς φανερῆς κρείττων, » καὶ « Ὅσων ὄψις, ἀκοὴ, μάθησις (τουτέστι τὰ ὄργανα), ταῦτα, φησὶν, ἐγὼ προτιμέω, οὐ τὰ ἀφανῆ προτιμήσας;

Τοιγαροῦν οὐδὲ σκότος οὐδὲ φῶς, οὐδὲ πονηρὸν, οὐδὲ ἀγαθὸν ἕτερον φησὶν εἶναι ὁ Ἡράκλειτος, ἀλλὰ ἓν καὶ τὸ αὐτό. Ἐπιτιμᾷ γοῦν Ἡσιόδῳ ὅτι ἡμέραν καὶ νύκτα οἶδεν. Ἡμέρα γὰρ, φησὶ, καὶ νὺξ ἐστὶν ἕν, λέγων ὧδέ πως· Διδάσκαλος δὲ πλείστων Ἡσίοδος· τοῦτον ἐπίστανται πλεῖστα

bien des choses, et les hommes pensent qu'il savait bien des choses ; lui pourtant ne connaissait pas la nature du jour et de la nuit ; car le bien et le mal sont un (1). »

Les médecins, par exemple, dit Héraclite, se plaignent, lorsqu'ils coupent, brûlent et torturent de toute façon les malades, de ce qu'ils ne reçoivent pas une juste récompense de leurs peines, quoiqu'ils leur rendent de bons services dans leurs maladies. Le droit, dit-il encore, et le courbe ne sont qu'un ; la marche du ciseau à graver est en même temps droite et oblique ; et la révolution de l'instrument qu'on appelle *vis* ou *limaçon* est à la fois droite et courbe ; car il s'élève et en même

εἰδέναι, ὅστις ἡμέρην καὶ εὐφρόνην οὐκ ἐγίνωσκεν. Ἔστι γὰρ ἓν καὶ ἀγαθὸν καὶ κακόν.

Οἱ γοῦν ἰατροὶ, φησὶν ὁ Ἡράκλειτος, τέμνοντες, καίοντες, πάντῃ βασανίζοντες κακῶς τοὺς ἀῤῥωστοῦντας, ἐπαιτιῶνται μηδὲν ἄξιον μισθῶν λαμβάνειν (2) παρὰ τῶν ἀῤῥωστούντων, ταὐτὰ ἐργαζόμενοι τὰ ἀγαθὰ καὶ τὰς νόσους. Καὶ εὐθὺ δὲ, φησὶ, καὶ στρεβλὸν, τὸ αὐτό ἐστι. Γραφέων, φησὶν, ὁδὸς εὐθεῖα καὶ σκολιὴ ἐν τῷ γραφείῳ ἡ τοῦ ὀργάνου τοῦ καλουμένου κοχλίου· περιστροφὴ εὐθεῖα καὶ σκολιή

(1) Ou : Car elles sont une seule chose, comme le bien et le mal.

(2) Je lirais : ἐπαιτέονται μηδὲν ἧσσον μισθὸν λαμβάνειν, etc. : N'exigent pas moins de recevoir un salaire, quand ils nous font un bien fort semblable à la maladie, c'est-à-dire douloureux comme la maladie dont ils veulent nous guérir.

temps il tourne dans un cercle. » Et il ajoute que « monter et descendre c'est la même chose. »

« Un chemin qui monte et qui descend est une seule et même chose, et de même ce qui est impur et pur, ce qui est potable et ce qui ne l'est pas sont une seule et même chose. La mer, dit-il, est d'une eau très-pure et très-impure. Elle est potable et salutaire pour les poissons, elle n'est ni potable ni salutaire pour les hommes. Et de même il soutient que ce qui est immortel est mortel et que ce qui est mortel est immortel par la raison que voici : « Les immortels sont mortels, les mortels sont immortels; les uns trouvant la vie dans la mort et les autres ayant trouvé la mort dans la vie. » Il affirme aussi la résurrection de cette chair visible avec laquelle nous sommes nés. Il soutient en ces termes que

(ἄνω γὰρ ὁμοῦ καὶ κύκλῳ περιέχεται), μία ἐστὶ, φησὶ, καὶ ἡ αὐτή· καὶ τὸ ἄνω καὶ τὸ κάτω ἕν ἐστι.

Καὶ τὸ αὐτὸ ὁδὸς ἄνω κάτω, μία καὶ ὡὐτὴ· [καὶ τὸ καθαρὸν] καὶ τὸ μιαρόν φησι [καὶ τὸ πότιμον] καὶ τὸ ἄποτον ἓν καὶ τὸ αὐτὸ εἶναι· θάλασσα, φησὶν, ὕδωρ καθαρώτατον καὶ μιαρώτατον, ἰχθύσι μὲν πότιμον καὶ σωτήριον, ἀνθρώποις δὲ ἄποτον καὶ ὀλέθριον. Λέγει δὲ ὁμολογουμένως τὸ ἀθάνατον εἶναι θνητὸν καὶ τὸ θνητὸν ἀθάνατον, διὰ τῶν τοιούτων λόγων· Ἀθάνατοι θνητοὶ, θνητοὶ ἀθάνατοι, ζῶντες τὸν ἐκείνων θάνατον, τὸν δὲ ἐκείνων βίον τεθνεῶτες. Λέγει δὲ καὶ σαρκὸς ἀνάστασιν ταύτης φανερᾶς ἐν ᾗ γεγενήμεθα. Καὶ τὸν Θεὸν οἶδε

Dieu est la cause de cette résurrection : « et il ressuscitera des vivants et des morts. » Il assure aussi que le monde et toutes choses seront jugées par le feu, et il exprime ainsi cette pensée : « Le tonnerre gouverne (c'est-à-dire dirige) toutes choses. » Par le tonnerre il entend le feu éternel, et il dit que le feu est intelligent et qu'il a produit l'arrangement de tout le monde, et il l'appelle à la fois appétit et satiété ; l'arrangement du monde est l'appétit, et la conflagration est la satiété. « Car le feu, dit-il, viendra juger et consumer tout. »

Dans ce résumé, il montre toutes les pensées de son esprit. Je fais voir par cela même que le Noétien n'est pas le disciple du Christ, mais qu'il est celui d'Héraclite, car Héraclite affirme

ταύτης τῆς ἀναστάσεως αἴτιον οὕτως λέγων· Ἔνθα δ' ἐόντι ἐπανίστασθαι καὶ φύλακας γίνεσθαι ἐρετιζόντων καὶ νεκρῶν. Λέγει δὲ καὶ τοῦ κόσμου κρίσιν καὶ πάντων τῶν ἐν αὐτῷ διὰ πυρὸς γίνεσθαι, λέγων οὕτως· Τὰ δὲ πάντα οἰακίζει κεραυνὸς, τουτέστι κατευθύνει· κεραυνὸν τὸ πῦρ λέγων τὸ αἰώνιον. Λέγει δὲ καὶ φρόνιμον τοῦτο εἶναι τὸ πῦρ καὶ τῆς διοικήσεως τῶν ὅλων αἴτιον· καλεῖ δὲ αὐτὸ χρησμοσύνην καὶ κόρον. Χρησμοσύνη δέ ἐστιν ἡ διακόσμησις κατ' αὐτὸν, ἡ δὲ ἐκπύρωσις κόρος· Πάντα γὰρ, φησὶ, τὸ πῦρ ἐπελθὸν κρινεῖ καὶ καταλήψεται.

Ἐν δὲ τούτῳ τῷ κεφαλαίῳ πάντα ὁμοῦ τὸν ἴδιον νοῦν ἐξέθετο. Ἅμα δὲ καὶ τὸν τῆς Νοητοῦ αἱρέσεως δι' ὀλίγων ἐπέδειξα οὐκ ὄντα Χριστοῦ, ἀλλὰ Ἡρακλείτου μα-

que le monde primordial fut son propre auteur. « Dieu, dit-il, Dieu est le jour, la nuit, l'hiver, l'été, la guerre, la paix, la satiété, la faim, tous les opposés. Telle est l'intelligence.

Mais elle change, comme l'air, lorsqu'on mêle des parfums, change de nom suivant l'odeur de chaque parfum.

Il est évident pour tous que les successeurs de Noët et les principaux chefs de son hérésie, bien qu'ils affirment qu'ils n'ont jamais été les disciples d'Héraclite, en acceptent cependant les principes en acceptant les doctrines de Noët.

θητήν. Τὸν γὰρ πρῶτον κόσμον αὐτὸν δημιουργὸν καὶ ποιητὴν ἑαυτοῦ γινόμενον οὕτω λέγει· « Ὁ Θεὸς ἡμέρη, εὐφρόνη, χειμὼν, θέρος, πόλεμος, εἰρήνη, κόρος, λιμὸς, τἀναντία ἅπαντα· οὗτος ὁ νοῦς.

Ἀλλοιοῦται δὲ ὅκως περ [ἀὴρ] ὁκόταν συμμιγῇ θυώμασιν ὀνομάζεται κατ' ὀσμὴν ἑκάστου.

Φανερὸν δὲ πᾶσι τοὺς Νοητοὺς Νοητοῦ διαδόχους καὶ τῆς αἱρέσεως προστάτας, εἰ καὶ Ἡρακλείτου λέγοιεν ἑαυτοὺς μὴ γεγονέναι ἀκροατὰς, ἀλλά γε [τὰ] τῷ Νοητῷ δόξαντα αἱρουμένους ἀναφανδὸν, ταῦτα ὁμολογεῖν.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

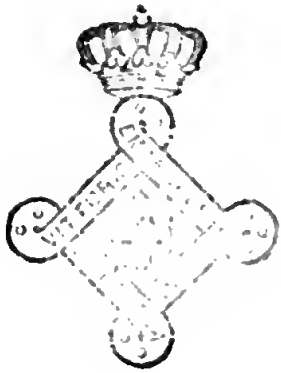

TABLE DES MATIÈRES.

DISSERTATION PRÉLIMINAIRE SUR LE LIVRE DES *Philosophumena* ET SUR LES SOURCES ET L'OBJET DE CETTE HISTOIRE.

I. Graves accusations portées contre les papes saint Zéphyrin et saint Calliste, par l'auteur des *Philosophumena*. Controverses ardentes que l'authenticité de ce livre a suscitées. — II. On ne peut attribuer cet ouvrage ni à saint Hippolyte, ni à Caïus, ni à Tertullien. — III. Opinion que doit adopter une critique prudente et éclairée. — Faits qu'elle peut admettre comme certains. — IV. Sources et objet de cette histoire de l'Église de Rome sous les pontificats de saint Victor, de saint Zéphyrin et de saint Calliste..... Page VII

CHAPITRE I.

Prééminence des Églises apostoliques. — État de ces Églises à la fin du second siècle. — Jérusalem, Éphèse, Hiérapolis, Smyrne, Crète, Thessalonique, Corinthe. — Les Églises d'Antioche, d'Alexandrie et de Rome, les premières entre les Églises apostoliques. — Celle de Rome au-dessus de toutes les autres. — Autorité souveraine du saint-siége. — Exercice de sa suprématie durant les trois premiers siècles. — Ses rapports avec les Églises de Corinthe, de Césarée, d'Antioche, d'Alexandrie, et avec celles de la Grande-Bretagne, des Gaules, de l'Afrique et de l'Espagne. — Profonde vénération pour la mémoire de saint Pierre. — Sa puissance transmise à ses successeurs..... Page 1

CHAPITRE II.

État de l'Église de Rome à l'avénement de saint Victor. — Persécution cruelle qu'elle vient de subir. — Motifs qui ont armé les philosophes stoïciens contre elle. — Écrivains qui prirent

sa défense. — Dernières années de Marc-Aurèle. — Commode arrive à l'empire. — Martyre du sénateur saint Apollonius. — Le pape saint Victor succède à saint Éleuthère. — Règles adoptées pour l'élection d'un pontife. — Hiérarchie ecclésiastique. — Son origine est ses lois. — Le sacerdoce, le diaconat et les autres ministères sacrés. — Vie cléricale..... Page 20

CHAPITRE III.

Saint Victor, pape, profite de l'influence de Marcia auprès de Commode pour obtenir la grâce et le retour des martyrs relégués dans les mines de Sardaigne. — Histoire de Calliste. — Son retour à Rome. — Mort de Commode. — Séditions dans la ville de Rome. — Avénement de Sévère. — Il se montre favorable aux chrétiens. — Rhodon, un des docteurs de l'Église de Rome. — Discussions sur l'origine du monde. — Traité sur l'ouvrage des six jours. — Hérésies des Marcionites. — Rhodon les réfute en révélant les diverses contradictions et les variations de leurs croyances. — Ses conférences avec Apelle. — Scepticisme profond de ce sectaire..... Page 51

CHAPITRE IV.

Discussions sur le mystère de la sainte Trinité. — Doctrine de l'Église de Rome. — Hérésie de Théodote de Byzance. — Son histoire. — Ses tendances philosophiques. — Son excommunication. — Ses disciples deviennent plus nombreux. — Natalis consent à devenir leur évêque. — Sa conversion et son retour à l'Église. — Les Artémonites succèdent aux Théodotiens. — Esprit rationaliste de cette secte. — Préférences qu'ils donnent à Aristote et à Euclide. — Leurs travaux d'exégèse sur la Bible. — Leurs excès jettent une défaveur momentanée sur l'étude des lettres profanes et de la philosophie.... Page 73

CHAPITRE V.

L'Église de Rome s'affranchit des observances juives. — Attachement des Israélites convertis à la loi de Moïse. — Leurs exigences causes de querelles et de divisions. — Hérésies formées par le mélange du judaïsme et du christianisme. — Influence des Juifs à Rome. — Préventions et haines qu'ils excitent. — Ouvrages qui portent l'empreinte de leur esprit et semblent venir de leur école. — Les *Récognitions* de saint Clément. — Le livre du pasteur d'Hermas. — Les *Constitutions apostoli-*

Digitized by Google

ques. — Les sectes des Ébionites, des Elchasaïtes et des Melchisedéchiens empruntent leurs croyances et leurs observances religieuses aux doctrines superstitieuses qui dominaient en Judée et en Syrie. — Dissidences relatives à la célébration de la Pâque. — Conciles tenus à Rome et en Asie pour amener toutes les Églises à l'unité de discipline. — Décret de saint Victor. — Résistance de Polycrate et de ses collègues. — Sentence d'excommunication prononcée contre eux. — Comment l'Église a-t-elle accepté cet acte d'autorité du pontife romain..... Page 91

CHAPITRE VI.

Conversion de Tertullien. — Son premier ouvrage adressé à sa femme sur le mariage. — Conduite des femmes chrétiennes. — Cérémonies du mariage dans l'Église. — Apparition du montanisme à Rome. — Origine de cette hérésie. — Ses doctrines mystiques. — Extase et fanatisme. — Disposition du pape Victor à l'égard de ces hérétiques. — Arrivée de Praxéas à Rome. — Il empêche le pontife de donner aux Montanistes des lettres de communion. — Tendances de Tertullien vers le montanisme. — Son génie, son caractère..... Page 115

CHAPITRE VII.

Circonstances qui ont précédé la persécution de Septime Sévère. — Les chrétiens s'éloignent des fêtes publiques. — Différences de mœurs qui les séparent de plus en plus de la société romaine. — Esprit de charité et d'égalité fraternelle. — Horreur que leur inspirent les jeux sanglants de l'amphithéâtre. — Tous les spectacles leur sont interdits. — Dispositions peu favorables de Julia Domna, femme de Sévère. — Cercle de philosophes à la cour. — Biographie d'Apollonius de Thyane par Philostrate. — Plautien, durant l'absence de Septime Sévère, persécute les chrétiens. — Martyre de saint Victor. — Apologétique de Tertullien. — Révolte des Juifs. — Édit de Septime Sévère qui défend à ses sujets de se convertir au judaïsme et au christianisme, et qui commence la sixième grande persécution..... Page 130

CHAPITRE VIII.

État de l'Église chrétienne au moment où saint Zéphyrin est élevé au pontificat. — Grand nombre des martyrs. — Ensei-

Digitized by Google

gnements que leur courage présente à la société païenne. — Comment la mort était envisagée dans l'Église primitive. — Persécution dans Alexandrie. — Martyre de saint Léonide et de plusieurs disciples d'Origène. — Mort courageuse d'une esclave, sainte Potamienne. — Prodigieuse influence de cette mort. — La persécution dans la Judée, dans la Cappadoce, dans l'Asie Mineure et dans les Gaules. — Mort de saint Irénée, évêque de Lyon. — Martyrs scillitains en Afrique. — Souffrances de sainte Perpétue, de sainte Félicité et de leurs compagnes..... Page 154

CHAPITRE IX.

Élection de Zéphyrin au siége pontifical comme successeur de saint Victor. — Il rappelle Calliste d'Antium et le charge de la direction du clergé. — Le cimetière confié à ses soins. — Origine des Catacombes. — Leur état à l'avénement de saint Zéphyrin. — Catacombes du Vatican et de saint Calépode. — Travaux ordonnés pas Zéphyrin et dirigés par Calliste. — Description des Catacombes qui portent leurs noms. — L'Église y cherche un refuge pendant la persécution de Septime Sévère. — Vie des chrétiens dans ces retraites. — Culte des saints..... Page 180

CHAPITRE X.

Ordonnance de saint Zéphyrin relative à la célébration du saint sacrifice de la messe. — Croyance de l'Église de Rome à la présence réelle. — Témoignage de saint Justin. — Les chrétiens accusés par leurs ennemis do tuer et de manger un enfant dans leurs fêtes. — Mysteres des Ophites. — Opérations magiques de Marcus et de ses disciples pour simuler la transsubstantiation. — Accord des anciennes liturgies pour confirmer la vérité de ce dogme. — Célébration des saints mystères dans l'Église de Rome..... Page 205

CHAPITRE XI.

Troubles dans l'Eglise de Rome. — Eschine et Proclus à la tête des Montanistes. — Accusation portée contre Praxéas. — Il rétracte ses erreurs et se soumet à la décision de saint Zéphyrin. — Doctrine singulière des Montanistes sur l'extase. — Inquiétude des esprits, qui prétendent à des visions et à la con-

naissance de l'avenir. — Sage opposition de l'Église à ces extravagances. — Ouvrage de saint Miltiade et de Rhodon qui établissent la doctrine catholique sur l'esprit de prophétie. — Discussion entre Proclus et Caïus en présence de l'Église de Rome. — Excommunication de Proclus, de Tertullien et des autres Montanistes. — Le monarchianisme enseigné par Praxéas. — Il est chassé de l'Église. — Tertullien écrit contre les hérétiques, et défend le dogme de la sainte Trinité. — Erreurs dans lesquelles son orgueil l'entraîne. — Il devient chef de secte. — Ses emportements contre l'Église catholique... Page 232

CHAPITRE XII.

Origène visite l'Eglise de Rome. — Ses idées, ses goûts et les tendances de son génie ; leur opposition avec les idées de l'Occident. — Froideur de l'accueil qu'il reçoit dans l'Eglise de Rome comparée avec l'enthousiasme que sa présence excita dans les Églises d'Asie. — La condamnation portée contre lui par Démétrius, son évêque, rejetée par les évêques de Césarée et de Jérusalem, est confirmée immédiatement par le pontife romain. — Origène et Minutius Félix. — Rapports et différences qui existaient entre ces deux esprits. — Caractères particuliers de l'Apologie de Minutius Félix. — Tableau qu'on y trouve de la haute société romaine. — Son profond scepticisme contraste avec la foi ardente des chrétiens. — La grande question de la résurrection des morts préoccupe tous les esprits. — Paroles de Minutius Félix pour la défense de cette vérité. — Écrits de Tertullien et d'Origène sur le même sujet. — Mort de Septime Sévère et du pape saint Zéphyrin. — Apothéose de l'empereur racontée par Hérodien. — Saint Zéphyrin enseveli dans les catacombes. — Différences des funérailles chrétiennes et des funérailles païennes..... Page 255

CHAPITRE XIII.

Élection de saint Calliste au pontificat. — Témoignages du clergé et de fidèles qui l'élèvent à cette haute dignité. — État de l'Église. — La paix nuisible à la ferveur des chrétiens. — Patience et modération de saint Calliste. — Mort d'Élagabale, et avénement d'Alexandre Sévère à l'empire. — Il favorise les chrétiens..... Page 280

CHAPITRE XIV.

Discussion sur le mystère de la sainte Trinité. — Épigone et Cléomène apportent dans l'Église de Rome les erreurs de Noët. — Commencement de Sabellius; ses controverses avec saint Calliste; son excommunication. — Accusations de l'auteur des *Philosophumèna* contre le pontife romain. — Quelle part saint Hippolyte prit dans ces controverses. — Travaux de ce docteur de l'Église. — Qualités qui distinguent son génie. — Son goût pour les sciences exactes. — Défaveur que les mensonges des astrologues jettent sur les études scientifiques..... Page 310

CHAPITRE XV.

Saint Calliste accusé de fomenter par son indulgence tous les genres de crimes. — Origine de cette accusation. — Austères maximes des Montanistes. — Discipline de l'Église à l'égard des pécheurs. — Lois de la Pénitence. — La confession pratique chez les Juifs et dans les initiations mystérieuses des païens. — Enseignement de Platon et de Plutarque sur la nécessité de révéler ses fautes. — Preuves de l'usage de la confession dans l'Église chrétienne sous le pontificat de saint Calliste. — Administration de ce pontife. — Nobles qualités qui le distinguent. — Son martyre. — Sa mémoire en vénération dans l'Église..... Page 333

CHAPITRE XVI.

Conclusion..... Page 354

Tableau chronologique des principaux faits qui sont rapportés dans cette histoire..... Page 367

Pièces justificatives..... Page 373

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Hag 200 6256

Digitized by Google

Digitized by Google